TA 82
.BC21 b

FOR REFERENCE

NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM

MA82
8C21

Fine Binding
THE CARSWELL COMPANY LIMITED

MA 82 R. 8 C 21 b
153
C2
OCT 22 1959
RECD JAN 30 1958
5209

MARIUS BARBEAU



TRÉSOR DES ANCIENS JÉSUITES




FOR REFERENCE
NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM

MA82
.8C216
C2

TRÉSOR

DES

ANCIENS JÉSUITES

par

MARIUS BARBEAU

BULLETIN N° 153

N° 43 DE LA SÉRIE ANTHROPOLOGIQUE

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE

L'HONORABLE ALVIN HAMILTON

MINISTRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

MUSÉE NATIONAL DU CANADA

Prix: $1.50

LIBRARY
NATIONAL MUSEUM
OF CANADA

021827

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1957

TABLE DES MATIÈRES

I

Page

En quoi consistait le trésor des anciens Jésuites ... 1
Le Capitaine du jour ... 3
Notre-Dame de Recouvrance ... 5
La Vierge noire ... 6
Notre-Dame de Lorette ... 7
Parements d'autel, à la Jeune-Lorette ... 9
Parement brodé de Marie et de Jésus ... 9
Parement sculpté de Notre-Dame de la Jeune-Lorette ... 10
La Vierge druidique ... 10
La chemise de Nostre Dame de Chartres ... 11
La Vierge druidique de Québec ... 12
Argenterie du culte ... 15
Ornements brodés ... 16
Tabernacles et autels ... 17
Statues ... 20
Images ... 21
Églises et chapelles ... 23
Manuscrits ... 24
Relations des Jésuites, Journal, registres, lettres ... 25
Glossaires, grammaires en langues huron-iroquoise, algonkine ... 27
Livres ... 28
Légendes des Jésuites ... 29
Les légendes du Grand Serpent ... 29
Rosier de Notre-Dame de Lorette, du ... 30
Légendes de Lorette, autres ... 30
de Caughnawaga, le "Grand Monarque" ... 31
La Brosse, la légende du Père ... 32
Souvenir ineffaçable ... 32
Marques de propriété ... 33
La personnalité de la Société de Jésus en Amérique ... 35

II

Catalogue raisonné
Argenterie
Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1680 ... 42
Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1676 ... 48
Soleil de l'église des Trois-Rivières ... 51
Soleil de la première église des Iroquois ... 51
Soleil de la Baye des Puants ... 52
Ostensoir de l'église des Jésuites ... 53
Soleil de Métabetchouan ... 54
Ostensoir d'Odanak ... 55
Statue en argent de la Sainte Vierge et l'Enfant ... 59
Statue de la Sainte Vierge en argent ... 59
Statue en argent de saint Joseph ... 61
Statue de saint François-Xavier en argent (Hôtel-Dieu) ... 61
Statue de saint François-Xavier en argent (Notre-Dame de Québec) ... 61
Statue de saint Ignace en argent ... 61
Petite statue en argent de saint Ignace ... 61
Buste et tête en argent du Père de Brébeuf ... 63
Missale romanum de l'Hôtel-Dieu de Québec ... 64

Catalogue raisonné—suite

Argenterie—suite

Page
Crucifix d'argent d'Odanak 64
Grand crucifix en argent, de la Jeune-Lorette 64
Crucifix en argent sur pied carré, de Caughnawaga 64
Croix de processions et deux chandeliers 66
Grands chandeliers en argent 66
Pots à fleurs en argent, de la Jeune-Lorette 67
Vases à fleurs à deux anses, de la Jeune-Lorette 68
Lampe de sanctuaire, de Sainte-Foy 68
Lampe de sanctuaire, de Saint-Ambroise de Lorette 68
Lampe de sanctuaire, de la Jeune-Lorette 70
Lampe de sanctuaire, à Caughnawaga 70
Calice des Jésuites, chez les Ursulines de Québec 70
Calice de l'église des Jésuites... La patène 72
Calice dit Louis XIV, à la basilique de Québec 72
Calice d'argent ancien, de la Jeune-Lorette 73
Calice de Saint-Ambroise de Lorette 73
Patène du calice de Saint-Ambroise de Lorette 73
Calice du Sault Saint-Louis (Caughnawaga) 73
Pièces d'orfèvrerie des anciens Jésuites, à l'église de Sainte-Foy 73
Calice de Sainte-Foy 74
Patène de Sainte-Foy 74
Patène de Sainte-Foy (la deuxième) 75
Calice de Sainte-Marie, Beauce 75
Patène de ce calice 75
Calice de Saint-Joseph, Beauce 75
Patène de Cacouna 76
Calice d'Odanak 76
Ciboire ancien, au couvent d'Odanak 76
Coupe d'un calice en argent exhumé en pays de mission iroquoise 77
Ciboire d'Odanak 77
Ciboire de Caughnawaga 77
Petit ciboire uni de la Jeune-Lorette 77
Burettes de la Jeune-Lorette 78
Plateau à burettes de la Jeune-Lorette 79
Plateau à burettes du Père La Brosse, à Sainte-Foy 80
Burettes d'Odanak 80
Plateau à burettes d'Odanak 80
Piscine ou sébile en argent de la Jeune-Lorette 81
Bénitier de la Jeune-Lorette... Son goupillon 82
Bénitier de l'Hôtel-Dieu de Québec 83
Bénitier et vieille paire de burettes 83
Bénitier de Caughnawaga 83
Bénitier d'Odanak 83
Instrument de la paix, à Caughnawaga 84
Encensoir de la Jeune-Lorette 85
Encensoir de Sainte-Foy 85
Encensoir de Caughnawaga 85
Navette de la Jeune-Lorette 85
Gobelet de la seigneuresse Rioux 85
Argenterie de table, au presbytère de la Jeune-Lorette 87
Cuiller à ragoût, au presbytère de la Jeune-Lorette 87
Fourchette d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette 87
Fourchette d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette 87
Fourchettes d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois) 87
Cuillers d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois) 87

CATALOGUE RAISONNÉ—suite

Argenterie—suite Page
Cuillers d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois)................ 87
Cuillers à pot d'argent, au monastère des Ursulines (deux)................. 87

Ornements brodés
Parement d'autel brodé de Marie et de Jésus, à la Jeune-Lorette........... 89
Chape de la Jeune-Lorette.. 90
Image brodée ancienne de saint François-Xavier............................. 93
Image brodée ancienne de saint Ignace de Loyola............................ 93
L'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu de Québec........................... 93
Parement d'autel de l'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu................. 94
Chasuble de l'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu......................... 95
Étole, manipule, bourse et voile de calice................................. 95
Ornement des Jésuites, à la basilique de Québec............................. 99
Chasuble de l'ornement de velours rouge, au monastère des Ursulines de Québec...... 99
Voile du calice de l'ornement en velours rouge.............................. 99
Parement d'autel brodé de l'Enfant Jésus, à la Jeune-Lorette............... 102
Chasuble brodée, à la Jeune-Lorette.. 104
Voile de calice de l'ornement brodé, à la Jeune-Lorette.................... 105
Ornement vert et rose des Jésuites, à l'Hôpital Général de Québec.......... 105
Ornement ancien..., à l'église de Saint-Joseph, Beauce..................... 105
Ornement ancien d'Odanak... 105
Ornement noir... à Saint-François, Beauce.................................. 105
Parement d'autel, à Saint-François du Lac.................................. 105
Les pales brodées par Mère Sainte-Hélène pour les missions................. 106
Cassette brodée, à la Congrégation des Hommes, Québec...................... 107

Hauts reliefs et parements sculptés, retables, tabernacles, balustrades, chaires, etc. . . .
La Vierge druidique de Québec, à Sainte-Marie de la Beauce................. 108
Parement sculpté de Notre-Dame de la Jeune-Lorette......................... 118
Intérieur de l'église des Jésuites, à Québec................................ 122
Tabernacle de l'église des Jésuites à Québec, maintenant à l'église de Stoneham 125
Balustrade de l'église, à la Jeune-Lorette................................. 127
Portes sculptées (deux) à l'église de Sainte-Marie de la Beauce............ 129
Chaire de l'église des Jésuites.. 129
Statue en bois sculpté de l'Enfant Jésus au Globe, au Séminaire de Québec... 130
Enfant Jésus au Globe, à la Jeune-Lorette.................................. 132
Enfant Jésus, au presbytère de la Jeune-Lorette............................ 133
Enfant Jésus au Globe, sur le tabernacle de Caughnawaga.................... 135
Enfant Jésus au Globe, des environs de Nicolet............................. 135
Tabernacle de l'église de la Jeune-Lorette................................. 136
Tabernacle de l'Immaculée-Conception des Cascakias, au Missouri............ 138
Tabernacle de chapelle dans l'ancienne église des Jésuites de Québec, à l'église de Saint-Martin, Île-Jésus...... 143
Ancien autel des Jésuites de Montréal...................................... 144
La sacristie et l'église de Caughnawaga..................................... 145
Autel de l'église de Caughnawaga... 146
Tabernacle de l'église de Saint-Régis...................................... 148
Tabernacle de 1737, maintenant à la Trappe de Mistassini................... 148
Tabernacle de Boucherville... 150
Autel de sacristie, à la maison Saint-Joseph............................... 150
Tabernacle de la sacristie, de Caughnawaga................................. 150
Autel de la sacristie de Caughnawaga. Orfèvrerie........................... 152
Six grands chandeliers de la sacristie, de Caughnawaga..................... 152
Chaire de Caughnawaga.. 152
Chaire de l'église de l'Assomption, à Sandwich............................. 156
Crucifix et huit chandeliers de bois sculpté, à la Trappe de Mistassini.... 156

CATALOGUE RAISONNÉ—suite

Statues de bois Page

Notre-Dame de Recouvrance, de Sillery, au Château de Ramesay, Montréal. 157
La Vierge et l'Enfant, à Odanak 160
La Madone et l'Enfant au Globe, au presbytère de Caughnawaga 161
Notre-Dame de Foy, au presbytère de la Jeune-Lorette 161
Notre-Dame de Lorette, à la Jeune-Lorette 163
Notre-Dame de Lorette, à l'Ancienne-Lorette 165
La "santa casa" de Lorette, à la Jeune-Lorette 166
Virgo Fidelis ou Notre-Dame au Rosier, de l'Ancienne-Lorette 169
Statue de la Vierge et l'Enfant, à l'église de la Jeune-Lorette 169
Madone et Enfant au Globe, à la Congrégation des Hommes de Québec 171
Notre-Dame de la Congrégation des Hommes de Montréal 172
La Vierge et l'Enfant, à Odanak 174
La Vierge du Pignon, à l'église de Caughnawaga 174
Statuettes de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, à Batiscan. 175
Saint Joseph, à la Congrégation des Hommes de Québec 175
Saint Luc, au presbytère de Sainte-Foy 176
Saint Marc, au presbytère de Sainte-Foy 177
Saint François-Xavier portant un crucifix, à Caughnawaga 178
Saint François-Xavier, de Caughnawaga 179
Statuettes de saints prédicateurs, à la sacristie de la Jeune-Lorette 179
Saint François-Xavier, à la chapelle de la Congrégation des Hommes de Québec 180
Saint Ignace de Loyola en chasuble, à la sacristie de la Jeune-Lorette 181
Saint Ignace de Loyola, à la chapelle de la Congrégation des Hommes de Québec 181
Saint Ignace de Loyola tenant un ostensoir, à l'église de Caughnawaga 182
Statue d'un saint en longue tunique, à la Jeune-Lorette 182
Statue d'un saint, à la Jeune-Lorette 182
Saint Stanislas de Kostka, à la Jeune-Lorette 183
Saint Louis de Gonzague prêchant, à la Jeune-Lorette 183
Anges adorateurs (deux), à la chapelle Sainte-Anne, Sainte-Marie de la Beauce 183
Anges agenouillés (deux) à la Jeune-Lorette 184
Têtes d'anges ailés, au collège Sainte-Marie, Montréal 185
Anges gardiens (deux), à la résidence de Québec 186
Saint Joachim, à l'église de Caughnawaga 187
Sainte Anne, sur l'autel de Caughnawaga 187
Reproduction du Christ d'Arras, à l'Hôtel-Dieu de Québec 187
Statuette qu'on dit avoir appartenu au Père de Brébeuf, à l'Hôtel-Dieu de Montréal 187
Crucifix (deux) de la Congrégation des Hommes de Québec 188
Crucifix en bois de Caughnawaga 188
Dernière Cène, au tombeau de l'autel, à Odanak 188
Lampe en bois sculpté, au sanctuaire d'Odanak 188

Reliquaires, wampum, meubles, divers objets

Enfant Jésus en cire, à la vieille chapelle de Tadoussac 190
Petit Enfant Jésus habillé en sauvage 190
Ceinture de wampum, à la mission de Caughnawaga 190
Reliquaire de saint Stanislas de Kostka, à la maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet 190
Reliques et meubles, à la chapelle de Tadoussac 191
Statue en plâtre, au Cap de la Madeleine (Laprairie) 191
Confessionnal du Père La Brosse, à Tadoussac 191
Fauteuil du Père Casot, à la résidence de la rue Dauphine 192

Catalogue raisonné—suite

Reliquaires, wampum, meubles, divers objets—suite Page

Fauteuil sculpté, à Saint-Ambroise de Lorette........................... 193
Vieux meubles, à la résidence de Caughnawaga........................... 193
Bateaux à voiles (deux) en ex-voto, à Tadoussac........................... 193
Une petite barque, à Tadoussac........................... 193
Débris archéologiques (M. K.-E. Kidd)........................... 193
Mortier en bronze pour pharmacie, découvert en Huronie........................... 193
Mortier et pilon de pharmacie, à l'Hôpital Général de Québec........................... 194
Pots de pharmacie, à l'Hôpital Général de Québec........................... 194
Pots de faïence pour pharmacie, à la résidence de la rue Dauphine, Québec.. 194
Pierre de la vieille chapelle de mission des Malécites........................... 194

Objets en métal ou en ivoire

Petit Christ en cuivre, au collège Sainte-Marie, Montréal........................... 195
Vieille banquette, au collège Sainte-Marie, Montréal........................... 195
Crucifix d'ivoire (trois), à la mission de Caughnawaga........................... 196
Inscription: Anno IHS 1742, aux archives du Séminaire de Québec........................... 198
Girouette en fer forgé de l'ancien collège de Québec........................... 198
Clefs forgées anciennes, à Caughnawaga........................... 199
La vieille cloche de l'église de Caughnawaga........................... 199
Grande casserole de cuivre martelé..., à l'Hôpital Général de Québec........................... 199
Grande casserole en cuivre martelé (seconde)........................... 201
Croix en fer forgé de Lozen, à Chicoutimi........................... 201
Croix de l'ancien clocher de la mission de Bécancourt........................... 201
Plaque commémorative en plomb..., à Tadoussac........................... 201
Crucifix et chandeliers de la vieille chapelle de Tadoussac........................... 202
Clochette du Père La Brosse, à la chapelle de Tadoussac........................... 202

Tableaux, images

Martyre d'un Jésuite, dans la collection de M. Louis Carrier........................... 202
Tableau de Katherine Tegakouita, à la résidence des Jésuites, à Caughnawaga 202
Tableau de saint François-Xavier, à Bathurst-Est, N.-B........................... 202
Tableau de l'Ange guidant l'enfant, à Bathurst-Est, N.-B........................... 203
Saint Charles Borromée, à la chapelle de Tadoussac........................... 203
Image; "Mort du Père Chabanel," aux archives du Séminaire de Québec.... 203
Portrait du Père Joseph Casot, aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal........................... 203
Portrait peint de l'abbé Marcoux, à la mission de Caughnawaga........................... 203
Petite image dite "sauvage", à l'Hôtel-Dieu de Québec........................... 203
Image donnée en prix, autrefois, au collège des Jésuites........................... 204
Petite image de Sanctus Andreas, à l'Hôtel-Dieu de Québec........................... 204
Image gravée et coloriée, à l'Hôpital Général de Québec........................... 204
Tableau-reliquaire du Père de Brébeuf, à la maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet........................... 204
Dessin de l'église de la Jeune-Lorette, à la maison de Joseph Villeneuve.... 204

Manuscrits

Relations des Jésuites........................... 205
Journal des Jésuites; aux archives du Séminaire de Québec........................... 205
Des missions iroquoises, en l'année 1676; aux mêmes archives........................... 205
Registre des baptêmes... des sauvages du lac Saint-Jean; aux mêmes archives. 206
Abrégé d'un ancien registre... sur les missions du Saguenay et de la Côte-Nord; aux mêmes archives........................... 206
Inventaire général des biens meubles, appartenant à la paroisse de N.-D. de la Recouvrance; aux archives de Notre-Dame de Québec........................... 207
Éclaircissements touchant l'église de Québec, aux archives Notre-Dame de Qué........................... 207

Catalogue raisonné—suite

Manuscrits—suite

Page
Vie du vénérable Père Chaumonot...; arch. Sém. Qué.................... 208
Vie d'un missionnaire montagnais..., par le P. Crépieul; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.................... 208
Vie de Catherine Tekakouita..., par le Père Chollenec; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.................... 208
[Le Missionnaire Montagnais..., 1751]; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa. 209
Recueil de documents divers..., arch. Sém. Qué.................... 209
Jésuites et papiers religieux, arch. Sém. Qué.................... 209
MS. se rapportant aux Jésuites; arch. Sém. Qué.................... 212
Mission illinoise; arch. Sém. Qué.................... 212
Concessions des Pères Jésuites; arch. Sém. Qué.................... 212
Testament du Père Casot; arch. de la Province de Québec.................... 212
Pétition du Père J.-J. Casot, à Son Excellence Robert Shore Milnes; Arch. publiques du Canada.................... 212
A propos des legs du Père Casot...; arch. Prov. de Qué.................... 212
Pétition de J. Sewell, Attorney General... au sujet du mobilier des Jésuites; Arch. pub. Can.................... 212
Biens des Jésuites; arch. Sém. Qué.................... 212
Minutes of the Committee... arch. Sém. Qué.................... 212
Inventaire des objets des Jésuites saisis par le "Sheriff" de Québec, à la mort du Père Casot; Arch. pub. du Canada.................... 212
Documents manuscrits traitant des "Biens des Jésuites"; arch. Prov. de Qué.. 214
Démolition des casernes des Jésuites; arch. Sém. Qué.................... 214
Registre A. Acadie, Gaspésie, N.-Brunswick; arch. archevêché de Québec.... 214
Registre des baptêmes, mariages, sépultures par les missionnaires de Gaspésie; arch. archevêché de Québec.................... 214
Catalogus generalis totius Montanentium gentis, arch. archevêché de Québec. 215
Registre des mariages, baptêmes et sépultures des français et sauvages, arch. Séminaire de Québec.................... 215
Registre des baptêmes, mariages et sépultures dans les missions des postes 215
du domaine du Roy...; arch. archevêché de Québec.................... 215
Copie de divers manuscrits des Jésuites...; arch. Sém. Qué.................... 215
Divers petits manuscrits; arch. Sém. Qué.................... 215
Correspondance entre les Hurons et Chartres; arch. Sém. Qué.................... 218
Notes et Lettres; arch. Sém. Qué.................... 218
Lettre du Père Marest; arch. Sém. Qué.................... 218
Lettre du Père Gabriel Marest, S.J., arch. Sém. Qué.................... 219
Lettre du Père Germain; arch. Sém. Qué.................... 219
Mise en possession, arch. Sém. Qué.................... 219
Au registre de tout ce qui concerne le secrétariat de l'évêché de Québec; arch. archevêché. Qué.................... 220
La légende du Père de la Brosse; arch. Sém. Qué.................... 220
Notes du P.F. Martin sur l'île de Montréal; arch. Sém. Qué.................... 220
Père Le Jeune, notes; arch. Sém. Qué.................... 220
Vie du Père Marquette.................... 221
Montréal, Congrégation des Hommes; arch. collège Sainte-Marie, Montréal. 221
Plusieurs cahiers Mss. de la Congrégation; aux mêmes archives.................... 221
Lettre des nouvelles missions du Canada.................... 221
Registres de l'état civil de Caughnawaga.................... 222
Radicæ Linguæ Huronicæ; arch. Sém. Qué.................... 222
Radices linguæ horonicæ, arch. Sém. de Qué.................... 222
Dictionnaire Huron (150 pages); arch. Sém. Qué.................... 222
Dictionnaire Huron (258 pages); arch. Sém. Qué.................... 222
(Lexique Huron); arch. Sém. Qué.................... 223
Chaumonot, autobiographie (Fonds Verreau); arch. Sém. Qué.................... 223
Copie d'une lettre sur parchemin, embellie...; arch. Sém. Qué.................... 223

CATALOGUE RAISONNÉ—suite

Manuscrits—suite Page
Radices Huronicæ, par le R.P. Pierre Potier; arch. collège Sainte-Marie..... 223
Vol. II, Radices Linguæ Huronicæ.......... 223
Elementa Grammticæ Huronicæ, par le Père Pierre Potier; arch. coll. Sainte-Marie.......... 224
Manuscrits linguistiques, par l'abbé Joseph Marcoux, à la résidence des Jésuites de Caughnawaga.......... 224
Grammaire iroquoise.......... 224
Dictionnaire Iroquois-Français.......... 224
Dictionnaire Français-Iroquois...; ces trois derniers aussi par l'abbé Marcoux, à Caughnawaga.......... 224
Livre (petit format) en iroquois, avec le mot initial I8atatrongwanni..., à Caughnawaga.......... 224
Manuscrit écrit en 1762 par l'abbé Girault, à Lorette.......... 225
Vieux Ms. en iroquois ou huron; ces deux derniers, à Caughnawaga.......... 225
Grand livre Ms. de plain-chant en iroquois, à Caughnawaga.......... 226
Dictionnaire iroquois; arch. Sém. Qué.......... 226
Racines montagnaises, P. Bonaventure Faber, author...; arch. Sém. Qué. 227
Dictionnaire algonquin; arch. coll. Sainte-Marie.......... 227
Racines abnaquises; arch. Sém. Qué.......... 227
D.O.M. Apparat François et Montagnais, par le P. Laure, 1726; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 227
Dictionnaire Montagnais & Latin, 4 tomes; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 227
Hæc Montaniæ Linguæ Elementa..., par le P. de la Brosse; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 227
[Grammaire montagnaise], par le P. de la Brosse; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 228
[Prières et catéchisme en montagnais par le P. Laure, 1728]; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 228
[Prières en langue montagnaise, par le P. Laure]; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 228
Modus excipiendarum Barbarorum confessionum; arch. Sém. Qué.......... 228
Livre des prières, cantiques et hymnes en langue iroquoise; arch. Sém. Qué. 228
Prières chrétiennes dans la langue des Outaouais; arch. Sém. Qué.......... 228

Livres
Livres des anciens Jésuites, à la résidence de la rue Dauphine, Qué.......... 229
Livres imprimés anciens, à Caughnawaga.......... 229
Bibliothèque des Pères Jésuites de Québec, à l'université Laval.......... 230
Livres de la Bibliothèque des anciens Pères Jésuites donnés à l'Hôpital Général de Québec.......... 230
[Alphabet & Prières en Langue Montagnaise, par le P. Laure], 1767; arch. Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa.......... 230
Livres des sœurs de la Charité de Québec.......... 230
Bibliothèque du collège des Jésuites de Montréal.......... 231
Collection des livres des anciens Jésuites, à l'Immaculée-Conception, Montréal 231
Evangelicæ Historiæ Imagines auctore Hieronymo Natali, à la résidence de la rue Dauphine, Qué.......... 231
Vieux missel des Jésuites, au couvent d'Odanak.......... 231

III

APPENDICE

Tableau des secours accordés à l'Hôpital Général de Québec.......... 234
Mobilier des Jésuites, documents conservés aux Archives publiques du Canada.. 235
A. — Pétition du Père J.-J. Casot.......... 235
B. — Pétition de J. Sewell.......... 235
C. — Accusé de réception.......... 236

APPENDICE—suite Page

Sir Jeffrey Amherst et les biens des Jésuites 236
Décès du Père Casot, d'après les *Annales* des Ursulines de Québec 236
Inventaire des effets des Jésuites saisis par le "sheriff" 237
Correspondance des Évêques de Québec au sujet du mobilier des Jésuites 237
Lord Amherst et les biens des Jésuites 238
A. Lettre de Robert-S. Milnes 238
B. Order of reference concerning the Jesuits' Estates 238
C. Mémoire de Robert-S. Milnes 239
Documents se rapportant à la mort du Père Casot et à certains dons 239
A. — Lettre de l'abbé Desjardins 239
B. — A Mère Ste Ursule 239
C. — Extrait des Annales de 1800 239
D. — Lettre de l'abbé Desjardins aux Ursulines 240
Biens meubles des Jésuites, tels qu'ils figurent dans le "Rapport provisoire des Commissaires" 240
Les Jubilés et les Églises et Chapelles de la ville et de la banlieue de Québec, 1608-1901, par Joseph Trudelle 240
Congrégation N.-D. de Québec 242

TRÉSOR DES ANCIENS JÉSUITES


GRACE MELVIN


IHS

Mes remerciements

A l'artiste ARTHUR PRICE qui a dessiné les couvertures, monté et retouché les illustrations,

à MISS GRACE MELVIN, directrice de la Section des Arts décoratifs et pratiques à la *Vancouver School of Arts*, qui a dessiné le frontispice du volume,

à M^{me} JULIETTE CARON-DUPONT, qui a revu mon texte,

au PROFESSEUR RAMSAY TRAQUAIR, à LOUIS CARRIER, à LOUVIGNY DE MONTIGNY et au R. P. LÉON POULIOT, qui ont relu certaines parties du manuscrit et aidé à l'améliorer,

MARIUS BARBEAU

Octobre 1944

I

EN QUOI CONSISTAIT LE TRÉSOR DES ANCIENS JÉSUITES

LE CAPITAINE DU JOUR

L'horloge et les curiosités que les Pères Jésuites, en 1635, avaient apportées au pays des Hurons accrurent sensiblement le prestige des Français chez les Peaux-Rouges. Plus que les vases sacrés et les ornements du culte dans une chapelle improvisée, elles émerveillèrent les sauvages, qui n'étaient guère sortis de l'âge de pierre. Les missionnaires profitèrent à bonne fin de la naïveté de leurs ouailles, comme l'indique le passage suivant de la *Relation des Hurons*, 1635, p. 33, par le Père de Brébeuf[1]:

> Ils ont pensé qu'elle [l'horloge sonnant les heures] entendait, principalement lorsque pour rire quelqu'un de nos Français s'escrioit au dernier coup de marteau, C'est assez sonné! et que tout aussi tost elle se taisoit. Ils l'appellent le Capitaine du jour. Quand elle sonne, ils disent qu'elle parle, et demandent, lorsqu'ils nous viennent veoir, combien de fois le Capitaine a desia parlé. Ils nous interrogent de son manger. Ils demeurent les heures entières, et quelquesfois plusieurs, afin de la pouvoir ouyr parler...
>
> Tout cela sert pour gaigner leurs affections, et les rendre plus dociles, quand il est question des admirables et incompréhensibles mystères de nostre Foy. Car la croyence qu'ils ont de nostre esprit et de nostre capacité, fait que sans réplique ils croient ce qu'on leur annonce.

Servaient aux mêmes pieuses fins le moulin à moudre les grains de blé dont on fabriquait les hosties—"Il n'est personne qui n'aye voulu tourner le moulin"—, le "verre triangulaire" qui décomposait la lumière, la "pierre d'aymant" qui attire le fer, "une petite phiole dans laquelle une pulce paroist comme un hanneton", la "lunette à onze facettes qui leur représente autant de fois un mesme objet." "Pour ce qui est de l'horloge, il y aurait mille choses à dire..."

La première maison comprenant une chapelle, que les missionnaires firent construire à la mode du pays par leurs néophytes, était hybride, en écorce d'orme; c'était un simple compromis de la première heure imposé par des circonstances impérieuses. Pour mieux apporter aux hommes des bois les dons incontestables de la civilisation européenne — parmi ces apports on devait, hélas! compter l'eau-de-vie, les armes à feu, la petite vérole —, il fallait en retour accepter l'usage des ressources naturelles et des moyens primitifs qui, à défaut de mieux, subvenaient aux nécessités de l'existence. Jetés qu'ils étaient au cœur de la forêt, les missionnaires durent se soumettre chaque jour à une indigence forcée qui dépassait de loin les mortifications d'une vie monastique auxquelles ils s'étaient voués.

Couchés sur la dure, exposés à l'aquilon qui pénétrait en leur logis d'écorce, les yeux irrités par la fumée du foyer sans cheminée dont l'issue était une ouverture béante dans le toit, réduits à manger l'insipide sagamité — mélange sans sel, bouilli en chaudière ouverte, de blé d'Inde broyé, de viande séchée ou de poisson fumé —, le plus souvent entourés d'un monde

[1] Citation tirée de Francis Parkman, pour lui en donner crédit: *The Jesuits in North America*, pages 61-62. *The Jesuit Relations*, edited by Reuben Gold Thwaites, vol. 8, pages 111-112.

nu, grouillant, indiscret, voleur, rongé de vermine, puant, auquel s'ajoutaient les chiens affamés et fouilleurs, les Jésuites de la mission huronne se virent forcés de donner bien plus qu'ils ne recevaient. Leur vie d'apôtres en fut une de souffrances, de sacrifices, de déceptions et maintes fois de martyre; quatorze d'entre eux perdirent la vie sous le tomahawk ou au bûcher. Leur seule ambition était le Royaume des Cieux pour eux-mêmes et pour leurs néophytes. Ils la réalisèrent souvent au delà de leurs espérances.

Quelle pitié pour eux que la plupart des Hurons baptisés durent si tôt périr de la petite vérole introduite par les blancs qui les fauchait dru, ou de la main sans merci d'Iroquois qui brûlait leurs bourgades et massacrait grands et petits dans une hécatombe universelle[1]! L'écroulement de leur œuvre pie par delà les frontières de la civilisation a poussé Parkman, historien protestant des États-Unis, à écrire (Je traduis ce passage de l'anglais)[2]:

> Des quelques-uns des premiers missionnaires parmi les Hurons et les Iroquois qui survécurent, peu de choses nous est parvenu, hors un maigre compte rendu de leurs travaux d'évangélisation. Et en face de ce vide, on se demande en vain quel enthousiasme juvénile, quel espoir rompu ou quel rêve trompeur, avait au début dévié le cours de leur existence personnelle pour les jeter à corps perdu hors du pays le plus civilisé de l'Europe jusqu'aux confins du monde sauvage.

Parkman exprime ainsi le point de vue d'un homme du siècle; il n'a jamais éprouvé le souffle de prosélytisme chrétien, souffle ardent qui inspira la carrière des anciens Jésuites, en Amérique. Leurs guides et leurs modèles furent toujours saint Ignace de Loyola, leur fondateur, et saint François-Xavier, prototype du missionnaire en pays barbare.

A l'exemple préalable des Jésuites, le Séminaire de Québec, fondé par M^{gr} de Laval en 1665 pour les besoins d'un clergé séculier, s'était aussi un moment intéressé à l'éducation des petits sauvages. Des douze premiers séminaristes inscrits, six étaient hurons. Les Ursulines avaient, dès 1639 — deux ans seulement après les débuts des Jésuites dans un domaine contigu — fondé leur séminaire des jeunes sauvagesses, séminaire qu'elles maintinrent pendant environ soixante-quinze ans. Mais l'éducation entre quatre murs des sauvages et des sauvagesses n'aboutissait à rien de définitif. Il fallut à regret y renoncer et laisser la jeunesse d'Amérique retourner à ses bois.

---

[1] Le naufrage et l'incendie s'ajoutèrent parfois aux afflictions des Jésuites en pays neuf. Le Père Paul le Jeune écrivait à cet effet (*The Jesuit Relations*, 1640, pages 64-66): "On arresteroit plus tost un torrent que le cours d'une affliction . . . Après ces pertes [par le naufrage], le feu se mit à nostre maison de Kebec, qu'il a réduite en poudre, et la Chapelle de Monsieur le Gouverneur, et l'Église publique: tout a ésté consommé... en moins de deux ou trois heures on ne vit de tous ces bastimens et de la plupart de tous nos meubles, qu'un peu de cendres . . . Nous faisons venir de France tout ce qui nous est nécessaire pour subsister en ce nouveau monde . . . La residence des trois Rivières . . . , la maison de N.D. des Anges et la propre maison de Kebec, tout c'est consommé dans les flammes: le vent assez violent, le seicheresse extreme, les bois onctueux de sapin, dont ces édifices estoient construicts allumèrent un feu si prompt et si violent, qu'on ne pût quasi rien sauver; toute la vaiselle et les cloches et calices fondirent . . . Ces habits vrayement Royaux que sa Majesté avoit envoié à nos Sauvages, desquels ils se servirent aux actions publiques, pour vaincre la libéralité d'un si grand Roy, furent abysmés dans ce naufrage de feu, qui nous reduisit à l'hospital . . . Voilà une perte dont nous [nous] ressentirons long-temps."

[2] *Loc. cit.*, pages 370-371.

Après cette renonciation forcée, les éducateurs orientèrent autrement leurs bouillantes énergies. La population blanche entre-temps s'étant fort accrue, c'est vers la jeune génération française de la Nouvelle-France que l'enseignement se tourna. Les Ursulines pratiquaient, tout en les propageant chez les élèves, les arts domestiques et les beaux-arts, en vue d'en tirer des revenus nécessaires à leur subsistance. Le Séminaire de Québec entraînait, à l'école des Arts et Métiers au Cap-Tourmente, ses jeunes ecclésiastiques et ses apprentis, qui devaient tous mettre l'épaule à la roue, dans une période laborieuse. Le Séminaire des Jésuites fournissait à la jeunesse la formation classique et théologique; il se dédoubla bientôt en la succursale de Montréal.

Tout en persévérant dans l'œuvre primordiale des missions, la Société de Jésus s'appliqua dorénavant aux tâches sédentaires et quotidiennes de ses établissements de base, au cœur même du pays. L'acquisition de ses biens meubles et de son trésor — car ce fut un vrai trésor — nous révèle dans le détail de son catalogue cumulatif durant cent vingt-cinq ans, l'étendue de sa fine culture, de ses goûts raffinés et du progrès de son adaptation au nouveau monde, où s'épanchaient leurs incessantes et précieuses énergies.

NOTRE-DAME DE RECOUVRANCE

Un premier exemple d'assimilation active au milieu canadien est fourni par une statue sculptée à l'antique, la Vierge et l'Enfant, jolie pièce en bois dur, dorée et carnée, de deux pieds de hauteur, importée de France, et tout d'abord sans nom particulier.

Sitôt après que la colonie naissante de Québec, capturée par les frères Kirke pour la couronne anglaise, redevint la Nouvelle-France, il fallut commémorer cet heureux retour par un symbole durable. On donna à la statue de la Vierge protectrice, pour reconnaître un nouveau bienfait, le nom de Notre-Dame de Recouvrance. C'était le premier pas sur une pente douce, celui de l'assimilation d'une chose ancienne à un milieu nouveau. Pour marquer un événement sur le sol laurentien, on venait de donner à la Madone un nom qu'elle ne possédait pas ailleurs. Un premier pas en entraîne un autre. Une Madone française, devenue sans plus tarder canadienne, jouit aussitôt d'une telle vogue parmi les colons qu'elle ne suffit plus à toutes les demandes, à toutes les exigences, qui se décentralisaient. Hors Québec ou Sillery, on voulait posséder Notre-Dame de Recouvrance. En vain la prêtait-on à droite, à gauche, ou la montrait-on glorieusement en procession. Pour plus d'accommodement on dut produire sur place des répliques. On en conserve aujourd'hui, ici et là, au moins cinq, toutes dans le même goût[1]. Cette Madone porte l'Enfant divin sur son bras gauche; l'Enfant tient dans sa main ou en son giron le globe terrestre d'ordinaire surmonté d'une croix. Un sceptre à la main droite de la Vierge symbolise des attributs surnaturels.

[1] C.f. "Notre-Dame de Recouvrance", par Marius Barbeau, *Les Archives de Folklore*, Éditions Fides, 1946. Publication de l'Université Laval. Pages 9-13. Illustré.

La dévotion patriotique suscitée par Notre-Dame de Recouvrance fut telle, aux premiers jours, qu'on est surpris de constater sa disparition vers 1675. Les inventaires de Notre-Dame de Québec cessent de la mentionner. Fut-elle expédiée en pays barbare pour y opérer un nouveau miracle — celui de la conversion des Iroquois ? On ne retrouve plus aujourd'hui de Madone de ce type en bois dur qui ait deux pieds de hauteur. Les autres, sculptées par la suite, à Québec, le plus souvent de mémoire ou à main levée, ne sont jamais identiques, comme c'était alors coutume de ne jamais copier. Dans l'une d'elles, l'Enfant est assis sur le bras droit de sa Mère, au lieu de l'être sur le bras gauche accoutumé. Les unes sont de seize ou de vingt pouces; il y en a même de beaucoup plus grandes. Le Catalogue raisonné, qui fait suite ici, ne décrit que celles des anciens Jésuites.

L'Hôtel-Dieu de Québec, à en croire certains interprètes, possède actuellement l'authentique Notre-Dame de Recouvrance. Mais c'est là une pieuse illusion. Celle-ci n'a ni deux pieds de hauteur, et n'est pas de bois dur comme la première; et puis on y reconnaît la touche d'un artisan de Québec, qui en a sculpté quelques autres dans le même goût.

De là il appert qu'une œuvre d'art pie, venue de France, peut se perdre dans la forêt avide et ne laisser après elle que des répliques purement canadiennes, sujettes à l'ambiance et aux changements.

Un deuxième exemple d'assimilation ("acculturation", suivant le terme consacré en anglais, aux États-Unis) est celui de Notre-Dame de Foy.

LA VIERGE NOIRE

En 1669, le Père de Véroncourt, Jésuite, envoya de Belgique au Père Chaumonot une toute petite Vierge de bois de chêne noirci.

> On commence aussitôt, rapporte le Père Chaumonot[1], à y avoir de la dévotion, laquelle s'augmenta extrêmement par les miracles que la Sainte Vierge a bien voulu y opérer [à Notre-Dame de Foy]; je n'en marquerai ici que deux...

Le propre de cette statuette, tirée "du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinan [en Belgique], et sculptée fidèlement à son image"— elle était de huit pouces de hauteur, est qu'elle opérait des miracles et qu'elle était noire; on la désignait aussi du nom de Vierge noire[2].

En son honneur, on donna, en 1669, le nom de Sainte-Foy à la paroisse alors nouvelle des Hurons, sur les hauteurs en arrière de Québec. Et sa réputation s'ébruita si loin qu'on dut en faire parvenir une autre réplique à l'église d'Agnié, chez les Iroquois.

Ces statues, tout comme celle de Notre-Dame de Recouvrance, étaient vouées à disparaître. Certes on perdit tôt la trace de celle d'Agnié, et l'abbé Lionel Lindsay, qui n'avait pas découvert l'autre, posait la question sans pouvoir y répondre: "Qu'est devenue l'antique statue, objet de la

[1] *Autobiographie du Père Chaumonot*, par le R. P. F. Martin. Pages 175 et suivantes.

[2] *Nos Vierges noires, leurs origines*, par E. Saillens. Les Éditions universelles, Paris. 274 pages. Ill.

dévotion des néophytes et des colons français?" C'est peut-être celle qu'on a retrouvée dernièrement à la Jeune-Lorette.

La nuance sombre de cette statuette semble, toutefois, avoir un peu embarrassé le Père Bouvart, Jésuite contemporain du Père Chaumonot; c'est du moins ce que laisse entendre sa remarque au sujet d'une autre Vierge noire — celle de Notre-Dame de Lorette[1]:

> Il faut seulement remarquer ici que la Notre-Dame qui est la vraie Lorette [en Italie], étant noire, soit à cause de la fumée des lampes qui y brûlent, soit autrement, nous avons fait peindre en carnation l'image de notre Lorette, de crainte que, si nous exposions à la vénération de nos sauvages une image toute noire, nous leur fissions reprendre la coutume, que nous leur avons fait quitter, de se noircir et de se barbouiller le visage.

Le passage de Belgique au Canada avait donc pour valide raison fait perdre à une Vierge étrangère son teint noir; et le trop grand éloignement du sanctuaire belge peut être la cause de la disparition de Notre-Dame de Foy en pays sauvage.

La réplique transformée de l'antique Notre-Dame de Foy, issue, en 1715, des mains du curé Le Prévost, ancien sculpteur de l'école des Arts et Métiers du Cap-Tourmente, mesure trois pieds de hauteur au lieu de huit pouces. Peinte, dorée et carnée, elle n'a plus rien de son teint noir; au lieu d'être nu-pieds, elle est chaussée comme elle doit l'être dans les neiges du Canada. Il y a loin de la miraculeuse statue de Dinan à celle, toute rajeunie, blanche et souriante, qu'on doit au ciseau d'un curé canadien.

NOTRE-DAME DE LORETTE

Au début chacun y mettait du sien, surtout en zèle et en piété. Le Père Bouvart ne voulait certes pas nuire à la Vierge noire; mais il n'écrivait pas moins: "Sans donc abandonner le soin de Notre-Dame de Foy..., nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus belle"[2], pour y faire valoir Notre-Dame de Lorette, une dévotion fraîchement introduite au pays par les Pères Chaumonot et Poncet, Jésuites français qui avaient séjourné en Italie.

La dévotion préférée de ces deux religieux — Parkman qualifie Chaumonot de superstitieux[3]— était Notre-Dame de Lorette, car, en pèlerinage à la Lorette d'Italie, ils avaient vénéré "la précieuse Madone qui vient de la sainte maison de Nazareth", et ils avaient vu la "santa casa" portée par les anges en prière.

Le Père Chaumonot, en 1674, seulement cinq ans après l'avènement de la Vierge noire, installa Notre-Dame de Lorette au nouveau village des

---

[1] Abbé Lindsay, *Notre-Dame de Lorette*, page 149.

[2] *L'Abeille*, 12e Année, page 80.

[3] *Loc. cit.*, page 370: "The fanatical Chaumonot, whose character savoured of his peasant birth . . . Miracles and mysteries were his daily food."

Hurons (alors appelé Nouvelle-Lorette; aujourd'hui Ancienne-Lorette) "avec de grandes démonstrations de piété et de joie". Le raconte l'abbé Lindsay:

> On avait préparé dans le bois... un oratoire, à la façon d'un autel provisoire, décoré avec profusion, sur lequel on plaça la susdite Vierge... Portée en procession, la Vierge fit le tour de la grande place, afin qu'elle prît possession de toutes les cabanes devant lesquelles elle passait avant d'entrer dans sa propre demeure.

Voilà comment la Vierge de Nazareth, dont la "santa casa" avait été transportée par les anges à Lorette en Italie, venait de passer au nouveau monde, grâce au zèle des Pères Poncet et Chaumonot. Mais en traversant d'Europe en Amérique, elle perdit, comme nous l'avons vu, son teint olive pour devenir blanche comme la neige. Plus que la Vierge noire de Belgique elle prit racine chez les Hurons et même chez les Ursulines de Québec — fidèles alliées des Jésuites.

Trois Notre-Dame de Lorette existent encore au Canada, assez différentes l'une de l'autre (voir le "Catalogue raisonné"). La plus ancienne, de la main des Ursulines et conservée à leur monastère, possède sept robes brodées de diverses couleurs, qu'on change suivant les circonstances. Une autre, maintenant à l'Ancienne-Lorette, est beaucoup plus grande et ne possède qu'une seule robe brodée; elle est de bois mou, contrairement aux statues d'Europe, sculptées dans le bois dur. Comme la première, elle semble venir de la main des Ursulines, qui, vers la fin du XVII[e] siècle, étaient les meilleurs statuaires au pays. Et d'autres différences d'ensemble et de détails se manifestent dans cette dernière venue, qu'on a ornée d'un cœur de métal, d'une couronne enjolivée de pierreries, de lettres entrecroisées en monogramme, et de broderies dans le goût de Québec, style 1700 à 1730.

Le Canada, en prenant fermement possession de Notre-Dame de Lorette, l'avait transformée à sa manière, pour la mieux vénérer. Sa "santa casa" ou sainte maison, telle qu'on la voit au mur de l'église des Hurons à Lorette, est loin d'être une réplique exacte de celle d'Italie. Le toit plat de Palestine est remplacé par un toit en arête terminé par une cheminée de pierre, à la manière des maisons du Canada. La Vierge authentique ne se reconnaîtrait guère dans cette demeure construite, vers 1736, par un des frères Le Vasseur de Québec ou par un de ses contemporains.

Plus encore, on est dernièrement tombé dans une flagrante erreur quant à son identité. Ses plus zélés interprètes l'ont confondue avec la *Virgo fidelis* ou Notre-Dame au Rosier, qui est d'un tout autre type. Pour protester miraculeusement de cette erreur, la statue de *Virgo fidelis*, d'après la légende, s'est refusée à demeurer parmi les Hurons, et elle est revenue, la nuit après son déménagement forcé, reprendre sa place accoutumée dans sa niche à l'Ancienne-Lorette.

PAREMENTS D'AUTEL, À LA JEUNE-LORETTE

Nulle part constate-t-on mieux la transition subtile mais marquée qui s'opérait dans les arts religieux, vers la fin du XVII^{e} siècle, sous l'œil averti des anciens Jésuites, qu'à la chapelle même de Lorette près Québec. Non seulement les Madones prenaient-elles une tournure particulière, en s'éloignant de leurs modèles européens, mais les ornements d'église aussi revêtaient de nouvelles formes et un style jusque-là inédit.

Du vieux *parement brodé de Marie et de Jésus*, sorti de la main des premières Ursulines de Québec vers 1670, M. Allan Wace, spécialiste du Musée Victoria and Albert, de Londres, a dernièrement écrit au Professeur Ramsay Traquair, de l'Université McGill[1]:

> Le dessin et le style de ces ouvrages [deux parements brodés de Lorette, le premier, de 1669 ou environ, le deuxième, de 1736] me font les attribuer à la deuxième partie du 17^{e} siècle. Mais l'apparition de la laine mêlée à un fond de perles y est exceptionnel: il était d'usage, dans la broderie pour le culte, en France et en Italie, de se servir de soie. La présence même de la laine et de perles pour recouvrir le fond nous fait présumer que ce travail a pu être exécuté au Canada. Après m'être renseigné sur les perles en verroterie de ce genre, je conclus que des matières premières comme celles-là ont dû être envoyées au 17^{e} siècle, de Nevers, en France, ou de Venise, au Canada, pour y servir aux travaux à l'aiguille...

Et le professeur Traquair de déduire avec raison:

> On a souvent répété que ces œuvres, aussi bien que les vieux ornements de la Jeune-Lorette, furent faites et présentées à la mission des Hurons par M^{me} de Maintenon et par les dames de la Cour de France. On a même prétendu que l'image de Notre-Seigneur au médaillon est celle du Dauphin.
>
> Mais on ne trouve nulle part de preuve à l'appui de ces hypothèses. Il n'est guère plausible que M^{me} de Maintenon ait acheté de pauvres substituts — de la laine et des rassades — au lieu de la soie, pour faire broder de tels ornements. Eût-elle songé à montrer sa générosité, qu'elle aurait sans doute fourni les broderies de soie coutumières. A moins de preuve du contraire, on doit donc conclure qu'une broderie de laine et de perles comme celle-ci n'avait alors cours qu'au Canada: elle ne pouvait sortir des mains d'aucune autre ouvrière que de celles du nouveau monde.

C'est ainsi que la pauvreté et l'ingénuité mêmes des artisanes de Québec les induisaient, à un tournant précoce des annales canadiennes, à se servir des matières premières à leur disposition et à en tirer le meilleur parti possible. Dans le cas présent, elles avaient produit des œuvres d'une grande beauté. Peu importe si la laine des moutons de Québec servait aussi aux tricots domestiques et si la rassade commençait déjà à orner les mitasses des sauvages!

---

[1] Traduit de l'anglais. Voir *Saintes Artisanes, I, Les Brodeuses:* Éditions Fides, page 65.

Le *Parement sculpté de Notre-Dame de la Jeune-Lorette* marque une étape encore plus décisive dans l'adaptation de l'art européen aux pratiques d'une saine autonomie, au sein même de la Nouvelle-France.

Ce parement admirable, de 33 pouces sur 65, servait à orner, certains jours fériés, le devant de l'autel des Hurons; il contient en son médaillon la Vierge et l'Enfant sur le modèle de Notre-Dame de Lorette. Cette Vierge gracieuse est ici entourée de roses fleuries ou en boutons, de grappes de raisins murs, de soleils épanouis, thèmes familiers dans la broderie des Ursulines. Les chérubins aux ailes déployées, aux quatre coins du parement, sont aussi exécutés d'après des modèles connus au monastère de ces saintes artisanes de Québec.

Jusque-là, rien ne dépasse, en originalité, la discrétion habituelle des monastères en matière de décoration religieuse. Pour la première fois peut-être sur ce continent encore sauvage, les artistes du ciseau et de la dorure, en frais d'exécuter une sculpture en haut et en bas-relief, s'aventurèrent dans un sentier nouveau. Elles introduisirent un paysage canadien.

Elles gravèrent sur le fond plat, au bas du parement (ici, je cite encore le Professeur Traquair):

> paysage de collines, d'arbres, de maisons, le tout émaillé de fleurs et d'oiseaux...Au-dessous se trouve une maison à pignon surmontée, au milieu, d'une cheminée. On voit, ici et là, des conifères; au centre, un beau lis, et à droite, ce qui est évidemment la représentation de la Lorette des Hurons.
>
> Tout d'abord on remarque l'église sur laquelle s'élève le clocher, que termine une croix; ensuite, le presbytère. Devant l'église, une femme huronne se tient debout, dans l'attitude de la prière.
>
> Plus loin, à droite, sont deux huttes en écorce d'orme aux toits arrondis, tel que les construisaient les Hurons et les Iroquois, tout différentes des maisons françaises...

Voilà donc la Vierge et l'Enfant définitivement situés, par la main hardie d'une ancienne artisane de Québec, au milieu des ouailles à peau cuivrée de Lorette. Dorénavant, la Madone occupera de plein droit le paysage laurentien et trônera avec le divin Enfant dans les maisons de pierre de la côte de Beaupré et dans la forêt semée de sombres conifères.

LA VIERGE DRUIDIQUE

Le parcours géographique qui marque l'histoire de la Vierge druidique est encore plus étonnant. Dans sa vaste trajectoire à travers le temps et l'espace, il relie l'Asie à l'Europe, puis l'Europe à l'Amérique.

A la cathédrale de Chartres se trouve la Vierge druidique, dans un refuge souterrain approprié, dont elle tire le nom qu'on lui donne quelquefois de Notre-Dame-de-Sous-Terre. Le Père Martin Bouvart, en sa qualité de Chartrain, arrivé au Canada en 1673, introduisit dans les missions du Canada la piété particulière à sa ville.

Son initiative ressemblait à celle du Père de Véroncourt qui avait envoyé la Vierge noire au Canada, et à celle du Père Chaumonot, qui s'était fait l'apôtre de Notre-Dame de Lorette. Comme eux, le Père Bouvart tenait à apporter avec lui une dévotion attachante qui lui rappelait son propre berceau. Sa protégée devint peut-être la plus notable de toutes les Madones récemment importées au Canada.

La Vierge de la grotte, burinée par le graveur chartrain Thomas Mahon sur une des faces du grand reliquaire d'argent appelé **La chemise de Nostre Dame de Chartres,** lui servit de point de départ dans son œuvre personnelle de propagande. De ce magnifique reliquaire, les *Relations des Jésuites* rapportent (vol. 61, 1677-1680, page 256) que:

> "...l'image de la Vierge qui tient son Fils telle qu'on la reçue des Druides" y figure.

Le père Martin, aux commentaires de l'autobiographie du Père Chaumonot, ajoute:

> [l'artiste Mahon] a su s'inspirer d'un symbolisme intelligent en plaçant l'image de la Vierge mystérieuse dans la grotte antique, ayant à la main le livre des traditions primitives, et à ses pieds, des eaux abondantes...Le divin Enfant [est] assis sur les genoux de sa mère...La Vierge port[e] une couronne ornée de fleurons...

Avant eux, le Père Bouvart avait noté, dans sa lettre de remerciements au chapitre de Chartres, qui en avait fait don à Lorette, en 1680:

> Il n'est pas jusqu'à la très belle gravure de la chemise d'argent, qui ne marque l'alliance que vous faites de Nostre Dame de Chartres avec Nostre Dame de Lorette en Canada, puisque représentant d'un côté l'ancienne et la miraculeuse image de la Vierge avec sa grotte faite par les Druides...

La légende de la Vierge druidique n'est le propre de la cathédrale de Chartres que sous sa forme locale. Elle découle d'un thème folklorique dont les sources et les ramifications embrassent une bonne partie de l'Europe et de l'Asie. Le Professeur Traquair le fait observer dans le paysage suivant (traduit de l'anglais, dans une lettre reçue de lui en août 1944):

> La croyance que la Nativité eut lieu dans une grotte est rapportée par Justin Martyr (Trypho). Elle se trouve aussi dans plusieurs Evangiles apocryphes (Jean; pseudo-Mathieu). Dans l'art du moyen âge on en trouve aussi des illustrations. A certains indices on présume que la croyance en cette grotte de la Nativité remonte au paganisme et se rattache au culte de Mithra, le Soleil, divinité des anciens Perses. Les Druides ne me paraissent pas avoir été [autrement] mêlés à cette croyance.

De cette spéculation le Père Bouvart n'était certes pas averti, pas plus que les chanoines chartrains de son temps. Ils cherchaient à propager par le monde la dévotion dont se glorifiait leur cathédrale, qui recouvrait,

dans ses voûtes, la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre. Aussi expédièrent-ils, en 1684, un deuxième reliquaire au Canada[1], cette fois à la mission des Abénakis. Et l'abbé Maurault, historiographe de cette mission, rapporte:

> On conservait alors, dans les trésors de la cathédrale de Chartres, un grand nombre de chemises d'or et d'argent, portant d'un côté l'image de la Sainte-Vierge et, de l'autre, un crucifix...On en envoyait en différents endroits aux serviteurs de Marie.

La chemise de Notre-Dame de Chartres est encore conservée au trésor de Lorette, ainsi que l'autre chemise d'argent de moindres dimensions. Mais celle des Abénakis fut détruite par les troupes anglaises de Rogers qui, en 1759, mirent le feu à l'église de Saint-François du Lac, et y massacrèrent plus de deux cents convertis.

La Vierge druidique de Québec est une adaptation de celle de Chartres. Elle est même sa glorification, au seuil du nouveau monde.

La popularité de la chemise de Notre-Dame de Chartres à Lorette incita les Jésuites à propager sa dévotion. Notre-Dame de Lorette couvrait déjà de sa protection les deux Lorettes de Cabir-Couba (rivière Saint-Charles). Pourquoi ne pas élargir la sphère de son rayonnement à toute leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, aux alentours de Québec, depuis Charlesbourg jusqu'à Sillery ?

Pour arriver à cette louable fin, on n'avait qu'à transformer un tant soit peu la Vierge-de-Sous-Terre en une Madone de la Grotte couronnée de fleurs par les anges, et qu'à pousser plus loin les bornes du paysage laurentien déjà esquissé sur le parement sculpté de Lorette. Les artisanes du monastère de Québec, particulièrement Mère Marie Le Maire des Anges, supérieure, était de taille à mener à bonne fin ce projet. Les Ursulines, à l'instar des Jésuites, avaient déjà adopté la Madone noire; Notre-Dame de Lorette semblablement. Elles se complaisaient à sculpter de jolis chérubins au vol, des Vierges couronnées de roses. Elles possèdent encore bon nombre d'esquisses et de statues de la main de leurs artisanes en cette période.

Elles entreprirent donc sans tarder, dans l'espace de cinq à huit ans après l'arrivée de la chemise de Notre-Dame de Chartres, l'œuvre de sculpture carnée et dorée, comportant un paysage de Québec et des environs, pour l'église même des Jésuites à Québec. C'est du moins là ma supposition, qui est appuyée sur plus de faits et d'indices que je ne le puis expliquer ici.

La Vierge druidique de Québec, issue de leurs mains, émerge radieuse de sa grotte aux noirs cristaux, pour être aussitôt couronnée par une nuée d'anges gracieux, au milieu de la vallée du Saint-Laurent, qui sert d'écrin. Si ce nouveau paysage à nos yeux ne manque pas d'importance, étant le deuxième jusque-là produit au pays, il se subordonne à la Madone qu'il est destiné à glorifier, à un tel point qu'on a négligé jusqu'ici de le considérer, de le reconnaître.

Le paysage de Québec, autour de la Vierge, est ici — comme en ses parallèles flamands et français — voué à un rôle purement secondaire;

[1] Lorette en possède un autre, aussi ancien mais plus petit que le premier.

il se trouve acculé à l'arrière-plan, dans les espaces marginaux. Donc, il est entassé, retréci, assez déformé dans son ensemble, mais bien précis dans les détails. L'artisane cloîtrée qui l'exécutait ne pouvait pas aller en plein champ planter son chevalet devant son objectif; d'autant plus que, à cette époque, la perspective en dessin n'existait guère, surtout chez les brodeuses et les graveuses de Québec dont la tradition se bornait à la tapisserie, à la broderie et aux ramifications de ces arts moyenâgeux.

Cette pieuse audace des Ursulines, avec l'encouragement de leurs patrons en la Société de Jésus, fut inspirée et doublement fructueuse. Nous lui devons aujourd'hui les deux plus anciens croquis de Québec et de ses environs.

Dans la gravure du parement de Lorette, des maisons huronnes en écorce d'orme sont placées à l'écart; une Huronne, devant la chapelle surmontée d'un clocheton, porte châle, jupe et mitasses; des conifères laurentiens se dressent sur toute l'étendue du paysage, et des arbres arrondis ici et là figurent probablement des érables. Mais une brodeuse ou une graveuse est habituée à enjoliver les surfaces planes de couronnes de fleurs, de roses épanouies, de tulipes aux lèvres dilatées, de palmes et de palmettes orientales, d'oiseaux y compris le phénix et la colombe de Noé tenant feuille et fruit à son bec, de soleils aux rayons fulgurants. Aussi l'artiste à l'œuvre dans ce parement mêle avec une aimable désinvolture les conifères aux palmes, les huttes sauvages aux maisons des blancs, les choses de la terre aux gloires du ciel.

Enhardis du succès d'un premier essai, Ursulines et Jésuites jugèrent presque aussitôt opportun d'empiéter davantage sur la nouveauté; ils voulurent adapter la Vierge druidique du reliquaire chartrain à l'entourage où la propagande du Père Bouvart venait de la transplanter. Le résultat de leur ingénuité, qui nous est heureusement parvenu, comprend non seulement une des plus belles statues qui soient sorties des ateliers de nos statuaires, mais aussi des profils fouillés des premières bâtisses sur la falaise de Québec, du promontoire lui-même, des vieilles maisons de pierre à haut toit en arête avec massive cheminée de comble, d'un moulin à grande roue motrice, de la chapelle des Hurons et de quelques clochers de chapelles.

Dans le même esprit généreux que dans le parement de Lorette, les réalités géographiques se mêlent aux symboles religieux et aux stylisations ornementales. Ici se glissent deux palmiers, là une Jérusalem compacte réduite à quelques pouces. La grotte de la Vierge n'est ici en somme qu'une châsse de circonstances, pour la mettre mieux en relief, sous la couronne triomphale que lui ménage une volée de chérubins dans un nimbe fulgurant.

Cette superbe image sculptée dut longtemps former partie du retable des Jésuites à leur grande église de Québec, qui contenait les plus riches œuvres d'art au pays. Mais l'abolition de leur ordre et la dispersion de leurs biens, après la conquête, causa bien des pertes; chacun reçut des dons, et ce qui restait, à la mort du Père Casot en 1800, passa aux mains des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, de l'archevêque de Québec, ou de qui aimait à se servir — comme il est vrai des manuscrits et des papiers qui comprenaient le *Journal*, des grammaires...

La Vierge druidique de Québec, si je ne me trompe, se détacha facilement de sa niche ou de son retable; un simple crochet de fer la retenait au mur.

Qui voulut bien l'acheter ou s'en emparer le fit tout simplement, sans battre tambour. Cela dut se produire entre 1760 et 1800, plutôt vers 1785. La chaire, les tabernacles, les retables, les balustrades, les ornements brodés, tout se dispersa à droite, à gauche. C'est grâce à des recherches que, à cette heure tardive, j'ai retrouvé beaucoup de ces objets un peu partout, pour les énumérer ici au "Catalogue raisonné", ou à l'esprit conservateur des religieuses que certaines listes de dons reçus des derniers Jésuites sont encore conservées dans des archives.

Bien tard entre en scène l'abbé Louis-Joseph Desjardins, prêtre exilé lors de la Révolution française, amateur de tableaux rempli de prétention, brocanteur émérite, et "protecteur des arts". Sitôt qu'il aperçut la Madone couronnée, il en fut enchanté. Sans se donner beaucoup de peine, il trouva dans ses propres souvenirs, et dans sa fertile imagination, une explication de ses origines. Et à la face de l'humble clergé québécois — la plupart de ses membres n'ayant jamais connu que leur coin de pays —, il proclama son *Anno domini MCCLIX...(Ce tableau fut apporté de Terre Sainte en 1259 par saint Louis, roi de France.)*

Cette présomption fantastique dépouillait d'un seul coup nos artisans de Québec du mérite de leur œuvre inappréciée et oubliée. Elle reposait uniquement sur le prestige étranger de l'abbé Desjardins, dont l'opinion en art faisait loi. Le marchand doreur et graveur Clouet, de Québec, dut être un simple agent dans le troc de la Madone soi-disant des Croisades, qui passa aux mains du curé Villade, de Sainte-Marie de la Beauce. Ce curé ne leur était d'ailleurs pas inconnu; comme l'abbé Desjardins, la Révolution française l'avait évincé de son pays. Et Clouet se mêlait d'autant plus volontiers à l'affaire qu'il avait épousé la fille de la "mégère" Marie-Josephte Lépine, au service du curé Villade.

L'œuvre de dépréciation poursuivie par l'abbé Desjardins fit de fâcheux progrès dans tout son entourage, à Québec. Des aventuriers en art comme Bowman, Colborne, Ernette[1] commencèrent à enseigner la perspective, le paysagisme moderne, la peinture sur velours, l'usage du "théréum", aux religieuses enseignantes, et ces institutrices transmirent à leurs élèves l'enseignement nouveau, révolutionnaire. Les arts traditionnels jusque-là en faveur perdirent leur ancienne emprise sur le public; ils furent le plus souvent mis de côté. Les vieux ornements d'église, sitôt qu'ils étaient assez riches pour être remarqués, s'affublèrent de nouvelles étiquettes. Tel parement d'autel, tel ornement brodé, telle statue, se réclamèrent d'une origine transatlantique noble, sinon royale. La "Madone des Croisades" entre dans cette enfilade, qui ne peut plus longtemps afficher ses fausses étiquettes à nos yeux.

La Vierge druidique de Québec est l'œuvre d'exécution laurentienne la plus ambitieuse que les artisans de nos annales aient à leur crédit jusqu'à

[1] Voir *Saintes Artisanes, I, Les Brodeuses*, pages 97, 98.

l'avant-dernière décade du XVII^e siècle. Mais elle n'est pas la seule, ni la dernière apparition dans une voie si propice aux nouveautés.

ARGENTERIE DU CULTE

Les plus beaux dons que les bienfaiteurs français des missions d'Amérique firent, dès les débuts, aux Jésuites de Québec étaient des reliquaires, des ostensoirs et des vases sacrés d'argent, des ornements d'église et quelques statues de bois sculpté. Rien n'était mieux prisé ni plus durable que l'argenterie du culte.

De toutes les listes d'objets au "Catalogue raisonné", la seule où prédominent les envois de France est précisément celle de l'argenterie. Alors qu'en France l'orfèvrerie atteignait à son apogée, au Canada, cet art n'en était qu'à ses débuts et il mit plus de temps que la broderie et la sculpture à s'implanter au nouveau monde.

Dès la fin du XVII^e siècle, il y avait, à Québec et à Montréal des serruriers, des armuriers et quelques orfèvres, mais on ne leur confiait guère que de menues besognes: des réparations et de l'écurage d'argenterie. Michel Le Vasseur, il est vrai, engageait deux apprentis, dès la première décade du siècle suivant. Plusieurs orfèvres, quelques-uns doués de talent — comme Paul Lambert dit sieur Saint-Paul —, façonnaient des calices, des ciboires et des encensoirs fort jolis. Mais ils se butaient à de grandes difficultés. Leur outillage pouvait faire défaut, mais c'est surtout le manque de métal qui les rebutait. M. de Bougainville indique bien leur embarras dans son *Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France* (1757):

> On tire aussi [de France] les ouvrages d'orfèvrerie et de bijouterie, n'ayant point de matière et d'argent dans le pays; il s'y trouve cependant trois ou quatre orfèvres qui ont de la peine à vivre [la plupart, sauf le sieur Saint-Paul, étaient aussi marchands]; ils travaillent les parfilures et quelques piastres que le commerce illicite avec les Anglais introduit.
>
> Depuis l'arrivée des troupes de France, comme elles sont payées en espèces, cela en a introduit dans la colonie, où il n'y en avait presque point auparavant. Les habitants se sont munis en couverts, écuelles et gobelets d'argent en faisant fondre des écus...

Les Jésuites possédaient certes le plus riche assortiment d'argenterie du culte au pays, soit qu'ils l'aient reçu en don, soit qu'ils l'aient acheté de leurs propres deniers. Et, toujours prompts à saisir de leur pays d'adoption tout ce qu'ils pouvaient en tirer, ils s'empressèrent d'encourager les orfèvres de leur entourage, aussitôt que ceux-ci purent répondre à leurs besoins. La liste de leurs pièces encore conservées en fait foi. Après les noms des grands orfèvres de Paris et de provinces viennent ceux de Québec: de Chartres, Thomas Mahon; de Paris, Claude Ballin, Guillaume Loir, Louis Loir, Eloi Guérin; de Québec, Jacques Pagé dit Carcy, Paul Lambert, Joseph Mailloux, Ignace-François Delezenne; ces derniers, de la période coloniale française.

Les Jésuites cessèrent d'acquérir des biens meubles après la conquête; on ne peut donc s'attendre à trouver, dans le catalogue de leurs meubles, les noms de nos meilleurs orfèvres de la période britannique; celui de François Ranvoyzé s'y est toutefois glissé, dans certains morceaux d'importance secondaire, à la Jeune-Lorette, et dans l'ostensoir d'Odanak.

Les pièces d'orfèvrerie les plus remarquables, parmi les biens des Jésuites en Amérique, sont de tout premier ordre. Elles viennent de la main d'orfèvres français réputés de l'ancien régime. Tel la chemise de Notre-Dame de Chartres, les ostensoirs de la Jeune-Lorette, de Caughnawaga, de la Baye des Puants et de l'église de Québec (ce dernier est maintenant à l'Hôtel-Dieu), les statues en argent de la Vierge et l'Enfant et de saint Joseph, le buste du Père de Brébeuf, les grands chandeliers et les crucifix, les lampes de sanctuaire, les calices soi-disant "Louis XIV" et les ciboires... Cette collection, réunie en une exposition rétrospective, disons, au Louvre de Paris, de loin dépasserait en abondance et en richesse ce que j'y ai moi-même trouvé en 1931 pour fins de comparaison. L'ancienne orfèvrerie française est, aujourd'hui plus que jamais, fort prisée par le monde, non seulement pour son excellence, mais parce que les gouvernements, pour solder les frais de la guerre, ont souvent fait fondre tout le métal ouvré sur lequel ils pouvaient mettre la main sous le coup de la loi.

A côté de cette glorieuse collection, éparse il est vrai, de l'orfèvrerie française sous l'égide des anciens Jésuites, on découvre avec plaisir les morceaux de moindre importance des vieux orfèvres de Québec. Ils sont délicats et exquis. Pour s'en convaincre on n'a qu'à confronter, au trésor de la Jeune-Lorette et de Sainte-Foy, les burettes, les plateaux à burettes, les pots à fleurs, l'encensoir et la piscine, marqués PL, Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, pour mieux admirer la virtuosité des grands maîtres de France, d'une part, et, de l'autre, le charme prenant de l'artisan de Québec, qui ne manquait certes pas de sensibilité ni d'inspiration.

ORNEMENTS BRODÉS

Le tableau change sitôt que l'on passe de l'orfèvrerie à la broderie. Cela pour deux raisons. L'une est que si, dès la première heure, on importa tout faits les ornements du culte nécessaires au culte romain, on ne pouvait empêcher la détérioration par l'usage de ces riches brocarts et de ces fines broderies de Paris. Parmi ces importations, on compte l'ornement Louis XIV, à la Basilique de Québec. Après cent ans et plus de service, ces objets, usés, devaient être remontés sur de nouveaux tissus; et dans les inventaires on les disait "bien fatigués". L'autre raison est que les Jésuites devaient eux-mêmes, à leurs frais — hors quelques rares dons —, commander et payer les ornements et les vêtements sacerdotaux aux artisanes le plus à leur portée et les mieux douées pour ces ouvrages à la fois utiles et de luxe.

Dès la première décade de leur arrivée à Québec, les Ursulines de Québec étaient prêtes à se mettre à l'œuvre. Marie de l'Incarnation elle-même était brodeuse et tapissière émérite. Sa famille, en particulier les Babou de la Bourdaisière, à Tours, comptait en France parmi les chefs

de file en tapisserie; François 1er les appela à son service, pour la fondation de son atelier de Fontainebleau, plus tard rattaché aux Gobelins[1]. Et après elle se maintint tout une superbe lignée de brodeuses, dont la spécialité était l'ornement d'église.

Les Jésuites, dont la tendance était de s'enraciner promptement dans leur milieu et de profiter de ses ressources, saisirent toutes les occasions de confier aux Ursulines, leurs protégées toujours nécessiteuses, l'avantage de leurs commandes, soit pour les ornements de leurs missions, soit pour l'embellissement de leur grande église de Québec.

Tout périssables qu'étaient leurs œuvres à l'aiguille, nous ne retrouvons pas moins, de nos jours, un bon nombre de leurs travaux qui, tous, justifient notre admiration. Des observateurs insuffisamment avertis ont trouvé ces ornements si beaux et si somptueux qu'ils en ont attribué le mérite à Madame de Maintenon ou à des artisanes au service du roi de France ou de la duchesse d'Aiguillon. Souvent j'ai pu réfuter cette erreur. Les Ursulines elles-mêmes possèdent encore un bon nombre des ouvrages de leurs anciennes Mères, et elles sont loin d'avoir oublié lesquelles d'entre elles étaient leurs meilleures artisanes.

Nous reconnaissons avec joie la main, la manière de composer le dessin et les patrons, et les fleurs coloriées, de la première période des Ursulines, celle de Marie de l'Incarnation, de 1639 à 1671, dans le parement d'autel brodé de Marie et de Jésus, à la Jeune-Lorette. Nous constatons les différences notables de style que présente la deuxième période, celle de Mère Marie Le Maire des Anges et de ses brillantes élèves, dans le deuxième parement brodé aussi de la Jeune-Lorette, celui de l'Enfant Jésus, et dans la chasuble brodée et des accessoires, à la même mission.

La liste au "Catalogue raisonné" démontre que les Jésuites ne se servaient guère que du talent et de la bonne volonté de leurs alliées de l'ordre de Sainte-Ursule à Québec. La plus riche de toutes ces parures est sans contredit l'ornement brodé des Jésuites, que l'Hôtel-Dieu de Québec reçut en don, à la mort du Père Casot. Cet ornement fut terminé par les Ursulines, en 1724, et payé 1,200 livres — les matières premières ayant sans doute été fournies par les clients. A cette date, les meilleures artisanes de la communauté, à qui revient le mérite de cette œuvre de choix, étaient Mère Marguerite Gauthier de Varennes de la Présentation (1684-1726) et Mère Renée Dumesnil de Sainte-Gertrude (1699-1751). Avec ces artisanes, l'art de l'aiguille et des fils d'or, d'argent et de soie coloriée, avait atteint le sommet de son évolution canadienne; et les Jésuites à l'autel, dans les grands jours de fêtes, glorifiaient le Seigneur en déployant à la lumière de leur temple les plus beaux ornements du monde.

TABERNACLES ET AUTELS

Le premier tabernacle à l'usage de la plus ancienne mission au pays, celle de Saint-Joseph à Sillery, vers 1650, avait été importé de France, en même temps que les vases sacrés et les vêtements indispensables au temple.

[1] *Québec où survit l'Ancienne France*, par M. B. (Éditions Garneau); voir le chapitre "Fils d'or et d'argent", pages 39-60; aussi *Saintes Artisanes, I, Les Brodeuses* (Éditions Fides).

Mais cette chapelle, ainsi que la résidence, fut de bonne heure incendiée, et le Père le Jeune note avec regret la disparition de l'autel[1]:

> Son Maistre Autel enrichi d'or, et de ce beau rouge corail qui frappait doucement les yeux des bons Néophytes...

C'est peut-être là le seul autel que les Jésuites aient importé de France, et il devait être tout petit; car de tels meubles auraient été encombrants sur des voiliers comblés de marchandises, de provisions et de colons. Dès les débuts, c'était l'usage de fabriquer sur place les meubles et la décoration des chapelles et des églises.

En 1658, la Confrérie de Sainte-Anne existait déjà à Québec; et son "doyen", Jean Le Vasseur, maître menuisier-sculpteur de Paris, n'était pas le seul de son métier, puisque sa corporation était déjà en état de signer des contrats avec la paroisse de Notre-Dame, et de requérir pour elle-même une petite chapelle de transept, sous le vocable de Sainte-Anne, sa patronne accoutumée[2].

On a toujours, depuis ce temps (sauf quelques rares exceptions dues à de l'absurdité), fabriqué au pays autels, tabernacles, retables, voûtes, balustrades, chaires à prêcher, ainsi que les meubles requis par les églises, les monastères, et les demeures des gouvernants, du clergé et de la petite bourgeoisie.

Le "Catalogue raisonné" en fournit ici maintes fois la preuve. Les grands retables de l'église des Jésuites, à Québec, furent construits et décorés, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, par des confrères de Sainte-Anne ou de la corporation des maçons, des couvreurs, des armuriers et des serruriers de Québec. La dimension même de ces entreprises et le coût prohibitif auraient rendu impossible le transport de telles pièces sur l'océan. Il fallait impérieusement se suffire à soi-même; et l'artisanat, qui alors battait royalement son plein, se prodiguait volontiers partout où l'on faisait appel à ses moyens.

Un exemple entre cent:

> La mission des Jésuites à l'Immaculée-Conception des Cascakias, au Missouri, avait besoin, comme tous les autres avant-postes de la foi, d'un tabernacle pour garder le saint sacrement, mais il lui fallut longtemps se contenter d'expédients. On ne pouvait transporter un autel en canot d'écorce ou à dos d'homme, sur un parcours immense de rivières, de lacs et de forêts. Comment surmonter une fois de plus les obstacles géographiques qui, partout, s'obstinaient à alourdir la tâche des missionnaires?
>
> La question persisterait encore si la réponse, inattendue, ne venait de quelques vieilles archives paroissiales.
>
> Louis Haguenier, maître-menuisier de la Prairie de la Madeleine (devenue depuis Laprairie), où les Jésuites maintenaient la mission des Iroquois convertis, s'engageait, en 1734, à la Société des Illinois, sans doute pour exercer son métier dans le pays du Missouri. Son absence put durer

---

[1] *Jesuit Relations*, vol. 43, page 222.

[2] "Confrérie des Menuisiers de Madame Sainte Anne", par Marius Barbeau. *Les Archives de Folklore*, I, pages 72-96.

de 1734 à 1740. A cette dernière date on le retrouve, comme devant, à la besogne dans sa paroisse. Dans la pratique de son métier, il exécutait de la fine menuiserie; balustres, armoires, travaux au rond-point d'une chapelle, d'un sanctuaire, des portes d'église, d'une voûte de sanctuaire. Un maître-menuisier, à cette époque, pouvait au besoin faire de la sculpture, et un sculpteur portait aussi le nom de menuisier.

Haguenier s'associait souvent à Paul La Brosse, le meilleur sculpteur de la période française à Montréal, comme La Brosse fournissait, à Laprairie et ailleurs, aux Jésuites et au clergé, des tabernacles dont le style est facile à reconnaître.

Ici, une seconde fois, les archives nous laissent entrevoir ce qui dut se passer entre eux et les Jésuites, au sujet de travaux de menuiserie et de sculpture à la nouvelle église qu'ils érigeaient alors à Cascakias. La Brosse exécuta des dessins pour lesquels, en 1746, on le compensa, faute de les retourner. Les archives de Laprairie, à ce sujet, rapportent:

> 1746. Au s[r] Labrosse pour dédommagement de quelques dessins qu'il avait envoyés et qui ont été perdus. 12. (livres)

Un sculpteur, à moins de circonstances exceptionnelles, ne fournissait jamais de dessins ou de plans à d'autres ouvriers; il exécutait lui-même au maillet et à la gouge ses propres œuvres. Si donc La Brosse s'était départi une fois de cette coutume, si ses dessins avaient été perdus en cours d'expédition, on peut présumer qu'il s'agissait de l'entreprise de son confrère Haguenier au Missouri et que ses patrons les Jésuites continuaient de battre la marche dans les sentiers nouveaux.

Ces présomptions trouvent aujourd'hui leur corroboration dans la découverte d'un ancien tabernacle à l'Immaculée-Conception des Cascakias, au Missouri. Ce tabernacle est exactement semblable à quelques tabernacles de La Brosse encore conservés à Laprairie, à Caughnawaga, à la "réserve" iroquoise de Saint-Régis, et ailleurs.

Donc un artisan de Montréal ou de Québec, vers 1730, pouvait se rendre au cœur du continent pour y exécuter les œuvres de son métier, tout comme, aux débuts du Canada, les maîtres de Paris, d'Arras et de Rouen étaient venus s'établir en Nouvelle-France pour y implanter leur art et y organiser leur confrérie.

Les tabernacles, les autels, les tableaux en relief, les chaires, les meubles d'apparat, dans les églises et les chapelles des Jésuites, furent à peu près tous fabriqués au pays par les ouvriers disponibles. Au "Catalogue raisonné" on retrouve les noms de Noël et François Le Vasseur, sculpteurs de Québec, de Chaussegros de Lery (architecte royal), de Guillaume et de Paul La Brosse, père et fils, sculpteurs de Montréal, de Louis Haguenier, du sculpteur Belleville, aussi de Montréal. Et, en l'absence même de précisions, on peut présumer que, dès le XVII[e] siècle à Québec, les Jésuites enrôlèrent à leur service les artisans séculiers de la première génération: Jean Le Vasseur, maître-menuisier et sculpteur, Pierre Le Vasseur, statuaire, Jean Soulard, maître-serrurier, Nicolas Gauvreau, maître-armurier et serrurier, Michel Le Vasseur, maître-orfèvre, et bon nombre de leurs confrères.

STATUES

Les statues de la Vierge, de l'Enfant Jésus, de saint Joseph, de saint Ignace de Loyola, de saint François-Xavier, ont formé de tout temps partie de l'ameublement du culte dont les Jésuites ne pouvaient guère se passer, même dans leurs commencements, aux pays sauvages. Aussi apportèrent-ils de France des statuettes d'argent, de cuivre, de chêne sculpté. On en trouve la courte liste aux premiers inventaires de la paroisse de Notre-Dame, à Québec.

A cette période appartiennent les statuettes de Notre-Dame et l'Enfant qui prirent le nom, en 1633, de Notre-Dame de Recouvrance, de la Vierge noire de Dinan en Belgique, de Notre-Dame de Lorette. Mais chaque église et chaque mission désiraient la possession de ces statues, et il était difficile autant que coûteux de se procurer des œuvres de maître pour une clientèle éparse et pauvre, dans les bourgs et les bourgades du nouveau monde.

Aussi les maîtres séculiers ou religieux de Québec, les confrères de Sainte-Anne — en particulier Pierre Le Vasseur, les maîtres et les apprentis de l'école du Cap-Tourmente, les artisanes de l'atelier des Ursulines — se mirent-ils tous à l'œuvre et fournirent-ils à l'envi les répliques et les premières statues que convoitaient les églises, les séminaires et les monastères. Les Le Vasseur de Québec essaimèrent à Montréal, et les La Brosse, leurs alliés par le sang et l'apprentissage, le sculpteur Chaboillez, et les frères Charron, propagèrent l'art ancien dans la colonie.

Dans l'empressement qu'ils mettaient à la tâche dans un milieu nouveau, où le chêne se faisait rare et où le pin abondait, les sculpteurs découvrirent que le bois mou du Canada se substituait avantageusement au bois dur employé en France et en Italie. Aussi constatons-nous qu'ils utilisaient, vers 1700, autant de pin que de chêne et de noyer.

Sitôt qu'aujourd'hui, une statuette s'offre à l'examen, la première question qui surgit à l'esprit pour en déterminer l'origine est: Est-elle en chêne ou en pin ? Dans quelques rares pièces, comme dans la Madone de Sainte-Foy par l'abbé Le Prévost, en 1715, le maître retourne au chêne de la tradition française, mais Pierre Le Vasseur et les Ursulines, de même que Chaboillez, préféraient d'ordinaire la matière première qui cédait facilement au ciseau et qui subissait aussi bien le polissage, l'application du blanc d'Espagne, la carnation et la dorure, que les essences plus dures et moins perméables.

Les bois mous du Canada, par leur abondance même et par la flexibilité de leur substance aidèrent à l'expansion ou à la multiplication de la statuaire et de la décoration des autels, des retables, des voûtes et des formes architecturales, qui ne tardèrent pas à atteindre un statut remarquable et une permanence assurée. Ces arts, après une période transitoire, devinrent semi-indépendants, au Canada. Ils évoluèrent en des phases et des ramifications intéressantes que les connaisseurs s'appliquent maintenant à découvrir et à révéler.

IMAGES

De tout temps les Jésuites au Canada s'intéressèrent beaucoup plus à la sculpture, à la broderie, à la tapisserie, à l'argenterie, qu'à la peinture. Ils se conformaient en cela à la tradition française où la peinture est la dernière venue parmi les arts décoratifs. De fait, elle est un art plutôt étranger, méditerranéen. Ce n'est guère qu'au XVe ou au XVIe siècle que la Renaissance introduisit, surtout à la cour de France, la peinture de chevalet; et c'est par les Flandres que les tableaux de sujets religieux pénétrèrent dans les églises.

La Nouvelle-France, au XVIIe siècle, céda un tant soit peu à la mode courante de suspendre un tableau au retable du chœur, derrière le maître-autel; mais la peinture sous cette forme ne fut jamais qu'un article d'importation. Les Jésuites, pour leur part, achetèrent en France quelques grands canevas peints par des petits maîtres de l'époque, représentant saint Ignace, saint François-Xavier et quelques sujets religieux de leur goût.

Le Frère Luc, Récollet, fit connaître l'art du pinceau et des couleurs à Québec; mais ses tableaux sombres et exotiques n'étaient qu'un morne écho des œuvres des maîtres flamands, qui comptaient des disciples en France. Les *Annales* du Séminaire de Québec rapportent, avec un brin de moquerie, que l'abbé Latour devint si ahuri de l'indifférence que rencontraient ses tableaux que, peu après son arrivée, il quitta de dépit le Canada pour chercher ailleurs un meilleur accueil. Bref, la peinture au pays ne sortit guère de l'arrière-plan. Les chefs-d'œuvre d'un Léonard, d'un Raphaël ou de leurs disciples, ne firent oncques leur apparition dans les sanctuaires du nouveau monde.

Il en fut tout autrement de l'imagerie. Les missionnaires et les prédicateurs éprouvaient un pressant besoin de l'image qui illustre le verbe. Ils en importèrent autant que possible, sans être toujours satisfaits de la qualité de cette marchandise.

Quelques exemples de la prédication par l'imagerie nous sont parvenus. Ainsi, le Père le Jeune, dans sa *Relation* de 1637[1], rapporte:

> Nos images et nos tableaux sont grandement désirez en quelques endroits, sur tout à *Arenté.* Il arrive justement qu'une femme de cette bourgade nous vint visiter ce jour là: elle fut merveilleusement surprise à l'entrée de notre cabane; elle s'arresta quelques temps, n'osant s'avancer et passer outre; ce fut un plaisir de la voir dans ce combat: car d'un costé elle se sentait puissament attirée par la nouveauté de cet objet; d'un autre costé la crainte qu'elle avoit qu'aprochant de plus près nos tableaux, elle ne fut incontinent saisie du mal, la faisoit reculer en arrière...

Un capitaine huron nommé Enditsaconc, "fort bon esprit et curieux à merveille d'entendre nos façons de faire en France", s'intéressait fort "à l'occasion d'une image du jugement, et il s'enquit particulièrement du Père Supérieur":

---

[1] *Jes. Rel.*, vol. 14, pages 96, 102.

qui étoient ceux qui alloiët aux enfers, et de ce qu'il falloit faire pour aller au ciel. Le Père l'instruisit amplement...

Mais l'imagerie devenait parfois une lame à deux tranchants auprès des sauvages adonnés à la sorcellerie et enclins aux soupçons. Un exemple fourni par le Père le Jeune le prouve:

> Le jour du baptême de Pierre Tsiouendaentaha nous avions exposé une fort belle image du jugement, où les damnez sont depeints, les uns avec des couleuvres et des dragons, qui leur deschirent les entrailles, et la plupart avec quelque espèce d'instruments de leurs supplices.
>
> Plusieurs tirèrent quelque profit de cette veuë, néantmoins quelques uns se sont persuadez que cette multitude d'hommes désesperez, et entassez les uns sur les autres, estoit tous ceux que nous avions fait mourir cet Hyver; que les flammes représentoient les ardeurs de cette fièvre pestilentielle [la picote qui abattit tant de sauvages], et ces dragons et ces serpens, les bestes venimeuses, dont nous nous estions servis pour les empoisonner. Cela fut dit en plein festin à *Ouenrio*...

Cette superstition, éveillée par une image aussi vivante, dut déclencher de funestes répercussions dont les premiers à en souffrir furent les missionnaires eux-mêmes. Dès lors on commença à brandir le tomahawk audessus de leurs têtes, et on les accusa de causer la ruine de la nation. Un ancien récit traditionnel, recueilli parmi les survivants d'une tribu Wyandot (Huronne), révèle comment les sauvages interprétaient l'irruption en leur pays de la mortelle épidémie, inconnue avant l'arrivée des blancs[1].

Citons le catéchisme en images du P. Jean Pierron, imagerie vivante peinte, en 1663, par l'artiste apôtre[2].

Les Jésuites en mission chez les Iroquois et les Hurons, avertis par l'expérience des dangers autant que des effets salutaires de l'imagerie, auprès de leurs ouailles, refusèrent à plusieurs reprises des images qu'on leur expédiait sans tenir compte des exigences locales. Aussi le Père Laure, chez les Micmacs et les Malécites de l'Acadie, s'efforça de peindre lui-même, en 1724 et 1725, de grandes images édifiantes, dont on conserve deux exemples, en la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont-Carmel (Bathurst-Est, N.-B.):

— Le tableau de saint François-Xavier, mort près d'un port de mer, et
— l'ange guidant l'enfant.

A Caughnawaga, on a attribué au Père Claude Chauchetière, S.J., le tableau édifiant de Katherine Tegakouita, daté de 1681. Du même genre sont les images, probablement peintes au Canada, "Mort du P. Chabanel", "Mort du Père Jogues", "Martyre d'un Jésuite", qui figurent au "Catalogue raisonné".

Des livres imprimés avec force illustrations servirent aussi à l'enseignement des néophytes; tel le catéchisme en images pour les petits sauvages,

[1] *Wyandot and Huron Mythology*, by C.-M. B., Memoir 80, Geological Survey, 1915, page 81.

[2] *Étude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France*, par le R.P. Léon Pouliot, 1940, page 183.

et l'*Evangelicæ historiæ imagines autore Hieronimo Natalis, S.J.* (1586), conservé à la résidence des Jésuites de Québec, tous deux portant la marque, à la main, du Collège des Jésuites.

ÉGLISES ET CHAPELLES

Rien de surprenant si, en fait d'architecture religieuse, le "style jésuite" a passé de France en Amérique avec les premiers représentants de la Société de Jésus, au Canada. Mais l'architecture, dans les églises et dans les chapelles, comporte le temple lui-même — murailles, contour, façade, rond-point, toit, clocher — , et sa décoration intérieure; tous ces éléments tendent à se mettre d'accord, sans toujours y parvenir. Les architectes et les maçons qui font les plans d'ensemble et édifient les murs tiennent des traditions qui ne sont pas nécessairement les mêmes que celles des maîtres-sculpteurs et des menuisiers qui exécutent la boiserie et la décoration intramurale. Les menuisiers et les sculpteurs ne sont pas tous de la même école, et leurs goûts personnels varient suivant les familles d'artisans et le lieu de leur boutique.

Cela est aussi vrai du Canada que de la France et de tout autre pays. Dès les premières décades, les Jésuites, encore curés de la paroisse de Québec, eurent affaire aux maîtres architectes et aux maçons des confréries transplantées en Nouvelle-France en même temps que les colons. Après l'entrée en fonctions du clergé séculier, les Pères ne cessèrent, pendant plusieurs générations, d'employer des artisans grands et petits de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, pour la construction de leurs églises, des chapelles de leurs nombreuses missions, de leur monastère et de leurs résidences.

Parmi les architectes, les entrepreneurs et les maçons — ces professionnels plus qu'aujourd'hui marchaient la main dans la main — ils engagèrent sans doute les architectes Hilaire-Bernard de Larivière, François de La Joue, Pierre Janson La Palme, Jean Maillou, et quelques autres, vers la fin du XVII^e^ et le commencement du XVIII^e^ siècles.

C'est à ces maîtres qu'on doit la forme des premiers temples de Québec, soit de l'église de Notre-Dame telle qu'on la voit esquissée dans le paysage de la Madone druidique, soit dans le dessin de Richard Short, au temps de la conquête.

La décoration intérieure et l'ameublement — tabernacles, retable, voûte — se conformaient dans leur ensemble au "style jésuite", ou encore aux goûts français de l'époque; la Renaissance en France évoluait constamment, aussi de notre côté de l'Océan.

La voûte des églises du Canada prenait d'ordinaire la forme d'anse de panier; cependant, l'intérieur de la grande église des Jésuites à Québec, telle qu'on le voit au dessin de Short, est à angles droits, avec plafond plat. Le plan de la première église de Notre-Dame était en croix, avec transept. Et un bon nombre des églises de paroisses possédaient un transept ou deux chapelles, celles de la Sainte Vierge et de saint Joseph. La basilique de Québec a toujours compris deux chapelles de transept, celle de Sainte-

Anne qui, dès 1658, fut construite par la Confrérie de Sainte-Anne, patronne des menuisiers-sculpteurs, et celle de la Sainte-Famille, dont la dévotion était chère à Mgr de Laval.

Les églises et les chapelles des Jésuites furent pour la plupart dédiées à la Vierge; leur première, à Sillery, à saint Joseph; et les chapelles et autels de transept étaient le plus souvent voués aux saints patrons de leur ordre: saint Ignace de Loyola et saint François-Xavier.

Le détail du style dans la décoration de ces temples, et le nom des artisans au service des Jésuites — Jean, Pierre, Noël et François Le Vasseur, les La Brosse, et autres — , sont énumérés dans le "Catalogue raisonné". On y trouve tous les arts et les métiers en action au service des religieux et du clergé.

MANUSCRITS

Nulle part la personnalité des anciens Jésuites ne s'est affirmée aussi clairement qu'en leurs *Relations*, leurs glossaires et leurs grammaires des langues sauvages, leur *Journal* et les documents variés qui, depuis leur disparition il y a près de cent cinquante ans, ont échappé à la destruction et nous sont heureusement parvenus.

On ne saurait aujourd'hui concevoir comment l'histoire et l'ethnographie de notre continent pourraient se passer des indications provenant de ces sources authentiques, les plus vastes et les meilleures du genre, au temps de la colonie française en Amérique du Nord, dont les confins s'étendaient du Labrador à la Nouvelle-Angleterre, de Louisbourg aux Grands lacs, de la baie d'Hudson à la Louisiane et à l'Amérique espagnole. Les annales de la Nouvelle-France, de l'Acadie, de la Huronie, des Cinq-Nations (maintenant de l'État de New-York), des lacs et du Missouri sont aussi en partie celles des missions des Jésuites. Et les débuts de l'ethnographie des Hurons-Iroquois, des Algonquins et des tribus de souche mandane, se trouvent dans les *Relations* et les glossaires des missionnaires en pays sauvages où des esprits cultivés devançaient de deux cents ans les méthodes précises de la linguistique moderne.

Les *Relations des Jésuites*, à elles seules, constituent le monument le plus durable à leur mémoire. La tâche immense de les préparer et de les publier est échue à Reuben Gold Thwaites, de Cleveland, Ohio, qui, de 1896 à 1901, les a publiées en 73 volumes pourvus du texte original en français, d'une traduction fidèle, et de copieuses annotations. N'oublions pas que ces *Relations* avaient été publiées à Québec, en 1858, et comprenaient trois volumes.

Cette œuvre colossale des *Relations* est la plus personnelle des anciens Jésuites, parce qu'elle relevait uniquement de leur pouvoir d'observation et d'expression littéraire. C'est ce que Thwaites souligne en d'autres termes dans la Préface à sa grande série (que je traduis de l'anglais):

> Nous devons nos connaissances intimes de la Nouvelle-France, en particulier pour ce qui est du XVIIe siècle, surtout aux missionnaires aventureux de la Société de Jésus. Arrivés tôt sur les bords de la

Nouvelle-Écosse (en 1611), à peu près dix ans avant l'atterrissement des Pèlerins de Plymouth, et parcourant de bonne heure toute la vaste superficie de la Nouvelle-France, sur la piste même de l'audacieux coureur de bois, ils rencontrèrent les Peaux-Rouges avant que le souffle flétrissant de la civilisation ait eu le temps de les défigurer sérieusement...

Les Jésuites observèrent l'Amérique du Nord et les premiers Américains à peu près tels qu'ils sortirent de la préhistoire. En hommes cultivés qu'ils étaient pour la plupart — formés à voir autant qu'à penser, et à relater par écrit leurs expériences —, ils avaient renoncé au pays le plus cultivé d'Europe...pour gagner...à la Foi les barbares grossiers des forêts.

Aucun coureur de bois ne possédait mieux que les missionnaires Jésuites la connaissance de la vie des forêts, et si les commentaires de ces chevaliers de la Croix...portent la marque de la plus haute valeur scientifique, ils ne manquent pas non plus d'un charme littéraire appréciable.

Le répertoire de documents contemporains que les Jésuites de la Nouvelle-France, dans leurs Relations et leurs Lettres, ont légué à l'historien, au géographe et à l'ethnologue, leur garantit à jamais la reconnaissance des "scholars" américains (voir *The Jesuit Relations*, vol. I, VI-XIII).

Les *Relations* couvrent toute la période française et ne s'arrêtent tout à fait qu'en 1791. D'autre part, le *Journal* des Jésuites, dont le manuscrit original est conservé aux archives du Séminaire de Québec, ne comprend que les années 1645-1668. Le reste fut perdu — on espère encore en retrouver d'autres parties — lorsque le résidu des biens meubles des Jésuites, tombant des mains du Père Casot en 1800, échut à l'incurie d'héritiers et de pillards qui n'en surent pas apprécier la valeur incomparable. Comme le rapporte Jacques Viger: "L'original manuscrit du Journal dont suit copie est en la possession de l'Hon. Ar. Wm. Cochrane, de Québec."

Divers manuscrits, retrouvés aux archives du Séminaire de Québec, du collège Sainte-Marie à Montréal, du Scolasticat Saint-Joseph (Oblats), Ottawa, contiennent d'uniques relations de découvertes et de voyages, comme les suivants:

"Mission illinoise" ou les missions des Jésuites "aux Tamarois", vers 1700;

"Récit des Voyages et Découvertes du P. Jacques Marquette, 1673-75";

"Des missions Iroquoises en l'année 1676";

"Voyage aux Illinois par le P. C. Allouez, 1677";

"Notes sur le P. Daloues (Allouez), Jésuite, par le P. Enjalran, 1683";

"Vie d'un missionnaire montagnais..., par le P. François Crépieul...", 1771-1797;

"Lettres de Jésuites, 1704, 1736, 1742";

"Lettre du Père Marest, Jésuite, des Cascaskias, village Illinois, autrement dit l'Immaculée-Conception de la S^{te} Vierge, le 9 novembre 1712";

"L'Histoire du Calumet et de sa danse", par le R. P. Lesueur, S.J., Missionnaire chez les Abénaquis de S^{t} François de Sales, 1734..." "Description du caractère des sauvages..."

["Le Missionnaire Montagnais ou Souvenirs du R. P. Jésuite, An. 1751".]

Bon nombre de *registres* de baptêmes, de mariages et de sépultures, des sauvages et des blancs dans les missions du Canada, nous sont également parvenus. Ils sont aujourd'hui dispersés dans les diverses archives suivantes:

Les Registres des sauvages du lac Saint-Jean, de Chicoutimi, de Tadoussac et des missions du Saguenay et de la Côte Nord, de 1669 à 1748 — aux archives du Séminaire de Québec;

Les Registres de l'Acadie, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick, de 1679 à 1757, en partie de la main des missionnaires Jésuites — aux archives de l'archevêché de Québec;

Le Catalogue général des Montagnais, de 1710 à 1800 — aux mêmes archives;

Les "Registres des mariages, baptèmes et sépultures des Français et Sauvages de la Mission, du Poste, et du Fort François de la Rivière Saint-Joseph, Pays des Illinois, 1720 à 1773" — aux archives du Séminaire de Québec;

Les "Registres des Missions des Postes du Domaine du Roy, Labrador, Côte Nord, 1759 à 1865" — aux archives de l'archevêché de Québec;

Les Registres de la Congrégation des Hommes, à Montréal, comprenant plusieurs forts cahiers, de 1693, date de l'établissement de cette congrégation, à 1804 — aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal;

Les Registres de l'état civil de Caughnawaga, comprenant plusieurs cahiers, de 1727 à aujourd'hui. Une *Table généalogique* de ces registres a été préparée par l'abbé Forbes (1888-1903), plus tard M^{gr} Forbes, archevêque d'Ottawa.

Encore plus qu'ailleurs, les anciens missionnaires de la Société de Jésus, poussés par les exigences de leur évangélisation, se firent pionniers de la linguistique en maîtrisant plusieurs langues sauvages des souches iroquoise-huronne et algonkine. C'est ici que leur emprise sur la préhistoire atteignit son apogée. L'étendue de leur maîtrise en langues acquises se manifeste surtout dans les volumineux glossaires en latin, en français et en huron, en iroquois et en algonquin.

Malgré les imperfections de leur système, qui tenaient surtout de leur époque, et de l'insuffisance des signes phonétiques[1], on ne peut qu'admirer

[1] A l'écriture il fallait suppléer des connaissances pratiques sans lesquelles il serait impossible de reconstituer le détail de la phonétique et de l'articulation.

l'abondance de leurs compilations et le soin méticuleux qu'ils mirent à l'écriture de leurs glossaires, de leurs grammaires et de livres religieux à leur usage.

Les *glossaires et les grammaires* se divisent en trois groupes, suivant les langues représentées: 1. la famille linguistique huron-wyandot, 2. la famille apparentée des dialectes iroquois — le mohawk étant le seul dialecte à leur usage, et 3. les langues algonkines dans leurs branches montagnaise, algonquine proprement dite, outaouaise...

Tel que les origines des missions en pays sauvage pouvaient le faire présager, les dialectes huron-wyandot occupent le premier plan. Le prouvent les *Radicæ Linguæ Huronicæ*, et les lexiques hurons, provenant de Lorette et du Collège de Québec, maintenant aux archives du Séminaire de Québec, et les admirables manuscrits du Père Pierre Potier, aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal. Les glossaires de la langue huron-wyandot eux-mêmes se subdivisent en deux groupes: celui de Lorette et celui du Détroit.

Le groupe de Lorette est le plus ancien des deux; de lui découle le groupe wyandot de l'Ouest. On peut faire remonter celui de Lorette, par l'entremise de ses interprètes, au Père de Brébeuf qui, dans sa *Relation de 1635-6*, parle déjà de compiler sur place les éléments de la langue des Hurons proprement dits, soit de la nation de l'Est (de l'Ours et de la Roche). Le Père Jérôme Lalemant, vers le même temps écrivit ses *Principes de la langue huronne.* Il ne faut pas oublier que Marie de l'Incarnation, à son séminaire des petites sauvagesses de Québec, s'exerçait elle-même à l'étude et à l'écriture de l'huron et de l'algonquin, et que ses manuscrits passèrent aux mains des missionnaires. Parmi les pionniers de ce dialecte figurent les premiers missionnaires, en particulier le Père Chaumonot. Le *Dictionnaire Huron* doit être de sa main; et tous les autres subséquents se conforment à son modèle.

Le dictionnaire de la langue huronne était déjà si bien établi, par l'usage et les améliorations, que lorsque le Père Potier, cent ans plus tard, mit la main sur les manuscrits déjà "fatigués" de Lorette, il n'eut d'autre ambition que de les copier pour en assurer la conservation. Comme son écriture parfaite et sa patience de copiste étaient insurpassées, il s'appliqua à la simple transcription de l'œuvre de ses prédécesseurs, sans probablement y rien changer. On ne peut s'empêcher de le présumer lorsqu'on compare son volumineux manuscrit du Détroit à ceux de Lorette, où il avait lui-même appris le huron, et qu'on constate sa négligence de reconnaître certaines différences notables entre le wyandot du Détroit et le huron de Lorette. Il omet aussi de constater, comme il aurait pu le faire s'il avait été tant soit peu observateur, que l'organisation des clans, chez les Wyandots, n'était pas la même que chez les Hurons, leurs anciens apparentés et voisins — les Wyandots ou la Nation du Tabac occupaient, avant 1659, les collines à l'ouest de la région de Penetanguishine. Toujours est-il que le mérite d'avoir formulé les *Radices Huronicæ* (publiées à Toronto en 1918-1919) est, à n'en pas douter, attribué à Potier, mérite qui revient plutôt à ses prédécesseurs dans la Société de Jésus. Il en fut ainsi, plus tard, dans

le domaine contigu de l'iroquois à Caughnawaga; l'abbé Marcoux, un fin linguiste, avait composé le lexique mohawk, et l'abbé Cuoq, son successeur, involontairement reçut le crédit, en publiant une partie de l'œuvre de son devancier, qu'il avait bien assimilée, sans l'augmenter.

La *Grammaire iroquoise*, et les dictionnaires *Iroquois-Français* et *Français-Iroquois* de l'abbé Marcoux ne pourraient pas figurer ici au "Catalogue raisonné" des Jésuites s'ils ne découlaient pas de leurs études préliminaires, longtemps avant, du huron et de l'iroquois. Les uns après les autres les missionnaires utilisaient les connaissances pratiques de leurs devanciers: le sulpicien Cuoq, du prêtre séculier Marcoux, comme Marcoux avait dû suivre les modèles hurons et wyandots des Jésuites de Québec, comme Potier reproduisait les écrits de Chaumonot, et comme Chaumonot avait absorbé les connaissances du Père de Brébeuf et de Marie de l'Incarnation. Avant même ces derniers, le récollet Gabriel Sagard, pendant son séjour en Huronie vers 1615, avait noté bon nombre de mots et de radicaux; et le premier de tous en cette voie, Jacques Cartier lui-même avait, dans le journal de son deuxième voyage, dressé une liste précieuse d'expressions en langue huron-iroquoise.

Les dialectes algonkins sont également bien représentés dans nos archives; ils sont l'objet d'importants manuscrits, tels que les *Racines montagnaises* du Père Bonaventure Fabre ou Faber, Jésuite (1679-1693), le *Dictionnaire algonquin* attribué au Père Allouez, aussi Jésuite (vers 1688), les *Préceptes, phrases et mots de la langue Algonquine, Outaouaise, par un missionnaire nouveau*, probablement le P. Louis André, Jésuite comme les deux premiers, vers la même date; l'*Apparat François et Montagnais*, par le P. Laure, 1726; *le Dictionnaire Montagnais & Latin*, en 4 volumes; la *Grammaire Montagnaise*, par le Père de la Brosse, 1768; et le glossaire, aussi du Père de la Brosse, intitulé *Hæc Montaniæ linguæ Elementa...* On possède aussi les *Racines Abénaquises*, de la première moitié du XVIII^{e} siècle, qui portent la marque † des Jésuites.

Le *Modus...Confessionum* en algonquin, les livres de prières et un catéchisme en montagnais, les livres de prières, les hymnes et les cantiques en huron et en iroquois, complètent une documentation linguistique sans parallèle dans le monde missionnaire, qui s'arrête au seuil même de la linguistique moderne. Il faut se servir de l'apport ancien comme partie intégrante de la science de tous les temps.

LIVRES

Le contenu des deux bibliothèques des anciens Jésuites, à Québec et à Montréal, nous est en partie seulement parvenu, en fragments épars.

Celui du Collège de Québec, d'une part, est bien représenté, par environ 600 volumes, à la bibliothèque de l'Université Laval, par 22 volumes à l'Hôpital Général de Québec, et par une dizaine, à la résidence de la rue Dauphine, à Québec.

L'importante collection de l'Université Laval fut l'objet d'un legs du Père Casot au Séminaire de Québec, en 1797.

Les livres de la bibliothèque de la résidence des Jésuites de Montréal, d'autre part, durent être en majeure partie détruits lors de l'incendie, vers 1800, du collège des Sulpiciens. On rapporte que, en 1791, à la mort du Père Well, dernier Jésuite à Montréal, la bibliothèque des Jésuites avait été donnée par le Père Casot aux Sulpiciens, sans qu'on songeât à en dresser le catalogue.

Une centaine de volumes, portant pour la plupart l'inscription des anciens Jésuites, que les Pères du Scolasticat de l'Immaculée-Conception reçurent en don en 1911, proviennent du collège des Jésuites de Québec. Des livres rares et de grande valeur forment partie de cette collection[1].

Aucune tâche de bibliophile au Canada ne saurait surpasser en intérêt l'entreprise de cataloguer, de reconstituer en bonne partie et de publier la bibliothèque des Jésuites de la période française. Cette antique collection de livres, que les moyens et l'érudition de ses possesseurs dut aménager avec soin, est probablement la plus représentative de son genre en Amérique du Nord.

Si les anciens Jésuites ne possédaient pas de livres imprimés au Canada, ce ne fut certes pas leur faute. A maintes reprises ils tentèrent d'obtenir du roi la permission d'imprimer eux-mêmes les catéchismes, les traités et les opuscules dont ils avaient un pressant besoin pour leur enseignement et leurs missions. Mais l'usage de la presse demeurait privilège royal, et le roi fit toujours la sourde-oreille à leurs sollicitations. C'est ce que M. l'abbé Arthur Maheux, historien et archiviste au Séminaire de Québec, exposait au cours d'une conférence sur les activités du clergé sous le régime français. On ne commença à imprimer en Amérique que sous la domination anglaise.

LÉGENDES DES JÉSUITES

Plus d'une jolie légende, dans l'imagination populaire, a surgi sur les pas des anciens Jésuites. Telles sont les légendes du Père de la Brosse, à Tadoussac, du "Grand Monarque", à Caughnawaga, du Grand Serpent, à la Jeune-Lorette, de Notre-Dame du Rosier, à l'Ancienne-Lorette, du Trésor caché, à la Tournée-du-Moulin (Charlesbourg), et quelques autres retrouvées dans les écrits du Père Chaumonot, ou répétées au cours des soirs d'hiver, à Lorette.

La légende du *Grand Serpent* vient d'Ohiarek8en — Grand-Louis, de la Jeune-Lorette —, qui la répéta, vers 1816, à Philippe-Aubert de Gaspé, littérateur et seigneur canadien. M. de Gaspé la publia sous forme littéraire dans le *Foyer canadien*[2]. C'est un de nos récits du terroir les mieux écrits. Sir James Le Moine l'a transposée en anglais sans y ajouter rien de neuf, en l'abrégeant. Ces deux textes sont reproduits dans mon *Huron and Wyandot Mythology*[3].

---

[1] Le Père Casot les donna, avant sa mort, à Hubert Neilson, de Québec; la famille Neilson les céda à l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'école Jacques-Cartier de Montréal, vers 1911; et l'abbé Dubois les remit au Scolasticat de l'Immaculée-Conception des Pères Jésuites, à Montréal.

[2] Vol. IV, pages 534-535.

[3] Pages 349-356.

Cinq fois au moins j'ai moi-même repris et amplifié cette légende, dans *Quebec where ancient France lingers*, en 1936 ("The Tree of Dreams"), avec dessins de Marjorie Borden; dans l'édition française du même livre, *Québec où survit l'ancienne France*, en 1937 ("Le Grand Serpent"); dans *The Indian Speaks*, en 1943 ("The Tree of Dreams"), avec dessins de Grace Melvin; dans *L'Arbre des Rêves*, en 1947; et dans *The Tree of Dreams*, en 1955 ("Wolverine").

En résumé, cette légende raconte comment Carcajou, sauvage ivrogne et débauché de Lorette, vendit un jour son âme au démon, qui lui apparut sous la forme d'un grand serpent. Le serpent, dès son arrivée foudroyante, creusa le lit de la rivière Saint-Charles, dans les rochers au pied de la chute de Lorette. En échange de son âme vouée désormais au feu éternel, Carcajou reçut une boursette d'or qui jamais ne désemplissait et un cruchon d'eau-de-vie toujours débordant. Il vécut très vieux dans une bombance continuelle, s'associant à tous les libertins du canton. Le mauvais esprit, à cause du scandale engendré, finit par s'établir dans une grotte au pied de la chute et, pendant longtemps, il empoisonna le village des Hurons de son haleine infernale. A la fin, un missionnaire Jésuite décida de pratiquer sur la bête les rites de l'exorcisme. Il la chassa de son antre vers le lac Tantare dans les Laurentides.

La légende du *Rosier de Notre-Dame de Lorette* a trait à la plante mystique qui fleurit au pied de la madone du pignon de l'église, à l'Ancienne-Lorette. La statue de la *Vierge fidèle* — c'est son nom — s'obstinait à revenir à sa niche de l'église paroissiale, après avoir été transportée de force à la chapelle des Hurons sur la colline. Sur ce portique de sa prédilection, un rosier sauvage prit racine à ses pieds et fleurit en la belle saison. Au déplaisir des marguilliers, cette plante descellait les pierres de la façade, mais la Madone empêchait miraculeusement qu'on l'enlevât. Voilà le thème d'un aimable récit publié par Messire P.-J. Bédard (*Kermesse*, 1892), et amplifié, sous le nom de "Rosier de la Vierge", par le Frère Marie-Victorin, dans ses *Récits laurentiens*.

Autres Légendes de Lorette

Lorette a toujours été un foyer de légendes, dont les unes sont de source sauvage et abondent. D'autres s'inspirent de pieuses prédications des anciens missionnaires; une des plus intéressantes de ce genre est celle du Grand Serpent, suscité par la rencontre de deux civilisations. La vente d'une âme à Satan est ici un rameau de la légende théophilienne (le fait du docteur Faust et de ses pareils) sous forme américaine.

L'influence du Père Chaumonot sur les Hurons ne fut certainement pas négligeable — Sans doute pour cette raison, l'historien Parkman le dit superstitieux. Son *autobiographie* abonde en récits de miracles arrivant à point, qui, dans un milieu friand de merveilles, dut tenir l'imagination en éveil. Chaque Madone, qu'elle fût noire comme Notre-Dame-de-Foy, ou druidique sortie de Sous-Terre, comme la Vierge du reliquaire, ou transportée dans sa "santa casa" de Nazareth en Italie, comme Notre-Dame de

Lorette, possédait sa légende, que les sauvages furent heureux d'assimiler et de propager à leur manière.

Ainsi Mme Prudent Sioui, en 1918, me raconta l'histoire de "l'apparition et les statues". Un vieux sauvage, assis au pied d'un arbre, avait eu la vision de deux statues en bois de la Vierge. Rayonnante, la Vierge lui avait dit: "Fends l'arbre et tu me découvriras." A son réveil, il avait abattu l'arbre et avait trouvé à l'intérieur les statues de la Sainte Vierge, "Statues que nous vénérons encore aujourd'hui".

L'autobiographie de Chaumonot contient certains récits qu'on peut considérer comme des légendes, tel, par exemple, celui qui commence par la phrase:

> Comme il faudrait composer un livre entier pour décrire toutes ces faveurs extraordinaires [de la Vierge], je n'en rapporterai que deux, ayant été témoin oculaire de l'une, et propre sujet de l'autre... (pages 198 —).

Toutes différentes d'esprit et conservées par des blancs, les légendes du trésor enfoui de la Tournée-du-Moulin, dans le voisinage de Lorette et de Charlesbourg, se rattachent au cycle jésuite de l'ancienne mission. Les brefs récits qu'on m'en a faits, en 1934, sont rassemblés dans mon volume *Au Cœur de Québec*[1].

> Ici, disait le vieux Houde, la rivière [simple ruisseau] Duberger traverse l'ancien terrain des Jésuites. Sur ce terrain se trouvait leur petite église, "avant qu'on les chasse du pays"...
>
> Après leur départ, les choses se mirent à changer; on abandonna l'église, qui tomba en ruines. Les Jésuites, partis à la hâte, avaient enterré ici leur trésor, bien des richesses. Ah, monsieur, que de peines on s'est donné pour le retrouver, ce trésor!...

Le "Grand Monarque" de Caughnawaga

La légende de la vieille cloche de Caughnawaga, esquissée par le Père Devine[2], passe pour "bien connue". Le meilleur abrégé de ce récit, publié il y a longtemps, sous le nom de "The Bell of St. Regis" dans *Fraser's Magazine*, vers 1827, et dans *L'Ami du Peuple*, est conservé dans le Fonds Verreau, aux archives du Séminaire de Québec[3]. "Le Grand Monarque" a dernièrement été paraphrasé par Mlle Rina Lasnier, et publié sous la forme d'un conte de Noël[4].

D'après cette légende, la cloche le "Grand Monarque", destinée au Sault Saint-Louis, vers 1701, fut prise en mer par des pirates anglais et vendue au village de Deerfield, en Connecticut. La nouvelle de la perte qu'ils venaient de subir affligea les sauvages du Sault. Ils décidèrent de la reprendre à l'église protestante qui la recélait. L'expédition qu'ils entreprirent pour sa conquête en Nouvelle-Angleterre, sa prise en pleine nuit,

---

[1] Collection du Zodiaque "35", Montréal, pages 86-91.
[2] Père E.-J. Devine, *Historic Caughnawaga*, pages 153-155.
[3] Fonds Verreau, Boîte 14, Liasse 9.
[4] "La cloche de Caughnawaga," paru dans *L'Oeil*, décembre 1943.

son enterrement secret sur les rives du lac Champlain, puis plus tard, sa découverte et son voyage à dos de bœufs, tout cela se revêt d'un nimbe légendaire qui ne s'est pas entièrement effacé, surtout lorsque, en 1848, "le G^d Monarque sonnait tous les jours"[1].

Légende du Père de la Brosse

La légende du Père de la Brosse, missionnaire en Gaspésie et au Saguenay, au temps de la conquête (1724-1782), est trop volatile pour être tout à fait saisissable. Peut-être la plus réputée de toutes les légendes se rapportant aux Jésuites, elle a intéressé plus d'un écrivain. Ainsi l'abbé Casgrain raconte que[2], de passage avec son père à la chapelle de Tadoussac, il avait vu quelqu'un poser la bouche à une petite ouverture dans le plancher près du chœur, pour parler au Père de la Brosse. La prière finie, cette personne avait mis l'oreille à l'ouverture et elle avait entendu la réponse de ce saint missionnaire.

A la mort du Père de la Brosse, en hiver, des cloches miraculeuses appelèrent à son chevet l'abbé Compain, alors curé à l'île aux Coudres. Des canotiers mystérieux, avant l'aurore, avaient transporté, parmi les glaces et dans la tempête, le religieux qui devait enterrer sa dépouille.

Il arrive encore, racontait l'archiviste Arthur-G. Doughty, à des croyants de se pencher sur la tombe du Père de la Brosse, à la vieille chapelle de Tadoussac, et de prier: "Père La Brosse, Père La Brosse, allez-vous exaucer ma prière?"

Comme la légende est vivante et comme elle surgit de l'imagination populaire, elle se prête plus que tout autre élément folklorique à l'amplification, à la littérature. Aussi en ai-je moi-même profité pour composer tout un chapitre inspiré de la légende du Père de la Brosse, intitulée "The Bell tolled midnight", dans mon *Kingdom of Saguenay* (Macmillans, 1936), aussi dans mon *Tree of Dreams* (1955, pages 102-108, "Midnight Mass at Tadoussac").

SOUVENIR INEFFAÇABLE

Les anciens Jésuites de l'Amérique du Nord sont depuis longtemps disparus. Certains gouvernements européens avaient réclamé l'abolition de leur Société; le Pape la supprima en 1773; l'Angleterre imposa la confiscation de leurs biens au Canada, lors de la cession du pays; et le gouvernement français opéra plus tard une semblable confiscation au Missouri.

L'oubli, dont l'histoire se fait parfois complice, aurait bien pu jeter son voile gris sur l'écroulement de l'ordre militant de Jésus. Mais le souvenir de ces missionnaires du nouveau monde survécut à la tourmente qui présageait la Révolution française. Leurs œuvres, malgré tout, ont subsisté au delà de leur extinction, et le temps les a transfigurées en un monument impérissable.

---

[1] *The Tree of Dreams*, par Marius Barbeau ("The Grand Monarque", pages 93-101).

[2] Fonds Casgrain: "La Vie de Famille . . . ", aux archives du Séminaire de Québec.

Ce livre même est un autre tribut à leur mémoire; il est une réclamation posthume du mérite dans le travail admirablement accompli et de la propriété transcendante qui n'a pas besoin de la possession immédiate pour durer toujours, en maints lieux, aux yeux de tous.

Marques de propriété

L'identification d'un certain nombre de morceaux précieux du trésor des anciens missionnaires dépend non seulement des données souvent tirées d'archives, des traits que la science comparée rend reconnaissables, mais aussi, souvent fort à propos, des marques gravées ou brodées du symbole IHS. Ce symbole est d'ordinaire surmonté d'une croix et repose sur un cœur couronné des trois clous de la Passion — clous qui signifient Pauvreté, Chasteté, Obéissance.

L'origine et le sens de ce trigramme est expliqué dans le *Saint Bernardin de Sienne* (1380-1444) par Paul Thureau-Dangin. Je résume:

> Bernardin prêchait le Carême de 1424 dans l'église de San Petronio, à Bologne (Italie). Conformément à sa tactique habituelle en tant que prédicateur, il sort des généralités et aborde la question des jeux. L'orateur parle avec une force pathétique qui finit par vaincre la passion. Aux derniers jours du Carême, il se fait apporter les instruments de jeux et il en dresse un bûcher ardent sur place. Un cartier, ou fabricant de cartes à jouer, se plaint amèrement que Bernardin lui enlève son gagne-pain. "N'as-tu pas un autre métier? lui demande le saint.— Non.— Eh bien! si tu fais ce que je te dirai, tu auras de quoi vivre". Alors, prenant un compas, le prédicateur trace un cercle sur une tablette et peint, au milieu, le trigramme de Jésus, IHS, entouré de rayons. "Fais de même, lui dit-il, et tu gagneras l'argent qui t'est nécessaire". Le conseil est suivi; le peuple prend goût à cette façon d'honorer le nom du Sauveur, et l'artisan réalise ainsi beaucoup plus de bénéfices que quand il peignait des cartes. Telle est l'origine de ces tablettes... (pages 85-86).
>
> Ces abréviations avaient été en usage dès l'origine du christianisme. Graduellement, elles prirent les formes de JHS, IHC et IHS (Jhesus et Jhs-Christ). Saint Ignace et, à sa suite, les Jésuites ont adopté le même trigramme que saint Bernardin — IHS. Ces trois lettres étaient d'abord écrites en caractères gothiques qui donnaient à l'I un peu la forme d'un Y. L'H était généralement surmonté d'une petite croix... (page 79).
>
> Cette dévotion au nom de Jésus prit, avec le temps, plus de place dans la prédication de Bernardin. Il y trouvait un moyen de raviver la piété populaire. A Volterra, où il prêchait l'Avent de 1424, il inaugura une pratique nouvelle. A la fin de ses discours, il présentait à la vénération des assistants agenouillés une tablette sur laquelle il avait peint lui-même les trois lettres IHS, entourées de rayons; enfin il bénit les fidèles en élevant la tablette. Cette tablette, laissée par Bernardin à son départ, a été conservée par les habitants de Volterra, comme une pieuse relique (p. 91).

Bien que ce symbole graphique ait été ainsi rendu populaire par saint Bernardin de Sienne, et que Bernardin ait appartenu à l'ordre de saint François, il devint, environ un siècle plus tard, en quelque sorte la propriété de saint Ignace de Loyola, par la suite de l'ordre des Jésuites[1], qui en fit un usage constant.

Nulle part ne retrouve-t-on le trigramme IHS, à peu près toujours surmonté de la croix, et souvent accompagné du cœur et des trois clous de la Passion, plus souvent que sur les pièces d'argenterie du culte, surtout au fond des patènes, des plateaux, des calices.

Par exemple, le calice dit Louis XIV, à la basilique de Québec, porte la marque qui permet de retracer l'origine de ce vase sacré aux Jésuites: JHS surmonté d'une croix et entouré, en forme de cercle, de l'inscription: *Tu pars mea Jesus in eternum.*

Certains calices et des patènes retrouvés à Sainte-Marie et à Saint-Joseph de la Beauce, de facture française plus ancienne que ces paroisses mêmes, fondées après 1750, peuvent être ajoutés à la liste du *Trésor des anciens Jésuites*, parce qu'ils contiennent ces symboles au complet, y compris le cœur et les trois clous de la Passion. Bon nombre d'autres objets de même provenance furent aussi donnés, entre 1785 et 1810, à ces nouvelles paroisses.

L'orfèvre Paul Lambert, de Québec, grava plusieurs fois lui-même, sur des morceaux qu'il façonna pour les Jésuites, vers 1730, les mêmes signes de propriété, comme sur la piscine ou sébile de la mission huronne à la Jeune-Lorette, et sur la panse du bénitier de l'Hôtel-Dieu de Québec, où IHS surmonté d'une croix est appuyé de la tradition "qu'il vient des Pères Jésuites".

Certains ornements brodés par les Ursulines portent aussi le même trigramme accompagné de la croix et du cœur symboliques, ce qui permet d'en retracer l'origine, lorsqu'elle n'est pas autrement vérifiée; cela est vrai de l'ornement brodé de velours rouge, maintenant en la possession des Ursulines de Québec.

En plein centre de la voûte de la grande église des Jésuites, tel que représentée par Richard Short en 1759, on remarque la plus parfaite de toutes ces reproductions du trigramme des Jésuites: le IHS surmonté de la croix, sur les trois clous, au centre d'un grand cercle à rayons fulgurants.

La découverte de cette marque sur quelques objets anciens de l'Hôtel-Dieu de Québec n'annule pas le droit reconnu des anciens Jésuites à sa possession. Bien que demeure inexplicable l'apparition du symbole des Jésuites sur ces pièces d'orfèvrerie — le ciboire Dennemarche de 1641, le petit calice d'argent apparemment de même date, le plateau à burettes gravé "Dennemarche 1642", et un registre manuscrit, etc., il n'y a pas lieu de reviser la présomption que le trigramme et ses accessoires comportent le signe de propriété de la Société de Jésus. Peut-être cette inscription,

[1] *Dictionnaire du Symbolisme*, par la Bénédiction de St-Louis du Temple. "Chrism": "Au XVIe siècle les Pères Jésuites ajoutèrent trois clous au-dessous de ce signe [IHS], les entourèrent d'une couronne d'épines et composèrent ainsi leur signe caractéristique" (p. 35).

sur les objets de l'Hôtel-Dieu, vient-elle de ce que les Hospitalières se considéraient héritières des Jésuites; le Père Casot, mort à leur hôpital en 1800, leur avait légué le résidu de ses biens. Et un certain rapprochement d'origines devait se faire dans l'esprit des religieuses, comme l'implique leur titre officiel de "chanoinesses régulières, hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin". Le symbole IHS surmonté d'une croix s'est maintenant vulgarisé[1].

Quelquefois l'inscription se précise davantage, en orfèvrerie. Ainsi on lit, gravé au burin, sur l'ancien calice de Caughnawaga: "M. Iroq. — Saltus S. Lud. S.J."; sur le calice de Sainte-Foy: "Ex Colleg. Soc. Jesu Quebec"; sur les deux patènes de ce même calice, le IHS, la croix, les trois clous, et le cœur. Sur l'encensoir de Sainte-Foy, on trouve encore une fois les mots gravés: "Ex Colleg. Soc. Jesu Quebec"; et la lampe de sanctuaire, dans la même église, est semblablement marquée, avec une légère différence: "Ex Collegio Soc. Jesu Quebec A D 1684."

L'inscription gravée sous le pied des magnifiques ostensoirs donnés par Claude Prévost prend une forme différente, telle qu'on la lit au soleil de la Jeune-Lorette: "Claude Prevost ancien eschevin de Paris et Elizabeth Le Gendre sa femme mont donné pour servir à l'Eglise des Pères Jésuites aux Trois-Rivières Lan 1664."

L'ostensoir de la Baie des Puants (Wisconsin) contient l'inscription: "Ce soleil a été donné par M^{r} Nicolas Perrot à la mission de S^{t} François Xavier en la Baye des Puants 1686."

La plupart des manuscrits et des livres du même ordre contiennent, au titre ou au frontispice, les marques coutumières d'identification des Jésuites.

La personnalité de la Société de Jésus en Amérique

Le trait qui caractérise avant tout les anciens Jésuites du nouveau monde fut leur adaptation graduelle au milieu géographique nord-américain, en conservant plus que toute autre corporation religieuse le riche héritage de la catholicité et de la culture européennes.

De la catholicité, les Jésuites conservèrent sans amoindrissement le système formel d'éducation classique et théologique qui les a toujours distingués par le monde. Les fondateurs de la Société en Amérique septentrionale sortaient pour la plupart de France, où ils avaient reçu leur formation et leur ordination. Sitôt arrivés en Nouvelle-France, ils fondèrent leur collège de Québec, où l'enseignement se poursuivit selon le *Ratio Studiorum* des collèges de la Compagnie.

Le clergé séculier de Québec n'eut pas la peine d'organiser à part la formation de ses propres recrues. Durant toute la période coloniale française, il envoya ses sujets aux classes du collège des Jésuites. Le départ de ses éducateurs et maîtres, après 1760, le livra à ses propres ressources; cela entraîna un ralentissement intellectuel sensible, au sein même du clergé autant que dans la classe professionnelle.

---

[1] M. Louis Carrier a retrouvé, au Canada, une patène gravée par Philippe Bourlier, Paris, 1785, portant IHS accompagné de la croix, du cœur et des trois clous et de la couronne d'épine.

LIBRARY
NATIONAL MUSEUM
OF CANADA

Le "catalogue raisonné" fournit ici la meilleure preuve possible des connaissances, des talents, des goûts prononcés pour le savoir, les beaux-arts et la science de ces propagandistes en chef de la supériorité latine en Amérique.

L'alliance fructueuse des Jésuites et des Ursulines, dans l'œuvre de leurs séminaires, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, sauvages et blancs, fut un agent auxiliaire de la transfusion de la culture française et romaine par la jeunesse. Sans cette entreprise et sans cette alliance, on peut se demander si la survivance et la transmission du patrimoine héréditaire, sur les rives du Saint-Laurent, auraient surpassé en qualité ce qu'elles restèrent toujours en Acadie, au Detroit, au Missouri et en Louisiane — une civilisation simplement populaire d'illettrés à peine avantagés d'artisanat, et portée à se fondre avec l'élément indigène, en se penchant parfois à son niveau.

Fidèles amis des Ursulines, les Jésuites stimulèrent chez elles la statuaire, la dorure, les arts décoratifs et de l'aiguille, la reliure, en demeurant toujours des clients exemplaires et libéraux. Au clergé séculier, les disciples de Jésus fournirent la lumière du savoir classique et théologique, la discipline intellectuelle et morale. Ce faisant, les professeurs du Collège de Québec contribuaient profondément à la formation gallo-romane d'une classe dirigeante en territoire colonial.

C'est sans doute pour porter un coup fatal à cette force redoutable que le pouvoir britannique imposa, à la conquête du Canada, la confiscation des immeubles de l'ordre militant de Saint-Ignace et son élimination graduelle par la mortalité de ses survivants. Après cette atteinte mortelle, confinée à l'Amérique, l'Église romaine, environ dix ans plus tard, déclara la suppression de l'Ordre dans le monde entier.

Mais les Jésuites avaient déjà définitivement transplanté leur esprit et leur cœur d'apôtres en sol fertile. Même en leur absence forcée, leur œuvre devait persister. Son amoindrissement en profondeur fut compensé par une équivalence en superficie.

Sevrés de leurs leçons dogmatiques, l'élève et l'ecclésiastique du Séminaire de Québec, le plus souvent d'extraction rurale, devinrent moins raffinés, plus frustes et partant plus foncièrement partie du terroir canadien. Leur écriture cessa d'être aussi bien moulée, aussi soignée, à la manière des anciens manuscrits; leur grammaire et leur style en souffrirent notablement, sans toutefois perdre toute l'élégance et la souplesse du verbe français qui a besoin, pour se raffiner, du séminaire, de l'académie, de l'atelier, du salon.

Les monastères voués à l'éducation des filles, celui des Ursulines en particulier, entrèrent en une phase nouvelle de l'enseignement et de la pratique des arts féminins. L'arrivée en classe de nombreuses élèves de langue anglaise, l'élévation au rang de supérieure de quelques religieuses de sang anglais ou américain, la confection pour gain de bibelots-souvenirs recherchés par les étrangers, la propagande d'idées nouvelles par de nouveaux-venus se piquant d'autorité, tout cela fit quelque peu dévier de sa

trajectoire la culture fleurdelisée des filles de Sainte-Ursule et de leurs voisines les Hospitalières de Québec et de Montréal.

Peu importe! Le tronc de l'arbre franco-romain était si robuste qu'aucun vent, ni même la tourmente, ne purent jamais le courber, encore moins le rompre. Le Saint-Laurent devait en somme conserver la fine fleur de sa culture européenne, parmi la classe instruite plutôt restreinte, pendant que la population rurale, de son côté, plongeait comme jamais en plein terroir ancestral des racines profondes et vigoureuses.

Aussitôt que, poussés par les nécessités de leur carrière d'évangélisation parmi les peuplades sauvages, les Jésuites s'efforcèrent d'acquérir l'expérience des bois et la connaissance des langues indigènes, ils réalisèrent pour eux-mêmes une formation nouvelle et une appréciation sans égale des traits géographiques et raciaux d'un nouveau milieu. Ce milieu laissa sur eux une empreinte indélébile, quand ses rigueurs ne lui imposèrent pas l'abnégation et le martyre.

Parmi les débarqués d'Europe, les premiers missionnaires, à côté des coureurs de bois, devinrent aussitôt les plus "assimilés" ou les plus canadiens de tous.

Prêchant à toute oreille docile la foi chrétienne, dispensant l'exemple de civilisés aux naturels du pays, reprochant à leurs compatriotes leurs mœurs qui se relâchaient trop facilement au souffle des forêts et des eaux sans bornes, ces pénitents des trois clous symboliques de la Passion, ces maîtres du savoir et de la parole, ces zélateurs du Verbe dont le nom découlait de celui de Jésus Rédempteur, aidèrent plus que tous autres à fonder sur des bases inébranlables l'édifice de la civilisation en Amérique, qu'il soit français, romain ou tout simplement européen, édifice qui marque une étape capitale sur la route aventureuse de l'humanité.

II

CATALOGUE RAISONNÉ



Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1680



Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1680

ARGENTERIE

Chemise de Nostre Dame de Chartres, à l'église de la Jeune-Lorette. Grand reliquaire d'argent (8" de hauteur, sans compter l'anneau; largeur, 6"¾). Oeuvre de l'orfèvre et graveur chartrain Thomas Mahon, donnée, en 1680, par les chanoines du chapitre de Chartres (France) aux Hurons de Lorette. Ce splendide reliquaire est ainsi décrit par le Père Felix Martin (vers 1840), qui cite Merlet:

> Une grande chemise d'argent ouvrante et pleine de saintes reliques, du poids de cinq mars [marcs], de la grandeur d'un demi-pied, d'un pouce et plus de largeur [épaisseur], pour en faire voir la profondeur en l'ouvrant par le moyen d'un gros écrou à viz qui la tient fort justement fermée et qui est fait en rozace.

A l'intérieur du couvercle du reliquaire est gravée l'inscription:

> Iussu venerand. D.D., Cap. Insign. Eccles., Carn., Thomas Mahon Carnotæus elaboravit, Anno MDCL XXIX [Fait sur la commande des vénérables chanoines de l'insigne église de Chartres, par Thomas Mahon, chartrain, l'an 1679].

Un texte en latin, plus explicite encore, avait d'abord été rédigé; mais il ne fut pas adopté. Le Père Martin le cite (traduit du latin):

> En signe de reconnaissance et de bénédiction envers la bien-aimée nation des Hurons, pour sa foi dans le Christ Sauveur, sa piété, et sa dévotion à la Vierge qui doit enfanter, les vénérables doyens et chapitre de l'insigne église de Chartres ont fait faire ce travail d'argenterie, que sur l'ordre de ces messieurs, Thomas Mahon, orfèvre chartrain et graveur, a façonné, sculpté et fini, l'an de la réparation de notre salut, 1679, la veille de nones de juillet.

Les marques de poinçon comprennent un grand ancre, un serpent enroulé autour, de chaque côté les lettres TM, une fleur de lis[1] et une autre marque.

De ce magnifique reliquaire le Père Chaumonot écrivit (voir *The Jesuit Relations*, vol. 61, 1677-80, p. 256; *Notre-Dame de Lorette*, par l'abbé L.-St.-G. Lindsay, pages 197-204):

> Les chanoines de Chartres "ont fait aux mêmes [Hurons] un riche présent d'un grand reliquaire d'argent, très bien travaillé, pesant

[1] Professeur Ramsay Traquair: "This may be the Warden's mark of Chartres in the XVII century . . . when worn this is very like a fleur de lis reversed."

près de six marcs [environ trois livres], ayant la figure de la chemise de Notre-Dame qu'on garde à Chartres, et représentant d'un côté le mystère de l'Annonciation, et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son Fils, telle qu'on l'a reçue des Druides[1]. Enfin ils ont rempli ce reliquaire des os de plusieurs saints dont ils ont les châsses, et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la sainte châsse neuf jours entiers, pendant lesquels ils ont fait pour votre mission des prières extraordinaires.

Le Père Martin, dans ses commentaires accompagnant l'autobiographie du Père Chaumonot, nota que:

l'image de dessus [dans les gravures du reliquaire] représente le mystère de l'Annonciation d'après un tableau du Louvre. L'ange Gabriel, dans une attitude respectueuse, tient à la main un lys, symbole de la Virginité, et montre à la sainte Vierge l'Esprit-Saint sous la forme d'une colombe, qui doit accomplir le mystère.

L'autre gravure doit plus à l'imagination de l'artiste. S'il a su s'inspirer d'un symbolisme intelligent en plaçant la Vierge mystérieuse dans la grotte antique, ayant à la main le livre des traditions primitives, tandis qu'à ses pieds, coulent des eaux abondantes, figure des faveurs célestes dont elle est la dispensatrice, il a été moins heureux dans l'image même de la Vierge, dont le style et l'attitude forment un contre-sens . . .

Le Père Martin aurait voulu y trouver une reproduction exacte de la statue antique.

On aurait vu le divin Enfant assis sur les genoux de sa mère, bénissant de sa droite ses fidèles serviteurs et tenant de sa gauche le globe de la terre, en signe de sa puissance. La Vierge portait une couronne ornée de fleurons. La statue reposait sur un piédestal avec quatre colonnes en marbre, qui avaient dans leur frise l'inscription: *Virgini parituræ.*

Le Père Bouvart, dont la lettre au chapitre de Chartres est citée par l'abbé Lindsay, écrivit:

Il n'est pas jusqu'à la très belle gravure de la chemise d'argent, qui ne marque l'alliance que vous faites de Nostre-Dame de Chartres avec Nostre-Dame de Lorette en Canada, puisque représentant d'un

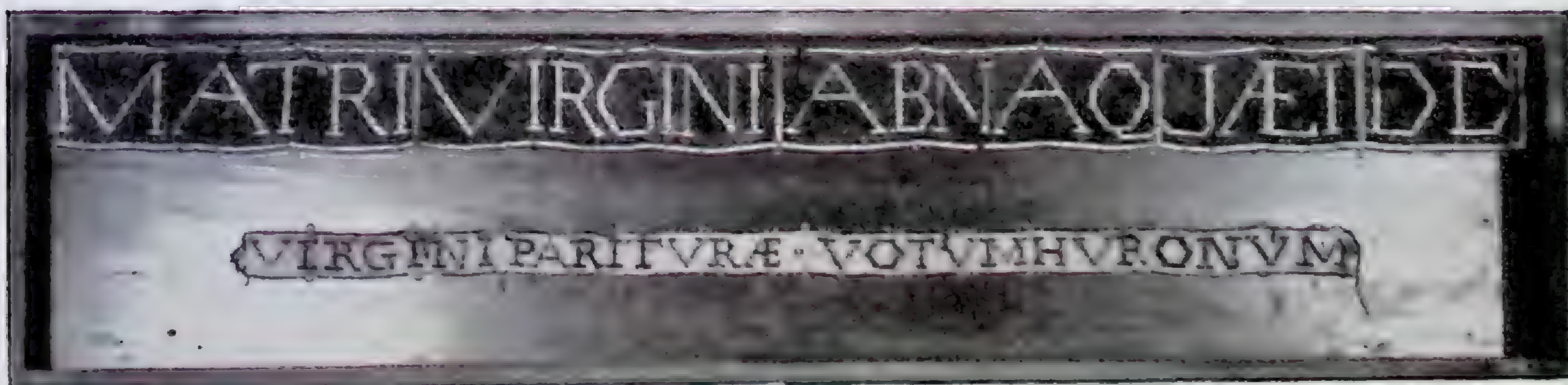
[1] Le professeur Ramsay Traquair, dans une lettre du 11 août 1944, ajoute le commentaire: "The story that the Nativity took place in a cave is very old; it is mentioned by Justin Martyr (Trypho 78). It occurs also in several of the apocryphal gospels (James, Pseudo-Matthew, and Joseph the Carpenter, and from them made its way into Christian religious art). There are indications that the cave was derived originally from Mithraism. It is thus the source of those pictures of Our Lady which represent her with the Child in a grotto or in a rocky landscape."



Virgini Pariturae, la Vierge de Sous-Terre, à Chartres



Puits des saints forts, à Chartres



Wampum ex-voto des Hurons de Lorette et des Abenakis

côté l'ancienne et la miraculeuse image de la Vierge avec sa grotte faite par les Druides, de l'autre, elle représente le miracle des miracles, c'est-à-dire, le mystère de l'Incarnation qui s'accomplit à Nazareth, dans l'originaire maison de nostre nouvelle Lorette.

Nous lisons en sus à ce sujet, dans la *Relation de 1677-80*, du Père Chaumonot (vol. 61, pages 258-260):

> Étant convaincus du culte que l'on doit rendre aux Vrayes reliques des Saincts . . . , la chemise qu'avait la Vierge lorsqu'il [le Sauveur] nasquit d'elle . . . , nous exposâmes à la vénération publique la chemise d'argent et les reliques que vous aviez eu la bonté de nous envoyer . . .
>
> Votre illustre Compagnie avait envoyé à l'église naissante des Hurons un riche don avec quantité de reliques . . . Nous ornâmes nostre autel . . . et nous préparâmes une belle niche au-dessus du tabernacle pour y eslever vos sainctes reliques . . . Le lendemain, tout le monde [était] assemblé dans la chapelle de la Vierge . . . Ensuite le Père [s'est] revestu d'une belle chape que Madame la Gouvernante de Cæn nous a envoyée cette année . . .

L'abbé Lindsay, en pèlerinage à Chartres en 1883, rapporte dans son livre *Notre-Dame de Lorette* (p. 169):

> On le voit encore aujourd'hui [le collier de wampum donné en reconnaissance par les Hurons aux chanoines de Chartres] suspendu avec un *ex-voto* semblable des Abenaquis, à côté de la Vierge druidique, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre, à Chartres.

Le thème druidique, dans la Madone gravée sur la chemise de la Vierge de Chartres à Lorette, est l'objet d'un autre commentaire du Père Martin:

> Sur l'ouverture de cette chemise, messieurs du chapitre y ont fait graver une Vierge tenant son fils dans le fond d'une antre de forêt, dans la manière que nos anciens Druides, selon la tradition de Chartres, l'ont autrefois adorée comme une divinité dans le même lieu de son premier temple, et où leur image se conserve à présent. Cette image de la Vierge avec son fils, gravée, se voit sur un autel, et sur le linteau qui sert de marchepied à cette figure se lit cette même devise de l'église de Chartres: *Virgini parituræ* . . .

Les chanoines de Chartres, ne cessant de s'intéresser au Canada, firent bientôt don d'une autre chemise en argent de la Sainte Vierge, cette fois à la mission des Abénakis. Le rapporte une lettre du Père Joseph Aubry au doyen du Chapitre de Chartres:

La même année [1684], les chanoines de Chartres donnèrent une grande chemise en reliquaire aux Abénakis, qui la déposèrent dans l'église de la mission de Saint-François de la rivière Chaudière, et qui, en 1700, la transportèrent à la nouvelle mission de Saint-François, où ils la conservèrent jusqu'en 1759[1].

Ce reliquaire marquait la gratitude des chanoines envers les néophytes qui leur avaient auparavant — en 1691 — fait parvenir une grande ceinture votive de wampum[2]. La lettre du Père Aubry, écrite au nom des Abénakis au doyen du Chapitre de Chartres, nous fournit des renseignements à ce sujet[3].

> Il y a une soixantaine d'années environ que vostre illustre Compagnie voulut bien contracter une union d'adoption par laquelle elle regardait la nation Abénakise comme ses frères. Elle leur envoya dès lors une chemise d'argent en reliquaire. Cette nation, quelques années après, composa un collier de onze rangs [de wampum] et de six pieds environ de longueur, orné autant qu'ils le peuvent de porc-épics. On l'enferma dans une boîste d'écorce travaillée aussi délicatement qu'on le peut faire en cette matière. Ce présent fut envoyé, et vous eûtes la bonté d'y répondre magnifiquement par une image de la Sainte-Vierge d'argent, tout semblable à celle que vous conservez dans vostre église souterraine. Il y a maintenant quarante-neuf ans . . .

L'abbé Maurault ajoute:

> On conservait alors, dans les trésors de la Cathédrale de Chartres, un grand nombre de chemises d'or et d'argent, portant d'un côté l'image de la Sainte-Vierge et, de l'autre, un crucifix. . . On en envoyait en différents endroits aux serviteurs de Marie.

Le reliquaire des Abénakis fut détruit dans l'église de leur mission à Saint-François du Lac, lorsque, en 1759, Rogers et sa troupe y mirent le feu, détruisirent leur village, et massacrèrent plus de deux cents convertis[4].

---

[1] *Histoire des Abenakis*, par l'abbé J.-A. Maurault, page 258.

[2] *Jesuit Relations*, vol. 69, note de la page 286; "In the Cathedral of Chartres is a wampum belt sent in 1691 by the Abenakis converts of St. François de Sales, to the Virgin of Chartres in acknowledgment of this gift, another was sent [1693] to the savages by the Cathedral Chapter, consisting of a silver reliquary wrought in the form of the sacred chemise—a gift similar to that sent in 1680 to the Lorette Hurons."

[3] *Jesuit Relations*, 1710-1756, vol. 69.

[4] Maurault, pages 268, 492.



Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1676

Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1676, petit reliquaire d'argent, également en forme de chemise, qui dut parvenir à la mission de Lorette quatre ans avant le grand reliquaire, mais dont le Père Martin n'a fourni aucune explication. On dit qu'il contient encore une relique du "Voile de la S^{te} Vierge de Chartres."

A son sujet l'abbé Lindsay (p. 201) remarque que ce reliquaire contient "la reproduction fidèle, en relief, de la statue de Notre-Dame-de-Sous-Terre, assise sous un arceau soutenu par des colonnes" et surmonté d'une tête

d'ange ailé; les mots "Virgini parituræ" sont inscrits, au bas sur un ruban. Au revers, un reliquaire en ovale contient des parcelles de la relique; et quatre pierres taillées terminent les quatre extrémités latérales. De ce reliquaire M. Lindsay a retrouvé l'authentique, aux archives du Séminaire de Québec, qu'il a pu déchiffrer. Cet authentique contient les mots: "Je Prestre clerc de Nostre-Dame de Chartres déclare que la vraye chemise de la Ste Vierge...et les autres Reliques qui sont ès la dite Église...[ont été laissées] dans la Grotte où la Ste Vierge avait esté..., laquelle est au dessouts de la dicte Église..."



Chemise de Nostre Dame de Chartres, 1676



Soleil de l'église des Trois-Rivières (Jeune-Lorette)

Soleil (ou ostensoir) de l'église des Trois-Rivières, maintenant conservé à la Jeune-Lorette. 22" haut. x 8"½ x 10" x 7"½. En vermeil repoussé, fondu et gravé. A sa base on voit trois roses en guise d'armoiries. Entre les rayons du soleil sont enchâssées des pierreries de couleurs: rouge, vert et blanc, ou des pierres opalescentes. Il porte la marque, deux fois répétée, de CB. Ces lettres sont surmontées d'une fleur, de deux grains, et d'une fleur de lis couronnée. Sous son pied, sur la bordure tout autour, on lit: *Claude Prevost antien eschevin de Paris et Elizabeth Le Gendre sa femme mont donne pour servir a l'église des Pères Jésuites aux Trois-Rivières Lan 1664.*



Soleil de la première église des Iroquois

Soleil de la première église des Iroquois en 1668, à Caughnawaga, à peu près semblable, dont les dimensions sont les mêmes que celui de la Jeune-Lorette, mais dont la gloire n'est pas, comme l'autre, ornée de pierreries. Il fut donné aux Jésuites pour leur mission iroquoise. Il porte aussi l'inscription: *Claude Prevost antien eschevin de Paris et Elizabeth Le Gendre sa femme mont donne au RR PP Jesuites pour honorer Dieu en leur première église des Iroquois en 1668*[1].

[1] Le Professeur Ramsay Traquair, cité par M. Louis Carrier: "Maker's initials are illegible; his badge was a bunch of grapes."





Soleil de la Baye des Puants

Soleil de la Baye des Puants, 1686, approximativement de mêmes dimensions que les soleils de Lorette et de Caughnawaga, et fort semblable de style mais moins élaboré. Il fut donné par Nicolas Perrot à une deuxième mission des Jésuites, tel que l'indique l'inscription gravée dans le rebord inférieur:

> Ce soleil a été donné par M[r] Nicolas Perrot à la mission de S[t] François-Xavier en la Baye des Puants 1686.

Enterré en 1687, lorsque la chapelle de la mission fut détruite par les sauvages, ce soleil fut exhumé de bonne heure au dix-neuvième siècle. Il est maintenant en la possession de la *State Historical Society of Wisconsin* (voir sa reproduction photographique dans les *Jesuit Relations*, Thwaites, vol. 66, frontispice).



Ostensoir de l'église des Jésuites
(Hôtel-Dieu, Québec)

Ostensoir de l'église des Jésuites, donné à l'Hôtel-Dieu de Québec. Environ 30". Défiguré par une transformation récente, en vue de l'agrandir et de le rendre flamboyant, chez Benziger Brothers, New-York. Des disques plats en forme de rosace ont été ajoutés en y enchâssant la gloire et en remontant le crucifix.

Le pied, la tige, la lunule, la gloire et le crucifix de cet ostensoir constituaient naguère l'ancien soleil des Jésuites, remontant à la même période, à Paris, que ceux de Lorette, de Caughnawaga et de la Baye des Puants. On conserve encore, à l'Hôtel-Dieu, paraît-il, une photographie de l'ostensoir tel qu'il était avant de passer par les mains d'artisans philistins.



Soleil de Métabetchouan, Évêché de Chicoutimi

Soleil de Métabetchouan, conservé à l'évêché de Chicoutimi. 7"½ x 4"½ x 2"½. Sur un pied tourné en étain auquel il est vissé. De l'ancienne mission des sauvages à Métabetchouan, il fut transmis par l'abbé J.-B. Vallée à son vicaire, l'abbé Didyme Tremblay, chargé de la mission de Normandin. M. Tremblay l'a remis, vers 1895, à son évêché. Cet ouvrage archaïque et délicat est orné de pierreries bleues et vinées, enchâssées entre les rayons droits entourant la lunule, qui alternent avec des flamboyants. La lunule est délicatement ornée de feuilles d'olive et de petits fruits(?). Le soleil est monté sur une courte tige qui est décorée de feuilles d'acanthe. Autrefois une tige et un pied, maintenant perdus, servaient de base à tour de rôle, par économie, au calice et au soleil. Marques de poinçons: Grande fleur de lis, sur la croix; plus haut, un grand S couronné[1], et une petite couronne — marques françaises de l'ancien régime[2].

---

[1] Le Professeur Ramsay Traquair: "The mark Grand S couronné might be the charge of Reims, or it might be a date letter, depending on its pattern. The same applies also to the small crown; it may have various interpretations according to its pattern."

[2] M. Carrier croit qu'il peut être de 1687, Paris.



Ostensoir et vases sacrés d'Odanak (Photo Père A. Grondin, S.S.)

Ostensoir d'Odanak (Pierreville: mission des Abénakis). 24″½. Portant le poinçon de FR (François Ranvoyzé, orfèvre de Québec, 1739-1819) dans un cartouche en forme d'oriflamme (le F ici ressemble fort à un E), placé sur la petite croix. Le pied et le bas de la tige sont magnifiquement décorés; et l'enchâssement de la lunule comporte plusieurs têtes de chérubins ailés. Environ 8″ de la tige, d'un autre style, ont été remplacés (probablement après une cassure accidentelle) et insérés au moyen de rivets, par un autre orfèvre, dont le goût n'était pas à la hauteur de la tâche[1].

[1] M. Louis Carrier: "Il est possible que les réparations soient de Samuel MacClure, bijoutier qui pratiqua à Montréal vers 1822, et qui alla s'établir à Pierreville.



Bénitier d'Odanak (Photo Père A. Grondin, S.S.)



Orfèvrerie de Caughnawaga (Photo F. J. Topp, Montréal)



Statue en argent de la Sainte Vierge et l'Enfant

Statue en argent de la Sainte Vierge et l'Enfant, à l'église de la Jeune-Lorette. 16"¾ de hauteur sans le socle en bois dur noir (en ébène, d'après l'abbé Lindsay). La Vierge porte sur son bras droit l'Enfant, qui est nu et couronné comme elle d'un diadème surmonté d'une fleur de lis. La Vierge porte sous sa couronne un voile, qui retombe sur ses épaules et se confond à la draperie flottante enroulée autour d'elle jusqu'à ses pieds protégés de sandales. La Vierge, comme dans d'autres statues contemporaines de Lorette, tient dans sa main gauche le pied gauche de l'Enfant. L'Enfant, dont le bras gauche repose sur le cou de la Vierge, bénit le peuple de sa main droite en élevant l'index et le doigt suivant. L'abbé A. Scott (*Bulletin des Recherches historiques*, mars 1900) la décrit ainsi:

> La pose de la Vierge, pleine d'aisance et de grâce, et les draperies d'une variété et d'une souplesse qu'on ne saurait surpasser, font de cette statuette une œuvre d'art d'une grande valeur.

Le professeur Ramsay Traquair, dans son étude de Lorette (*The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, septembre et novembre 1930) la considère, ainsi que la statue du même style de saint Joseph: "good pieces, probably of the end of the XVII century..." Les marques de poinçon qu'elles portent sont de Paris (1717-1722?): C(?) et A couronnés, majuscules (marque de Paris); A orné de palmes[1]. A cela s'ajoutent des symboles compliqués et presque effacés: couronne, fleur de lis, grains, croissant et deux lettres. Il est fort probable que cette statue et celle de saint Joseph soient de Guillaume Loir, orfèvre très réputé de Paris, dans la première moitié du dix-huitième siècle[2].

Statue de la Sainte Vierge en argent, mentionnée à l'inventaire de 1800, aux archives de **Notre-Dame de Québec.** Elle a pu provenir des biens des Jésuites, comme les autres statues en argent. Pas retracée.

---

[1] Le professeur Ramsay Traquair: "The A orné de palmes may be Paris duty of 1717".

[2] M. Louis Carrier: "Il est très probable que cette statue, ainsi que celle de saint Joseph, soient de Guillaume Loir, qui a fait la madone d'Oka, qui lui ressemble, et qui est clairement poinçonnée. Années, probablement 1719-1720 (Paris)."



Statue en argent de saint Joseph

Statue en argent de saint Joseph formant la paire avec celle de la Sainte Vierge, et de même facture, portant des marques identiques. Le saint, aussi chaussé de sandales, tient le lis traditionnel dans sa main gauche. Sur le socle, un médaillon orné, appliqué, en métal, porte deux grandes lettres superposées qui ressemblent à SJ (pour saint Joseph) formant dans l'ensemble un X.

Statue de saint François-Xavier en argent qui fut en la possession de l'**Hôtel-Dieu de Québec.** Don, vraisemblablement des Jésuites, au Séminaire de Québec ou à l'Évêché; pas retrouvé (témoignage de l'archiviste de l'Hôtel-Dieu).

Statue de saint François-Xavier en argent mentionnée à l'inventaire de 1832, aux archives de **Notre-Dame de Québec.** (Carton 12, N° 93; cahier N° 5, page 4.) Il est dit que cette statue était "montée sur un pied d'estale en bois noir enrichi par des fleurs d'argent". Elle est mentionnée à l'inventaire des Jésuites, en 1800. Pas retracée.

Statue de saint Ignace, en argent, petite, remise (d'après l'archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec) aux Pères Jésuites, en 1856. Pas retracée. Mentionnée dans la liste des Biens des Jésuites à l'Hôtel-Dieu, signée par Herman W. Ryland, secrétaire de Lord Dorchester, en 1800.

Petite statue en argent de saint Ignace de Loyola, provenant de l'ancienne église des Jésuites de Québec. On rapporte aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec que, le 10 juillet 1856, les Hospitalières remirent aux RR. PP. Jésuites cette statue, qui n'a pas encore été retracée.



Buste et tête en argent du Père de Brébeuf

Buste et tête en argent du Père de Brébeuf, conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec. 14″ de hauteur; 18″, largeur des épaules; 8″ de profondeur. Sur un socle en bois noirci de 7″½. Ce missionnaire à la tête chauve porte barbe courte au menton et sur les joues, et une moustache; il est vêtu d'un surplis où l'on voit un dessin pointillé; son col est montant. Le buste porte des marques françaises anciennes poinçonnées sur l'épaule gauche: I couronné, fleur de lis couronnée sur un symbole en forme de carreau avec épaulements, des feuilles en faisceaux, des rosaces, etc. Sur le surplis on voit un dessin en pointillé.

On retrouve l'historique de ce buste dans *l'Autobiographie* du Père Chaumonot: "La famille du serviteur de Dieu [le P. de Brébeuf], justement fière d'une gloire qui rejaillissait sur elle, voulut honorer sa mémoire en faisant faire un buste d'argent de grandeur naturelle, qu'elle donna au collège de Québec. Il est revêtu du rochet pour rappeler sa mort dans l'acte même du ministère apostolique. Le socle sur lequel il repose est en ébène et de forme octogone. Il sert de reliquaire à la tête de l'héroïque missionnaire, que l'on aperçoit par une ouverture ovale garnie d'ornements en argent..."

Ce buste dut être conservé au Collège de Québec, jusqu'à ce qu'un dernier survivant des Jésuites le remette personnellement (il n'est pas compris dans la liste officielle des dons de 1800) aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec.



Missale romanum, Hôtel-Dieu de Québec

Missale Romanum de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui, d'après la tradition, provient des Pères Jésuites (la boîte cartonnée qui le contient porte d'ailleurs l'inscription: Jésuite). 14" x 9"½ x 2"½. Orné sur les deux faces de magnifique orfèvrerie d'argent, consistant en encoignures et en un grand motif central, d'un côté l'image de la Madone et de l'autre, saint Joseph; en argent moulé, gravé et évidé, sous la forme de feuilles et de fruits d'olivier. Poinçons de Paris: couronne détachée; A orné de volutes en haut et de chaque côté (deux fois). Imprimé à: Lugduni MDCCLXI (1761)[1].

Crucifix d'argent d'Odanak (Pierreville). 14"½. Poinçons de Paris. A de forme minuscule ou bas-de-case; Q couronné. Initiales de G L séparées par un croissant couché (Guillaume Loir, 1732-1733). Partiellement ancien, car le pied a été renouvelé[2].

Grand crucifix en argent, de la Jeune-Lorette. 28" de hauteur. De la même main que les deux chandeliers de 20", à la même église. Mêmes marques et détails d'ornementation. Le crucifix fut coulé dans un moule.

Crucifix en argent sur pied carré, de Caughnawaga. 24" de hauteur. Poinçon de contrôle et d'orfèvre: grand O couronné et un autre poinçon portant un P — marques françaises. Vissé sur un pied carré pour table en retable, mais servant aussi à la grande croix des processions. Sur ce pied on voit, au repoussé, la scène de Gethsémanie, où l'ange présente un calice au Sauveur agenouillé. Très beau travail d'imagerie en relief.

[1] M. Louis Carrier: "Les poinçons sont apparemment de Paris, 1687-1691." Ces ornements d'argent ont dû être d'un autre volume puis appliqués à celui-ci, qui fut imprimé à Lyon.

[2] Ces marques ont été revisées par M. Louis Carrier, et confirmées par le Prof. Traquair.



Grand crucifix, Jeune-Lorette

Croix de processions et deux chandeliers, figurant dans la liste de l'Hôtel-Dieu de Québec, intitulée "Biens des Jésuites", signée en 1800, par Hermann W. Ryland, secrétaire de Lord Dorchester. Pas retrouvés à l'Hôtel-Dieu, ils sont probablement ceux de la Jeune-Lorette.

Grands chandeliers en argent (deux)[1] **de la Jeune-Lorette.** 20″ hauteur. Ils portent les marques de poinçons suivantes: I couronné (Paris, 1725-1726); GL (Guillaume Loir, Paris) séparés par un croissant. L'inscription ND/ Laurette/ H (Hurons ?) y est gravée. De style riche, la tige est ornée de feuilles d'acanthe, de feuilles d'eau, de godrons, d'oves simples ou contenant des rosaces, d'oves couronnés, de coquilles, de carreaux, de volutes en consoles. Le pied triangulaire repose sur des pattes de griffons. Le tout est repoussé, coulé, gravé.

[1] L'abbé Lindsay, *Notre-Dame de Lorette*, p. 185, dit qu'il y en a six.



Grands chandeliers en argent, Jeune-Lorette



Pots à fleurs en argent, Jeune-Lorette

Pots à fleurs en argent, de la Jeune-Lorette, avec anses représentant des dauphins dont le corps allongé a la forme de serpents (quatre pièces). 8″ de hauteur. De style rococo. Marques de poinçons, qui en indiquent la source à Paris: A couronné; I couronné. Trois fleurs et, au bas, IF(?). Décoration de longs godrons en torsade émaillés de petites coquilles, de godrons et d'oves. Style riche.



Vases à fleurs à deux anses, Jeune-Lorette

Vases à fleurs à deux anses, de la Jeune-Lorette (deux). 7″½ x 7″ (de largeur y compris les anses) 2″¾ (le pied). Poinçon: PL surmonté d'une fleur de lis — marque de Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, orfèvre de Québec (1728-1749). Travail délicat et exquis, de même style que les burettes du même orfèvre.

Lampe de sanctuaire, de Sainte-Foy. 11″½ x 11″½ x 9″. Marque ancienne française presque effacée SB (?) et couronne (?). Gravé: **Ex Collegio Soc. Jesu Quebec A D 1684.** Volutes, deux larges bordures en acanthe. Inscrite à l'inventaire de l'église de Sainte-Foy, en 1788: "A l'église de S[te] Foye, un petit calice, une lampe, un encensoir et sa navette". (Ce qui laisse croire que ce fut un don du Père Casot à l'église de Sainte-Foy.)

Lampe de sanctuaire, de Saint-Ambroise de Lorette. 8″½ x 12″ (panse) x 10″ (ouverture). Marques introuvées. Semblable à celle de l'Hôtel-Dieu de Québec venue de Paris, don du gouverneur M. de Calières, *circa* 1700. Comme l'église de Saint-Ambroise n'existait pas encore, il est à présumer qu'une aussi magnifique lampe fut d'abord, au pays, la propriété des Jésuites (les autres communautés ne l'auraient pas ainsi remise à Lorette), dans la seigneurie de ces missionnaires. Décoration riche, classique: Têtes de chérubins ailés, faisceaux d'amples feuilles d'acanthe; beaucoup de pointillé entre les grands dessins. Lampe soumise à plus d'une réparation.



Lampe de sanctuaire, Sainte-Foy





Lampe de sanctuaire et calice, Saint-Ambroise de Lorette



Lampe de sanctuaire, Jeune-Lorette

Lampe de sanctuaire, de la Jeune-Lorette. 10″ x 14″. Ses marques n'ont pas été trouvées. Elle doit être ancienne et française. L'abbé Lindsay, dans *Notre-Dame de Lorette*, écrit (p. 184): "La lampe en argent, travaillée au repoussoir et ornée de têtes de chérubins, est vraisemblablement la même dont fit offrande l'aïeul de la famille de Gaspé, M. de la Chenaie." On prétend, plus justement, qu'elle provient des anciens Jésuites, et que leur dernier représentant au pays, le Père Casot, dut la remettre à la mission de Lorette ainsi que beaucoup d'objets et de vases sacrés ayant appartenu à leur maison-mère à Québec. La lampe de Lorette est somptueusement ornée de pots et de gerbes de fleurs, de chérubins aux ailes déployées, de godrons et de feuilles d'acanthe.

Lampe de sanctuaire, à Caughnawaga. 12″ x 13″ x 10″ (ouverture). Poinçons A couronné et I couronné (Paris). Sa décoration, simple, comprend des coquilles et des feuilles d'eau. (M. Louis Carrier: "Depuis longtemps elle était suspendue devant l'autel de la sacristie. Après son identification par le professeur Traquair en 1936, elle fut installée devant le maitre-autel de l'église.")

Calice des Jésuites, chez les Ursulines de Québec. Environ 12″. Français, ancien. On rapporte, au monastère, que ce vase sacré est un des deux calices donnés aux Ursulines par le R. P. Casot, lorsqu'il distribuait les biens meubles de son ordre à Québec, avant 1800. Les Ursulines ont récemment remis un de ces deux anciens calices aux Jésuites de Québec.

Le calice des Ursulines est un magnifique morceau, avec une fausse-coupe ornée de festons, de rubans et de feuilles, motifs conventionnels; la tige consiste, au centre, en un nœud ovale en six annelets de différentes grandeurs et décorés de festons ou de torsades. Le gros nœud est orné de guirlandes. Le pied est embelli d'une croix dont les bras se terminent en trèfle et de chérubins; ainsi que d'une petite bande de perles, et d'une autre d'olives et de palmettes évidées. Le catalogue du musée des Ursulines le cite ainsi: "Calice de l'église des Révérends Pères Jésuites."

Patène, du même orfèvre, avec décoration en relief sur le fond.



Calice des Jésuites, Ursulines, Québec


Calice de l'église des Jésuites, patène, Québec

Calice de l'église des Jésuites, rue Dauphine, Québec. 10″ 2. Redonné aux Jésuites de Québec, après leur retour au pays, en 1849. Ce calice leur avait été donné vers 1800 lors de la dispersion des biens de ces missionnaires. Marques françaises. O couronné; à part: 2 grains sur T T (au fond du calice); sur la coupe, fleur de lis redoublée. La fausse-coupe est décorée de têtes de chérubins ailés, en demi-relief, couvrant à peu près tout l'espace; les interstices contiennent les symboles de la Passion. Le nœud, semblablement, sauf quant au nœud en ovale, dont le bas est entouré de feuilles d'eau. Trois annelets perlés, dont deux d'inégale grandeur dessous la coupe. Le pied est enjolivé des mêmes ornements que la coupe, en plus d'une bordure de feuilles d'eau, au haut; et, au milieu, d'une fine arête en pointes de flèche.

La patène de ce calice est aussi de style somptueux; le fond en est orné de la croix dressée, de deux saints personnages debout aux côtés, dans un cercle perlé en bordure; la bordure en est interrompue, ici et là, d'oves.

Calice dit Louis XIV, à la basilique de Québec. 12″ x 7″½ (base). Poinçons anciens français: D couronné[1]; marque qui semble être un A couronné, dont le centre, en forme de cœur, est surmonté d'une fleur de lis. Gravé au burin: JHS, trigramme surmonté d'une croix et entouré d'une inscription: *Tu pars mea Jesus in eternum.* Cela équivaut probablement à la marque des anciens Pères Jésuites. Mais comme on voit, sur la patène, l'inscription gravée ✝ P K (paroisse de Kébec), il se peut bien que ce calice magnifique, dont la décoration est très élaborée, soit un souvenir des Jésuites qui avaient été curés de la paroisse de Québec avant l'arrivée de Mgr de Laval.

[1] M. Louis Carrier: 1672 ou 1697.

Calice d'argent ancien, de la Jeune-Lorette. 9″½. Ce vase sacré porte les mêmes marques de Paris que le grand soleil des Hurons, soit: CB surmonté d'une fleur de lis entre deux grains et couronnée (Claude Ballin, orfèvre de Paris, 1688). La riche décoration consiste, comme dans le soleil, en têtes de chérubins ailés, en feuilles d'acanthe et en grands oves ornés de volutes en forme d'X.

Calice de Saint-Ambroise de Lorette. 9″¼ x 3″¼ (la coupe) x 5″½ (le pied). Poinçon de Paris: A enjolivé de volutes en haut et de chaque côté: fleur de lis avec grains de chaque côté, IM, presque effacé, en bas; sur la coupe évidemment renouvelée, comprenant aussi une fausse-coupe, LA (Laurent Amiot, orfèvre de Québec, 1764-1839). La décoration, dans la partie ancienne, consiste en petites feuilles d'acanthe sur le nœud, et en chapelets. La bordure du pied, qui a été aussi renouvelée, contient une couronne. Au sujet de cet ancien calice français, l'abbé Lindsay (*Notre-Dame de Lorette*, p. 316) rapporte qu'il est "un calice en argent artistement ciselé et repoussé, de fabrique française, légué par les Pères Jésuites."

Patène du calice, de Saint-Ambroise de Lorette. 5″¾. Elle porte les mêmes marques de Paris, en plus de l'inscription gravée: IHS surmonté d'une croix, au-dessus des trois clous de la Passion, sur un cœur; en plus, une fleur de lis flanquée de deux grains, au-dessus de lettres à peu près effacées, dont l'une est M.

Calice du Sault Saint-Louis (Caughnawaga). 10″¼. Poinçon: Grand A couronné. On y trouve l'inscription gravée: **M. Iroq. — Saltus S. Lud. S.J.** (Mission iroquoise du Sault Saint-Louis, des Pères Jésuites). La décoration sobre mais exquise consiste en: plusieurs rangées de godrons, les uns formant la fausse-coupe, les autres, sur le nœud et sur le pied; feuilles d'eau et oves ornés, sur le pied.

Pièces d'orfèvrerie des anciens Jésuites, à l'église de Sainte-Foy. Le calice, la lampe de sanctuaire, l'encensoir et sa navette (cette dernière a depuis disparu) furent remis à l'église de Sainte-Foy en 1800, comme l'atteste le document officiel suivant: "His Excellency, the Lieut. Governor is pleased to direct that the following articles of Church Plate, formerly belonging to the Jesuit Church of Quebec should be deposited at the Church of Ste Foye... Viz:

	Poids: marcs, onces
un petit calice..................................	2.4
une lampe..................................	10.6
un encensoir et sa navette..................................	4.5

Castle of St. Lewis, Quebec, 14 april 1800,
By his Excellencies Command Hermann Witsius Ryland

Calice de Sainte-Foy. 10″ x 5″ (le pied). IF/ D surmonté d'une couronne (Ignace-François Delezenne, orfèvre, Québec, *circa* 1740). Gravé: "**Ex Colleg. Soc. Jesu Quebec.** Très ornementé; chérubins ailés sur la fausse-coupe et sur le pied; six petits groupes de symboles sur la fausse-coupe et sur le pied: burettes et plateau, symbole de la Passion, flambeau; sur le nœud de la tige: têtes d'anges ailés, fruits, feuilles d'eau. Ce calice dut être donné, de la main à la main, par un des derniers Jésuites.

Patène de Sainte-Foy en vermeil (la première). 5″½. Marques d'anciens poinçons français: A surmonté d'une fleur de lis (Paris); S couronné; fleur de lis[1]. Gravés: deux AD joints ensemble; IHS au-dessus des trois clous de la Passion.

[1] M. Louis Carrier: "Apparemment 1687-1688".



Calice (Delezenne), Sainte-Foy

Patène de Sainte-Foy (la deuxième). 5"½. Sans marque de poinçon. Gravé: IHS surmonté d'une croix, au-dessus du cœur aux trois clous de la Passion (symbole des anciens Jésuites).

Calice de Sainte-Marie, Beauce, qui doit provenir, comme la patène, des anciens Jésuites; vieux et souvent réparé; 10"½ x 5"2/3 (pied) x 3"1/3 (coupe). Poinçons français: A (de style minuscule) couronné, X couronné; autre petite marque à rayons, à demi effacée[1]. La décoration est riche et classique, sauf quant à la coupe, qui a dû être renouvelée; elle comprend: feuilles d'acanthe sur le pied; oves sur le petit nœud inférieur; godrons recourbés sur le gros nœuf, au centre; et, sur le nœud inférieur, un cordon en torsade. La raison pour laquelle ce calice riche et ancien est attribué ici aux anciens Jésuites est, en supposant même que la patène ne lui appartenait pas, qu'il ne pouvait guère avoir été la propriété que des Jésuites, en ce pays. Les paroisses de la "Beauce nouvelle", au temps de leur fondation, après la conquête, n'achetaient pas souvent de riches argenteries en France.

Patène de ce calice. (5"¾). Poinçon: trois marques compliquées. Z couronné, couronne sur deux symboles ressemblant à des S ornés; autre marque compliquée contenant un marteau carré, une éponge (?), un ruban[2]. Gravé, sur la patène: IHS surmonté d'une croix, au-dessus du cœur dans lequel sont plantés trois clous de la Passion (symbole des Jésuites).

Calice de Saint-Joseph, Beauce. Comme celui de Sainte-Marie, auquel il ressemble, il dut être la propriété des anciens Jésuites. Sa patène, 5"¾, poinçonnée du A de Paris, porte le symbole gravé de cet ordre: IHS surmonté d'une croix, au-dessus du cœur dans lequel les trois clous de la Passion sont plantés. 9"½ x 5"1/3 (le pied). Poinçons français anciens, sur le calice: A orné; autre lettre majuscule surmontée d'un symbole indéchiffrable, une fleur à deux tiges (?), et trois petites marques obscures. La décoration, en partie au repoussoir et pointillée, ressemble à celle du vieux calice, probablement de même origine, de Sainte-Marie; elle consiste en feuilles d'acanthe autour du pied, qui a été réparé; des feuilles pennées montantes ornent le nœud de la tige, tandis que des godrons descendent du haut. La coupe unie, sans fausse-coupe, contient la marque, tout comme le calice, d'un poinçon minuscule en forme de petit rameau[3].

---

[1] M. Louis Carrier: "Apparemment de 1737-1738".

[2] M. Louis Carrier: "Peut-être de Paris, 1716-1717".

[3] En tenant compte d'une remarque de M. Louis Carrier.

Patène de Cacouna, maintenant dans la collection de M. Louis Carrier, à Montréal. 6"1/8; poids, 2.993 onces; en argent vermeil. Amincie et déformée par l'usage. Poinçon de Paris très distinct, L couronné, c'est-à-dire 1657; poinçon d'orfèvre indistinct. Gravée au bord, en dessous: croix grecque suivie de J. S. (Jesu Societatis). Échangée chez un orfèvre de Québec pour une patène moderne.

Calice d'Odanak (Pierreville). 9"¼. Poinçons français anciens. M à droite, une fleur de tulipe renversée; petite rosace en cartouche; autre marque dont les symboles sont indéfinissables.[1] Orné de têtes de chérubins, de feuilles d'acanthe, de godrons, etc. Coupe unie, peut-être renouvelée.

Ciboire ancien, au couvent d'Odanak, pas encore vu (communication de M. Louis Carrier).

[1] M. Louis Carrier: Poinçons de Province — peut-être de Toulouse, dont la lettre M couronnée est le poinçon de charge, et la rosace couronnée le poinçon de décharge. Je place cette pièce entre 1685 et 1700".



Coupe d'un calice en argent exhumée en pays de mission iroquoise

Coupe d'un calice en argent exhumé en pays de mission iroquoise, maintenant à Auriesville, dans le présent état de New-York, d'après le renseignement suivant fourni par le R. P. John J. Wynne, S.J., de Fordham University, N.-Y., et une photographie démontrant que le vase sacré était bien de source française ancienne. La lettre du Père Wynne, du 20 juin 1938, contient ce passage: "Not long ago a chalice cup was found in an Indian burial ground dating from the time of the early Jesuit missionaries in that part of the valley, near Canajohari 20 miles west of Ossernenon, a short distance from the sites of the Mohawk Indian villages. The burial ground is said to date 1640-1650, that would be the time when the chalices Father Jogues was taking to the Huron country were seized by the Mohawks; they led him and his companions to torture and captivity."

Ciboire d'Odanak. *Circa* 12″, avec la couverture. De fort beau style français ou canadien du XVIII^e^ siècle[1]. Le nœud, en forme de poire renversée, est décoré de feuilles d'acanthe; deux annelets perlés en décorent la tige, de chaque côté du nœud. La coupe est unie; la couverture est surmontée d'une croix large et treflée. Une bande de feuilles d'acanthe borde le pied.

Ciboire de Caughnawaga. 10″. Poinçon ancien de Paris: A surmonté d'une grande fleur de lis, deux grains en haut; une couronne dans la croix du couvercle; autre marque avec un D et un grain (à demi effacée)[2]. Décoration sobre mais gracieuse; feuilles d'eau retombantes, sur le haut du couvercle; têtes de chérubins ailés, sur le nœud; quelques rangées de godrons et de feuilles d'acanthe.

Petit ciboire uni de la Jeune-Lorette. Environ 7″ de hauteur (Photo à côté du grand crucifix).

---

[1] M. Louis Carrier: "Très belle pièce style de Louis XIV. Poinçons de Paris, 1699-1700. Jean-Baptiste Loir".

[2] M. Louis Carrier: "Apparemment 1687-1691".



Burettes (Paul Lambert), Jeune-Lorette

Burettes de la Jeune-Lorette. 5″½ x 2″¼ (largeur du pied). Poinçon: PL surmonté d'une fleur de lis (poinçon de Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, orfèvre de Québec, 1728-1749). Ces burettes fort gracieuses sont gravées et façonnées au repoussoir. Godrons simples sur le haut de la panse; dessins conventionnels originaux, sur le bas; annelet tranchant rabattu, avec godrons; bordure du pied godronné. Dessins en crochets repoussés autour du col, et sur le couvercle à charnière, où il y a un petit bouton tourné, sur la pointe. Anse en S orné. Travail original et différent des autres; les dessins sont entourés de pointillé.

Plateau à burettes de la Jeune-Lorette. 12″ (long.) x 9″¼ x 9″½. PL surmonté d'une fleur de lis — Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, de Québec. Ce plateau est celui des burettes de même style. Uni, sauf quant à la bordure en larges godrons cannelés et entourés de petites bandes en pointillé. Travail délicat et original.



Plateau à burettes, burettes (Paul Lambert), Vierge noire, Jeune-Lorette



Plateau à burettes du Père de la Brosse, Vierge noire, Sainte-Foy

Plateau à burettes du Père de la Brosse, à Sainte-Foy. 10″½ x 7″. Marque oblitérée. M. Louis Carrier l'attribue à François Ranvoyzé. Gravé: "Fuit ad usum P. Labrosse, S.J." (Jean-Baptiste de la Brosse, 1724-1782).

Burettes d'Odanak (Pierreville). 4″½ (la paire). Poinçon: une petite couronne surmontant une tige. M. Louis Carrier constate qu'il est indéchiffrable, mais il le croit de province française. Recouvertes d'une lame recourbée et surmontée d'un petit bouton. Gracieuses, ornées d'un annelet autour du col. Godrons inégaux à deux niveaux, au bas de la panse.

Plateau à burettes d'Odanak. 7″ x 10″½. Poinçon deux fois répété. Les majuscules IP dans un cartouche surmontées d'une fleur de lis, séparées par un grain, au-dessus d'un croissant couché et fort recourbé — la marque de Jacques Pagé dit Carcy, orfèvre de Québec (qui travailla, d'après M. Carrier, de 1709 à 1742). Pièce d'argent jolie, mais sans décoration.



Piscine ou sébile en argent, Jeune-Lorette

Piscine ou sébile en argent, de la Jeune-Lorette. 1″1/5 x 5″½. PL surmonté d'une grande fleur de lis, dans un cartouche (deux fois): Poinçon de Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, orfèvre de Québec. Gravé au fond: IHS, la ligne du H surmontée d'une croix; et trois clous du crucifiement, au-dessus. Autour du fond, une bande en dents de scie faite à la roulette. Les larges bords sont relevés, en six sections arrondies dont les extrémités sont cintrées. Dans chacune de ces sections est, en repoussé, un grand dessin conventionnel qui contient une flèche au centre et qui ressemble à une feuille d'acanthe.

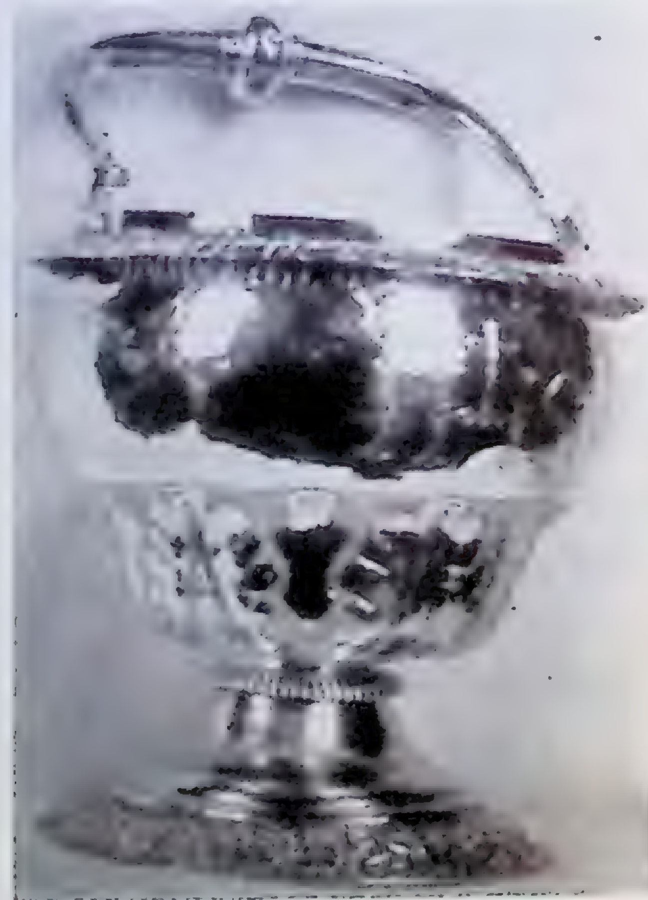


Bénitier, goupillon, Jeune-Lorette

Bénitier de la Jeune-Lorette. 8″ (hauteur comprenant l'anse levé) x 6″½ (panse) x 3″¾ (ouverture). Poinçons de Paris: A renversé surmonté d'une couronne. Fleur de lis surmontée d'une couronne (?) flanquée de deux grains, sur IT/B (d'après M. Carrier, Paris 1715-1717). Orné de têtes de chérubins, d'oves, de godrons, de feuilles d'eau et de volutes.

Son goupillon. 8″¼. Tout en argent, décoré de feuilles d'eau.





Bénitier, Hôtel-Dieu de Québec

Bénitier de l'Hôtel-Dieu de Québec. 7″5/8; avec l'anse, environ 12″; 7″½, panse; ouverture, 6″¼. Poinçon: PL (deux fois) surmontés d'une fleur de lis, sur une étoile — marque de Paul Lambert ou sieur Saint-Paul, orfèvre de Québec. Gravé sur la panse; IHS surmonté d'une croix. "Il est de tradition, ici, qu'il vient des Pères Jésuites."

Bénitier et vieille paire de burettes. Mentionnés dans la liste pour l'Hôtel-Dieu de Québec, des "*Biens des Jésuites*", en 1800, de Hermann W. Ryland, secrétaire de Lord Dorchester. Pas retracés.





Bénitier, encensoir, instrument de la paix, piscine, Caughnawaga

Bénitier de Caughnawaga. 8″ x 7″½. Marque de IF/D surmontée d'une couronne, quatre fois répétée, dessous (Ignace-François Delezenne). Forme ancienne; peu d'ornements — deux rangées de godrons.

Bénitier d'Odanak. *Circa* 8″. De même forme — de poire renversée, tronquée — que ceux de l'Hôtel-Dieu de Québec et de Caughnawaga. Comme il est à peu près identique (peu d'ornements — une bordure de godrons au pied) à celui de Caughnawaga, on peut présumer qu'il est de la main du même orfèvre de Québec — Ignace-François Delezenne, (1717-1767, *circa*). M. Louis Carrier affirme qu'il est de Delezenne.

Instrument de la paix, à Caughnawaga. 4″. Poinçon de PH (en avant) — Pierre Huguet-Latour, orfèvre de Montréal (*circa* 1790-1817). De forme différente de ceux des orfèvres François Ranvoyzé et Laurent Amiot de Québec; plus compliquée et très ornée: au centre, le Christ en croix entre deux saints personnages; trois têtes de chérubins ailés, au haut; un crâne, au pied de la croix; bordure en volutes et en consoles. Anse recourbé, à l'arrière. On fait, encore aujourd'hui baiser cette paix, les jours de fête, aux membres de certaine congrégation — coutume nulle] part ailleurs observée. Elle fut acquise, comme le fait remarquer M. Carrier, durant la période d'administration séculière de la mission de Caughnawaga.



Encensoir, navette (Paul Lambert), Jeune-Lorette

Encensoir de la Jeune-Lorette. 10″ (haut) x 5″½. A couronné — poinçon français. Excellente pièce, bien décorée de godrons, de treillis et de feuilles d'eau.

Encensoir de Sainte-Foy. 10″ de hauteur. Marque effacée; assez grand X; une autre très ornée. Doit être, comme le calice, de Ignace-François Delezenne, orfèvre, Québec, *circa* 1740. Gravé: **Ex Colleg. Soc. Jesu Quebec.** Sur la panse: têtes d'anges ailés, festons de fleurs et de fruits. L'inventaire de 1834 à Sainte-Foy mentionne un encensoir... 1788: "A l'église de Ste-Foy, un petit calice, une lampe, un encensoir et sa navette 2.4 lb., 10.6 lb., 4.5 lb." Cela doit être la note écrite se rapportant à la donation, en 1788, de ces vases sacrés des Jésuites à la paroisse de Sainte-Foy, qui les conserve encore. On n'a pas, toutefois, retrouvé la navette.

Encensoir de Caughnawaga. 10″½. Poinçon de PH, deux fois — Pierre Huguet-Latour, orfèvre de Montréal. Assez uni; pour seule décoration, des feuilles de laurier sur la panse.

Navette de la Jeune-Lorette. 3″ x 5″¼ 2″4/5. Avec couverture, penture à charnière. Pas marquée, mais de la manière de Paul Lambert dit sieur Saint-Paul, orfèvre de Québec. Martelée et ciselée dans un goût délicat et exquis. Très ornée d'oves en écussons, sur le dessus, et de dessins conventionnels sur les côtés, entourés de pointillé. Bordures en godrons.

Gobelet "de la Seigneuresse Rioux", propriété de M^me^ Yvan Sabourin, née Rioux, à Iberville. Communication de M. Carrier:

> Il se rattache à une légende au sujet d'un missionnaire à qui M^me^ Rioux avait prêté ce gobelet, et qui se noya près de Rimouski. Il tint miraculeusement sa promesse de lui remettre son gobelet...Ce gobelet existe encore. Il est de Joseph Mailloux, orfèvre de Québec.



Argenterie de table, presbytère, Jeune-Lorette

Argenterie de table, au presbytère de la Jeune-Lorette: louche ou cuiller à ragoût, 10 cuillers à dessert, 6 fourchettes, etc. De ces morceaux, l'abbé Lindsay affirme, dans *Notre-Dame de la Jeune-Lorette* (p. 316): "Il ne reste plus du mobilier des Jésuites, au presbytère de Saint-Ambroise, que quelques cuillers et fourchettes en argent. Pas retrouvées au presbytère de Saint-Ambroise, elles ont dû être remises à la Jeune-Lorette.

Cuiller à ragoût, au presbytère de la Jeune-Lorette. 15″½; cuilleron de 5″. Poinçon; FR (dans un oriflamme), François Ranvoyzé, orfèvre de Québec (1739-1819). Forme habituelle de cet artisan: sous le cuilleron, double goutte et cavité.

Fourchette d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette. 7″¾. Poinçons de Paris: A et O couronnés, surmontés d'un symbole compliqué et illisible; autre marque contenant une fleur de lis entre deux grains, surmontée d'une couronne, et, au bas, les initiales de l'orfèvre EG — Eloy Guérin, Paris, 1727.

Fourchette d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette. Poinçon français illisible.

Fourchettes d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois). 7″½. Poinçonnées: FR dans un cartouche en oriflamme (François Ranvoyzé, orfèvre de Québec).

Cuillers d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois). Poinçon de FR — François Ranvoyzé.

Cuillers d'argent, au presbytère de la Jeune-Lorette (trois) 8″¼. Poinçon de LA — Laurent Amiot, orfèvre de Québec, de 1764-1839.

Cuillers à pot d'argent, au monastère des Ursulines de Québec (deux), qui proviennent des biens des Jésuites, par l'entremise du Père Casot.

Première: 12″1/3. Poinçon de Paris: A couronné et orné de petits rameaux de chaque côté; O couronné; autre marque: fleur de lis, deux grains latéraux, gros grain central, lettre ressemblant à R; en haut: griffon ou oiseau. (M. Louis Carrier: "Elles sont apparemment de Paris, 1754-1755.) Sous le cuilleron, goutte composée à la manière de celles dont, plus tard, Ranvoyzé décorait ses grandes cuillers.

Deuxième: Même description et mêmes marques. Le poinçon de l'orfèvre, ici, un peu plus précis, semble contenir les lettres F ? E ?; répétées, elles peuvent être F ou S et G.

Couronne en argent avec bijoux. Au trésor de la chapelle, Jeune-Lorette.



Couronne en argent de la Vierge, Jeune-Lorette

ORNEMENTS BRODÉS

Parement d'autel brodé de Marie et de Jésus, à la Jeune-Lorette. 33″ x 65″. Ainsi décrit par le professeur Ramsay Traquair (The Huron Church and Treasure of Notre Dame de la Jeune Lorette, in *The Journal Royal Architectural Institute*, Sept. and Nov., 1930. Page 13. Traduit de l'anglais):

> L'un d'eux [parements], apparemment le plus ancien, est décoré de fleurs et de festons brodés en laine sur toile. Le fond est recouvert de perles ou de rassade en grains allongés cousus sur la toile...Au centre est une petite croix à rayons et de chaque côté, des monogrammes. Celui de droite comprend les lettres **Maria,** et celui de gauche, **Jesus.** L'exécution de l'ouvrage est fruste, mais le dessin et la couleur sont bons (voir *Saintes Artisanes, I, les Brodeuses*, par M.B., Fides, 1944. Page 64).

Ce parement est, à n'en pas douter, celui qu'on fit pour la nouvelle chapelle de la mission des Hurons, en 1674, décrit dans les *Jesuit Relations* (Vol. LX: Miscellaneous Documents, 1675-77):

> De la chapelle de Notre-Dame de Lorette en Canada — Martin Bouvart (Lorette, Mars 1 et 2, 1675): Voici d'abord l'occasion et les motifs qui ont mené les Pères de la Compagnie de Jésus de bâtir sur les terres une chapelle...La mission huronne qui a été à Notre-



Parement d'autel brodé de Marie et de Jésus, Jeune-Lorette

Dame de Foy depuis l'année 1669 jusqu'à l'année 1674, s'augmente tous les jours, soit par des recrues, qui nous viennent du pays des Iroquois, soit par la bénédiction que Dieu donne aux familles huronnes pour les repeupler...La Lorette de la Nouvelle-France nous a coûté quelques 5000 livres (p. 74)." Cette chapelle fut achevée le 4 novembre 1674. On y apporta plusieurs statues de bois sculpté, dont une était celle de "Marie, représentée avec son Jesus qu'elle embrasse de son bras gauche et qu'elle soutient de sa main droite..." Le parement qui devait les accompagner contient d'ailleurs les monogrammes de Marie et de Jésus.

Ce parement est d'autant plus précieux qu'il représente la première période de la broderie chez les Ursulines de Québec, au temps de Marie de l'Incarnation et des fondatrices de Québec, et que la broderie de cette période n'a guère été conservée, surtout à cause de l'incendie qui détruisit à peu près tous les ornements de l'église des Ursulines, à Québec, en 1686. Il s'ajuste d'ailleurs aux dimensions arbitraires du tombeau de l'autel des Hurons. Son style archaïque rappelle les verdures des tapisseries du moyen âge, dont la connaissance était encore conservée dans la famille de Marie Guillard de l'Incarnation — les Babou de la Bourdaisière, fabricants des tapisseries Mautheron à Tours. Le parement déborde de patrons floraux, de thèmes décoratifs traditionnels, et jaillit d'une inspiration primesautière.

Les traits distinctifs qui font reconnaître la main des premières Ursulines sont les suivants: La petite croix flamboyante de Malte, au centre du parement, les deux gros festons de fleurs suspendus par des rubans brodés, la disposition des dessins floraux de chaque côté, qui servirent de modèle à la sainte artisane montréalaise Jeanne Le Ber. Le style y est tout différent de celui de la deuxième période, inaugurée par Mère Marie Le Maire des Anges, après son arrivée, en 1671, du grand monastère de Paris.

Chape de la Jeune-Lorette. Cette chape, conservée à l'église des Hurons, provient probablement de l'église des Jésuites de Québec qui, d'après l'inventaire signé par M[gr] Plessis en 1800, en possédait trois. Elle (la chape) devait être une des plus riches.

La broderie en appliqué, sur brocart fleuri importé de France, doit être de la main des Ursulines de la période de 1686-1740. Son style, ses patrons conventionnels classiques, et même ses matières premières sont tellement semblables à la chape, encore plus somptueuse, des Ursulines, qu'on est porté à conclure qu'elle est sortie du même atelier, sans doute des mêmes mains.



Chape, Jeune-Lorette





Images brodées anciennes de saint François-Xavier
et de saint Ignace de Loyola, Sault-au-Récollet

Image brodée ancienne de saint François-Xavier. 24" x 19". Travail dans le style des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui doit dater de 1700 ou environ, mais dont on ne retrace pas l'origine. Conservée à la maison Saint-Joseph, des Jésuites, au Sault-au-Récollet.

Image brodée ancienne de saint Ignace de Loyola. 24" x 19", formant le pendant de celle de saint François-Xavier, au même endroit. On y lit l'inscription "Constitution Societis Jesu Ad majorem Dei gloriam". Brodée sur deux sortes de toile ancienne, visible seulement dans cette deuxième image.



Parement d'autel de l'ornement des Jésuites, Hôtel-Dieu, Québec

L'ornement brodé des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Composé de devant d'autel, chasuble, étole, manipule, bourse et voile de calice, il fut remis aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, après la mort du Père Casot.

Le document qui fait foi de ce don, conservé à l'Hôtel-Dieu, se lit ainsi: "His Excellency the Lieutenant Governor is pleased to direct that the ornaments undermentioned formerly belonging to the Jesuits Church in Quebec, should be given in His Majesty's name for the use of Hotel Dieu of Quebec. Castle of St. Lewis, Quebec, 14th April 1800. By His Excellency's Command. Hermann Witgins Ryland."

Une liste de "Biens des Jésuites" à l'Hôtel-Dieu, du 14 avril 1800, rédigée par Mère Saint-Pierre Madeleine Vocelle (entrée en religion en 1808, décédée en 1850), contient l'entrée suivante au sujet du même ornement: "Le Gouvernement anglais a donné à l'Hôtel-Dieu de Québec — une chasuble et un devant d'autel brodés en or, fond argent..."

On a, depuis, prétendu que cet ornement était un don d'Anne d'Autriche. Mais il fut bel et bien l'œuvre des Ursulines de Québec. Le démontrent non seulement le goût et le style du travail, mais aussi le passage suivant à leur journal des Recettes et Dépenses:

> Reçu de R^ds^ Jésuites, les années précédentes, pour un ornement d'autel tout complet qu'on leur a fait de broderie or et argent, par une remise, 1200 (livres). Janvier 1724.

"Les artisanes qui s'appliquèrent à cet ornement de choix furent sans doute les meilleures de la deuxième période, soit: Mère Marguerite Gauthier de Varennes de la Présentation (1684-1726), et Mère Renée Dumesnil de Sainte-Gertrude (1699-1751). On y reconnaît leur manière (voir *Saintes Artisanes I, Les Brodeuses*, par M.B., pages 60, 66, 111-112).

Parement d'autel de l'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu de Québec. 32″ x 88″. La décoration en fil d'or sur fond de fil d'argent, émaillée de fleurs en fil de soie aux tons chauds, est disposée sur toute l'étendue du parement. Le goût qui se manifeste dans les autres pièces du même ornement s'y retrouve, quoique les détails d'invention et d'exécution soient différents. Ici, le plus ample espace a favorisé l'élaboration des deux grands rinceaux à double ou à triple enroulements et à feuillages stylisés qui tiennent de l'acanthe et de la feuille d'eau.

L'image brodée, à l'intérieur du cadre, dont l'ovale du centre est rembourré, est celle de l'Enfant Jésus à demi couché sur un lit, tenant entre ses mains une croix symbolique, qu'il contemple. Dans la draperie alentour, la soie rouge, mauve et violet est mêlée de fil d'argent.

Chasuble de l'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu. 39″, longueur du devant; 48″, du dos; 24″½, largeur du devant; 29″, du dos; longueur totale, 87″; pesant environ 11 livres. Elle est du même goût que le parement, mais plus délicatement ornée. L'agneau du saint sacrifice est enchâssé dans le médaillon de la croix, au dos; sur le devant, on voit le symbole des Jésuites IHS surmonté d'une croix, en forme de fleurs de lis. La large bande de la croix, devant et derrière, ainsi que les espaces en bordure, sont comblés de rinceaux et de courants enjolivés de festons, de palmettes, de feuilles d'eau, de tulipes et de grappes de fleurs étoilées. Les espaces libres ont été enrichis d'iris bleus et mauves, de dahlias, de narcisses, de campanules bleues, d'œillets, de fraises et de lis rouges.

Bourse du même ornement.

Étole, manipule, bourse et voile de calice de l'ornement des Jésuites, à l'Hôtel-Dieu.

Étole: 51″ (en double) x 10″, largeur en bas. Ce qui caractérise la broderie de ce morceau est l'apparition fréquente de grandes fleurs en soie de couleurs émaillant la broderie d'or et d'argent; ces fleurs sont: lis bleus, roses épanouies ou en boutons, œillets, tulipes.

Manipule: 20″½ hauteur (double) x 4″, largeur au haut, x 10″, largeur en bas; frange d'or, 3″. Ici, la broderie d'or prédomine, tout en laissant poindre quelques fleurs.

Bourse: environ 10″. Ornée d'une croix brodée en or, d'une bordure à enroulements, et de fleurs en soie de couleurs.

Voile de calice: 24″ x 23″. Brodé de fil d'or sur fond de fil d'argent, et quelques fleurs de soie de couleurs, vers les bords. La grande croix de Malte au milieu, avec ses quatre faisceaux de rayons flamboyants, ses fleurs dans les interstices et la colombe aux ailes déployées au centre, est de la même inspiration que celles de l'ancien parement de Marie et de Jésus, à la Jeune-Lorette, et du grand parement de Jeanne Le Ber, à Notre-Dame de Montréal. Ces croix à rayons flamboyants remontent, du moins indirectement, à la même source, chez les Ursulines de Québec.



Bourse du même ornement



Chasuble de l'ornement des Jésuites, Hôtel-Dieu, Québec (devant)



Même chasuble (dos)



Étole, manipule, bourse et voile de calice du même ornement

Ornements des Jésuites, à la basilique de Québec. Communication de M[gr] Eugène-C. Laflamme, curé:

Quant aux ornements rouges dits "ornements des Jésuites", je ne connais pas de document qui en affirme la provenance, mais la tradition le déclare. Il est certain que les ornements et vases sacrés appartenant aux Jésuites ont été partagés, à cette époque, entre les diverses églises de Québec. Quelques inventaires récents le démontrent...

Chasuble de l'ornement de velours rouge, au monastère des Ursulines de Québec, dont la broderie en fil d'or et d'argent a été réappliquée, il y a plus de trente ans, sur velours nouveau. Une belle dentelle de fil d'or encadre la croix et borde la chasuble. Travail antique admirable des anciennes Ursulines, il est typique de leur style conventionnel de la période de la fondation — de 1639 à 1680[1]. La marque IHS sur le voile de calice, partie du même ornement, laisse supposer qu'elle a appartenu aux anciens Jésuites.

Voile du calice de l'ornement en velours rouge, chez les Ursulines de Québec. 25″ x 23″. Broderie appliquée de nouveau, sur velours rouge, il y a plus de trente ans. Mêmes patrons et garnitures que dans la chasuble. La croix ornée et ses rayons flamboyants constituent un dessin de la première période chez les Ursulines de Québec — il ne se répète ailleurs, en tout, que quatre ou cinq fois. Au centre de la croix, le monogramme des Jésuites, IHS surmonté d'une petite croix, au-dessus d'un cœur, indique que ce morceau, comme la chasuble du même ornement, doit provenir de l'église des anciens Jésuites.

[1] Il est d'ailleurs semblable à celui de la chape rouge, chez les Ursulines, "confectionnée avec le satin broché provenant de tentures de la chambre d'Anne d'Autriche, donnée à la fondatrice des Ursulines — Mère Marie de l'Incarnation".



Chasuble de l'ornement de velours rouge, Ursulines, Québec



Voile du calice de l'ornement en velours rouge



Parement d'autel brodé de l'Enfant Jésus, Jeune-Lorette

Parement d'autel brodé de l'Enfant Jésus, à la Jeune-Lorette. 33" x 65". D'après la description (*Loc. cit.*, p. 13; traduit de l'anglais) du professeur Ramsay Traquair, "Le dessin du deuxième parement consiste en un enroulement en rinceaux et en fleurs s'échappant de cornes d'abondance. Ces patrons rembourrés sont exécutés en or, en argent et en laine, sur un fond de damas gris. Au centre, un médaillon contient l'image de l'Enfant Jésus. On remarque, dans ce travail, une grande variété de points; les enroulements y sont brodés en chenille; les feuilles et les fleurs y sont de fil de soie coloré. L'exécution révèle plus d'habileté que dans le premier parement, mais le dessin et les couleurs y sont moins captivants."

Que ce parement soit de la main des Ursulines de la deuxième période — de 1685 à 1740 — est démontré: par la ressemblance de style avec plusieurs autres pièces de broderie du même goût et du même temps conservées à Québec; par la similarité de l'image de l'Enfant Jésus ici insérée qu'on retrouve dans deux autres ornements brodés par les mêmes artisanes — sur une chasuble et sur un voile de calice; et par ses mesures arbitraires, exactement celles du tombeau de l'autel de la mission huronne.

Ce parement, postérieur à l'autre, peut avoir été commandé par les Jésuites chez les Ursulines, pour la nouvelle église (en bois) de la Jeune-Lorette construite vers 1700, et préservée du feu qui consuma, en 1709, les deux tiers du village huron[1]. Il ne date que d'environ 1736, après la construction de la nouvelle église en pierre et l'ouvrage du tabernacle que les *Annales* des Ursulines mentionnent ainsi: "1736. Pour l'ouvrage du tabernacle de Lorette par la Sr Vezina. 70."

[1] *Annales* des Ursulines de Québec: "1709: la mission de Lorette a été affligée par un incendie qui a braslé les deux tiers du village. L'église a esté preservée par miracle" (p. 135).



Chasuble brodée, Jeune-Lorette (Photo C.N.R.)

Chasuble brodée, à la Jeune-Lorette. Cette admirable chasuble, de la même main que le parement brodé de l'Enfant Jésus (*circa* 1736), est une des deux vieilles chasubles ainsi décrites par le professeur Ramsay Traquair (*Loc. cit.*, p. 13): "The church also possesses two old chasubles, one with padded embroidery, similar to that on the altar frontal, the other with a scroll pattern and small red crystals; the same remarks apply to them."

Cet ornement est l'objet des commentaires suivants du R. P. A.-H. Beaudet, O.P. dans *Le Rosaire* d'octobre 1897, p. 278 — Mais le Père Beaudet tombe dans l'erreur lorsqu'il l'attribue à des dames de la cour de Louis XIV, ou, comme d'autres le font depuis, à M[me] de Maintenon:

"L'ornement donné par Madame la Major serait plus difficile à identifier parmi ceux de la chapelle de la mission. La tradition attribue aux dames de la cour de Louis XIV la belle chasuble antique, avec accessoires, brodée en or et argent, dont la croix porte, en relief, les trois lettres initiales du saint nom de Jésus, qui forment le chiffre de la Compagnie. Cet ornement ressemble à ceux de la même époque qui sont conservés aux monastères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec..."

De fait, la chasuble, le parement et leurs accessoires sont tous de l'atelier des Ursulines, pour l'usage des Pères Jésuites à leur mission, et datent de la construction de l'église en pierre de Lorette.



Voile de calice de l'ornement brodé, Jeune-Lorette (Photo C.N.R.)

Voile de calice de l'ornement brodé, à la Jeune-Lorette. Ce voile richement brodé en fil d'or, d'argent et de soie, est typique de la manière des Ursulines, en la période de 1685-1840. Au centre de la grande croix, il contient le IHS surmonté d'une croix dont les bras se terminent en forme de trèfle au-dessus d'un cœur — symbole des anciens Jésuites.

Ornement vert et rose des Jésuites, à l'Hôpital Général de Québec. Dans la liste de l'Hôpital, on le dit "Un ornement complet", comprenant chasuble (45" de hauteur x 25" de largeur), voile de calice (24" x 21"), étole (46"), manipule (21"), bourse (10" x 8"½). "Dans la communauté, on a toujours dit que c'était l'ornement des Jésuites...On n'avait pas ici le moyen d'acquérir de si bel ornement." La croix de la chasuble est en "toison d'or, d'argent et de soie." Le voile de calice (photographié) est bordé d'une large et très belle dentelle en or.

Ornement ancien, en partie ouvré, à l'église de Saint-Joseph, Beauce. Provient certainement, tout comme le vieux calice, des biens des Jésuites. Il comprend: chasuble, dalmatique, étole, bourse, manipule, voile de calice. Fait de drap d'or importé, fleuri, beau et riche. Orné de roses épanouies et en boutons, de bouquets de fleurs variées, de rubans.

Ornement ancien d'Odanak (Pierreville), comprenant: chasuble, étole, manipule, bourse, voile de calice. Fait de belle soierie chinoise antique, avec fleurs, feuilles, nuages cirrus de forme conventionnelle. Bordé de tissu en fil et en lamelles d'argent. Fort vieux et raccommodé.

Accompagné d'un *bord d'autel*, orné de grosse broderie en lamelles d'or.

Voile d'ostensoir, petit, arrondi, brodé de grosses lamelles d'or. Seul connu de son genre.

Ornement noir. Au registre des Recettes et Dépenses de **Saint-François, Beauce** (maintenant Beauceville), on trouve l'entrée suivante: "Donné par le R P Casseau [Casot], jésuite, un ornement noir complet..., un devant d'autel à double face..., un petit chandelier de cuivre argenté de 10 pouces de hauteur..." Ces objets semblent avoir disparu.

Parement d'autel, à Saint-François-du-Lac

L'abbé Maurault, *Histoire des Abenakis*, p. 282 (cité par le Père Thomas-M. Charland, O.P.: *Histoire de Saint-François-du-Lac*, p. 114):

> "On conserve encore dans cette mission un devant d'autel brodé de laine, qui fut fait par une dame de la cour de Louis XIV. C'est le seul objet qui fut sauvé de l'incendie de 1759." (Pas retrouvé.)[1].

---

[1] *Histoire de Saint-François du Lac*, par R. P. T.-M. Charland, O.P., page 114: "Ils [les gens de Rogers] incendièrent aussi le couvent des Jésuites et l'église de la mission, après en avoir pillé les objets précieux et profané les Saintes Espèces. Le P. Aubery, qui avait bâti cette église, l'avait enrichie de très beaux ornements de drap d'or, de chandeliers de cuivre plaqués en argent, de devants d'autel d'une grande richesse, d'une bannière peinte, montrant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge Marie, de grandeur naturelle, le tout encâdré d'une draperie faite à l'aiguille avec du fil d'or et d'argent. Ce tableau était un présent fait au P. Aubery par la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV. Il y avait aussi un reliquaire contenant une chemise d'argent et une petite statue de Notre-Dame-de-Chartres en argent massif, dons des chanoines de Chartres à la mission. La chemise d'argent fut détruite, dans l'incendie. Quant à la statue, les gens de Rogers l'emportèrent en Nouvelle-Angleterre".

Les pales brodées, de 1717 à 1758, par Mère Sainte-Hélène pour les missions de Lorette et du Détroit, maintenant disparues, mais dont la liste a été retrouvée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'abbé Lionel Lindsay en a publié la liste dans *Notre-Dame de Lorette* (pages 191-192):

> La mère Andrée Duplessis de sainte Hélène, sœur du célèbre prédicateur jésuite de ce nom, un autre Bridayne, avait une grande dévotion au très saint Sacrement, et elle envoya, en divers endroits du pays, des pales brodées de sa main pour les faire servir au saint sacrifice de la messe.
>
> "De 1717 à 1758 inclusivement, elle distribua ainsi 222 pales, dont elle a fait un mémoire". En voici des extraits qui se rapportent plus particulièrement à la sacristie de Lorette.
>
> "1^{e} — En 1717, le 13^{e} aoult, une pale à la très S^{te} Vierge à lorette."
>
> "15^{e} — En 1721, le 23^{e} juillet, do a la S^{te} Vierge à la nouvelle lorette."
>
> "43^{e} — En 1728, le 28^{e} d'avril, do a la S^{te} Vierge aux hurons du détroit, (avec l'inscription: "O altitudo! o bonitas! o dulcedo! o charitas!")"
>
> "63^{e} — En 1731, le 24^{e} fév. une à la S^{te} Vierge à la Nouvelle Lorette." (Elle y avait brodé: "Caro Christi caro Mariæ.")
>
> "71^{e} — En 1732, le 15^{e} d'avril, une à la tres S^{te} Vierge aux H. du détroit." (Elle y avait brodé, comme sur le No 77: "Ex te ortus est sol justitiæ.")
>
> "77^{e} — En 1733, le 7^{e} décembre, une à la S^{te} Vierge a lancienne lorette."
>
> "204^{e} — En 1753, le 25^{e} de juin, une à la S^{te} Vierge a la N. Lorette." (Elle y avait brodé: "Tu est Christus filius Dei vivi.")
>
> "215^{e} — En 1755, le 10^{e} may, une a la S^{te} Vierge M. des hurons au Détroit." (Elle y avait brodé: "Credo, spero, amo, volo.")





Cassette brodée, Congrégation des Hommes, Québec

Cassette brodée, contenant des cœurs sacrés, etc., formant peut-être partie du patrimoine de la **Congrégation des Hommes, rue Dauphine, Québec.** 6″ x 10″ (longueur) x 6″¼ (profondeur). La broderie en fils d'or, d'argent et de soie, et en bouillon, est appliquée sur le tissu qui enveloppe une boîte de bois. Ce travail est typique de l'atelier des Ursulines, vers 1700. La décoration comprend, comme centre, un soleil ancien qu'enchâsse un ovale, sur la face de la cassette, et, à l'intérieur du couvercle, un agneau du sacrifice, dans un autre médaillon en ovale sur la largeur. Les dessins de fleurs et de feuilles conventionnelles, sur des rinceaux classiques, remplissent richement tout l'espace libre. L'écriture, sur le papier vieilli d'une feuille de comptes collée à l'intérieur où on lit le nom du Séminaire de Québec, contient le nom de Mons. Hazeur [Joseph-Thierry Hazeur, nommé chanoine en 1715, décédé en 1757], ce qui aide à dater la cassette.

HAUTS RELIEFS ET PAREMENTS SCULPTÉS, RETABLES, TABERNACLES, BALUSTRADES, CHAIRES, ETC.

La Vierge druidique de Québec, à l'église paroissiale de Sainte-Marie de la Beauce. 44″, hauteur sans le cintre; 11″, le cintre; hauteur totale, 55″; 36″, largeur; 8″½, profondeur du relief à sa plus haute saillie. Grand panneau sculpté et peint, composé de 5 pièces de bois ou planches de 6″ à 8″ de largeur chacune. De noyer ou de chêne, peut-être des deux. La partie centrale, pièce rapportée, est ajustée au fond de scène et tenue fermement en place par des vis à écrou de fer forgé.

La Madone et l'Enfant, ainsi que les gros cristaux noirs ou le roc représentant grotte autour d'eux, sont sculptés, relevés en bosse ainsi que les anges ailés soutenant la couronne de fleurs, au-dessus de la tête de la Vierge. Le paysage qui entoure la grotte est gravé en bas-relief. Le tout est peint, doré et carné; la dorure antique des vêtements est bien conservée. Une mauvaise restauration a fait perdre à la peinture et à la carnation — mais pas à la dorure qui est restée intacte — leur qualité originaire.

Cette pièce de sculpture rappelle la forme de retable (du latin *restabilis*, fixé contre) mobile d'autel, ou d'un tableau destiné à surmonter la table de l'autel, au-dessus des gradins et du tabernacle. Le cintre avec épaulement qui surmonte le tableau rappelle les retables à volets, s'ouvrant ou se refermant à volonté, des vieux autels flamands; ici, il est d'une seule pièce, tout en conservant le cintre distinctif.

De style rococo, c'est-à-dire datant de la fin du XVII^e^ et du commencement du XVIII^e^ siècles, il tient étroitement de la tradition française; il aurait pû être importé de France au Canada[1]. Les rocailles typiques de la grotte et de certaines parties les plus rapprochées du paysage champêtre, accentuent ce caractère particulier; les irrégularités du rythme et la liberté voulue dans la composition y sont aussi évidentes que dans les œuvres de la même école. Le rococo, ramification française du baroque de la Renaissance italienne au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, se complaît aux courbes rompues, aux formes irrégulières; il est gracieux, gai, charmant. L'influence chinoise s'y faisait fortement sentir. Les nuages cumulus, qui entourent les anges à la couronne de fleurs, forment aussi partie du rococo — ils abondent, au XVIII^e^ siècle; on ne peut guère les découvrir ailleurs, antérieurement. Les palmiers — il y en a ici trois — entrèrent en scène tout comme les nuages cumulus, avec l'influence orientale, au point qu'on a pu en dire: "The decorative palmtrees of the eighteenth century" (les palmiers décoratifs du XVIII^e^ siècle — Ramsay Traquair)[2].

[1] Le Professeur Ramsay Traquair fait la remarque suivante à son sujet: "It is in my opinion a carving of the XVIII century, and the closest parallel in Canada would be the carved doors of Sault au Recollet."

[2] Le professeur Traquair, après avoir lu ceci, a ajouté: "It was usual in the XVIII century to introduce palmtrees into any representation of America, and the palmtrees in this carving may be taken to indicate that it was either made in Canada or made in Europe for Canada. But we must remember that they may have been put in simply to give an oriental touch and in this way may not refer to America at all".



La Vierge druidique de Québec, Sainte-Marie, Beauce

Dans ses détails, l'exécution de ce retable est bien française, mais française du Canada, vers la fin du XVII[e] siècle — les maîtres en Amérique française étant alors de naissance et de formation européennes, tel Leblond de Latour (venu de France en 1675), à l'École des Arts et Métiers au Cap-Tourmente, et Mère Marie Le Maire des Anges (venue à Québec, en 1671, de la maison mère des Ursulines de Paris).

La dorure en feuilles appliquées sur un fond de blanc d'Espagne qui forme une couche assez épaisse ressemblant à du plâtre, et la carnation jolie du visage, du corps et des mains, ont été exécutées d'après un procédé traditionnel dont le secret était jalousement gardé par les confréries des doreurs en Europe, et pratiqué par les Ursulines pendant la période coloniale française au Canada, et, après le début de la période anglaise, aussi par l'Hôpital Général de Québec.

Une madone aussi admirablement française, à prime abord semble avoir été importée de Paris. Mais il ne faut pas juger seulement sur les apparences. Le paysage en fond de scène ne peut être autre que celui de Québec et de la côte de Beaupré tel qu'il exista seulement en 1680-1685, mais entassé dans un espace très restreint. Et la Vierge, soit-il dit incidemment, porte la chaussure de cuir, à la manière de celles qu'on a de tout temps fabriquées à Québec, pour se protéger du froid rigoureux et de la neige en hiver: les Vierges françaises et italiennes, elles, portent toutes la sandale, ou encore elles restent nu-pieds. Les madones chaussées, du fait même de leur chaussure, pourraient bien être marquées de l'empreinte du Canada.

L'usage était, en Flandre, en France, comme en Italie depuis le XVI[e] siècle, de placer la madone et les plus grands saints au milieu de la ville ou du pays qu'on les priait de protéger. Ici, il n'en est pas autrement.

Autour de la Vierge druidique de Québec, à sa droite à la hauteur de sa tête, le promontoire est reconnaissable, avec sa falaise découpée sur le vide à gauche, et le ruisseau en face qui en descend en serpentant devint la côte de la Montagne, à moins qu'il n'ait été celui de la côte de la Canoterie.

Dans l'identification des détails géographiques de ce paysage, il faut se placer au point de vue de l'artisan ancien qui l'a exécuté. A cette date déjà assez reculée, on ne peut songer aux lois de la perspective en dessins paysagistes, lois qui ne se firent jour que plus tard, surtout dans les ateliers de la Nouvelle-France. Les premières atteintes de ce naturisme ne remontent qu'aux décades subséquentes à la Révolution française lorsque les étrangers Bowman, Colborne et Ernette[1] donnèrent des leçons de peinture à Québec. Suivant l'usage ancien dans ces représentations plutôt symboliques de traits géographiques, on entassait dans un petit espace des objets qui, actuellement, étaient répartis sur une grande étendue. Aussi n'était-il pas possible de rétablir, autour de la Madone druidique, le paysage de Québec tel que l'aurait vu un paysagiste en se plaçant soit à la Pointe-Lévy en face de Québec, soit à la rivière Saint-Charles ou ailleurs, à droite ou à gauche. Si ce tableau religieux fut exécuté, comme nous le présumons, par

[1] *Saintes Artisanes*, par M. B., pages 97-99.

une Ursuline, l'artisane cloîtrée n'aurait d'ailleurs pas pu aller sur place esquisser d'après nature les éléments de son tableau. Elle n'en avait qu'une connaissance imaginaire ou de mémoire[1]. Il lui était d'ailleurs naturel d'exagérer la stature des clochers et des bastions, ce que M. de la Poterie fit lui-même, un peu plus tard, dans ses esquisses de Québec d'après nature.

Les bâtisses de la haute ville de Québec représentées sont l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception, ainsi nommée à ses débuts (1666), trois bastions, trois maisons de pierre à comble pointu surmonté d'une massive cheminée de pignon; la plus grande de ces maisons, à deux étages, sur le bord de la falaise, est flanquée à droite d'une batterie à embrasures et de deux bastions; un autre bastion, au-dessus, sur le Cap aux Diamants, est sans doute ce que M. de la Poterie a nommé "redoute"; en sus, on distingue un petit clocher, au delà, celui de l'église des Jésuites.

La position du clocher sur l'église paroissiale nous fournit la date originaire du tableau. Ce clocher érigé vers 1666, se dresse au faîte du transept, près de l'angle formé dans l'arête du toit, par la chapelle transversale de la confrérie de Sainte-Anne, confrérie des maîtres menuisiers-sculpteurs. Or ce clocher menaçant ruine, ou étant tombé, vers 1684, fut remplacé par un nouveau clocher terminé en 1688[2]. Ce dernier reposait sur une tour de pierre dans la façade. Le clocher représenté ici étant celui qui disparut avant 1687, on peut conclure que le tableau tout entier où il figure remonte à 1680-1686. Comme cette Vierge druidique tout entière s'inspire de la Vierge druidique gravée sur le reliquaire de la chemise d'argent donné en 1679 par les chanoines de Chartres à Lorette, elle ne put être sculptée qu'après 1679.

La description de Québec, de la plume de M. de la Poterie, au temps de sa visite en Amérique dix ou quinze ans plus tard (vers 1701), nous aide à identifier les bâtisses gravées en bas-relief dans le paysage entourant la Vierge druidique. La voici en abrégé (*Histoire de l'Amérique septentrionale*, pages 231-243):

> "Jardin du Gouverneur, enclos, deux bastions de coins; le Château, irrégulier dans sa fortification, ayant deux Bastions du côté de la ville" (exactement comme dans le paysage gravé; "maison du Gouverneur, 120' de long, 2 étages" (la maison canadienne ici représentée, dans le tableau, a deux fenêtres en bas et une en haut, au pignon); "batterie de 22 embrasures à côté de cette maison"; "au-dessus du Cap aux Diamants une Redoute"; "au-dessous du Cap, entrant au nord, un Cavalier revêtu de pierre, plusieurs canons, campagne, au milieu de laquelle est un moulin." (M. l'abbé Honorius Provost, archiviste-adjoint au Séminaire de Québec, fait remarquer que ce moulin, sur le Mont-Carmel, était à vent.)

---

[1] Ces observations furent suscitées par l'objection de l'abbé Honorius Provost à l'effet que, à son avis, "le paysage entier doit être considéré du même point de vue, i.e., à peu près de Saint-Sauveur de Québec, ou plus loin encore sur la rivière Saint-Charles . . ."

[2] Bâtisse du clocher de Notre-Dame, en 1688: archives du Séminaire de Québec, vol. 21, p. 44.

La description de Québec publiée par le Père Charlevoix (*Journal d'un voyage...en Amérique*, tome V, p. 114) — ses observations datent de 1705 à 1722 — fait ressortir certains traits que le tableau de la Vierge druidique, dès 1680-1686, contenait déjà en raccourci, Charlevoix:

> De l'angle de la Citadelle, qui regarde la ville, on a fait une oreille de Bastion, d'où l'on a tiré un Rideau en équerre, qui va joindre un Cavalier fort exhaussé, sur lequel il y a un Moulin fortifié. En descendant de ce Cavalier, on rencontre, à une portée de fusil, une première Tour bastionnée, et à la même distance de celle-ci, une seconde. Le dessein était de revêtir tout cela d'une chemise, qui aurait eu les mêmes angles, que les Bastions, et qui serait venue se terminer à l'extrémité du Roc, vis-à-vis le Palais, où il y a déjà une petite Redoute, aussi bien que sur le Cap aux Diamants...Tel était, Madame, à peu près l'état de la place en 1711.

Au bas de la falaise, on trouve un moulin à farine, avec grande roue motrice à eau, au bout du moulin, faisant face au fleuve, une longue dalle sur poteaux conduisant l'eau à la roue motrice; une petite fenêtre de pignon surmonte cette roue.

La construction de ce moulin, peut-être le Moulin des Chastelets, au Cap à l'Ange (*Journal des Jésuites*, 1658, Ed. Laverdière, p. 244) — est presque aussi précisément datée que le clocher de l'église de Québec. Sa forme même rappelle le fontainier dont il est question dans les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, 1636-1716 (Dom Albert Jamet, 1672, pages 172-173)[1]:

> Pour qu'il y eut de l'eau abondante...un fontainier nommé Lanchevin fit "des pierreries jusqu'à plus de trente arpens de chez nous, et en conduisit l'eau des sources dans des canaux, fermés de plomb ou de bois, jusqu'icy..." cela "réussit fort bien...au moyen de canaux...L'anchevin, ce fontainier" eut soin "d'entretenir ces canaux...Pendant qu'il a vécu nous n'avons point manqué d'eau, mais depuis qu'il est mort, les canaux se sont bouchés."

Situées au bas du promontoire, entre le fleuve à gauche et une petite rivière à droite, deux maisons entourées d'arbres, et le comble d'une dépendance, attirent l'attention. La plus massive de ces maisons est du type qui, depuis les origines françaises, a toujours caractérisé le Canada: comble élevé en croupe, massive cheminée de pierre, deux autres petites cheminées et une projection de faîtage, une fenêtre de pignon; deux plus petites fenêtres de chaque côté, au-dessus; une porte; et sur le pan d'en face, à demi caché par les arbres, au moins deux fenêtres; l'autre maison, au bord de la rivière, est d'un type rustique canadien avec pignon moins élevé, à quatre côtés, avec cheminée centrale, et plusieurs fenêtres aux deux pans exposés.

---

[1] L'abbé Honorius Provost indique ici une autre alternative: "Le ruisseau dans le cap (aux Diamants) se place beaucoup mieux; car il y a sur les anciens plans et dans les documents un ruisseau descendant par le jardin de l'Hôtel-Dieu et tombant à la Canoterie. Auparavant, Guillaume Couillard avait un moulin sur ce ruisseau; alors tout s'explique, sauf la dalle, qui n'est pas du bon côté du moulin, au moins qu'on puisse dire."

Plus bas du même côté, un clocheton sur une chapelle laisse voir sa petite cloche exposée, au-dessus de l'œil-de-bœuf de la façade, à la manière de celle qu'on voit encore sur le vieux presbytère de Saint-Sulpice, à Montréal. Le rond-point en pierre, recouvert de bardeaux, de même que le toit transversal d'une maison à l'arrière, pourraient bien tenir ici lieu des bâtisses des Récollets à Notre-Dame des Anges, dans les bas-fonds de la rivière Saint-Charles hors Québec (à l'endroit où se trouve maintenant l'Hôpital Général).

Traversant la vallée de la Lorette ancienne, où la mission des Hurons se trouvait de 1674 à 1697, et où la grotte de la Vierge druidique est ici située, nous remontons la pente à gauche jusqu'à ce que l'œil rencontre une chapelle tournée vers l'ouest — tout comme la grande église du promontoire et la chapelle des Jésuites. C'est là l'église des Hurons de Lorette (l'Ancienne-Lorette), dont le clocher pointu rappelle celui du parement d'autel de Lorette. Sur la façade en forme de pignon élevé de cette petite église, un œil-de-bouc surmonte la porte en forme de parallélogramme. Trois fenêtres cintrées percent le pan de droite, et deux petites croix terminent l'arête du toit, devant et derrière (tout comme dans le parement). La maison à droite, dont on ne distingue que le comble, percé de trois fenêtres, est celle du missionnaire, plus clairement representée dans le parement — une croix surmonte le toit, à gauche; trois fenêtres rondes percent le pignon, et la grande porte est tournée vers la vallée.

Une tente de Huron en forme d'A majuscule est placée un peu plus haut, à droite; on y distingue la perche horizontale de son arête, et, dans l'ouverture exposée, un objet indistinct, sans doute la chaudière sur le feu.

Au sommet lointain du paysage à gauche, on reconnaît le profil du Cap-Tourmente, dans la chaîne surélevée des Laurentides, et plus bas, à droite, le Petit-Cap de la seigneurie du Séminaire de Québec. Des bâtisses sont groupées en face du Petit-Cap, vers la droite (c'est-à-dire vers le fleuve). Ce sont là l'école des Arts et Métiers et les bâtiments de Mgr de Laval, ici représentés par un logis et des dépendances assez indistincts, à cause de la grande distance. Un peu à l'arrière, dans un bosquet, se trouve une maison rustique, apparemment à deux ailes, avec cheminée centrale — probablement celle de Mgr de Laval.

Les arbres arrondis, parsemés dans le paysage, surtout autour des maisons, sont sans doute des érables. On n'y retrouve pas les conifères en forme de flèches, parmi des arbres arrondis, qui aident à caractériser le parement sculpté de Lorette.

Les trois palmiers, de chaque côté de la chapelle des Récollets à droite, sont des arbres qu'on serait étonné de trouver dans un paysage laurentien, si l'on n'était accoutumé de les découvrir ailleurs, dans des tableaux de la même époque, en France et au Canada. Ce sont de purs symboles d'exotisme oriental, se rattachant aux origines judaïques de la Vierge. François Baillairgé, vers 1800 (dans une statue de la Congrégation des Hommes, à l'église des Jésuites, rue Dauphine, Québec), plantait un

palmier à côté de saint François-Xavier évangélisant un petit sauvage; et dans une gravure ancienne, de Paris, une mère huronne allaitant son enfant est assise sous des arbres qui ressemblent à des palmiers.

Ce qui étonne d'avantage, c'est le décor rappelant Jérusalem reproduit sur la côte de Beaupré. Ici, on distingue une muraille avec deux portiques en ogive, une tour massive au centre, un clocher d'église, des pignons et des cheminées entassés les uns sur les autres, dans une ville close. Tout comme les palmiers, cette ville orientale nous rappelle les origines du Christianisme, dont cette image vers 1680, devait épancher les leçons salutaires au cœur même de la Nouvelle-France.

Pris dans son ensemble, ce paysage est le plus ancien que nous connaissions de Québec et de ses alentours, à moins qu'il ne soit le deuxième en âge — l'autre, plus restreint, étant celui du parement d'autel de Notre-Dame de Lorette.

Une fois le fait établi que le paysage entourant la Vierge et l'Enfant de la grotte de Lorette, sur le modèle de la Vierge druidique de Chartres, est celui de la vallée du Saint-Laurent à Québec, il faut chercher l'identité du sculpteur de ce tableau en relief. Serait-ce Leblond de Latour, maître-sculpteur et peintre, à Bordeaux, engagé par Mgr de Laval en 1675 pour diriger son école du Cap-Tourmente, et dont on connaît plusieurs statues? ou un des Le Vasseur — peut-être le statuaire Pierre — dont le chef Jean, maître-menuisier et sculpteur, était déjà, en 1656, doyen de la confrérie de Sainte-Anne, à Québec? ou encore, une Ursuline de Québec, qui pratiquait les arts de la broderie, de la sculpture et de la dorerie?

Je préfère la dernière alternative. A mon avis, la Vierge druidique protégeant Québec n'a pu sortir que de l'atelier des Ursulines, dont la supérieure, vers 1680, était Marie Le Maire des Anges, artisane inspirée et formée au grand monastère de Paris; elle fut longtemps (au Canada, de 1671 à sa mort, en 1717) l'âme dirigeante du monastère de Québec, après le décès de Marie de l'Incarnation, sa fondatrice.

La statue de la Vierge et de l'Enfant en haut relief, ainsi que les chérubins soutenant dans les airs une couronne à fleurs, sont de la main féminine qui a ciselé avec piété et génie plusieurs statues de la Vierge, de l'Enfant Jésus, de sainte Anne et de saint Joachim, du Sauveur prêchant, de saint Joseph, de la Madone au Sacré-Cœur et de la sainte Famille, encore conservées aux monastères des Ursulines et de l'Hôpital Général, toutes attribuées à Mère Marie Le Maire ou à ses élèves, Mère Agnès Duquet de la Nativité et Mère Marguerite Gauthier de Varennes de la Présentation (voir, à ce sujet, *Saintes Artisanes, I et II*). Le rapport dans l'inspiration et dans la technique de toutes ces statues est frappant, en leur ensemble et dans les détails. Aucun artiste contemporain de France n'aurait pu imiter de si près les modèles des Ursulines, encore moins chausser la Vierge "à la Québec", et reconstruire sans le connaître le vrai paysage du Saint-Laurent autour de Québec. Une pièce avoisinante qui appuie cette hypothèse est le parement d'autel sculpté de la Vierge et de l'Enfant de Lorette, que j'attribue au même atelier mais à une date différente — le parement étant un

peu plus ancien. Ce parement contient un paysage de l'Ancienne-Lorette (décrit ailleurs)[1].

Que ce grand tableau sculpté de la Vierge druidique ait été importé de Terre-Sainte par saint Louis, roi de France, est la question qui s'impose maintenant à notre attention. Il s'appelle maintenant, à la Beauce, "Madone des Croisades". L'inscription latine gravée sur une plaque de cuivre vissée au bas-relief, au-dessus du Cap-Tourmente, affirme que le roi croisé l'a rapportée de Palestine en France, en l'an 1259. Voici le texte même de cette curieuse inscription, dont les caractères graphiques — pour ne pas parler des vis de forme anglaise fixant la plaque de cuivre — datent de 1810 à 1830:

> Anno domini MCCLIX/ hoc anaglyptum/ Ludovicus IX rex, Palaestinâ redux/ fratrum prœdicatorum ordini/ dono dedit/ Anno MDCCCIX/ Ducis Augustissimæ Bituriansis/ munificentia/ reconcinnatum fuit et inauratum/ oc in montis Valerii canabio/ translatum.

Au dire de cette inscription gravée et posée sur le tableau il y a moins de cent-cinquante ans, ce tableau fut apporté de Terre Sainte en 1259 par saint Louis, roi de France, qui le donna aux Frères Prêcheurs. En 1809, il fut restauré par la munificence de la duchesse de Berry, et porté au monastère du Mont Valérien.

Certaines précisions à ce sujet nous viennent de l'abbé Alphonse Labbé, qui s'intéresse aux sources de cette légende. Dit-il:

> Le monastère du Mont Valérien ayant été pillé l'année suivante, lorsque Charles X fut chassé du trône, le bas-relief fit partie des dépouilles et fut volé puis acheté par un marchand de bric-à-brac et vendu pour le vil prix de $30. Un monsieur Clouet, de Québec, l'acquit et en fit cadeau à M. Villade pour l'église de Sainte-Marie [Beauce]...
>
> [Ces renseignements forment] partie des détails donnés sur le haut relief de Sainte-Marie par [sir James] Lemoine dans son *Album du Touriste*, publié en 1872. Or Lemoine raconte qu'il tient ses renseignements de M. Achille Fortier, fils de Richard Fortier, médecin. Ce M. Fortier était l'ami intime de M. Villade, prêtre français qui a été curé, à Sainte-Marie, de 1796 à 1837. M. Fortier a certainement reçu les renseignements que nous trouvons dans Lemoine, de M. le curé Villade. C'est pourquoi je crois qu'il faut accuser une certaine créance à ce que raconte cet écrivain. Il s'agit bien d'un haut relief acheté en France par Michel Clouet et donné à M. Villade — cela même si on ne fait pas remonter aux Croisades la Madone en question.
>
> Nous savons, par les archives de Sainte-Marie, que Michel Clouet était le grand ami de M. Villade et qu'il faisait venir beaucoup de choses de France pour lui. Ce M. Clouet était marchand à Québec et c'est

[1] Le Professeur Traquair: "I cannot agree that this panel has any relation to the Lorette carved frontal; They are utterly different. Your attribution of both these pieces to the Ursulines does not appear to rest on any documentary evidence, and I cannot agree with the stylistic evidence." J'attribue décidément ce parement sculpté à une Ursuline — de préférence à Mère des Anges, dans mon volume, aux Éditions Fides, intitulé: *Saintes artisanes, II, Mille petites adresses*, au chapitre de la sculpture.

vraisemblable qu'il ait pu se procurer ainsi ce haut relief...Je suis porté à croire que c'est M. Villade qui a fait graver la plaque en cuivre en recevant ce don de M. Clouet, afin de conserver son histoire...

Les absurdités de l'inscription gravée sur cuivre sont évidentes. Un tableau de style rococo en noyer ou en chêne comme celui-ci, contenant une madone dans le style exquis de la fin de la dynastie, orné d'un paysage français du nord ou canadien, ne peut remonter jusqu'à la Jérusalem du temps des Croisades; l'art bizantin n'y a d'ailleurs jamais produit plus, en fait de Vierge mystique, que des "Orantes" rigides et à visage plat, dans l'attitude fixe de la prière. La dorure et la carnation n'ont d'ailleurs jamais été pratiquées en Palestine de la manière évidente ici.

Cette œuvre de goût aristocratique eût-elle vu le jour à Paris, vers 1700, qu'elle ne serait pas venue s'échouer dans un bourg lointain et naissant de la Laurentie, même en passant par la tourmente révolutionnaire de France. L'abbé Louis-Joseph Desjardins, prêtre français que la Révolution chassa de son pays, fut bien le seul qui put s'ingénier à introduire à Québec des œuvres d'art étranger en les faisant passer pour des trésors soustraits au gouvernement spoliateur qui les avait confisqués à des familles nobles. Cet abbé estimé mais brocanteur, "patron de l'art au Canada", importait alors à Québec des tableaux pour les revendre; en retour, il exportait outre-mer des bibelots sauvages[1]. Il achetait aussi de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les revendre des œuvres d'art provenant du collège des anciens Jésuites. Il fut sans doute mêlé à l'affaire de la "Madone des Croisades", s'il n'en fut pas le principal agent et le seul interprête, à son titre de grand connaisseur en art. Clouet, sous ce rapport, n'était qu'un simple boutiquier.

Mieux averti que ses nouveaux confrères du clergé canadien, l'abbé Desjardins devait connaître intimement le prêtre Antoine Villade, émigré comme lui de France après la Révolution et devenu curé de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce (1796-1837). Il s'engagea avec lui dans une importante transaction. Vers 1810, il acquit la chaire des Jésuites que les Hospitalières avaient reçue, avec beaucoup d'autres pièces, du Père Casot, et il la céda ensuite à la fabrique de Sainte-Marie; elle y fut placée plus tard, dans la chapelle Sainte-Anne, où elle demeura jusqu'à la construction de la nouvelle chapelle en 1888[2].

Clouet n'était guère en état d'importer lui-même de France un tableau aussi exceptionnel que la "Madone des Croisades"; il ne se fit d'ailleurs jamais l'entremetteur de ce genre d'importations. Encore moins possédait-il le savoir voulu pour formuler en latin l'historique tel qu'il subsiste. Mais il pouvait fort bien buriner le texte fourni par l'abbé Desjardins, qui seul au pays se piquait d'expertise en art.

---

[1] Abbé Ph. J.-L. Desjardins au Chevalier de Lancorne, Québec, 22 mai 1800 (archives du Séminaire de Québec, Fonds Verreau, carton N° 7, N° 72; Abbé Ph.-J.-L. Desjardins.) "Vous savez que mon projet est de retourner en Europe . . . Or je ne quitterai pas le Canada sans emporter tout ce que je pourrai d'objets de curiosité, et particulièrement relatifs aux sauvages . . . "

[2] A l'hôpital de Sainte-Marie, on conserve encore l'image de la Madone et l'Enfant brodée au petit point, avec l'inscription "Brodée M. Villade anno . . . (?)" (A l'encre:) "Apportée de France en 1796 par M. Villade".

Notes de Mère Saint-Pierre Madeleine Vocelle (entrée en 1808, décédée en 1850): "La chaire [des Jésuites] a été prise aussi par M. Desj., et il nous a fait faire celle que nous avons."

Ce Clouet, nommé Michel, né à Québec en 1770, épousa, en 1801, Marie-Josephte Lépine, dont la mère fut longtemps au service [quelqu'un la qualifia de "mégère"] du curé Villade, à Sainte-Marie; on conserve encore de lui, aux archives de la fabrique à Sainte-Marie, une assez volumineuse correspondance, qui révèle un peu la nature de ses affaires d'ordre purement commercial et domestique. Aux Redditions de Comptes de la fabrique de la baie Saint-Paul, pour 1804, on lit à son sujet:

> Payé à M. Clouette, marchand pour la dorure, la peinture, les boites et le transport des deux statues — 237 livres" (ces deux statues, l'année auparavant, étaient fournies par M^r^ Baillairgé:) "Payé à M^r^ Baillairgé sculpteur pour la façon de deux statues et les piedestaux — 441 livres", Les comptes de Lislet contiennent aussi un autre détail sur Clouet:
>
> 1804. A Michel Clouet 75 Louis pour 500 livrets d'or pour dorer le retable des chapelles, 2,100 [livres].

Conclusion

La Vierge druidique de Québec dut être sculptée et dorée par Mère Marie Le Maire des Anges à Québec, de 1680 à 1686, pour orner le retable d'une chapelle, peut-être celui de gauche, dans l'église des Jésuites de Québec[1], jusqu'à la dispersion des biens des Jésuites après 1785 (voir la gravure de Richard Short — 1759). C'est alors que les derniers des Jésuites survivants commencèrent à faire des présents aux anciennes paroisses, et que le Père Casot donna plein cours à sa libéralité. L'Hôtel-Dieu de Québec reçut à lui seul: riches ornements, pièces d'orfèvrerie, statues, grand tabernacle, chaire, retable, tableau du maître autel, balustre, etc., pour les revendre au profit de l'œuvre d'hospitalisation ou pour les donner à des fabriques, à des missions et à des particuliers.

L'abbé Desjardins, plutôt que le nommé Clouet, put tout aussi facilement obtenir des religieuses la Vierge druidique, qu'il acheta d'elles le grand tableau et qu'il fit un échange pour obtenir la chaire. Une fois en possession de cette belle œuvre, déjà vieille de plus d'un siècle et dont personne ne se rappelait l'origine, l'abbé Desjardins dut alors donner libre cours à son imagination de connaisseur pour en expliquer l'historique. Il en usait avec d'autant plus d'extravagance qu'il ne se souciait pas de savoir que les collèges et les monastères au pays avaient déjà pratiqué les beaux-arts surtout pour l'usage du culte. Et ses théories à l'égard des nombreux tableaux qu'il importait de France pour les revendre au pays sont de pures fantaisies. "Bien fol est qui s'y fie".

Le fruit grotesque de ses opinions sur la "Madone des Croisades" fut la plaque en cuivre gravée pour lui et pour M. Villade par l'artisan-brocanteur Clouet et rivée avec quatre vis anglaises au ciel toujours serein de la Vierge druidique de Québec, dorénavant appelée "Madone des Croisades", mais qui avait été sculptée à Québec, probablement par les Ursulines, pour l'embellissement d'un tabernacle de l'église des Jésuites.

---

[1] *Jesuit Relations*, vol. 60, p. 126, oct. 1676: "dans nostre belle Eglise de Québec . . . "

Parement sculpté de Notre-Dame de la Jeune-Lorette. 33″½ x 65. Avant de retracer les origines de cet admirable parement en bois ouvré et gravé dans le même esprit que le retable de la Vierge druidique de Québec, il sied de reproduire ici l'excellente description et le dessin à la plume qu'en a publiés le professeur Ramsay Traquair ("The Huron Mission Church and Treasure of Notre-Dame de la Jeune Lorette...", reprinted from *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, Sept. and Nov. 1930; p. 12), que je traduis de l'anglais:

> Au centre [du parement] se tient la Madone portant l'Enfant, entourée d'une guirlande de roses et de raisins; aux coins, des chérubins sur des nuages plats. Les sculptures en relief sont dorées; le fond de scène est argenté sur une mince couche d'assiette [composée de blanc d'Espagne et de bol d'Arménie]; et sur [ce fond plat], au bas du parement, est gravé un paysage de collines, d'arbres, de fleurs et d'oiseaux. Au coin de gauche, derrière un chérubin, le soleil projette ses rayons; au-dessous se trouve une maison à pignon surmontée, au centre, d'une cheminée. On voit des épinettes et des arbres verts; au centre, un beau lis, et, à droite, ce qui est évidemment la représentation de la Lorette [des Hurons].
>
> Premièrement on remarque l'église, sur laquelle s'élève le clocher que termine une croix ensuite, à côté, le presbytère. Devant l'église, une femme huronne se tient debout [un peu inclinée vers l'église], dans l'attitude de la prière.
>
> Plus loin à droite, sont deux huttes faites d'écorce tout différentes des maisons françaises...
>
> Voilà certes une œuvre belle et tout à fait unique. Pour en saisir la splendeur il faut la voir en place devant l'autel, où son vieil or bruni, son argent et ses ombres ressortent en pleine valeur.

Ce parement n'a pu être créé qu'au pays — vers 1669 ou 1674, comme le tabernacle. Le professeur Traquair s'en est rendu compte. On peut maintenant préciser davantage.

Seuls les maîtres de l'école des Arts et Métiers du Cap-Tourmente, les Le Vasseur de la confrérie de Sainte-Anne à Québec, et les Ursulines au pays, pouvaient sculpter et graver une œuvre aussi complexe et parfaite; seules les Ursulines, à cette date assez reculée, pouvaient la dorer et la carner.



Parement sculpté, Notre-Dame de la Jeune-Lorette

Les huttes d'écorce aux toits arrondis, chez les Hurons, telles qu'on les voit gravées sur ce parement, cessèrent d'exister avant 1700. En témoigne le Père de Charlevoix (*Journal d'un voyage...en Amérique*, tome V. p. 121; Charlevoix écrivit son livre vers 1701):

> Les Hurons [habitants de ce désert—l'Ancienne-Lorette], suivant l'usage, mangèrent dans une Maison, et les Femmes avec les petits Enfans, dans une autre. Je dis Maison, et non point Cabanne, car ces Sauvages se sont depuis peu logés à la Française.

Les deux huttes en écorce gravées sur le parement sculpté de Lorette démontrent que cette œuvre fut exécutée par quelqu'un qui les connaissait, au temps même de leur existence actuelle. Les Jésuites et les Ursulines se donnaient tant de mal pour civiliser les Hurons, qu'ils n'auraient pas continué à les représenter dans des huttes après la disparition de ces logis préhistoriques. Donc ce parement date d'avant l'établissement de la Jeune-Lorette, en 1697. Il a dû être commandé aux Ursulines pour l'inauguration même de la mission de l'Ancienne-Lorette, en 1674. A l'endroit de ce village, le Père Martin Bouvart (*Jesuit Relations*, vol. LX. Page 74) raconte:

> "A peine furent-ils [les sauvages] arrivés au lieu destiné pour être le village de Lorette, qu'ils commencèrent dès lors à se loger..." Les sauvages s'étaient établis à Lorette le 28 dec. 1673. Pendant dix mois, on dressa "un autel dans une cabane de Sauvage."



Dessin du paysage dans le m...

La description que le Père Bouvart donne de cette chapelle correspond à l'image qui en est gravée sur le parement de Notre-Dame de Lorette, de même que dans le paysage de la Vierge druidique de Québec (*Loc. cit.* page 88):

> Chapelle en brique: 40′ x 20′ x 25′ (hauteur), "percée de trois portes [on n'en voit qu'une, dans la façade exposée], d'une cheminée et de deux fenêtres... Clocher au-dessus de celle du pignon..." "Nous avons fait peindre en carnation l'image de notre Lorette" (p. 92).

Le parement de Lorette (Ancienne-Lorette) ne peut être que de la main d'une Ursuline. En fait preuve la grâce toute féminine de sa madone — qui ressemble fort aux autres madones du monastère de Québec, surtout

ETTE·



parement sculpté (C. H. Copeman)

par la surabondance de ses fleurs qui découlent de la broderie — roses, soleils, raisins, lis, coquilles, volutes, la colombe de l'Arche de Noé, le pélican, en particulier la fritillaire impériale (lis exotique remarquable, aux trois ou quatre cloches tombantes) qui est le propre des Ursulines de la période de 1680.

Puis le paysage stylisé de Lorette est conçu dans le même esprit que celui de la Madone druidique de Québec.

Ces œuvres, uniques au Canada, furent toutes deux exécutées, le parement, vers 1675, la Vierge druidique, moins de dix ans plus tard, au monastère des Ursulines pour les Pères Jésuites; le premier était destiné à la mission de Lorette, et la deuxième, à l'église du collège de Québec.

Intérieur de l'église des Jésuites, à Québec. Cette église, comprenant deux chapelles, fut commencée en 1666, l'année même de la dédicace de l'église paroissiale de Québec ("Journal des Jésuites", dans *The Jesuit Relations*, vol. 50, p. 191).

M. de la Poterie, vers 1701, décrivit ainsi l'église des Jésuites et sa boiserie dont formait partie le retable (*Histoire de l'Amérique septentrionale...* Paris 1722, page 251):

> L'Église est fort propre. Le plafond est en compartiments de plusieurs cadres, remplis de plusieurs figures et ornements qui font une belle symétrie.

Avant M. de la Poterie, en 1675, le Père Enjalran, S.J., l'avait déjà écrit (*The Jesuit Relations*, vol. 50, p. 127):

> ...après avoir salué nostre Seigneur dans nostre belle Église du Collège de Québec...

Environ vingt ans plus tard, le Père Charlevoix (*Journal d'un Voyage...* vol. 5, pages 111-112) donna plus de détails:

> L'Église [des Jésuites] n'a rien de beau en dehors, qu'un assez joli clocher: elle est toute couverte d'ardoises, et c'est la seule du Canada, qui ait cet avantage; car tout est ici couvert de bardeaux. En dedans elle est fort ornée. Une Tribune hardie, légère, bien pratiquée, et bordée d'une Balustrade de fer peint, doré, et d'un bon ouvrage: une Chaire de Prédicateur toute dorée et bien travaillée en fer et en bois. Trois Autels bien pris: quelques bons tableaux; point de voûte, mais un lambris plat assez orné...[Les Colonnes qu'on voit sur le maître-autel] sont creuses, et grossièrement marbrées...

L'excellent dessin de Richard Short (gravé par Anthony Walker), intitulé "Vue Intérieure de l'Église des Jésuites", après la conquête, en 1759, précise davantage. On y observe trois retables, celui du chœur et ceux des deux chapelles, reliés ensemble par entablement et corniche soutenus par des colonnes d'ordre ionique. Les retables des chapelles diffèrent entre eux, ainsi que du retable central. Le retable de droite est d'ordre corinthien; celui de gauche, composite, surmonté de grandes torches.

Le plafond à compartiments est encore celui dont parle M. de la Poterie. Au centre, on voit le symbole des Jésuites — IHS surmonté d'une croix, au-dessus des trois clous de la Passion; aux quatre coins, autant de têtes de chérubins ailés; à gauche, un médaillon contenant la Vierge en bas-relief — sans doute l'Immaculée-Conception; au-dessus du tabernacle, Dieu le Père aux bras étendus; à ses côtés, deux anges.

Les meubles — autels, chaire, statues, tableaux (sauf un, près du plafond à gauche), retables portatifs, parements, sièges — avaient tous été enlevés avant le bombardement; mais la balustrade du chœur était restée en place. Le grand cadre vide, au-dessus du maître-autel, se termine à son sommet par un cintre avec épaulements tout comme celui du retable de la Vierge druidique; seulement, ici, deux anges ailés s'appuient sur ce cintre.



Intérieur de l'église des Jésuites, Québec (Richard Short)

Suivant un renseignement reçu du Professeur Ramsay Traquair, le tabernacle — sans doute celui du maître-autel — , le retable du chœur —, la plate-forme et le dais, de l'église des Jésuites de Québec, furent exécutés en 1751 par Pierre Le Vasseur[1].

A ces données s'ajoutent celles que fournit Mère Saint-Pierre Madeleine Vocelle, de l'Hôtel-Dieu de Québec (entrée en 1808, décédée en 1850; supérieure de 1831 à 1834) dans un manuscrit de sa main, conservé à l'Hôtel-Dieu:

> Biens des Jésuites — le 14 avril 1800 — Le Gouverneur anglais a donné à l'Hôtel-Dieu de Québec...[détails fournis ailleurs].
>
> A la demande des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, elles ont aussi reçu: Le retable, Le tabernacle de l'Église des Jésuites, Le tableau du maître-autel (Circoncision), La chaire, Le balustre.

---

[1] Peter-D. Kalm (*Voyage de Kalm en Amérique*, 1749, Mémoires de la Société historique de Montréal, L.-W. Marchand, pages 75-76): "L'église des Jésuites [de Québec], bâtie en forme de croix, et surmontée, elle aussi, d'un clocher rond. C'est la seule église qui ait un cadran" . . .

"Le collège des Jésuites . . . l'emporte de beaucoup sur le palais [du gouverneur] par la noblesse de ses dimensions et de son architecture, et conviendrait pour une résidence princière s'il occupait un site plus avantageux. Il est environ quatre fois aussi grand que la maison du gouverneur-général, et le plus bel édifice de la ville . . . [pages 76-77] Aujourd'hui, j'ai diné chez les Jésuites . . . J'ai assisté au service divin dans leur église, qui fait partie de leur maison. Elle est très belle à l'intérieur, mais dépourvue de sièges, et il faut suivre l'office à genoux. Au dessus de l'église, il y a un petit clocher à cadran. La maison qu'habitent les Jésuites est magnifique, et a une apparence superbe tant du dehors qu'à l'intérieur — on dirait un vrai palais. C'est un édifice en pierre à trois étages — outre le grenier, à toit carré très élevé et couvert en ardoise . . . et renferme entre ses murs une cour spacieuse. Ses dimensions sont telles que trois cent familles pourraient y loger à l'aise, et cependant, dans le moment, il n'abrite pas plus de vingt Jésuites . . . Mais quelquefois leur maison en compte un bien plus grand nombre, surtout au retour de ceux qui ont été envoyés comme missionnaires dans le pays . . . La bibliothèque, l'apothicairerie, etc. . . "

N.B. Le tabernacle a été échangé avec le Séminaire de Québec pour le Chandelier pascal, 1807 [tabernacle encore conservé — à l'église de Stoneham, M.B.], Le tableau de la Circoncision a été acheté par M. l'abbé Desjardins, qui, après l'avoir fait réparer, l'a vendu à M. Paquet, curé de S. Gervais [Il a dû être brûlé avec l'église de cette paroisse deux fois incendiée en moins de cent ans, M.B.], La chaire a été prise par M. Desj. et il nous a fait faire celle que nous avons [Cette chaire fut cédée à l'église de Sainte-Marie, Beauce, M.B.], Les grillages de la chaire ont été posés au clocher de notre église actuelle [où ils sont encore, M.B.], Le balustre a été donné à M. Béland, missionnaire [une partie de cette balustrade est encore je crois, à l'église de la Jeune-Lorette, M.B.], Le retable du maître-autel et la portion du retable d'une des chapelles de la même église avec les deux Termes [supports du jubé] ont été vendus à la fabrique de Sainte-Marie de la Beauce, en 1808, le 13 août.

D'après les registres de l'église de Sainte-Marie, Beauce, ce retable fut d'abord donné à l'Hôtel-Dieu de Québec, et plus tard vendu par l'Hôtel-Dieu à l'église de Sainte-Marie, avant 1809; il fut adapté au sanctuaire de cette église par l'architecte-sculpteur François Baillairgé de Québec. La Vierge druidique de Québec, encore conservée à Sainte-Marie sous le faux titre de "Madone des Croisades" avait dû former partie du retable d'une des chapelles latérales. Deux extraits des registres, à Sainte-Marie, se rapportent à l'acquisition du grand retable:

En 1809, l'évêque de Québec, en visite pastorale, inscrivit au registre paroissial: "Omis de mentionner aux comptes, en son temps, l'argent déboursé pour l'achat et la réparation d'un retable acheté des Dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec..."

"1810. Payé aux dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec pour le vieux retable des Jésuites devant être réparé et adapté par le S^r François Baillairgé, architecte, pour l'église de S^te Marie, 840 livres." "Avancé au S^r François Baillairgé en son temps pour ses ouvrages selon ses reçus 4701. 6." "1810. A Paul Bellanger et à Pierre Lacroix, forgerons, pour fiches, crampes, crochets, pour asseoir les colonnes du retable et les corniches à la tour de l'église, 75 livres."

La date antérieure qu'impliquent les mots "en son temps" peut remonter longtemps en arrière, étant donné l'entrée suivante, aux comptes de la fabrique:

1788. Payé aux dames de l'Hôtel-Dieu pour divers ouvrages, 77.3.

De ce retable, jadis le plus important au pays, il ne reste plus rien — sauf peut-être deux portes de sanctuaire, assez mutilées. Il fut sans doute détruit vers 1850, au temps de la construction de la nouvelle église de Sainte-Marie. Mais quelques autres pièces énumérées dans la liste de Mère Vocelle de l'Hôtel-Dieu nous sont parvenues: le tabernacle, que reçut le Séminaire de Québec, le grillage de la chaire, conservé au clocher de l'Hôtel-Dieu, et une partie de la balustrade, à l'église des Hurons de la Jeune-Lorette.

Tabernacle de l'église des Jésuite, à Québec — maintenant à **l'église de Stoneham,** comté de Québec. 6'8" (largeur) x 5'6" (hauteur) x 23" (profondeur); tabernacle: 12" (hauteur) x 17" (largeur). Cet autel de goût ancien, blanc et doré, avec deux gradins et trois niches, deux tabernacles superposés—, l'un pour le ciboire et l'autre pour l'ostensoir, provient de l'église de Québec, construite et meublée dans la seconde moitié du dix-septième siècle. C'est l'autel de la Sainte Vierge. A l'instar de quelques autres, il est donc une relique précieuse, surtout parce qu'il représente le travail des premiers maîtres sculpteurs au pays — soit de la famille des Le Vasseur à Québec ou des maîtres du Cap-Tourmente.

Le caractérisent les rinceaux fort délicats gracieusement enroulés sur le gradin inférieur, les colonnettes qui sont de l'ordre corinthien, et les appuis avec enroulements en forme d'S. Le ciboire et le soleil sculptés en bas-relief et dorés, sur les petites portes, se conforment au style des pièces d'orfèvrerie du même nom à Québec, dès le milieu du même siècle. Les coquilles, bien que françaises, sont typiques de la sculpture en Nouvelle-France. Le tabernacle se couronne de trois dômes un peu en forme de reliquaires, dont l'intérieur est maintenant vide. Les fleurs de soleil, les feuilles d'eau suspendues, les fleurs de lis, les petites torches ardentes, les bordures dentelées, les consoles à feuilles d'acanthe pour soutenir des statues (ici absentes), les rubans fixés à des clous et retombant en s'entre-croisant, les nervures fléchées, tout exprime ici l'harmonie dans la décoration qui était le propre de la Renaissance française et qui marque les débuts de la sculpture à Québec.

Ce tabernacle, de même que les meubles de sanctuaire, ne paraissent pas dans la "Vue de l'Intérieur de l'Église des Jésuites" de 1759, par Richard Short: ils avaient été enlevés à cause du bombardement de la ville. Mais sa largeur et sa forme conviennent bien à l'espace resté vide, sur le maître autel, au pied du grand tableau de retable.

Il figure dans la liste de Mère Madeleine Vocelle de l'Hôtel-Dieu, de Québec:

> A la demande des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, elles ont aussi reçu: le retable, Le tabernacle de l'église des Jésuites, Le tableau du maître-autel, etc.,
>
> N.B. Le tabernacle a été échangé avec le Séminaire de Québec pour le chandelier pascal, 1807.

L'ancien tabernacle des Jésuites dut occuper l'autel d'une chapelle, à l'église du Séminaire, pendant que le tabernacle de style rococo et tout doré, exécuté en 1755 par les frères François Noël et Jean-Baptiste Le Vasseur de Québec, ornait sans doute le maître-autel. Et ces deux admirables tabernacles, dont l'âge accusait un écart d'environ soixante-quinze ans, demeurèrent à côté l'un de l'autre jusqu'à 1883 ou 1884.

Joseph Trudelle (*Loc. cit.*, p. 277) tombe dans l'erreur lorsqu'il affirme:

> Après la mort du Père Casot arrivée en 1800, l'autel et la statue de l'Enfant Jésus furent acquis par le Séminaire de Québec pour leur



Tabernacle de l'église des Jésuites à Québec, maintenant à Stoneham

chapelle; l'autel a brûlé, le 1er janvier 1888, avec la chapelle du Séminaire.

Quatre ou cinq ans auparavant, Mgr Benjamin Pâquet, procureur au Séminaire, succombant au mauvais goût d'alors, prit parti de se défaire à tout prix des tabernacles sculptés, simplement parce qu'ils étaient vieux; il les donna à la nouvelle église de Stoneham, paroisse de bûcherons, dans les montagnes des Laurentides en arrière de Québec. Un tabernacle dont le retable était en forme de trois dents de scie, ressemblant à un catafalque, remplaça le maître autel. Ce tabernacle nouveau genre était si pauvre en comparaison de l'ancien que d'autres prêtres en haussaient les épaules, disant: "Quelle pitié de s'être défait de nos vieilles reliques"[1]:

Mais à quelque chose malheur est bon. Un incendie peu après rasa la chapelle du Séminaire et les trois anciens tabernacles, y compris celui des Jésuites, furent de ce fait sauvés; ils nous sont parvenus intacts.

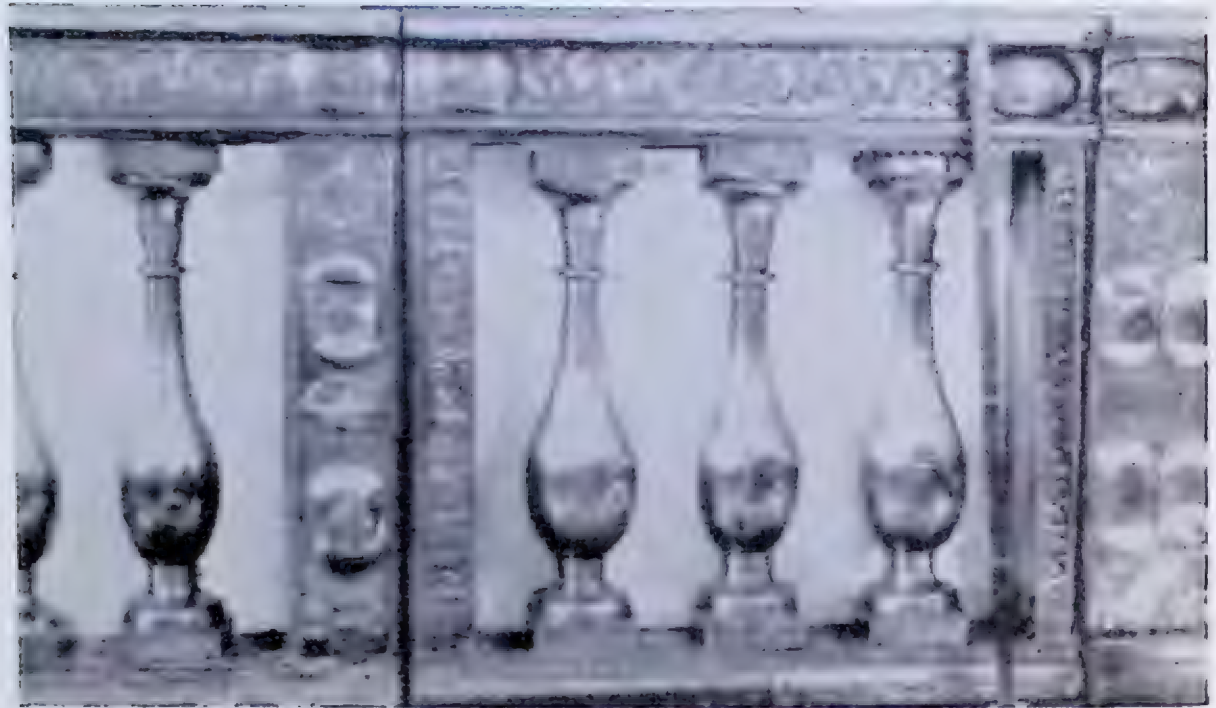
Balustrade de l'église, à la Jeune-Lorette. Cette œuvre remarquable a été minutieusement décrite par le professeur Ramsay Traquair ("The Huron Mission Church and Treasure..." dans *The Journal Royal Architectural Institute of Canada*, Sept. and Nov., 1930 — reprinted. Pages 13-14 — Traduit de l'anglais):

> Le centre de la balustrade du chœur consiste en quatre sections [ou panneaux] de cuivre martelé, dont deux sont les barrières, et les deux autres, les parties fixes de la balustrade. Le cuivre jaune est en feuilles minces chevillées à un câdre de bois.
>
> Les patrons décoratifs sont gravés sur le métal par une ligne; ensuite repoussés en bosse [à l'arrière]; là où les feuilles de métal se croisent, le rebord est dentelé.
>
> La tablette de la balustrade est ornée d'un enroulement fruste de feuillage [peut-être une série de S couchés] et, au-dessus des poteaux, de bosses oblongues. Les poteaux eux-mêmes sont décorés de roses, de soleils frangés de rayons et de bosses oblongues. Les barreaux de balustre, arrondis, ont la forme ordinaire de flacons... Cette balustrade, à ma connaissance, est unique...Bien que le travail y soit rude, il ne fait pas moins valoir un décor métallique hors pair. Les bosses hardies et le repoussé sans prétention se prêtent bien à la surface polie du métal. Et la balustrade, à sa place, est belle et produit de l'effet.
>
> La balustrade recouverte de cuivre ouvré est de 12′ 9″ de longueur; elle se continue sur le même modèle de chaque côté, mais simplement en bois. Elle n'a peut-être pas été construite pour l'église actuelle, mais elle a pu former partie de l'ameublement de l'Ancienne-Lorette. Tout comme le parement sculpté, elle donne l'impression d'être de la main d'un Huron sous la direction d'un maître français.

---

[1] Renseignements obtenus de Mgr Amédée Gosselin et de Mgr François Pelletier, vétérans du professorat au Séminaire. Une vieille photographie, datant de 1884 ou environ, a conservé pour nous l'apparence de ce tabernacle de style parvenu.





Balustrade de l'église, Jeune-Lorette

La vieille histoire est répétée qu'elle fut importée de France, et sans plus de preuve que d'ordinaire. Cette explication repose sur la conviction qu'il ne se trouvait au pays aucun artisan et que tout joli morceau venait d'outre-mer. Mais aucun ouvrier n'aurait pu exécuter, ni aucun bienfaiteur n'aurait voulu expédier en Amérique, une pièce qui, autant que celle-ci, était à la fois naïve et répondant aussi bien à sa fonction...

Les feuilles de cuivre furent certainement importées au Canada, mais le travail est purement canadien — peut-être de la main d'un Huron.

Il suffit de comparer la balustrade de l'église de la Jeune-Lorette à celle que Richard Short a représentée dans son image de l'intérieur de l'église des Jésuites à Québec, pour se rendre compte qu'elles sont à peu près identiques[1]. Mais elles ne constituent qu'une partie de l'ensemble — le centre,

[1] Après avoir lu ce texte, le Professeur Traquair a écrit: "I have examined Short's drawing carefully and I can see no indication that the altar rail shown on it is the same as the altar rail at Jeune-Lorette. The single flask baluster is too common to make any identification possible, and Short does not indicate in any way the

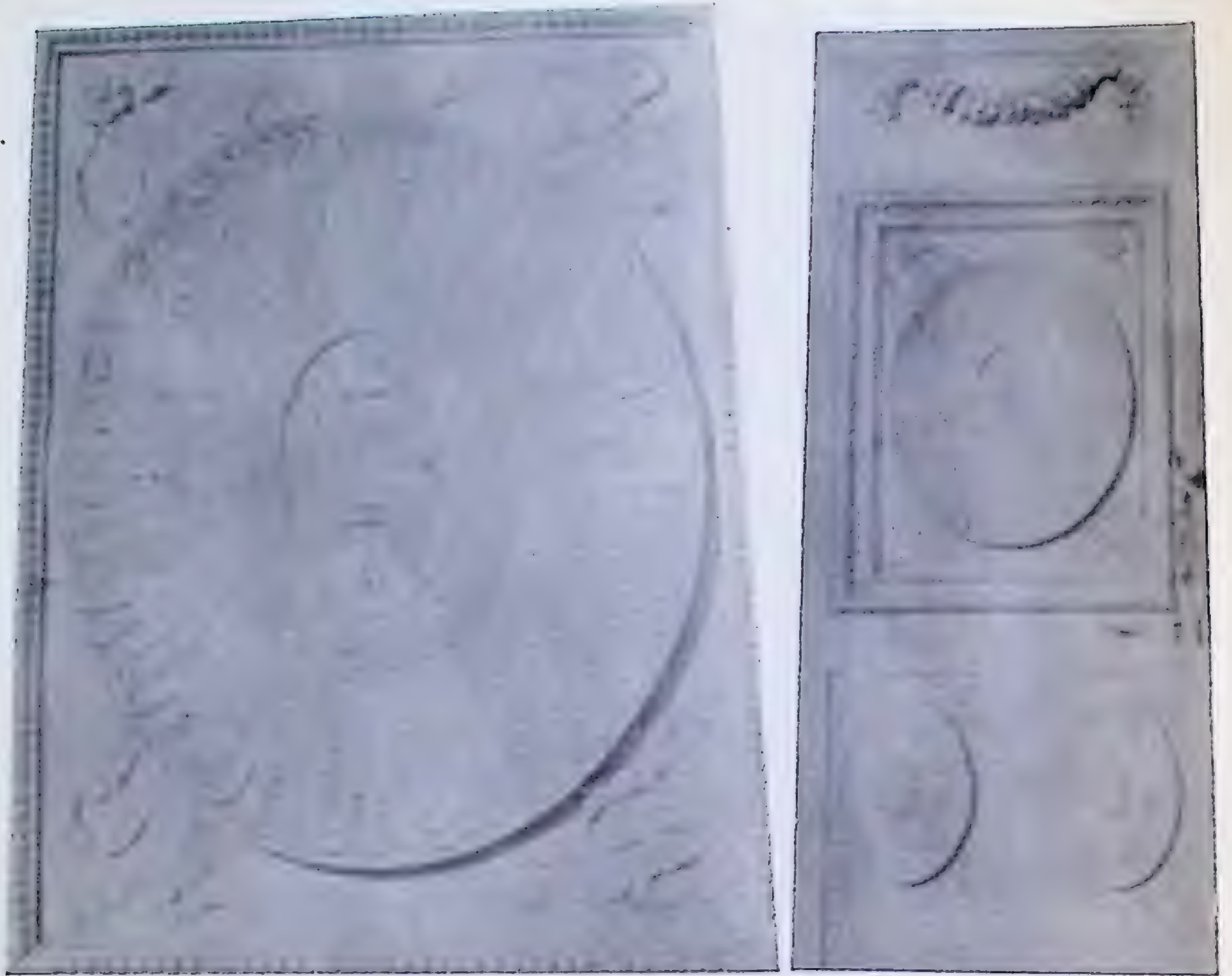
avec les petites portes. Le professeur Traquair a raison de présumer que leur auteur fut canadien. Elles durent être exécutées par un des maîtres armuriers ou serruriers de Québec, au temps de la construction de l'église des Jésuites, vers la fin du XVII^e siècle—soit Jean Soulard, maître serrurier qui touchait même à l'argenterie, ou mieux encore Nicolas Gauvreau, maître armurier et serrurier. Il est même possible que la partie de la balustrade recouverte de cuivre soit un peu plus ancienne que l'autre, et qu'elle ait servi à la chapelle des Jésuites, avant la construction de leur grande église.

La balustrade de l'église des Jésuites, ne l'oublions pas, fut donnée vers 1800 aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec et livrée par elles à un M. Béland, missionnaire. Voilà sans doute la raison pour laquelle on en retrouve encore aujourd'hui une partie à la Jeune-Lorette.

Portes sculptées (deux) provenant sans doute de l'ancienne église des Jésuites de Québec, **à l'église de Sainte-Marie de la Beauce.** A angles droits (celles du retable de l'église des Jésuites de Québec, qu'on voit dans l'image de Richard Short, sont cintrées et de décoration apparemment différente, et richement décorées de sculptures en bas-relief). Leur décoration est en trois parties: au haut, un feston de fleurs — surtout de roses — retenu par deux clous; au centre, un grand ovale encadré — l'ovale est enrichi de longues feuilles stylisées autour du milieu, où l'on voit de petits fruits ronds; au bas, deux ovales moindres de même style. Ces belles portes, blanchies et mutilées, servant à une armoire de grenier au haut de la sacristie, devaient orner autrefois le sanctuaire de la vieille église et former partie de l'ancien retable de sanctuaire, acheté de l'Hôtel-Dieu en 1809, et provenant de l'église des Jésuites de Québec.

Chaire de l'église des Jésuites, cédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, vers 1800; mentionnée dans la liste de Mère Vocelle, en ces termes: "La chaire a été prise aussi par M. l'abbé Desjardins (Louis-Joseph), et il nous a fait faire celle que nous avons." Le Père de Charlevoix, vers 1720, l'avait décrite: "une Chaire de Prédicateur toute dorée, et bien travaillée en fer et en bois." A Sainte-Marie, on dit encore que la "chaire des Jésuites" — que l'abbé Desjardins avait dû vendre ou donner — servait à la chapelle Sainte-Anne, jusqu'à sa reconstruction. On la donna alors à une nouvelle paroisse du voisinage, dont on n'a pas encore découvert le nom.

ornament which makes the Lorette rail so remarkable. Short in fact shows a very ordinary rail such as may be found in many churches. I may further note that the Lorette rail has a long double bay, with a square post in the centre. I can find no such bay in the rail of the Jesuit Church." Ailleurs, le même auteur croit que la balustrade de l'église des Jésuites, telle qu'on la voit dans le dessin de Short, est l'œuvre de Pierre Le Vasseur, en 1751. Cela en soi ne rendrait pas impossible la donation de la plus ancienne balustrade, ainsi remplacée, à l'église de Lorette.



Portes sculptées (deux), église, Sainte-Marie, Beauce

Statue en bois sculpté de l'Enfant Jésus au Globe, au Séminaire de Québec. 26″. La plus grande des statuettes de l'Enfant Jésus, attribuée aux anciens Jésuites par certains vieux prêtres du Séminaire, et dont parle ainsi Joseph Trudelle (*Les Jubilés et les Églises et Chapelles de Québec*, p. 277):

> Statue de l'Enfant Jésus, patron titulaire de l'Eglise des Jésuites. Après la mort du Père Casot, en 1800, l'autel et la statue de l'Enfant Jésus furent acquis [probablement tout comme le tabernacle, par l'entremise de l'Hôtel-Dieu] par le Séminaire de Québec pour leur chapelle... La statue de l'Enfant Jésus fut sauvée du désastre [de l'incendie qui consuma la chapelle, en 1888], et nous la voyons encore dans le couloir du vieux séminaire de Mgr de Laval[1].

Cette aimable statue sculptée, en bois dur, peinte et dorée (souvent repeinte à son détriment) fut sans doute l'œuvre d'une Ursuline de la deuxième période. Car la dévotion à l'Enfant Jésus devint, en 1671, une spécialité des Ursulines. Et tous les Enfants Jésus issus depuis du monastère ont une ressemblance de famille, dans la robe, la draperie, les rubans à la

[1] Pendant longtemps, cette statuette était sur sa console, près de la Procure du Séminaire.

ceinture, les traits, la chevelure, les mains et les pieds, dans le piedestal approprié, qui nous fournissent des moyens d'identification précis.

En 1671, le 29 novembre, les religieuses dédièrent une petite chapelle à l'Enfant Jésus dit "historique" qui subsiste encore en une niche (35" hauteur), dans l'ancien chœur; et dans la chapelle du chœur, on vénère toujours l'Enfant Jésus (16") ancien, de bois dur, doré, qui est à l'image de celui de Lorette. "L'hymne et antienne qu'on chante le 25 de chaque mois devant l'antique statue du divin Enfant date, au monastère, du



Statue, Enfant Jésus au Globe, Séminaire de Québec

25 novembre 1671. On y ajoute le psaume 147, *Lauda Jerusalem dominum*... L'antienne est *Ecce fidelis Servus et prudens...Jesus infans, nunc et semper, Amen.*

Cette dévotion particulière, qui se propagea dans tout le pays, surtout chez les Jésuites et dans leurs missions, est attribuée [*Annales* des Ursulines] à

> Mère Marie Drouet, dite Cécile de Jésus, professe de Bourges, arrivée à Québec le 19 sept. 1671; première supérieure des Trois-Rivières, en 1697. Elle avait une grande dévotion au saint Enfant Jésus et aurait volontiers passé une partie de la nuit, le 25[me] jour du mois, en veilles et pratiques de piété pour honorer le divin Enfant. Elle a procuré l'establissement des Saluts les 25 de chaque mois dans notre monastère et autant qu'elle pouvait obtenir, des personnes de sa connaissance en France, de quoy habiller un petit sauvage à la feste de Noël et donnoit quelque chose pour les régaler. R.I.P. 1709.

Enfant Jésus au Globe, à la Jeune-Lorette (sous globe de verre, dans l'église). 10″. Sur un écriteau:

> Petit enfant Jesus [en bois] de l'église de N D Lorette des Hurons, datant de 1632 [date évidemment inexacte].

Deux pages sont consacrées "à cet aimable bambin à la chevelure ondulée", alors conservé chez le notaire Picard, d'après la *Notre-Dame de Lorette* de l'abbé Lindsay. Entre autres choses on y lit que M. Ernest Myrand en a illustré ses *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, et que

> le tendre Emmanuel de la main gauche tient le globe, et de la droite, bénit ceux qu'il est venu sauver. Il porte la tunique sans couture que sa mère lui a tissée. Son pied écrase le serpent, dont il a détruit la puissance.
>
> Ce bel Enfant Jésus...a des airs de famille avec ses contemporains du séminaire de Québec, des Ursulines et de Tadoussac.
>
> M. Ernest Myrand (p. 193), s'appuyant sur la tradition huronne, croit que cette statuette fut apportée de France au Canada en 1632, par le Père jésuite Paul le Jeune. Donnée d'abord à la mission algonquine de Sillery, en 1637, elle dut y demeurer jusqu'en 1673, alors que les Hurons commençaient à émigrer de Notre-Dame de Foy à l'Ancienne-Lorette...

La physiognomie, l'attitude et le costume ne nous permettent pas de douter que cette statuette, comme les autres du même sujet et dans le même style, soit sortie des mains des pieuses Ursulines qui, après 1671, propagèrent au pays la dévotion à l'Enfant Jésus. La tradition vaguement présentée par M. Myrand n'a d'ailleurs jamais existé — des dates et des précisions ne peuvent être rapportées que par écrit, et on n'en trouve aucune mention dans les écrits des anciens Jésuites. Cet Enfant Jésus n'est d'ailleurs pas le seul à Lorette, ni même peut-être le plus ancien. Ses traits ressemblent fort à ceux des parements brodés, par les Ursulines, dans la première partie du XVIII[e] siècle. Il doit être de la même main que celui des Jésuites, maintenant au Séminaire de Québec, auquel il ressemble comme un frère.

Enfant Jésus, au presbytère de la Jeune-Lorette. Statue dorée et carnée; à peu près de la même grandeur que l'Enfant Jésus au Globe, au même lieu. Ce divin Enfant aux cheveux bouclés et au visage inspiré est exquis; probablement de la main de Noël Le Vasseur, qui a fourni le tabernacle, vers 1736. Il est assez mutilé; ses deux mains sont cassées et le bras gauche a été mal reposé.

Comme il est assez semblable—surtout dans le traitement de sa robe resserrée à la ceinture— à un autre Enfant Jésus ancien, au monastère des Ursulines de Québec (Nat. Mus. Photo 92043), on peut présumer qu'il fut sculpté et doré vers le même temps, par le même artisan.



Enfant Jésus au Globe, Jeune-Lorette



Enfant Jésus, presbytère, Jeune-Lorette

Enfant Jésus au Globe sur le tabernacle de Caughnawaga. 15″. Enfant couronné, sculpté en bois dur; sa couronne fleurdelisée en bois est chevillée sur sa tête; il repose sur un socle carré portant des gravures — la mauvaise marbrure est récente. Statuette peinte en blanc de céruse, dorée et carnée, elle a été depuis abîmée par de la peinture mal appliquée, en guise de restauration. Cet Enfant Jésus est, comme tous les autres à peu près semblable, sorti de l'atelier des Ursulines, de 1671 à 1700. Il est en bois dur; on peut donc présumer qu'il est antérieur à 1700, date approximative où l'on passa, en sculpture, du bois dur au bois mou. Ses cheveux bouclés, la soyeuse draperie de sa robe s'enroulant entre ses genoux, son visage joli, ses pieds et ses mains bien ciselés tendant à s'écarter l'un de l'autre, sont dans le style des saintes artisanes de Québec. Deux doigts levés de la main droite bénissent les fidèles.

Enfant Jésus au Globe, des environs de Nicolet. 16″. Sculpté en bois mou, peint et repeint. Trouvé, vers 1943, dans les environs de Nicolet, au sud-ouest des Trois-Rivières, par le marchand d'antiquités, Henri Barron, de Montréal. Cette statue a beaucoup de traits de ressemblance (dans la physiognomie, les mains dont la droite bénit de ses deux doigts, le costume, etc.) avec les Enfants Jésus des Ursulines de Québec, il est sans doute de la même lignée. Il est un peu moins ancien que les autres. Peut-être fut-il sculpté aux Trois-Rivières, où les Ursulines ont un monastère.



Enfant Jésus au Globe, sur le tabernacle, Caughnawaga



Enfant Jésus au Globe, environs de Nicolet

Tabernacle et intérieur de l'église de la Jeune-Lorette[1]. Environ 60", largeur x 55", hauteur. Cet admirable tabernacle, dans le même goût que celui de l'Hôpital Général de Québec, quoique de dessin différent, fut sans doute l'œuvre de Noël Le Vasseur, comme M. Traquair le croit; il doit dater de la construction de l'église, vers 1730.

Les Comptes des Ursulines de Québec contiennent une entrée qui aide à préciser cette date:

> Juin 1736...pour l'ouvrage du tabernacle de lorette par le S[r] Jean Vezina...70 (livres)

Quant au sculpteur Jean Vézina qui figure, vers 1740-1750, aux comptes de certaines fabriques, on peut lui attribuer les panneaux évidés dont parle M. Traquair.

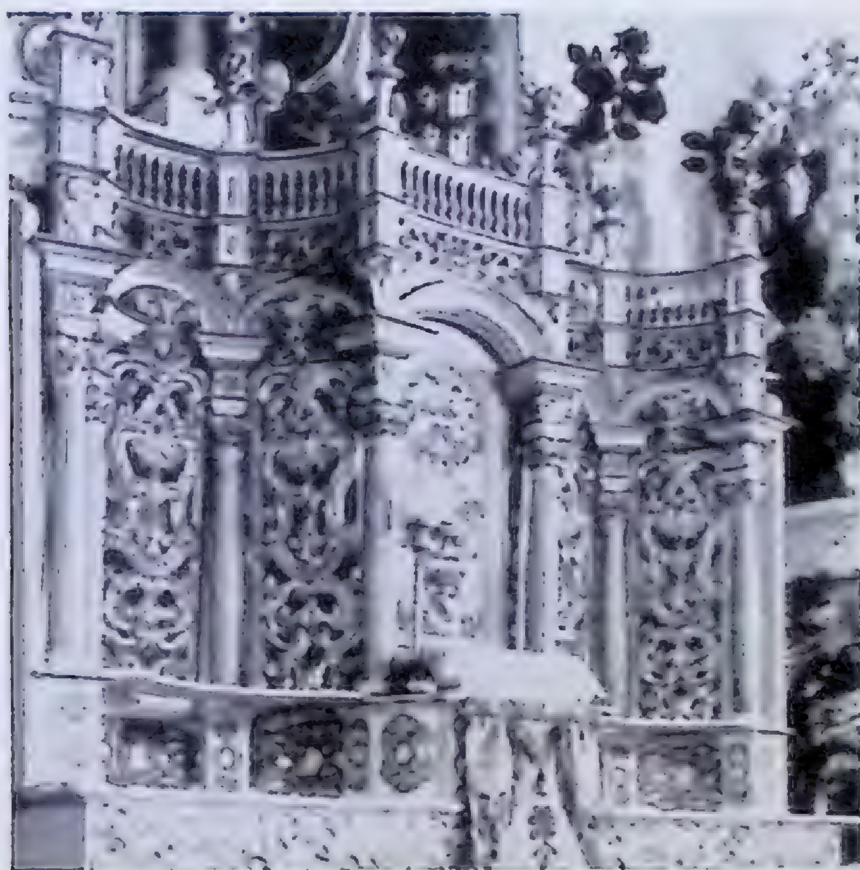
L'étude, les mesures et les dessins que M. Traquair a publiés du tabernacle et de l'église de la Jeune-Lorette ("The Huron Mission Church and Treasure of Notre Dame de la Jeune Lorette, Québec" — Reprinted from *The Journal, Royal Architectural Institute of Canada*, Sept. and Nov. 1930. Page 12) sont des modèles. Je cite, avec sa permission, son excellente description du tabernacle, en la traduisant en français.

> Le tabernacle a deux niches semi-circulaires comprenant chacune quatre colonnettes composites; entre ses deux niches est la custode et une petite plate-forme en retrait élevé pour l'ostensoir. Le gradin inférieur, qui est droit, est orné d'un enroulement avec cannelettes ou petites barres[2]; le gradin supérieur se conforme au dessin des niches, dont il soutient à la manière de piedestaux les colonnettes; ces compartiments du gradin supportent de longs panneaux en retable (*entablatures*) dont le haut est cintré; des têtes de chérubins ailés remplissent l'espace-architrave — entre les cintres et la ligne droite du sommet. La frise au-dessus est ornée de sculpture évidée à enroulements conventionnels, et, encore plus haut, une balustrade supporte des torches qui complètent l'ornementation.
>
> Les panneaux évidés en retable, entre les colonnettes, ont été sculptés séparément, plus tard que le reste; ils sont tout simplement placés là, sans y être attachés. Tout d'abord l'espace entre les colonnettes était libre et le remplissage dut être ajouté de bonne heure au XIX[e] siècle [l'entrée ci-haut, aux comptes des Ursulines, se rapporte évidemment à ces panneaux, dont le dessin ressemble singulièrement à certaines broderies contemporaines des religieuses — Jean Vézina a pu les exécuter; et les Ursulines ont ensuite dû les peindre et les dorer, M.B.]. Comme on le constate au dessin, le détail est délicat et minuscule; l'épaisseur de la frise évidée, par exemple, est à peine d'un quart de pouce, et sa hauteur, de trois pouces. Le tout semble de pin et est doré.

[1] Au sujet de l'ancien tabernacle des Jésuites à Montréal, voir Coll. Verreau, Boîte 15, L. 12, aux archives du Séminaire de Québec.

[2] Les "crêtes de coq", familières chez les Le Vasseur de cette période, y sont en évidence.

Le caractère de cette œuvre — la frise évidée, la balustrade et le goût de toute la sculpture — tient de près à celui du maître-autel de la chapelle de l'Hôpital Général, qu'exécuta Le Vasseur en 1722. Quoiqu'il en soit, le tabernacle de Lorette est certainement ancien, du premier quart du XVIII^e siècle. Il correspond donc à 1722, date que M. Lindsay a avancée quant à l'érection de l'église en pierre du Père Richer.

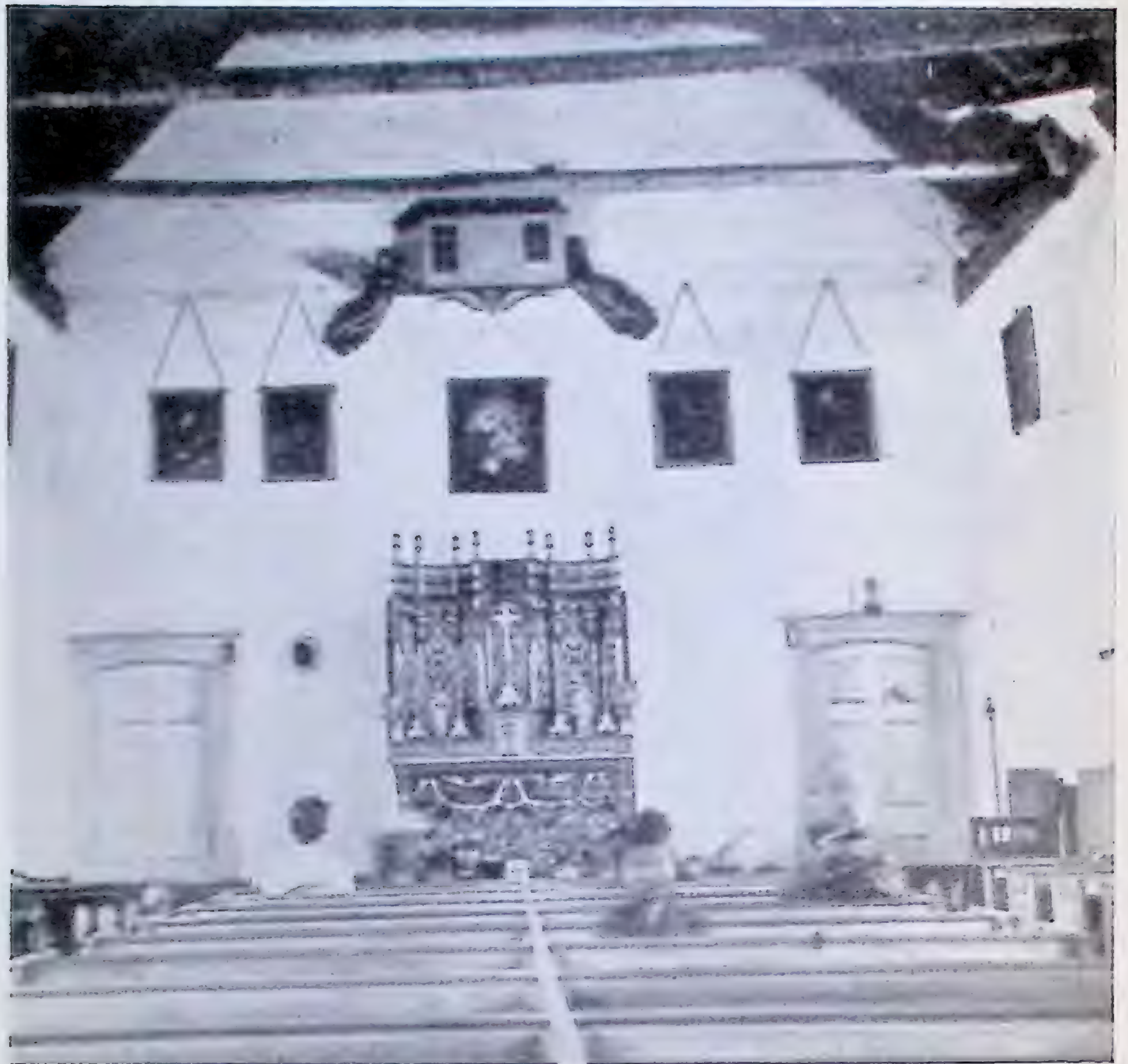




Tabernacle de l'église, Jeune-Lorette (Photo Ramsay Traquair)

Intérieur de l'église Jeune-Lorette, (ancienne photo, Université McGill.)

Même intérieur, aujourd'hui (Photo, Ramsay Traquair.)



Intérieur de l'église, Jeune-Lorette (ancienne photo, Univ. McGill)

Tabernacle de l'Immaculée-Conception des Cascakias, au Missouri. Ce vieux tabernacle, dont la photographie nous est récemment parvenue du Missouri, est authentique[1]. C'est un excellent exemple de la sculpture de 1730 à 1750, à Québec et à Montréal.

Il ne serait pas facile d'expliquer, aujourd'hui, la présence d'un tel tabernacle au Missouri, à défaut d'un sculpteur compétent en ce pays alors lointain, où on ne parvenait guère que par eau et par portages. Il était impossible de transporter à dos d'homme et en canot d'écorce une

[1] Photo par le Père Claude-H. Heithaus, S.J., de St. Louis University.



Même intérieur, aujourd'hui (Photo Ramsay Traquair)

aussi grosse pièce, dont le style est de Québec et de Montréal, de la première moitié du XVIIIe siècle. Ce tabernacle est admirablement bien ciselé. La décoration en appliqué comprend un ciboire et un soleil en bas-relief dorés, des S en consoles typiques, des colonnettes corinthiennes, des pots de fleurs, des rubans, des reliquaires encadrés magnifiquement de chaque côté du dôme central recouvert d'imitations de tuiles dorées; ils sont tels qu'on les voit ailleurs, dans de vieux tabernacles de la période française à Québec.

La seule solution possible du problème de sa provenance est fournie par les cinq éléments suivants:

1. En 1734, 14 mai, est consigné l'"engagement de Louis Agrenier (correctement: Haguenier) à la Société des Illinois..., Agrenier, maître-menuisier, de la prairie de la Madeleine..., de présent en cette ville" (Montréal).

2. Haguenier, de la paroisse de Laprairie (voisine de celle de Caughnawaga, aux soins des Jésuites dont les travaux comprenaient le Missouri), exécuta souvent de la fine menuiserie pour son église paroissiale. Aux comptes de la fabrique de Laprairie, son nom se rattache à du travail de son métier, depuis 1719 jusqu'à 1731, puis de nouveau (après une longue absence) en 1740, en 1748 et en 1755. Les entrées se rapportent à des besognes pour un prix souvent élevé: en 1719 et en 1720, à la balustre (pour plus de 200 francs), au sanctuaire, aux armoires, aux portes, et au rond-point d'une chapelle (en 1725), à la façon de la porte de l'église (en 1727), à la voûte de l'église (en 1748).

3. Plusieurs ornements sculptés du tabernacle de Cascakias sont semblables, au point quelquefois d'être identiques, à ceux de quelques autres tabernacles: ceux de Laprairie (près Montréal), des réserves iroquoises de Saint-Régis et de Caughnawaga, et ceux des chapelles à l'église de Boucherville. En particulier, les ciboires recouverts d'un voile appliqués à la porte des tabernacles, les consoles d'appui en forme d'S, les colonnettes corinthiennes, le dôme à trois faces recouvert d'une imitation de tuiles dorées. Le soleil du panneau central supérieur, à Cascakias, se retrouve dans le même style au tabernacle de Saint-Régis.

4. En 1746, la fabrique de Laprairie se tient responsable de la perte de certains dessins fournis et envoyés ailleurs par La Brosse. Aux Livres de Comptes on lit:

> 1746. Au S^r^ Labrosse pour dédommagement de quelques dessins qu'il avait envoyés et qui ont été perdus, 12.

5. Par acte les marguilliers de Laprairie reconnaissent avoir reçu des RR. Pères Jésuites 1800 livres, en 1705, pour la bâtisse de la nouvelle église.

La sculpture du vieux tabernacle principal de Laprairie étant de Paul La Brosse, maître-sculpteur de Montréal, vers 1745, il s'ensuit que l'ornementation de même style mais moins élaborée du tabernacle des Illinois est, sinon de sa main, du moins de sa conception. Haguenier et La Brosse, contemporains et compagnons, durent être engagés par les Jésuites du voisinage, en 1734, à préparer l'exécution du tabernacle de Cascakias. Mais Haguenier seul pouvait entreprendre le grand voyage au cœur du continent. Il transporta à dos avec lui ses outils et peut-être aussi les sculptures délicates faites par La Brosse, pour les appliquer, à sa destination, à un autel de menuiserie exécuté sur place par lui-même. Mais il est plus probable que La Brosse prépara seulement le plan et les dessins du tabernacle, et que Haguenier avait l'habileté voulue pour les produire lui-



Tabernacle de l'Immaculée-Conception, Cascakias, Missouri

même. La compensation à La Brosse pour des plans envoyés et perdus (aux Illinois) nous fait préférer cette alternative. Et puis, les Jésuites et la fabrique de Laprairie maintenaient toujours entre eux des relations cordiales, les uns demeurant toujours prêts à prêter un coup de main aux autres. L'absence de Haguenier aux Illinois put se prolonger de 1734 à 1740.

Ce tabernacle et les autres travaux de menuiserie exécutés par Louis Haguenier, au Missouri, servirent sans doute peu après à l'église qu'on y construisit, dont parlent les *Jesuit Relations* (vol. 70, p. 233)[1]:

> Depuis l'année 1753, il y a au village François des Cascakias une église paroissiale nouvellement bâtie. Cette église a 104 pieds de longueur et 44 de largeur; or elle n'aurait jamais pu être achevée si la dépense de la bâtisse n'eût été tirée des revenus de la fabrique et des contributions des paroissiens...Quand les curés ont tellement à cœur la construction et l'ornement de l'église, il est probable que..." C'était là le troisième mais le plus considérable établissement des Jésuites au pays des Illinois.

A cause de la confiscation des biens des Jésuites en 1764, au Missouri, on s'étonne qu'aucun morceau ait pu échapper à la débâcle. Le Père Watrin (*Jes. Rel.* Vol. 70, p. 265) rapporte:

> Après la vente des meubles et des immeubles, il restait la chapelle avec les ornements et les vases sacrés; il était dit dans l'arrêt que ces effets seraient portés chez les RR. PP. Capucins: cela fut exécuté... Après quoi la chapelle fut rasée.

Les meubles et les vases sacrés de la mission des Jésuites aux Illinois n'eurent pas l'heur de tomber en de pieuses mains. Le Père Meurin, dans une lettre à Mgr Briand, ne manqua pas de le déplorer (*Jes. Rel.* Vol. 71, pp. 38-41) — en résumé:

Le sieur Jean-Baptiste Bauvais avait acheté les meubles de l'église de Sainte-Geneviève. La chapelle, qui devait être détruite, était fort déchue. Les armoires qui servaient aux ornements avaient été transportées dans ses appartements, ainsi que les vitres d'autel. Les gradins de l'autel avaient été jetés par terre; les chandeliers de même. Les vases sacrés, les burettes servaient chez lui d'ustensiles ordinaires...

En de telles circonstances, il est étonnant que l'on puisse aujourd'hui poser, comme on l'a fait, l'inscription sur la table de l'autel dont on ne peut douter de l'authenticité:

> Altar/ of the Mission Church/ of/ our Lady/ of/ the Immaculate Conception/ of the/ Kaskaskias/ of the/ Illinois/ founded A D 1675/ by/ James Marquette.

---

[1] D'après la tradition, Sainte-Geneviève (du Missouri) fut établie vers 1735, Vincennes, de 1702 à 1735 (*Jes. Rel.* vol. 70, p. 316).



Tabernacle de l'ancienne église des Jésuites de Québec, église de Saint-Martin, Île-Jésus

Tabernacle de chapelle dans l'ancienne église des Jésuites de Québec, retrouvé vers 1930 **à l'église de Saint-Martin, Île-Jésus.** D'après le souvenir de Mgr Amédée Gosselin, historiographe du Séminaire de Québec, un tabernacle de l'église des Jésuites avait été prêté par le Séminaire, vers 1860, à l'église de Saint-Martin, Île-Jésus (autrefois, une seigneurie du Séminaire). Le Professeur Ramsay Traquair l'a photographié, en 1930, sans en expliquer l'origine. C'est un petit tabernacle d'environ 60″ de largeur, dans le même style et avec à peu près les mêmes ornements que les tabernacles de François et Noël Le Vasseur, vers 1720-1740: Le seul gradin est orné de rinceaux délicats à enroulement. Des consoles en S appuient les côtés du retable d'autel. Quatre médaillons en ovale, encadrés de "crêtes de coq" (aussi typiques de ces Le Vasseur que leur signature)[1], de petits rameaux et de "doubles courbes", et des gerbes de roses épanouies et en boutons, retenues au haut par des rubans, décorent les panneaux et l'entablement du retable. Un Bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée orne la porte du tabernacle, différente des autres jusqu'à cette époque[2]. Trois têtes d'anges ailés, sur un fond de nuages cirrus, surmontent cette porte. Les colonnettes ont des chapiteaux ioniques. Deux petites torches flamboyantes, survivance de la première période de Québec, reposent sur le sommet. Un piedestal nouveau, de style quelconque, repose sur l'autel et supporte un crucifix. Le tombeau à la romaine, du goût des disciples de Quevillon, souffre d'une marbrure déplorable. Il fut sans doute exécuté pour ce tabernacle ancien, après son "emprunt", vers 1860[3].

[1] Plus tard, Quevillon et ses disciples reprirent ce thème décoratif, à l'exemple des Le Vasseur.

[2] Après 1850, ce sujet fut repris par Joseph Villeneuve, de Saint-Romuald, et par Jean-Baptiste Côté, de Québec.

[3] Après avoir lu cette page, le Professeur Traquair exprime l'opinion suivante: "I believe that this altar and tabernacle are Montreal work and date from the early nineteenth century, for: (a) The mouldings, particularly the cornice, indicate a date late in the XVIII or in the early XIX cent. They are unlike anything the Levasseurs ever used, but compare with the choir seat at Pointe aux Trembles; (b) The medallions flanked by fluted scrolls (I do not see any "crêtes de coq") are of a type freely used in Montreal work of the early nineteenth century. See the pulpit, Pointe aux Trembles—St. Roch de Lachigan, pulpit and Easter candlestick—Ste Jeanne I.P. side altar, and elsewhere. (c) The Gold Shepherd, in a very similar pose, is used on the tabernacle door of the side altar at Pointe aux Trembles.

Ancien autel des Jésuites de Montréal, décrit aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boîte 15, liasse 10) Paroisse de Sainte-Geneviève, île de Montréal, datant de 1739; nouvelle église commencée en 1845.

L'autel a plus d'un siècle d'existence; il appartenait autrefois aux Jésuites de Montréal[1]. Son histoire est aux registres: "1760, fut acheté le tabernacle des Jésuites de Montréal pour 500 livres. En 1761, il fut posé, et l'autel à tombeau fut fait..."

[1] Quant à la date de la construction de l'église des Jésuites à Montréal, M. E.-Z. Massicotte rapporte (*Bulletin des Recherches des historiques*, novembre 1941): "En 1719, les RR.PP. Jésuites confiaient au sieur Janson Lapalme la construction de l'église qu'ils ajoutaient à leur "résidence", rue Notre-Dame".



Sacristie de l'église de Caughnawaga

La sacristie et l'église de Caughnawaga. L'église et la sacristie de la mission de Caughnawaga forment partie du groupe de bâtisses aux murs de pierre dont l'érection progressive, sur leur site actuel, débuta vers 1718 et se termina en 1845.

Les autorités militaires projetèrent, en 1720, de construire des fortifications sur les terres réservées aux Iroquois convertis, et Chaussegros de Lery, en 1724, formula le plan du Fort Saint-Louis, lequel, à cause surtout de l'opposition momentanée des Jésuites, ne fut mis à exécution qu'en 1746-1747, et ne fut complété qu'en 1754[1]. La résidence des missionnaires avait été construite dès 1716-1721 (*Loc. cit.*, p. 225)[2]. Les bâtisses alors n'étaient pas comme on les retrouve aujourd'hui; quelques-unes ont disparu une autre, l'église, s'est ajoutée depuis.

L'abbé Marcoux, prêtre séculier en charge de la mission (1819-1855), s'en fit l'apôtre auprès des autorités canadiennes, impériales et même françaises[3]. Comme, en 1824, l'évêque trouvait l'église trop petite, il encouragea ce missionnaire à prélever les fonds nécessaires à la construction d'un nouvel édifice; il l'entreprit avec succès[4]. En 1843 ou 1844, on commença à bâtir l'église d'après les plans préparés par le Père Félix Martin, S.J. Elle est demeurée, depuis, telle qu'en 1845[5].

Après la mort de l'abbé Marcoux en 1855[6], les Pères Oblats entrèrent en fonctions et s'y maintinrent en charges jusqu'à l'arrivée de l'abbé Cuoq, sulpicien, auquel succéda M. Forbes, prêtre séculier. Les Pères Jésuites, en 1903, reprirent enfin possession de leur ancienne mission.

Certaines œuvres d'art dans l'église proviennent de donateurs qui cédèrent aux instances de l'abbé Marcoux auprès d'eux, par exemple, les trois tableaux de saint Louis, de la Vierge Marie et de saint François-Xavier, une chape, etc. Mais la plus grande partie du trésor de Caughnawaga provient de l'ancien patrimoine de la mission, dont les débuts remontent au milieu du XVII[e] siècle, sur l'île de Montréal, et à Laprairie (la première chapelle à Laprairie date de 1668).

[1] *Historic Caughnawaga*, E.-J. Devine, S.J., pages 193-199.

[2] Le plan manuscrit du Fort Saint-Louis, accompagné de cartes, est conservé aux archives du Séminaire de Québec (*voir Plans et Cartes*).

[3] Devine, pages 316, 384-385, etc.

[4] Loc. cit. pages 383, 385-386.

Références fournies, au sujet de la nouvelle église, par le R. P. Léon Pouliot, S.J.: "*Une visite à Caughnawaga*", en 1858, par Adélard Boucher, dans *Écho du Cabinet de Lecture paroissial*, 1860, t. 2, page 293; *Les Mélanges religieux*, 27 mai 1845, donnant le titre de l'inscription latine, mise dans les fondations de la nouvelle église.

[3] *Loc. cit.*, pages 394-395, 398, 422.

Autel de l'église de Caughnawaga. Le *maître-autel* est en partie du XVIII^e^ siècle et en partie du milieu du XIX^e^. Ces pièces d'origine indépendante furent réunies en un tout, lors de la construction de l'église vers 1845.

Le tabernacle, les gradins, la petite colonnade conrinthienne couronnée d'un entablement et d'une balustrade à barreaux, sont beaucoup plus vieux que tout le reste. Leur style rappelle celui des vieux tabernacles de Lorette et de l'Hôpital Général, à Québec; mais il est de main différente. Les grappes de raisins et les feuilles de vigne sur l'enroulement continu qui orne les deux gradins existent sur d'autres tabernacles contemporains, surtout de la région de Montréal. Nous les retrouvons à peu près identiques sur le vieux tabernacle de Laprairie, qui est de la main de Paul La Brosse, en 1741. Il est aussi possible qu'elles soient de la main de Gilles Bolvin, sculpteur des Trois-Rivières et contemporain de La Brosse, qui dut s'inspirer de l'œuvre de La Brosse. D'autres tabernacles de la même période, exécutés pour les Jésuites, nous font présumer qu'ici encore nous reconnaissons l'œuvre de La Brosse, le meilleur sculpteur de son temps, à Montréal. Les moulures des gradins de l'autel de Caughnawaga furent raccourcies d'un ou deux pouces dans les côtés pour les ajuster au tombeau. Le tombeau n'avait donc pas été fait pour ce tabernacle.

La vieille clef en fer forgé du tabernacle forme partie de la collection de vieilles clefs conservée au presbytère.

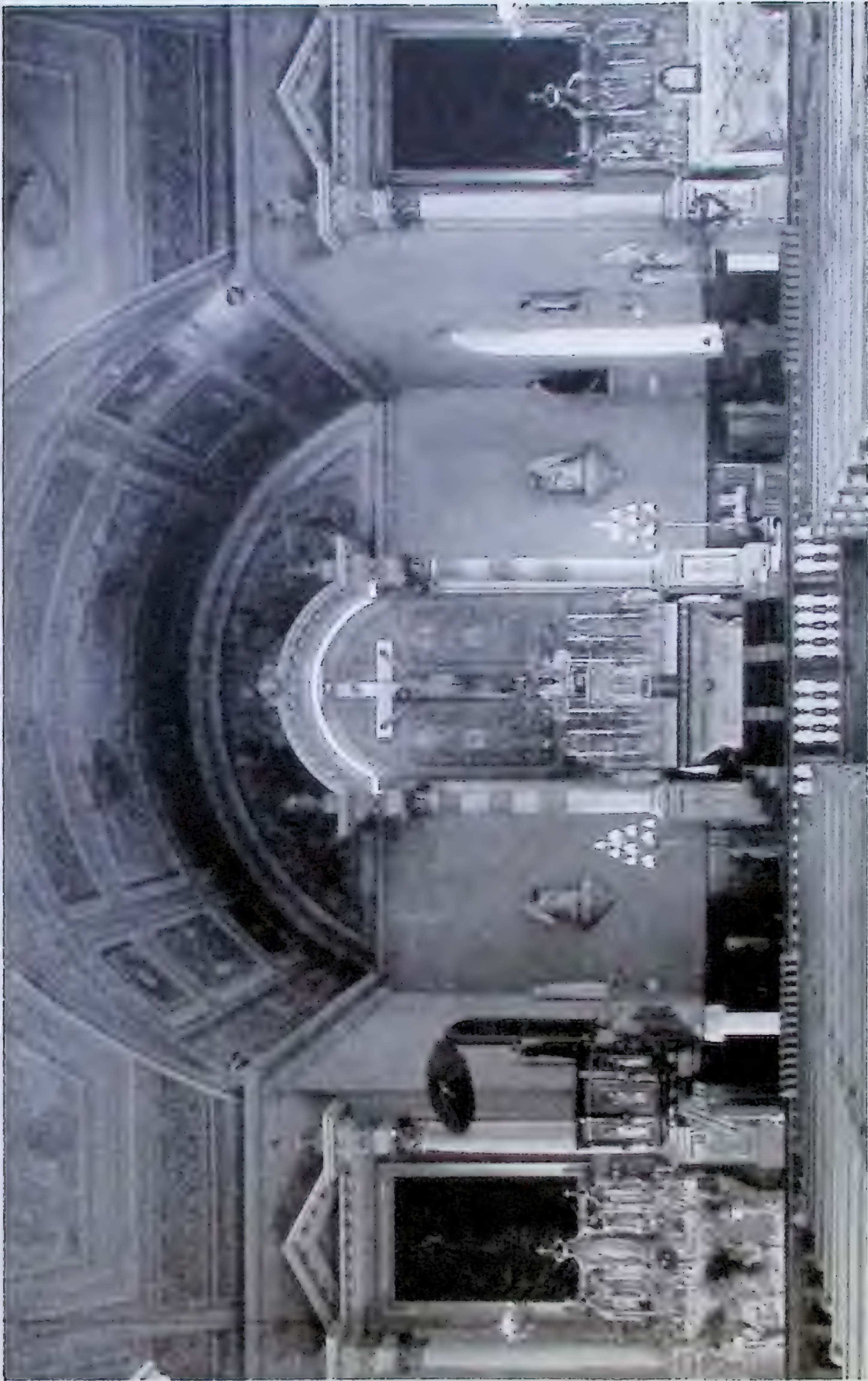
Les trois niches surmontées de couronnes sont d'un goût beaucoup moins sûr que celui du vieux tabernacle qui les supporte. Elles ont dû être ajoutées pour produire de l'effet, lors de l'ameublement du sanctuaire. La niche du centre est soutenue par trois petits anges ailés.

La balustrade du sanctuaire est probablement assez ancienne; elle peut, comme le tabernacle, provenir d'une autre église qui en a fait don, en même temps que du tabernacle, à la mission iroquoise. Les balustres sont du même modèle (différent de celui de Québec et de la Jeune-Lorette).

Le tombeau à la romaine et le grand retable du maître-autel furent l'œuvre, vers la même date, d'un maître de la succession de Quevillon, qui fit école aux Écores de l'Île-Jésus (1802-1822). Leur style gracieux est typique de Quevillon. Les autels des chapelles et leur retable respectif en bois sculpté par un artisan de Montréal, ne datent que de 1925.

Le grand tableau (d'environ 12′) de la Mort de saint François-Xavier, peint et signé en 1928 par Martin de Beaulieu à Montréal, d'après un ancien tableau, fut d'abord placé dans le retable du maître-autel, et plus tard suspendu au mur du transept de droite, en face du tabernacle. Le saint François-Xavier de ce tableau expire au milieu d'ouailles américaines — ce saint missionnaire est le patron de Caughnawaga —; on y reconnait deux Iroquois, l'un pleurant, et l'autre tenant en mains arc et flèches.

Un tableau assez ancien, d'environ 40″, à la sacristie, représente saint Joachim qui porte au temple l'offrande des colombes.



Autel de l'église de Caughnawaga

Tabernacle de l'église de Saint-Régis (mission iroquoise). Le seul meuble sauvé de l'église, incendiée en 1865, fut le vieux tabernacle qui occupe aujourd'hui la chapelle de droite. Bien qu'on ne sache rien de sa provenance, on peut la retracer par comparaison et déduction.

Ce tabernacle de goût ancien et délicat est pour ainsi dire le pendant d'un vieux tabernacle de chapelle à l'église de Laprairie et de celui de Cascakias aux États-Unis. Il est aussi apparenté, bien que plus humble, aux grands tabernacles de Laprairie (l'ancien) et de Caughnawaga. Le ciboire recouvert d'un voile en éventail est fort semblable à celui de Laprairie (de la chapelle); l'ostensoir de bois gravé, au-dessus de la custode, rappelle celui de Cascakias. Les grands rinceaux des gradins et les S en consoles sont du même dessin que ceux du grand tabernacle de Laprairie, mais simplifiés. Celui de Saint-Régis est donc aussi de Paul La Brosse, dont la carrière, en 1755, n'était pas encore close.

La première mission iroquoise des Jésuites à Saint-Régis datant de 1752 (sous la tutelle du Père Huguet, qui desservait en même temps Caughnawaga)[1], il est probable que le tabernacle de la chapelle fut alors fourni par le sculpteur montréalais qui avait jusqu'alors joui du patronage des Jésuites.

Tabernacle de 1737, maintenant à la Trappe de Mistassini (dans la bibliothèque). 8′2″ x 21″ (profondeur). Deux gradins (8″ de hauteur chacun) et un tabernacle (17″ hauteur); la porte, 8″½ x 12″½; le tout en un seul morceau et en pin. La porte du tabernacle est ornée

[1] En 1785, la mission de Saint-Régis passa aux mains des prêtres séculiers; le premier fut l'abbé Rodrigue MacDonald (1785-1806), qui bâtit l'église (1799) et le presbytère. 36 familles de Caughnawaga s'établirent à Saint-Régis en 1755; et, vers 1760, un certain nombre d'Iroquois d'Ogsdenburg se joignirent à eux.



Tabernacle de l'église de Saint-Régis

d'un ciboire de bois en bas-relief, sans voile, décoré de godrons et de chapelets et enchâssé sur un fond de "crètes-de-coq" si caractéristique, de 1720 à 1750, des frères Noël et François Le Vasseur de Québec. Elle est à gonds. Les rinceaux délicats à enroulements, avec fleurettes et rosaces, sont aussi typiques de la période et de l'atelier de ces sculpteurs. La date de 1737 est inscrite sur une petite plaque de bois appliquée au bas de la porte du tabernacle.

Le style de ce tabernacle ressemble tellement à celui des tabernacles de la Jeune-Lorette, de Saint-Régis et des Illinois, par Le Vasseur de Québec, et par La Brosse de Montréal, que nous ne pouvons douter de l'identité de leur origine.

Le tabernacle de la Trappe de Mistassini doit provenir d'une mission avoisinante autrefois dans le domaine des Jésuites. On a récemment ajouté un retable de goût différent; le bois, aussi en pin, "semble plus frais" que celui des gradins. La base de l'autre avait, autrefois, un devant comportant trois panneaux changeables suivant la couleur liturgique.

Les possesseurs actuels n'ont d'autre renseignement que "cet autel leur a été donné vers le temps de Noël 1898." (C'est à l'abbé Victor Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, et à l'archiviste de la Trappe que nous devons cette information; la photographie a été communiquée par le monastère.)



Tabernacle de 1737, Trappe de Mistassini

Tabernacle de Boucherville (1775). D'après le Père Lalande, S.J., "en 1775, inscrit, dans le livre de délibérations de la fabrique [de Boucherville], le don d'un magnifique tabernacle [le livre et le tabernacle où l'on a puisé ce renseignement ont depuis disparu] (*Histoire de Boucherville*, 1890, p. 115).

Il est possible que le dit tabernacle ait été le grand tabernacle de l'église des Jésuites à Montréal, donné avant la dispersion totale des biens des Jésuites.

Cette supposition est basée sur la ressemblance entre les autels des chapelles, à Boucherville, et du vieil autel de chapelle à Longueuil. Les deux furent sans doute l'œuvre de Paul La Brosse.

Autel de sacristie, à la maison Saint-Joseph des Jésuites, au Sault-au-Récollet. 59″, largeur x 38″, hauteur: en pin. Il est vieux; sa boiserie est ornée de sculptures appliquées assez simples. On ne connait pas sa provenance.

Tabernacle de la sacristie, de Caughnawaga. A défaut de renseignement, on peut dater ce tabernacle en le comparant à un autre, sculpté et argenté sur blanc de céruse, qui subsistait au rancart, à l'église de Saint-Sulpice, jusqu'à 1930, et qui fait aujourd'hui partie de la collection[1] du Fort Chambly. Assez semblables mais de style distinct de tout autre, les deux custodes de ces tabernacles doivent être de la main du sculpteur Belleville, qui, vers 1790, travaillait aux décorations de l'église de Saint-Sulpice, et qui, en 1784, fournissait les tabernacles de Varennes. Les entrées aux comptes en fournissent la preuve:

> A Saint-Sulpice, 1790, Latour, charpentier, et Belleville, sculpteur... corniche de l'église 140./ 1792 pour les syndics (au même usage) 600./ 1793, le banc d'œuvre, 300,; pour les cadres, statues, peinture, or et huile, 118; la peinture de la chaire/ 1797 pour argenter les chandeliers (le tabernacle aussi est argenté) 200./ 1798, en acompte sur l'autel, 400/ 1799, remis au curé pour parfait paiement de l'autel, 400. etc.
>
> A Varennes, 1784, à belville sur lès tabernacles 48./ à Belleville sur les tabernacles 134.2.

La porte de la custode, dans les deux tabernacles de la sacristie de Caughnawaga et de l'ancienne église de Saint-Sulpice, mieux que tout le reste établit l'identité du sculpteur qui les a ciselés. Deux cintres opposés l'un à l'autre, au bas et au haut, s'appuient sur un court épaulement qui rejoint les côtés du cadre. Deux décorations semblables quoique traitées de manière différente, en haut relief appliqué, ornent la porte. Le triangle de la Trinité, en haut, est entouré de nuages cirrus et de rayons fulgurants. Deux têtes d'anges ailés terminent, en bas, ce symbole de la Trinité. Séparément, dans la moitié inférieure de la porte, l'Agneau du saint Sacrifice est immolé sur l'autel, dont la bordure est godronnée.

---

[1] Que l'auteur a lui-même formée vers 1930, pour les Parcs nationaux.



Tabernacle de la sacristie, Caughnawaga

Hors la porte de ces deux tabernacles, de chaque côté, un ornement de panneau vertical est identique. Il est composé d'un bouquet en faisceau consistant en grappes de raisins, feuilles de vigne, épis de blé, une feuille d'acanthe au haut, et, au bas, un ornement conventionnel.

Le tabernacle de la sacristie de Caughnawaga se complète d'un petit retable sans les gradins coutumiers. Au centre des côtés de ce retable, une image est insérée dans chacun des cadres circulaires et chacun est surmonté d'une tête d'ange ailé, et ornée dans le même goût que la custode. Le *crucifix* en métal qui surmonte ce tabernacle semble être son contemporain. tant ses proportions lui conviennent.

D'après l'opinion du Père Levesque, S.J., à l'église de Caughnawaga, la sacristie de cette mission date d'ailleurs aussi d'environ 1790[1].

Autel de la sacristie de Caughnawaga. Orfèvrerie. Ce retable de sacristie, qui est celui de l'ancienne chapelle de la mission de Caughnawaga, doit remonter à environ 1790; ce corps de bâtisse, à peu près tel qu'il est aujourd'hui, remonte à cette date — c'est du moins ce qu'on présume, à la mission.

Le tabernacle attribué au sculpteur Belleville est aussi des décades 1780-1810. Tout le travail, y compris les deux colonnes avec cannelures, les chapiteaux corinthiens, l'entablement et le cintre que supportent les colonnes au-dessus de l'autel, et même la balustrade avec ses jolis balustres tournés est probablement du même artisan, puisque l'unité de plan est bien maintenue dans l'ensemble. Mais il est aussi possible que ce retable soit plus ancien; le style s'y conforme à celui qu'on retrouve dans la vieille église des Jésuites à Québec.



Wampum ex-voto

Six grands chandeliers de bois sculpté et peints, aujourd'hui sur le vieux tabernacle **de la sacristie de Caughnawaga,** sont probablement d'origine différente. Ils sont parmi les plus riches du genre; l'ornementation, comme cela arrive souvent, s'apparente à celle de l'orfèvrerie.

---

[1] C'est une erreur de dire, comme un journaliste l'a fait (*La Patrie*, 1er juin, 1940), que ce tabernacle, "petit chef-d'œuvre dans le style du 17e siècle," fut "apporté de France pour la première chapelle," même qu'il était le don personnel de Louis XIV.



Grand chandelier, sacristie, Caughnawaga

Chaire de Caughnawaga, appuyée au mur dans le sanctuaire, près de la chapelle de la Sainte Vierge. De très beau style. Comme la balustrade et l'ancien tabernacle du maître-autel, elle provient probablement d'une église plus ancienne, qui dut en faire don, vers 1845, à la nouvelle église de la mission. Il est même possible qu'elle soit la chaire de l'église de Notre-Dame de Montréal, détruite vers cette date, et dont les décorations et les meubles de choix furent dispersés dans les environs. Les trois grands reliefs qui en décorent les panneaux, toutefois, furent rapportés d'un petit autel latéral. Ces excellents morceaux, dont la qualité est un peu voilée par la peinture et le vernis, représentent: un profil d'évêque, portant la chape, bénissant de la main droite les fidèles, cependant que, de la gauche, il tient la crosse; saint Paul au glaive; saint Pierre à la clef; un pape en tiare apostolique; le dernier panneau est orné d'une composition comprenant médaillon, croix, flambeau, raisin, voile, etc.



Chaire, Caughnawaga



Dernière Cène, tombeau d'autel, Odanak (Photo Père A. Grondin, S.S.)

Chaire de l'église de l'Assomption, à Sandwich, comté d'Essex, Ontario. On rapporte que cette chaire est ancienne, qu'elle vient de la mission des Jésuites. La *Detroit Historical Society* possède, dit-on, quelque document à ce sujet.

Crucifix et huit chandeliers de bois sculpté, à la Trappe de Mistassini, lac Saint-Jean. (Crucifix, 26″; chandeliers, 3′). Ces beaux morceaux, se rattachant au vieux tabernacle à deux gradins daté de 1737, doivent provenir, comme le tabernacle, d'une mission avoisinante des anciens Jésuites, et indirectement de l'atelier des Le Vasseur ou de Paul La Brosse. (Communication de l'abbé Victor Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, et de l'archiviste de la Trappe; photos fournies par les Pères du monastère.) Un neuvième chandelier, du même style que les autres (26″), servit longtemps de base au cierge pascal.



Crucifix, chandelier de bois sculpté, Trappe, Mistassini

STATUES DE BOIS

Notre-Dame de Recouvrance, de Sillery, maintenant au **Château de Ramesay, Montréal.** 19"½. Sculptée en bois dur, recouverte de blanc de céruse et dorée à l'antique; plus tard, mal redorée à l'huile. D'après les renseignements fournis par M. Renaud, gardien du musée au Château de Ramesay, elle provient de l'église de Sillery, où fut établie, en 1637, la première mission des Jésuites et où la résidence de ces missionnaires fut bâtie en 1639[1].

Si l'ancienne statue de Notre-Dame, apportée de France par les Jésuites arrivés au pays en 1633, subsiste encore — ce dont on peut douter—, elle ne serait autre que la jolie statue du Château de Ramesay; elle est de bois dur, comme le sont toutes les anciennes statues de bois importées de France. On ne commença à sculpter des images en bois mou, au pays, que vers l'an 1700; cependant on eut parfois recours au bois dur, même après cette date, comme le fit le curé Le Prévost, en 1715, lorsqu'il cisela Notre-Dame de Foy pour son église.

L'inventaire de 1640, à l'église de Québec[2] (Notre-Dame de Québec), fait mention de:

> 1 statue à n. dame et son fils, 2 pieds de hauteur; 1 statue de S^t^ Joseph avec le petit Jésus, 2 pieds de hauteur...

Cette "n. dame et son fils" devait être la statue qu'on a appelé Notre-Dame de Recouvrance, parce qu'elle avait été placée dans l'église de "N D de la Récouvrance", bâtie par le sieur de Champlain à son retour en Nouvelle-France en 1633 (*Jes. Rel.*, IV, page 256). Encore ne faut-il pas oublier que les Jésuites possédaient alors plus d'une image de la Vierge. Le Jeune, dans sa Relation de 1633 (*Jes. Rel.*, V., p. 256), rapporte:

> Nous avions mis les images de S. Ignace et de S. Xavier sur notre autel...Il y avait trois Images de la Vierge, en divers endroits.

Au sujet de statues, le Catalogue des bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance (archives du Séminaire de Québec) note:

> L'an 1634, Messieurs de la Compagnie ont envoyé pour cent écus de meubles et ornemens, entre autres l'image de saint Joseph en bosse qui est sur l'autel.

Cette sculpture paraît sous le nom qu'on lui connaît dans l'inventaire de 1659[3]:

> Une statue de bois peint de nostre-dame de recouvrance/ une de S^t^ Joseph de bois doré.

[1] On prétend généralement que cette maison existe encore, ce qui en ferait la plus ancienne en Canada. Mais le Professeur Ramsay Traquair n'est pas d'accord avec cette opinion (lettre de septembre 1944): "It is my considered opinion that the house at Sillery commonly known as the Jesuit House was built in the early nineteenth century. The house has none of the characteristics of an old house and I know of no evidence that it is old—much less that it is the original house built by the Jesuits."

[2] Archives de Notre-Dame de Québec (MS IA).

[3] Archives de N.D. de Québec (carton 12, N° 83).



Notre-Dame de Recouvrance, de Sillery, Château de Ramesay, Montréal

Le R. P. Théodose Roy, Rédemptoriste, a noté, de son côté[1]:

> Dans les inventaires de l'église de Québec, on mentionne à plusieurs reprises, jusqu'en 1672, la statue de la Sainte Vierge. On en donne même une brève description: statue de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus au bras, statue toute dorée et mesurant deux pieds... Depuis lors, cette précieuse statue...qu'est-elle devenue? "Elle a pu périr pendant le siège de Québec, en 1759, dit le chanoine Scott..."

La Notre-Dame de Recouvrance du Château de Ramesay n'est probablement pas la vraie Notre-Dame des débuts de Québec, mais une réplique ancienne faite au pays: elle n'a que 19"½ de hauteur, au lieu des deux pieds indiqués à l'inventaire. Elle doit, toutefois, ressembler de très près à l'original, dont on conserve encore au pays trois ou quatre autres répliques anciennes: celle de l'Hôtel-Dieu de Québec (accompagnée de celle de saint Joseph), une troisième du même modèle où l'Enfant est placé sur le bras droit; elle est maintenant dans un musée public et provient peut-être des Jésuites; une quatrième, la Vierge et l'Enfant à Odanak; enfin une cinquième, la Madone et l'Enfant au Globe de la mission de Caughnawaga[2]. L'Hôtel-Dieu de Québec en possède une sixième.

Celle de Sillery (maintenant au Château Ramesay) demeura longtemps à l'endroit où les Jésuites d'autrefois ont pu la vénérer puisqu'elle restait leur propriété et non celle de la paroisse de Québec. Elle disparut d'ailleurs des inventaires de la fabrique de Québec subséquents à 1672.

L'abbé H.-A. Scott (*Grands Anniversaires*, pages 7-8) a noté:

> La petite église de la mission Saint-Joseph dans l'anse de Sillery, desservie par les Jésuites depuis sa fondation en 1637-38, fut détruite par le feu en 1657 et rebâtie un an ou deux après. Les bâtiments existaient encore, dit Joseph Bouchette, au commencement du XIX^e^ siècle, et avaient été transformés en grenier pour la drèche et en brasserie. Depuis plus d'une centaine d'années déjà, ils ne servaient plus au culte. Aujourd'hui les fondations seules existent, cachées sous le gazon.

La statue de même style, à laquelle on peut aussi appliquer le vocable de Notre-Dame de Recouvrance, à l'Hôtel-Dieu de Québec, n'est décidément pas la statue originale, malgré toute représentation à l'effet contraire[3]. Pas plus que celle de Sillery elle n'a les dimensions requises — n'étant que de 15" de hauteur (au lieu des deux pieds requis), et elle fut sculptée en bois mou, donc après 1700.

---

[1] MS au dépôt de l'Hôtel-Dieu de Québec.

[2] Une septième statue de bois mou, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est conforme encore une fois au concept de Notre-Dame de Recouvrance; comme dans l'original, l'Enfant tient le globe, tandis que la Mère porte le sceptre; beaucoup de détails sont évocateurs. Mais le travail est de main toute différente.

[3] Le R. P. Théodose Roy, c.ss.r. (de Sherbrooke) a publié dans les *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, en août 1930, sous le titre de "La Sainte Vierge au Canada", une plaidoirie en faveur de la Notre-Dame-de-Recouvrance de l'Hôtel-Dieu.

Ces deux précieuses statuettes de Sillery et de l'Hôtel-Dieu se sont inspirées du même modèle, quoique d'exécution différente. Celle de Sillery est la plus ancienne des deux; en bois dur, elle remonte au XVII^e siècle; l'autre, en bois mou, repose sur un socle arrondi qui est typique de la période de 1700-1750.

L'Enfant Jésus, qui est nu, tient de la main gauche, sur ses genoux, le globe terrestre; sa mère le soutient sur son bras gauche; ses pieds retombent sur les plis en cerceau de la tunique maternelle. La physionomie de l'Enfant, comme celle de la Vierge, le buste et les épaules curieusement arrondis de l'Enfant, l'attitude, la position des pieds, la chevelure, le costume, le voile sur la tête, se conforment tous au même dessin. La Vierge de Sillery est chaussée à la manière des statues faites par les maîtres de l'École du Cap-Tourmente — le bout de la chaussure est carré; l'autre Vierge est en sandales. La main gauche, dans la première, est vide, dans l'autre, elle tient un sceptre.

Une troisième statue de *Notre-Dame et de l'Enfant au Globe*, malgré ses différences secondaires, accentue encore le type; par ses similitudes elle laisse présumer un modèle commun. Elle se rapproche surtout de la statue de l'Hôtel-Dieu, dont elle doit être contemporaine. Le divin Enfant est l'image frappante de l'Enfant en la statuette de Sillery. Cet Enfant, dont l'attitude ne dévie pas du modèle, est ici placé sur le bras droit de sa mère, au lieu d'être sur le gauche.

La statue de l'Hôtel-Dieu a comme pendant une statue de saint Joseph portant l'Enfant entre ses mains. Ce dualisme des statues de la Vierge et de saint Joseph souligne le parallèle établi aux inventaires de 1640 et de 1659: deux statues formaient la paire des saints patrons de la Nouvelle-France. La troisième Vierge a aussi pour pendant une statue de saint Joseph, celle-ci sans l'Enfant divin. La vierge d'Odanak, de la même série, reste seule aujourd'hui, de même que celle de Caughnawaga.

La Vierge et l'Enfant à la manière de **Notre-Dame de Recouvrance, à Odanak.** 19″, en pin, avec mince piedestal séparé mais collé au pied de la statue. Dorure et carnation antiques fort détériorées. La draperie de la Vierge comprend, sauf le voile entourant sa tête, deux enroulements de sa tunique autour du cou, ce qui est exceptionnel, et un autre retombant sur la hanche droite; la frange inférieure d'une mante descend aussi en diagonale vers la droite, à la hauteur des genoux. Les chaussures de la Vierge, arrondies au bout, sont en cuir. L'Enfant, vu de demi-profil sur le bras gauche de sa mère, tient le globe sur ses genoux, et repose son bras droit replié sur le cou maternel. Ses cheveux retombent en longues boucles sur son cou. La robe de la Vierge est ornée de roses et de pomagranates légèrement burinées sous la dorure. Cette statue du même type que Notre-Dame de Sillery.



La Vierge et l'Enfant, Odanak

La Madone et l'Enfant au Globe, au presbytère de Caughnawaga, à la manière de Notre-Dame de Recouvrance. 27″. Cette ancienne statue est probablement en bois dur; elle porte le voile, aussi la chaussure en cuir de Québec. Elle fut recouverte de blanc de céruse, dorée et carnée — L'Enfant est nu — comme dans les statues de même style chez les Ursulines — elle a été maintes fois fort mal repeinte. Elle peut être de leur atelier, de 1680 à 1730. Le socle détaché semble beaucoup plus neuf que la statue, il contient les grandes lettres ornées MA superposées (Maria); aux côtés, on voit feuilles de chêne et glands (motif assez nouveau, au Canada).

Notre-Dame de Foy — la Vierge et l'Enfant — **au presbytère de la Jeune-Lorette.** 5″¾. En chêne noirci, avec piedestal évidé, semblable à la statuette originale de ce nom en Belgique. Voici ce que le Père Chaumonot à écrit dans son *Autobiographie*[1], au sujet de la dévotion et de la statue:

> Le P. de Véroncourt, Jésuite, m'ayant envoyé d'Europe, en 1669, une Vierge faite du bois même du chêne, où l'on avait trouvé la mira-

[1] *Autobiographie du Père Chaumonot* . . . Par le R. P. F. Martin, Paris, 1885. Pages 175 et suivantes. Le P. Chaumonot écrit, peut-être incorrectement, "Vérencourt".



La Madone et l'Enfant au Globe, presbytère, Caughnawaga

culeuse Notre-Dame de Foy, près de Dinant en Belgique, je formai le dessin de bâtir, sous le même nom de Notre-Dame de Foy, une chapelle à la Sainte Vierge...Je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence, qu'en peu de mois il fut en état.

On commença aussitôt à y avoir de la dévotion, laquelle s'augmenta extrêmement par les miracles que la Sainte Vierge a bien voulu y opérer, je n'en marquerai ici que deux...

Ces merveilles et plusieurs autres excitèrent la dévotion et la libéralité même des fidèles, qui, ne se contentant pas de faire des vœux à la Mère de Dieu dans sa nouvelle maison, contribuent à l'achever, à l'embellir et à l'orner par leurs offrandes...

Nous crûmes que nous devions remercier le Père de Véroncourt de nous avoir envoyé une Notre-Dame de Foy. Pour cela je lui fis

faire un collier de porcelaine blanche et noire, où étaient ces paroles: *Beati quæ credidisti*, le fond de ce collier étant de porcelaine blanche, et les lettres de noire. Nous priâmes le Père de le présenter de la part des Hurons à l'originaire de Notre-Dame de Foy, près de Dinant.

Les Jésuites, qui ont là un collège, se servirent de cette occasion pour exciter de plus en plus le monde au culte et à l'amour de la Sainte Vierge...Le séjour des Hurons près de la sainte image de Notre-Dame de Foy fut signalé par un accroissement de vertu[1].

L'abbé Lindsay, après avoir cité les sources, se demande (*Notre-Dame-de Lorette*, p. 135):

"Qu'est devenue l'antique statue, objet de la dévotion des néophytes et des colons français?" Il cite certaines réponses données à cette question, et il mentionne que le Père Bouvart en parle en 1675, comme suit: "Sans donc abandonner [à cause de l'adoption de Notre-Dame de Lorette] le soin de Notre-Dame de Foy, que nous avons fait bâtir il y a cinq ans, et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge *qui y est* et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy, de Dinant, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus belle." (*L'Abeille*, 12e année, page 80).

Les seules deux statues de Notre-Dame de Foy au Canada qu'ait connues l'abbé Lindsay est celle de l'église de Sainte-Foy, de 3 pieds y compris le socle (sculptée de mémoire, au Canada, en 1715, par le curé Le Prévost, différant de l'original en Belgique), et celle en argent de la Jeune-Lorette, de 1634. Ces deux statues ne peuvent donc pas être des *fac-simile* de la Notre-Dame de Foy en Belgique, qui mesure 8".

Il est étonnant que l'abbé Lindsay n'ait pas connu la petite madone noire de la Jeune-Lorette, ici reproduite, et qui est identique à la statuette belge, sauf quant à la hauteur, celle de Lorette étant plus courte de deux pouces. La Vierge noire que l'abbé H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy, obtint directement de Belgique et conservée à l'église de Sainte-Foy (ici reproduite — la tête de l'Enfant fut cassée et perdue), est semblable mais mesure 8"½ de hauteur.

Notre-Dame de Lorette, à la Jeune-Lorette. 36" x 50". Sculptée en pin; peinte en blanc et dorée. De cette sculpture originale voici ce que l'abbé Lindsay a écrit (*Notre-Dame de Lorette*, p. 149, aussi p. 140-149):

C'est bien à la Jeune-Lorette que se trouve la précieuse madone qui vient de la sainte maison de Nazareth. On peut l'y voir et l'y reconnaître dans toute la raideur byzantine de sa pose et de ses vêtements, dominant majestueusement la reproduction de la *santa casa* et flanquée de deux anges en prière. Mais à l'encontre du type original, les figures de la mère et de l'enfant sont blanches au lieu d'être noires.

---

[1] On en envoya de Belgique une semblable à la mission des Pères Jésuites chez les Iroquois (*Jes. Relations*, vol. 61, 1677-1680, p. 212): "La Ste Vierge dont on nous a envoyé une image miraculeuse de nostre dame de Foy... à l'église d'Agnié . . . Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de la Conception".

Pourquoi cette dissemblance ? Il y a là un pieux calcul du P. Chaumonot, que nous relève le texte de la *Relation* du P. Bouvart.

"Il faut seulement remarquer ici, dit la *Relation*, que la Notre-Dame qui est dans la vraie Lorette [en Italie], étant noire, soit à cause de la fumée des lampes qui y brûlent, soit autrement, nous avons fait peindre en carnation l'image de notre Lorette, de crainte que, si nous exposions à la vénération de nos sauvages une image toute noire, nous leur fissions reprendre la coutume, que nous leur avons fait quitter, de se noircir et de sa barbouiller le visage."

La statue envoyée par le P. Poncet fut installée avec de grandes démonstrations de piété et de joie, le 4 novembre 1674, lors de l'inauguration de la chapelle de la Nouvelle-Lorette. Voici, d'après la *Relation* manuscrite de 1673-1679, comment on procéda à la cérémonie.

Il s'agissait d'installer solennellement l'image de la Madone sur le trône qui lui était destiné, c'est-à-dire au-dessus du manteau de la "sainte cheminée", comme à Lorette, en Italie. Dans ce but, on avait préparé dans le bois, à un quart de lieue du village, un oratoire, à la façon d'un autel temporaire, décoré avec profusion, sur lequel on plaça la susdite image...Portée en procession, la Vierge fit le tour de la grande place, afin qu'elle prit possession de toutes les cabanes devant lesquelles elle passait avant d'entrer dans sa propre demeure. Puis elle fut conduite chez elle et pieusement placée sur le manteau du saint foyer, qui était orné le plus richement possible...

D'après la *Relation* du P. Bouvart, l'image de la Madone de Lorette, ainsi que les deux autres statues qu'on porta en procession, avaient été mises dans une niche faite et donnée par les RR. MM. Religieuses de l'Hôpital de Québec [ce qui, alors, voulait dire de l'Hôtel-Dieu].

Les mêmes, ajoute le P. Bouvart, "ont aussi fait présent à notre chapelle de la robe de Notre-Dame." "Comme toutes les statues tirées sur ce saint modèle,...elle représente [Marie] avec son Jésus qu'elle embrasse de sa main gauche et qu'elle soutient de sa droite."

C'est à tort que l'abbé Lindsay identifie "l'image de la Madone de Lorette" avec la sculpture aujourd'hui fixée au mur, au-dessus d'une porte dans l'église des Hurons de Lorette. Celle-ci est sculptée en pin du Canada; elle n'a jamais été noircie, elle est trop grande (en tout elle mesure de 6′ à 7′ de largeur) pour avoir été portée en procession de hutte en hutte et pour avoir été mise dans une niche avec deux autres statues.

L'invraisemblance de cette identification est telle que le professeur Traquair a eu peine à la reconnaître, dans la description qu'il en fit lui-même (*Loc. cit.*, pages 9, 17 — traduit de l'anglais):

Dans le nouveau transept de l'église, au-dessus du portique qui donne sur la sacristie, on voit une sculpture en bois [shrine] curieuse. Elle consiste en un buste de Notre-Dame et l'Enfant émergeant au

sommet d'une plaque triangulaire ornée d'enroulements décoratifs. Le tout est enchâssé sous un cintre supporté par deux enfants servant de cariatides; de chaque côté, de grands anges sont agenouillés [deux termes, en appui de chaque côté, complètent la composition; l'intérieur du cintre est en forme de coquille, et deux petites torches flamboyantes reposent sur la corniche, M.B.]. Cette sculpture plutôt naïve ne remonte peut-être pas au delà du début du XIX^e^ siècle, et je n'ai rien trouvé qui en expliquât l'origine.

Cette interprétation toute différente de la Lorette italienne est sans doute de la main du Le Vasseur qui aida à meubler la nouvelle église de Lorette, en 1736; à moins qu'elle ne soit du sculpteur Vézina et des Ursulines de cette même période. Ces anges agenouillés, dont les robes sont semées d'étoiles, dorées, ressemblent tellement à ceux du retable des Ursulines de Québec (1736) qu'on peut les attribuer, comme lui, à Noël et à François Le Vasseur[1].

Une autre Notre-Dame de Lorette dans le même goût, probablement plus ancienne et ressemblant davantage au modèle italien, se trouve au monastère des Ursulines; elle possède sept robes de circonstances brodées. Cette dernière se rapproche de celle de l'Ancienne-Lorette, aussi revêtue d'une robe brodée, et qui doit comme elle imiter l'authentique.

Notre-Dame de Lorette, à l'Ancienne-Lorette. 40″. En bois mou, dos évidé, revêtue d'une robe blanche brodée en fils d'or et d'argent, connue sous le nom de N.-D. de Lorette. Elle entretient dans la paroisse dont elle est la patronne la dévotion à Notre-Dame telle qu'elle fut introduite au pays, en 1669, par le Père Chaumonot. On ne doit pas la confondre avec *Virgo fidelis* ou Notre-Dame de Foy, comme on a été porté à le faire. La paroisse de l'Ancienne-Lorette fut d'abord (1674-1697) mission huronne sous la tutelle des anciens Jésuites; elle succédait à la mission de N.-D. de Foy (1669-1673). Cette statue dut être faite par les Ursulines de Québec, qui en sculptèrent et revêtirent deux autres dans le même goût, en s'inspirant du modèle de la Notre-Dame de Lorette originale introduite au pays par le père Chaumonot. Ces autres statues d'un genre à part — à cause du revêtement brodé ou sculpté — sont celle de la Jeune-Lorette, fixée au mur, entre deux grands anges adorateurs, et celle, beaucoup plus petite, que les Ursulines de Québec gardent chez elles. La Vierge de l'Ancienne-Lorette tient, dans sa main droite, un cœur de métal orné de pierreries, sur lequel on lit les lettres entrecroisées en monogramme MA[2]; les couronnes de la mère et de l'enfant sont en métal joliment ouvré; les robes blanches de la Vierge et de l'Enfant sont fort bien brodées dans le style des anciennes Ursulines. La présente robe, toutefois, a été renouvelée (sur le modèle de l'ancienne) en 1939, pour la solemnité de l'Ascension; les visages ainsi que les mains ont été carnés à plusieurs reprises.

---

[1] Les termes ou appuis à volutes avec décoration de feuilles, et les dessins en appliqué, sont aussi semblables.

[2] *Annales de l'Hôtel-Dieu* . . . p. 263: "1690, on établit chez nous la fête du Sacré Cœur de Marie".



Notre-Dame de Lorette, Ancienne-Lorette

La Santa Casa ou Sainte Maison de Lorette, à l'église de la Jeune-Lorette. *Circa* 30", hauteur; 75", à son plus grand diamètre. Lors de l'incendie de l'église des Hurons, en 1862, l'abbé Prosper Vincent, alors écolier au Séminaire de Québec, fut témoin du sauvetage de la plus grande partie des saintes reliques de sa tribu. Il rapporta à l'abbé Lionel Lindsay (*Loc. cit.*, pages 14-15):

> Heureusement on eut le temps de sauver...la balustrade en cuivre repoussé, autels, vases sacrés, candelabres, chasublerie, peintures, statues, tout, sauf les colliers de *Wampum* suspendus en *ex-voto* aux murs du sanctuaire...On a également réussi à sauver le fac-simile de la Santa Casa ou "sainte maison" de Lorette, avec les statues des anges qui la transportent...

Cette "sainte maison" de bois sculpté semble transportée dans les airs par deux chérubins aux ailes déployées; elle est soutenue au mur par une



La "Santa Casa" de Lorette

petite tête d'ange ailé à la manière d'une cariatide. Peinte en blanc, au toit noir, cette maison apparaît sur deux aspects légèrement différents. Dans une vieille photographie datant d'environ 1870, trouvée par M. Traquair et conservée à l'université McGill, deux fenêtres s'ouvrent sur la façade, tandis que, aujourd'hui, cette même façade, repeinte, contient trois fenêtres de grandeur inégale.

La légende de la sainte maison de Lorette en *ex-voto*, est décrite ainsi par le Père Chaumonot, qui introduisit cette dévotion à Québec (*Autobiographie du Père Chaumonot*, Paris, 1885. Pages 41-42):

> Nous nous rendions à Lorette (Italie) vers la Saint-Luc (1637) et nous fîmes nos dévotions avec le plus de ferveur que nous pûmes. Nous y recommandâmes à la Vierge le succès de notre voyage du Canada, et nous formâmes le dessein de bâtir dans la Nouvelle-France, lorsque nous y serions, une chapelle sous le nom de Notre-Dame-de-Lorette, et sur le plan de la Sainte Maison de la Mère de Dieu dans laquelle nous étions...
>
> Depuis mon départ[1] d'Europe, je conservais toujours le désir de procurer en Canada, à la sainte Vierge, une maison bâtie sur le modèle de la vraie maison, transportée de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie en Italie.

[1] Abbé Lindsay, *Loc. cit.* p. 161.

Le style de cette sculpture, les anges transportant la maison dans les airs, la tête d'ange ailé en cariatide, la forme canadienne de la maison avec toit en arête et cheminée de pierre à un bout, tout dénote clairement son origine. Elle fut à n'en plus douter exécutée, en même temps que la madone de Lorette, par Le Vasseur ou un des ses contemporains, lors de la construction de l'église en pierre, vers 1736.



Virgo Fidelis ou Notre-Dame au Rosier, Ancienne-Lorette

Virgo Fidelis ou Notre-Dame au Rosier, de l'Ancienne-Lorette. 35″. Cette ancienne statue, autrefois dorée, aujourd'hui mal repeinte, aux mains cassées et assez naïvement reconstituées, ornait la niche sur la façade de l'église paroissiale de l'Ancienne-Lorette, jusqu'à sa démolition en 1907. On la conserve maintenant à l'intérieur de l'église nouvelle. Elle emprunte sans raison historique (car elle est toute différente) le nom de *Virgo fidelis* qui appartient à Notre-Dame de Foy, de Belgique, dont la dévotion et la statue furent introduites au Canada, en 1669, par le Père Chaumonot. Cette statue est de facture canadienne; elle est d'ailleurs assez ancienne.

Elle fut l'objet d'une jolie légende racontée d'abord par Messire P.-J. Bédard (*Kermesse*, 1892, p. 111), puis par le Frère Marie-Victorin, sous le nom de "Rosier de la Vierge", dans ses *Récits laurentiens* (pages 35-55)[1].

> Dans ce récit on lit (en abrégé): cette statue en bois a des cheveux bouclés qui s'échappent d'un bandeau qui couvre la tête; la draperie de la robe et du manteau est compliquée, d'un art naïf et charmant. La Vierge, la tête légèrement inclinée en avant, semble parler; sa main gauche s'abaisse vers la terre tandis que la droite, de ses deux doigts levés, montre le ciel...
>
> Or, en 1697, lorsque les Hurons émigrèrent aux bords du Cabir-Coubat, au lieu qui s'est depuis appelé la Jeune-Lorette, ils emportèrent de leur chapelle tout ce qu'ils purent: outils, ornements, cloche..., aussi, rapporte la tradition, leur chère statue de Notre-Dame. Mais, dès le lendemain, elle avait d'elle-même repris sa place dans la chapelle dépouillée, à la grande joie des Français qui étaient venus s'établir au village, avant le départ des Hurons. Ces sauvages, croyant à une fraude, revinrent chercher leur trésor, mais la Vierge, pendant la nuit, revint encore d'elle-même sur son socle. De guerre lasse, on laissa là la statue de la Vierge.
>
> Quand une église de pierre vint, en 1838, remplacer l'humble chapelle des Hurons, on ménagea en haut du portail une belle niche à la *Vierge fidèle.* Au cours du temps un rosier sauvage apparut au bas de la niche, qui demeura là jusqu'à la démolition, longtemps après, de l'église en pierre.
>
> Le récit se complaît surtout à ce rosier qu'on chercha en vain à faire disparaître parce que ses racines descellaient la pierre de la niche; et les paroissiennes, se faisant sentimentales, prétendaient d'ailleurs que la *Vierge fidèle* aurait du chagrin à perdre son rosier, parce qu'elle l'avait elle-même fait pousser dans la niche, en signe de protection.

Statue de la Vierge et l'Enfant pour la procession du scapulaire et du rosaire, à l'église de la Jeune-Lorette. Aujourd'hui sur le tambour de l'église. Environ 30″, repeinte et restaurée, sans doute en bois mou (très endommagée par les intempéries, elle a dernièrement été réparée par le sculpteur Gauvin de Québec).

---

[1] L'abbé Lionel Lindsay (Notre-Dame de Lorette, pages 148-150) étudie l'identité de cette statue.

Cette précieuse statue, sitôt qu'on la compare à la statue plus grande de la Vierge et l'Enfant à la Congrégation des Hommes, église des Jésuites, rue Dauphine, Québec — paraît être de la même main. Le style des deux et les "crêtes de coq", typiques de Noël et de François Le Vasseur, qu'on observe sur le socle de la statue de la Congrégation des Hommes, sont à vrai dire l'équivalent d'une signature ou d'une date. Ces deux statues représentent sans doute l'art de Noël Le Vasseur, un de nos statuaires les mieux doués de la période française, au Canada. La statue du porche de l'église de Lorette est bien celle dont ont parlé l'abbé Lionel Lindsay et le professeur Ramsay Traquair. Mais il n'y a pas lieu de présumer, comme M. Traquair l'a fait, dans sa monographie sur l'Hôpital Général[1] de Québec, que cette statue fut donnée à Lorette par son auteur. Le simple fait de l'y trouver n'est pas une preuve. L'inscription découverte par l'abbé Lindsay sur cette statue n'indique pas qu'elle ait été donnée à Lorette. Le Vasseur a dû donner cette statue à sa propre paroisse, non à une mission des sauvages. Un bon nombre d'œuvres d'art des anciens Jésuites, maintenant conservées à Lorette, formaient partie des biens meubles de l'église des Jésuites, à Québec, jusqu'à leur dispersion, de 1785 à 1800; celle-ci probablement comme les autres. Lorette jusque-là était relativement pauvre, une simple mission.

Lindsay (N.-D. de Lorette, page 153):

> ...une statue de la Vierge portant l'Enfant-Jésus, donnée par feu Messire François Boucher, curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette et missionnaire des Hurons, à l'abbé Prosper Vincent, enfant de la tribu. Cette statue porte l'inscription suivante:
>
> "Je suis donné par noël le vasseur sculpteur et son Epouse marie madeleine turpin, le 1er mars, 1729, pour faire la procession du scapulaire et du rosaire tous les 1 du mois et troisième dimanche de chaque mois. Priez, sainte Vierge, s'il vous plaît, pour eux et leurs familles, et soyez leur advocate pour le temps et pour l'éternité. Amen."
>
> (*Note* de l'abbé Lindsay:) Le diplôme d'érection de la confrérie du Rosaire, appendu au mur de la petite sacristie de la Jeune-Lorette, date de l'an 1730 et est signé *Thomas Ripoll*, maître-général des Frères-Prêcheurs, en la 6e année de son généralat.

Traquair ("The Huron, Mission Church..." *The Journal Royal Architectural Institute...*, Sept. and Nov. 1930. Page 17):

> I have been unable to find this statue, but there is a wooden statue of Our Lady and Child upon the porch at the west end. It was impossible to examine this closely enough to discover any inscription but it is quite a good statue and will rapidly fall to pieces if left in this position. If it is really the early statue of Levasseur it would be a great pity that it should be lost.

[1] Ramsay Traquair: "The Architecture of the Hôpital Général", Québec (*The Journal, R. Arch. Inst.* Feb.-Aug. 1931, p. 21; reprint).



Madone et Enfant au Globe, Congrégation des Hommes de Québec

Madone et Enfant au Globe, à la Congrégation des Hommes, dans la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, Québec. 43", avec socle à épaulement, orné de deux "crêtes de coq", au centre, d'une feuille conventionnelle renversée; sculptée apparemment d'un seul morceau de pin, sauf la tête, qui fut exécutée séparément, puis attachée. Cette statue et celle de saint Joseph forment partie de l'ameublement de la Congrégation des Hommes, qui continue d'exister depuis les commencements du pays.

L'Enfant, penché en arrière, tient, dans sa main gauche, le globe éloigné de lui; le socle orné de "crêtes de coq" (motif de rocaille qui devint, un peu plus tard, distinctif de la décoration de Noël et François Le Vasseur), la draperie et la manière dont est relevé un pan de la robe, tout fait attribuer cette belle statue à l'auteur de la "Vierge et l'Enfant pour la procession du scapulaire et du rosaire" maintenant sur le tambour de l'église, à la Jeune-Lorette, c'est-à-dire à Noël Le Vasseur (mars 1729). La manière candide d'accuser le buste de la Vierge, à elle seule, dissuaderait quiconque serait tenté d'attribuer cette œuvre aux Ursulines de Québec (qui furent pendant au moins une génération — 1675-1730 — les meilleures statuaires).



Notre-Dame, Congrégation des Hommes de Montréal

Notre-Dame de la Congrégation des Hommes de Montréal. 29″, sculptée à la gouge dans le chêne, composée de plusieurs morceaux collés ensemble; 2″, à l'avant du piedestal, est en bois mou; mal restaurée, récemment repeinte. Maintenant conservée à la Maison provinciale des Pères Jésuites, 3215, chemin Sainte-Catherine, Montréal. En remettant cette belle statue aux Pères Jésuites, en 1852, les Sœurs Grises de Montréal disaient la tenir du Père Well, dernier Jésuite de Montréal; peut-être veut-on dire que, après sa mort en 1791, elles en ont hérité. Un écrit (datant d'environ 1850), attaché à l'arrière, donne l'explication: "Cette statue appartenait aux RR. PP. Jésuites avant leur départ du Canada." On rapporte qu'elle avait appartenu à la Congrégation des Hommes, sous l'égide des mêmes Pères[1].

---

[1] *La statue de bois de la Sainte Vierge*, par F.-X. Bellavance, S.J., 1er février 1940 (Ms. au collège Jean-de-Brébeuf): "Cette statue nous est venue des Révérendes Sœurs Grises. En 1915, le R.P. Joseph Carrière, alors Provincial, donna aux Sœurs Grises, pour leur nouvelle maison de *Liesse*, une magnifique statue de N.-D. de Liesse. Elle renfermait un peu des cendres de l'ancienne statue miraculeuse, cendres qui avaient été extraites de la statue de l'église du Gesù.

Les bonnes Sœurs Grises, sans doute pour témoigner leur reconnaissance, offrirent, en 1924, cette statue de bois de la Sainte Vierge, statue, qui, ont-elles affirmé, "vient de l'ancienne église des Jésuites de Montréal et a été conservée avec vénération dans leur salle de communauté". Le R. P. Provincial envoya son Socius remercier les bonnes Sœurs et leur dire qu'il acceptait avec bonheur cette relique de nos anciens Pères".

La statue de bois de Notre-Dame du Rosaire, par Sr M.-L.-O. Dugas, sup. gen., Hôpital Général des

Sitôt que l'on compare cette statue à une, plus grande, qui préside encore à côté de celle de saint Joseph, au réfectoire du cloître à l'Hôtel-Dieu de Montréal, on reconnaît qu'elles sont de la même main. Celle du réfectoire est marquée à l'arrière: *Paul La brosse 1755.* Ainsi elle est donc de Paul Jourdain dit La Brosse, fils. Exécutées toutes deux sur le même modèle, mais accusant des différences sensibles, elles remontent sans doute à des dates assez éloignées l'une de l'autre. Celle de l'Hôtel-Dieu, dont le traitement s'est alourdi, touche à la fin de la carrière de cet excellent sculpteur montréalais, dont l'œuvre atteint pleine maturité entre 1720 et 1750.

Les La Brosse, père et fils, étaient tous deux congréganistes (tel qu'on le voit aux livres de la Congrégation des Hommes, aux archives du collège Sainte-Marie, à Montréal). En 1718, Paul La Brosse fut sacristain de la confrérie. En 1723, on lit l'inscription: "Nouveau (congréganiste) Mr LaBrosse le Père"; et en 1728, "Nouveau...Mr Paul La Brosse"; en 1741, parmi les conseillers on trouve "Mr Paul La Brosse". De 1710 à 1714, le nom de "la brosse menuizier" apparaît souvent aux comptes de redevances pour travail de son métier. Le père Guillaume Jourdain dit La Brosse exécutait, en 1710-1711, "la corniche de la chapelle" et "autres ouvrages"; il "tournait 42 balustres pour la table de communion, 42 francs". Lorsque, en 1716, on lit aux comptes: "Payé au sculpteur pour avoir fait les ornements du cadre du grand tableau, 60., payé à la brosse pour la fasson du cadre du grand tableau, 80.", et qu'en 1727 on trouve son nom pour certains apports au retable, on peut présumer qu'il s'agit du fils, Paul La Brosse, sculpteur. La statue de la Vierge, de sa main, peut remonter à cette période.

Une troisième statue grande et en bois mou, de la Vierge et de l'Enfant où l'on reconnaît le même traitement, est la meilleure des trois. Retrouvée, un peu brisée, dans des rejets de l'église de Saint-Laurent au nord de Montréal elle changea deux ou trois fois de mains; elle est aujourd'hui conservée au musée du Fort Chambly. Comme d'autres vieilles statues de la même église, elle dut venir de la paroisse mère, Notre-Dame de Montréal, vers 1840, lors de la démolition de l'ancienne église.

Ces trois madones de Paul La Brosse ont en commun la composition des figures: l'Enfant Jésus repose assis sur le bras gauche de sa Mère qui le soutient aussi de la main droite. La tête voilée et le visage incliné vers l'Enfant, dans les statues de la Congrégation et de Chambly, offrent une ressemblance frappante. Les pieds sont nus, sans sandales. Quant à l'Enfant, celui de la Congrégation est à peu près identique avec celui de Chambly. Sa chevelure assez courte couronne une tête aux lobes développés; l'index de la main gauche montre le ciel; la main droite tient une petite croix; et la jambe gauche repose horizontalement sur le bras de sa Mère. Dans la statue de Chambly, l'Enfant bénit des deux premiers doigts de sa main droite. Il est à peu près nu, dans les trois sculptures. Un ruban entoure

---

Sœurs Grises, Montréal, 12 août 1924 (lettre adressée au Rév. P. Filion, S.J., conservée aux mêmes archives): "Mon Révérend Père, Parmi nos antiquités, nous avons une statue de bois de Notre-Dame du Rosaire qui vient des RR. PP. Jésuites. Lors de leur départ du Canada, en 1772, elle devint la propriété de la Congrégation des Hommes. Ceux-ci la vendirent à notre Communauté vers l'année 1776.

S'il vous était agréable de l'avoir comme souvenir de famille, nous serions heureuses de vous en faire don, en reconnaissance de la belle statue de Notre-Dame de Liesse avec sa précieuse relique, donnée à notre orphelinat de Liesse, en 1915".

la chevelure soyeuse de la Vierge; et la belle draperie suit un plan d'ensemble semblable; mais dans la dernière en date — celle de l'Hôtel-Dieu —, elle s'est comme tout le reste alourdie.

La Vierge et l'Enfant, à Odanak. 14″ + piedestal, 4″½; en pin; le dos de la statue est strié; dorure à l'antique, sur blanc de céruse — maintenant en décomposition. La décoration du piedestal carré consiste en une couronne de roses en forme de médaillon ou d'ovale. Le piedestal doit être de main différente. Ici l'Enfant repose sur le bras gauche de la Vierge, dont il touche les cheveux de sa main droite. Dans sa main droite retombante à son côté, elle tenait un sceptre, maintenant en partie disparu. La Vierge porte des chaussures en cuir au bout arrondi, à la manière de plusieurs vieilles statues de Québec. La draperie, la forme de la tête de l'Enfant Jésus, la posture de la main de la Vierge, rappellent fort certaines statues de la fin du XVIIe siècle à Québec, et du commencement du XVIIIe à Montréal (par exemple, la statue de saint Antoine de Padoue, à l'Hôpital Général de Québec, qu'on dit dater de 1671 à 1692 et qui semble être de la main d'un Le Vasseur. Cette grande statue en bois mou occupa pendant un certain temps le portique des Pères Récollets, avant que leur maison à Notre-Dame-des-Anges, sur la rivière Saint-Charles, devienne l'Hôpital Général, après 1690).

La Vierge du Pignon, à l'église de Caughnawaga, face au fleuve, dans une niche; vieille statue en bois, peinte. Deux anges à ses pieds. Impossible à voir de près ou à photographier, parce qu'elle est placée trop haut.



La Vierge et l'Enfant, Odanak

Statuettes de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, sur le vieux tabernacle dans la **sacristie de Batiscan.** 8″ et 10″, en bois dur. La mission de Batiscan fut établie et une chapelle fut érigée en 1674 par le Père Louis Nicolas, S.J., agissant au nom du Père Claude Dablon, alors son supérieur. Lorsque la mission devint paroisse canonique en 1680, elle fut placée sous le patronage de saint François-Xavier. Elle passa dans la suite aux mains d'un prêtre séculier. Les deux petites statues de bois dur, probablement sculptées avant 1700 (comme le sont la plupart des statues en bois dur), doivent remonter au temps de la mission; elles semblent avoir été sculptées à Québec, par un des maîtres du Cap-Tourmente.



Statuettes de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier, Batiscan

Saint Joseph, à la Congrégation des Hommes, dans la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, Québec; cette statue de 43″½, aussi à même une seule buche sauf la tête, tient compagnie, dans le même lieu, à la Madone et Enfant au Globe. Elle est aussi de la même date et sortie des mêmes mains — soit Noël Le Vasseur. L'aisance des gestes, la tête admirable à barbe stylisée et frisée, les longs cheveux bouclés, la draperie abondante et enroulée, les mains expressives et les pieds en sandales, la forme ornée du socle, serviront tous, comme dans le cas de la madone, à identifier d'autres œuvres de Noël Le Vasseur.



Saint Joseph, Congrégation des Hommes de Québec

Saint Luc, au presbytère de Sainte-Foy. 20″½; sculpté en pin. Le bœuf, symbole de cet évangéliste, est à ses pieds. Attribuable à Pierre Le Vasseur, statuaire de la première moitié du XVIII[e] siècle à Québec. Cette excellente statue, ainsi que celle de *saint Marc*, appartiennent à la fabrique. Ces deux morceaux sont anciens. Ils durent former partie du trésor des anciens Jésuites et être remis à la paroisse de Sainte-Foy, vers 1800, avec le résidu des meubles confisqués aux Jésuites, de même que le calice, les patènes, l'encensoir et la lampe de sanctuaire. Bouvart a écrit, dans sa *Relation* de 1675: L'image de "Notre-Dame, envoyée de Lorette ici, est faite sur la miraculeuse image que saint Luc y a laissée"...





Saint Luc et saint Marc, presbytère, Sainte-Foy

Saint Marc, au presbytère de Sainte-Foy. 20"½; sculpté en pin. A ses pieds, le lion, symbole de cet évangéliste, est près des pans de sa robe. Cette statue et celle de saint Luc furent sculptées pour des niches; un anneau de fer forgé, au dos, nous le laisse entendre.



Saint François-Xavier portant un crucifix, Caughnawaga

Saint François-Xavier portant un crucifix, à Caughnawaga. Grande statue sculptée en bois mou, et peinte, par Louis-Thomas Berlinguet, vers 1850 ou 1860. Cette statue et celle de saint Ignace, qui lui fait pendant, viennent de cet artisan originaire de Québec. Il est possible qu'elles aient été sculptées pendant que les Berlinguet, père et fils, séjournaient à Saint-Rémi de Napierville, où ils avaient entrepris les travaux de l'église. On rapporte toutefois qu'elles sont venues, il y a à peu près cent ans, des Trois-Rivières, où, depuis, la famille Berlinguet s'est établie.

Saint François-Xavier, de Caughnawaga. 27″. Ancienne statue sculptée probablement en bois dur, recouverte de blanc de céruse, dorée et carnée à l'antique. Mal repeinte. Le saint, chauve et portant barbe, en surplis à dentelle, tient dans sa main levée son habituel crucifix, et il se dresse sur un socle qui donne un peu l'effet de nuages. Les chaussures en cuir sont du style ancien de Québec — les bouts sont assez carrés, telles que les représentaient les maîtres de l'école du Cap-Tourmente.





Statuettes de saints prédicateurs, sacristie, Jeune-Lorette

Statuettes de saints prédicateurs à la sacristie de la Jeune-Lorette, en surplis avec étole. 16″½; en pin. Barbe courte; la main droite ouverte et étendue, la main gauche sur la poitrine; chaussure de cuir au bout carré. Collet relevé à la manière de la statue voisine, sur le même autel; elles sont sans doute contemporaines.



Saint François-Xavier, Congrégation des Hommes de Québec

Saint François-Xavier, à la chapelle de la Congrégation des Hommes, rue Dauphine, Québec. 41"; en pin, doré. Attribuable à François Baillairgé, architecte-sculpteur réputé de Québec, vers 1790-1810. Statue bien exécutée représentant le saint missionnaire portant la barbe, en surplis, tenant un crucifix à la main gauche, prêchant à un petit sauvage à ses pieds, qui baise la croix au bas de l'étole brodée. Un palmier en miniature, sortant du socle, du côté gauche, en face du petit néophyte, symbolise ici l'Orient, berceau du Christianisme. Cette statue et son pendant, saint François-Xavier, sont deux des plus belles œuvres d'un des meilleurs sculpteurs que Québec ait produits.



Saint Ignace de Loyola en chasuble et autre saint, sacristie, Jeune-Lorette



Saint Ignace de Loyola, chapelle, Congrégation des Hommes de Québec

Saint Ignace de Loyola en chasuble, à la sacristie de la Jeune-Lorette. 15″; sculpté en pin, après 1680 ou 1700; peint; la main droite cassée a été perdue. Ce saint prêtre, un peu chauve, donnant sa bénédiction, est vêtu des vêtements sacerdotaux. La chasuble, gravée en bas-relief, de motifs de broderie, à la manière des religieuses de Québec, dans la période de 1700. Cette statue en chasuble doit provenir de l'église des anciens Jésuites de Québec.

Saint Ignace de Loyola, à la chapelle de la Congrégation des Hommes, rue Dauphine, Québec. 41″; en pin, doré. Cette statue est le pendant de saint François-Xavier de la même chapelle, aussi exécuté par Baillairgé. Ce saint prêcheur, au front chauve et à barbe courte, prend une attitude d'éloquence; il tient un livre ouvert sur son bras gauche et lève haut le bras droit, en tournant la main vers le ciel. Une tête tourmentée, aux longs cheveux agités, un torse, un bras replié et un poing fermé, symbolisent l'erreur et le paganisme terrassés, sous le pied du missionnaire.

Saint Ignace de Loyola tenant un ostensoir, à l'église de Caughnawaga. Grande statue sculptée de bois mou, et peinte, qui est l'œuvre de Louis-Thomas Berlinguet. Cette statue ainsi que celle de saint François-Xavier, jusqu'à 1930, occupaient des niches dans le sanctuaire, chaque côté de l'autel. Elles furent alors transportées au jubé, où elles se trouvent presque hors d'atteinte, à l'arrière, tout près de la voûte en anse de panier.





Statue d'un saint en longue tunique, et d'un autre saint, en surplis, Jeune-Lorette

Statue d'un saint en longue tunique, à la sacristie de la Jeune-Lorette. 15″½. Ce saint à chevelure flottante et frisée et à barbe bouclée, tient de la main gauche un pli de sa toge, et dans sa main droite retombante, le pommeau d'une canne (maintenant cassée). Elle est de la même main et de la même source que celle de saint Ignace, avec laquelle elle forme la paire.

Statue d'un saint, à la sacristie de la Jeune-Lorette. 17″; en pin. Chauve, avec main gauche cassée et perdue; l'autre, ouverte sur sa poitrine. Vêtu d'une soutane, chaussure de cuir à bout carré, comme

Leblond de Latour aimait à les représenter. Elle est de la même main que le saint Ignace et que l'autre saint prédicateur en surplis. Ces statues proviennent sans doute de l'ancienne église des Jésuites[1].

Saint Stanislas de Kostka soutenant l'Enfant Jésus dans ses bras, à la sacristie, **Jeune-Lorette.** 16"½; statue en pin, récemment recouverte de peinture, ce qui l'a assez défigurée. Ce saint à cheveux courts, à visage rasé, porte redingote; ses chaussures de cuir sont arrondies du bout. Le pied droit repose sur le globe terrestre symbolique. La présence de l'Enfant Jésus réflète la dévotion si chère aux Ursulines depuis 1671 et aux Jésuites de Québec, qui suivaient leur exemple.

Cette statue est de la même main que le saint Stanislas des Ursulines de Québec, l'Enfant Jésus en moins; mais la plupart des traits s'y retrouvent. La base est identique. Les renseignements qui s'appliquent à la statue du monastère conviennent à l'autre. Comme la canonisation de saint Stanislas n'eut lieu qu'en 1727, la statue doit être contemporaine. Une peinture, chez les Ursulines, datant de 1734, commémore cet événement. On peut présumer que la deuxième statue, aussi sculptée en pin, de la même hauteur, fut sculptée par les Ursulines (comme on dit de la première) pour les Pères Jésuites, amis de leur maison, et destinée à leur église de Québec. Elle dut être donnée à la mission de la Jeune-Lorette, comme bien d'autres reliques, au temps de la disparition de leur Société au pays.

Saint Louis de Gonzague prêchant, à la sacristie de la Jeune-Lorette. 17"; sculptée en pin. Cette statue forme la paire avec le saint Stanislas de Kostka, tout comme chez les Ursulines de Québec. Presque semblable au saint Louis du monastère, en dépit des différences de composition, le saint, chez les Ursulines, tient dans sa main gauche un livre qu'il lit; on peut aussi l'attribuer à l'atelier des Ursulines. La broderie du surplis est identique; dans l'or ancien du costume, chez les Ursulines, on distingue au moins une fleur de lis. Dans les deux cas le saint foule du pied gauche une couronne renversée. Comme les statues du même groupe, issue de l'atelier des Ursulines, cette statue doit remonter à la décade de 1730.

Anges adorateurs (deux) de bois sculpté, à la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie, Beauce. 14" x 14". Maintenant argentés. Semblables à ceux de la Jeune-Lorette et de l'église de Saint-Charles de Bellechasse, ils durent sortir du même atelier de Québec, dans la première moitié du XVIII[e] siècle. Ils formaient probablement partie du retable et des meubles cédés par l'Hôtel-Dieu, en 1809, à la paroisse de Sainte-Marie — ces meubles provenant de l'église des Jésuites.

---

[1] [Saint Louis et saint Flavien, maintenant conservés à l'église de l'île aux Coudres] L'abbé G.-F. Baillairgé écrivait en 1891: "Les deux statues qui sont dans la chapelle Sainte-Famille [Basilique de Québec] sont d'Europe et viennent des Jésuites"



Anges adorateurs (deux), chapelle Sainte-Anne, Sainte-Marie, Beauce

Anges agenouillés (deux), à la sacristie de la Jeune-Lorette. *Circa* 15″ ou 20″. Sur piedestaux allongés, élevés de huit pouces. Ailes repliées, longs cheveux bouclés, mains jointes. Repeints ou argentés sur la céruse et la dorure à l'antique, ils sont anciens, de la même main que ceux de la chapelle Sainte-Anne de Sainte-Marie (Beauce), qui proviennent également de l'ancienne église des Jésuites. Deux autres anges adorateurs dans le même goût sont conservés à l'église de Saint-Charles de Bellechasse.



Anges agenouillés (deux), Jeune-Lorette



Têtes d'anges ailés, collège Sainte-Marie, Montréal



Petit crucifix

Têtes d'anges ailés, au collège Sainte-Marie, provenant de **l'ancien maître-autel de l'église du Gésu, Montréal.** 6"; en pin, dorées. Le tabernacle de cette église devait être plus ancien que l'église même; les anges adorateurs en furent détachés vers 1865-1875. Jolies têtes d'enfant, dans le style moderne, de la main d'un sculpteur montréalais.




Anges gardiens (deux), résidence des Jésuites, rue Dauphine, Québec

Anges gardiens (deux) des Pères Jésuites de la rue Dauphine, Québec. 5′8″; en bois mou, peints. Tous deux aux ailes repliées; le premier, tient dans sa main droite une étoile rayonnante; le deuxième, dans sa gauche, une rose. Donnés par des amis de la maison. On y reconnaît les caractéristiques de Jean-Baptiste Côté, sculpteur de Québec (1834-1907).



Saint Joachim et sainte Anne, église de Caughnawaga

Saint Joachim, avec l'offrande des colombes au temple; dans une niche du tabernacle de **l'église de Caughnawaga.** 15"; en bois mou. Statue mal repeinte et dorée. A côté de sainte Anne, saint Joachim occupe une niche latérale du maître-autel; ces niches semblent avoir été ajoutées au temps de la construction de la nouvelle église vers 1845, il est probable que, à cette date, elles furent sculptées à Montréal. L'inscription sur leur socle respectif motive d'ailleurs cette attribution.

Sainte Anne, dans une niche sur l'autel de Caughnawaga. 15"; en bois mou. Pendant de la statue de saint Joseph dans la niche opposée du même tabernacle. Elle est sa contemporaine.

Reproduction du Christ d'Arras, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Environ 12". Crucifix en bois orné de marqueterie ou d'écailles; pied en pyramide; reliques insérées au dos. Christ en métal. Inscription au dos: "Ce crucifix a été donné par le Révérend Père Duplessis (1674-1771), Religieux de la Compagnie de Jésus, Frère des Révérendes Mères Ste Hélène et de l'Enfant Jésus, toutes deux religieuses, de l'Hôtel-Dieu."

Statuette qu'on dit avoir appartenu au Père de Brébeuf, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Communication de l'archiviste, Sœur Mondoux: "Nous avons une petite statue qui porte l'étiquette suivante: *Statue ayant appartenu au P. de Brébeuf et que l'on croit sculptée par lui.* Mais cela ne semble pas vraisemblable; elle a une marque de fabrique au dos, que personne n'a encore pu déchiffrer."



Crucifix (deux) de la Congrégation des Hommes de Québec

Crucifix (deux) de la Congrégation des Hommes, rue Dauphine, Québec. Le premier (22″ x 12″½), sculpté, maintenant peint en blanc, par Léandre Parent, artisan de Québec, dans la première partie du XIX[e] siècle, qui se spécialisa dans ce genre de sculpture religieuse; le deuxième (16″ x 6″), plus ancien, en os sur croix de bois, et pied à échelons.

Crucifix en bois, de Caughnawaga, ancien. 21″. Il a dû être sculpté à Montréal.

Dernière Cène, au tombeau de l'autel, à l'église d'Odanak. *Circa* 20″ x 36″; sculpture sur bois, peint. L'artisan assez récent en est l'Abénaki Wé-hé-Ga-mit, qui inscrivit son nom en grosses lettres, au bas de ce tableau inspiré de celui de Léonard de Vinci. La différence involontaire du traitement en fait une pièce rare, originale et intéressante.

Lampe en bois sculpté, du sanctuaire d'Odanak. Environ 15″ de hauteur; maintenant conservée à la sacristie de l'église de la mission des Abénakis. Parait ancienne, sous sa dorure renouvelée. A la manière des lampes en argent du même goût. Elle est ornée de godrons et de têtes d'anges aux ailes déployées; un de ces anges, brisé accidentellement, fut remplacé par un autre sculpté par un sauvage de la mission. Sur la panse de la lampe se deploie une draperie festonnée, retenue en place par trois nœuds espacés les uns des autres. Le soutien cylindrique des trois chaînettes, au sommet, est cannelé et bossé de godrons et d'une bordure de chapelets. Une lampe du même style, aussi de bois, se trouve encore à l'église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans.



Lampe en bois sculpté, Odanak

RELIQUAIRES, WAMPUM, MEUBLES, DIVERS OBJETS

Enfant Jésus en cire, à la vieille chapelle de Tadoussac. Cet Enfant Jésus, qu'on dit, sans preuve aucune, remonter à 1648 et à Louis XIV, porte une robe de satin brodée dont les points sont "daisy stitch", en fils de soie et d'argent, ornée de paillettes. Les dessins sont des feuilles de trèfle. Les religieuses de Québec — Ursulines, Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général — en ont de tout temps façonné de semblables. Celui-ci ne doit pas remonter au delà de 1747.

Petit Enfant Jésus habillé en sauvage qui, paraît-il, avait été fait pour les Hurons, ou apporté en Huronie par le Père de Brébeuf, vers 1640. D'après Ernest Myrand (**Noëls anciens**), il était conservé au monastère des Ursulines de Québec (pas retrouvé).

Ceinture de wampum ou collier de porcelaine, à la mission de Caughnawaga. *Circa* 40″. Grains de "porcelaine" *Venus mercenaria*, de forme cylindrique et perforés, en deux couleurs, blanc et violet. Ils sont montés sur la trame d'un tissu fait *ad hoc*, à la main, de fils solides sur un métier à ruban ou à colliers. Les grains blancs forment, sur le fond de grains violets, des dessins symboliques; ils représentent la croix, au centre, la mission catholique, et de chaque côté, les maisons longues et carrées des Iroquois, reliées ensemble au sein de la tribu.

L'histoire de ce collier remarquable fut racontée par le Père E. J. Devine (*Historic Caughnawaga*, p. 41); elle fut aussi l'objet de quelques remarques et d'une illustration aux *Jesuit Relations*, LXIII, pages 42, 49, 193: "The Wampum belt has survived...the vicissitudes of 250 years... A priceless relic at Caughnawaga."

D'après le Père Devine (traduit de l'anglais, p. 41):

> Les Iroquois, en 1676, bâtirent une église de 60 pieds par 25. La même année les Hurons de Lorette, qui entretenaient avec eux des liens fraternels, voulurent commémorer la visite que leur avaient rendue, en 1668, les Oneyoutes (Oneidas) néophytes. Ils leur firent donc parvenir, à leur nouveau village de Kahnawaké, un collier de porcelaine. Les Iroquois le suspendirent à une poutre dans leur église, au-dessus du maître-autel.

(Voir illustration 71.)

Reliquaire de saint Stanislas de Kostka, à la maison Saint-Joseph des Jésuites, au Sault-au-Récollet. 11″ x 8″½. Contient des ossements.

Reliques et meubles, à la chapelle de Tadoussac. Dans cette vieille chapelle de mission des Jésuites, construite en 1747 en remplacement de celle qui fut incendiée, se trouvent un certain nombre d'objets et de souvenirs du passé, outre ceux qui figurent ailleurs dans cette liste, dont l'origine reste vague[1]. Tels:

— Trois ou quatre morceaux de la tombe et un fragment du crane (avec cheveux) du Père de la Brosse;

— Quatre vieux chandeliers de bois tourné, en pin, 20″ x 25″;

— Une petite console ancienne pour statue, recouverte de blanc de céruse et de dorure à l'antique; 10″ x 8″;

— une assez vieille chape, en tissu importé;

— deux burettes au long bec en métal noirci — probablement en argent —, dans une niche de la sacristie; 3″½ de hauteur;

— une bannière en satin brodée représentant la croix à rayons et la Sainte Vierge;

— six chandeliers de bois, 25″;

— un vieux bénitier, petit et très simple, en cuivre;

— la vieille cloche du clocher, petite et probablement très ancienne, si fêlée qu'elle n'émet plus guère de son;

— une pierre d'autel, qu'on dit avoir été apportée par les anciens missionnaires;

— quant au chemin de la croix qu'on prétend avoir été "apporté de France par les premiers missionnaires", il n'est rien de tel. La dévotion du chemin de la croix chez nous ne date guère que de 1835-1840.

Le maître autel avec son tombeau bombé à la romaine fut donné à la chapelle par M^{me} Connolly, épouse d'un facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il y a environ cent ans.

Statue en plâtre, de la première mission des sauvages (1668), au Cap de la Madeleine (Laprairie). On rapportait, en 1930, au presbytère de Laprairie, qu'une telle statué existe encore, à Laprairie.

Confessionnal du Père de la Brosse, à la vieille chapelle de Tadoussac. 4′6″ de hauteur, avec grillage de bois. Il fut fait à la scie et à la varlope, et il est permis de douter qu'il fut au service de ce saint missionnaire (1724-1782).

---

[1] On ne dit la messe, à cette chapelle, qu'une fois l'an, à la fête de sainte Anne. *The Jesuit Relations*, vol. LXIX, p. 136: "Le 21 de mars, Blanchard est parti pour aller écarrir la nouvelle Église à Tadoussac, selon l'engagement par écrit que j'ay avec lui. /Le 16 mai j'ay bénie la place de la nouvelle église et coigné la première cheville./ L'automne 1749 M. Bigot Intendant m'accorda 200 liv. pour mon église de Tadoussac qui fut couverte et fermée cette année./ Enfin à la S^{t} Jean de l'an 1750 la dite Église fut parfaitement achevée et fut estimée 3000 liv".



Fauteuil du Père Casot, résidence des Jésuites, Québec

Fauteuil du Père Casot, conservé chez les Pères Jésuites, rue Dauphine, Québec. Une carte attachée à ce vieux meuble rapportait qu'il venait du mobilier de Mgr de Saint-Vallier. Le Père Léo Hudon, S.J., en a donné l'historique au *Bulletin des Recherches historiques*, janv. 1938, page 21. En voici quelques extraits:

> Ce fauteuil était primitivement recouvert en crin noir; vers 1912, on le fit recouvrir en toile imitant le cuir. Le dossier est très haut; le bois est sculpté comme celui d'anciennes chaises que l'on voit au monastère des Ursulines de Québec. Les Pères Jésuites ont eu le rare bonheur de rentrer en sa possession, lors des fêtes du troisième centenaire de la fondation de leur premier collège en Amérique du Nord, le 26 septembre 1935, grâce à la grande générosité de Mlle Hermine Hearne, de Québec, qui en atteste l'authenticité. Il fut, d'après la donatrice, transporté à l'Archevêché de Québec, après la mort du Père Casot. Plusieurs années plus tard; on le vendit à l'encan à un acheteur de qui le reçut la donatrice.

Fauteuil sculpté, à Saint-Ambroise de Lorette.

Ce fauteuil, qui n'a pas été retrouvé, fait l'objet d'une note, dans *Notre-Dame de Lorette* (p. 315) de l'abbé Lionel Lindsay:

> Il ne reste du mobilier des Jésuites au presbytère de Saint-Ambroise qu'un fauteuil en bois sculpté, et quelques cuillers et fourchettes en argent. (Ces cuillers et fourchettes, qui ne sont plus au presbytère de Saint-Ambroise, ont peut-être été remises au presbytère de la Jeune-Lorette, où il y en a encore de telles.)

Vieux meubles, à la résidence de Caughnawaga. Trois bancs anciens de la sacristie, de beau style simple; une banquette plus ornée.

Bateaux à voiles (deux) en ex-voto, à la vieille chapelle de Tadoussac. En fer blanc, conservés dans la sacristie. Ils peuvent être assez anciens, comme de tels ex-voto étaient souvent donnés par des marins, à la suite d'un vœu en mer, aux vieilles églises et aux missions du Canada.

Une petite barque sur un reliquaire, à Tadoussac, qui parait ancienne, et doit être un autre *ex-voto.*

Débris archéologiques retrouvés dans des fouilles récentes à l'ancien Fort Sainte-Marie, en Huronie (baie Georgienne, Ontario). Le résumé d'un travail de M. K. E. Kidd, présenté aux séances de la Société royale en mai 1944, donne une idée des renseignements obtenus:

> *A contribution to the Study of the Material Culture of early French Canada*...There were found, during the excavation of Fort Ste. Marie I, on the Wye, a number of specimens, illustrative of the material culture of the French-Canadian settlements of the first half of the seventeenth century. It includes hardware, tools, table ware, glass, and a few pieces of crockery, rosaries, beads, and other devotional objects; and a superlatively fine example of Venitian glass. These are important for the light they throw upon the mode of life of these early Canadians.

Mortier en bronze pour pharmacie, découvert en Huronie. 7"¼ de hauteur; pèse 36 livres, alentour du bord, l'inscription: "FAICT L'AN 1636".

Ce renseignement vient de R. Beatty, *MacLean's Magazine*, Sept. 15, 1934, p. 48 (illust.):

> A rare and interesting relic of the Horonia Mission of the Jesuits in the seventeenth century is a bronze mortar found sixty years ago near Parry Sound...The fact that such a heavy object was carried in light canoes and over long portages suggests special value or use. It is assumed that the mortar was a gift to the mission opened in 1634

by Brébeuf, probably from the Royal Family of France [Pourquoi toujours mettre ainsi en cause la royauté ? M.B.], that it was used for grinding the wheat for the sacred wafer for the sacrement. After the destruction of the mission by the Iroquois, in 1649, it was probably buried for safe keeping.

Mortier et pilon de pharmacie, à l'Hôpital Général de Québec. 3" x 6". En pierre ou marbre blanc. Également reçu du R. P. Glapion.

Pots de pharmacie, à l'Hôpital Général de Québec. Environ 70 pots de faïence (Delph, Rouen), "pleins de médicaments," sont encore conservés. Les Hospitalières rapportent, à ce sujet, que les PP. Jésuites tenaient autrefois, au pays, la "pharmacie du Roy". Le peuple et les médecins apothicaires indépendants des hôpitaux s'y approvisionnaient. A l'extinction de la Société de Jésus, "les pots de pharmacie furent donnés aux sœurs de l'Hôpital Général"[1].

A titre d'échantillon, voici quatre morceaux récemment photographiés:

— *Pot à bec avec anse de faïence,* 8"¾, dessin bleu, portant l'inscription **JUNIPERUS.**

— *Pot*, *9"*, avec anse, marqué ANTHEMIS F,

— *Jarre* à côtés droits, 6"¾: RAD: SCILLÆ.

— *Petit pot* à pied tourné, 5"½: SULPH. CUPRI.

Pots de faïence pour pharmacie, à la résidence des Jésuites de Québec, rue Dauphine. Décrits par le Père Léo Hudon, S.J., dans le *Bull. des Recherches historiques*, janv. 1938, pages 18, 20:

> Le Collège des Jésuites de Québec possède, depuis 1932, six pots de faïence, [probablement de Rouen] pour l'apothicairerie, ayant appartenu à l'infirmerie de l'ancien collège de Québec. Ces vases hauts de douze pouces environ, de couleur blanche avec décorations bleues et ornés parfois d'une inscription, font partie d'un groupe de soixante-seize (76) pots donnés à l'Hôpital Général de Québec, en 1787, par le Révérend Père Augustin-Louis Glapion, alors supérieur général des Jésuites au Canada. Le groupe de six, actuellement la propriété du Collège des Jésuites de Québec, fut donné le 24 juillet 1928 au Révérend Père Samuel Lemay, S.J., supérieur de la résidence des Pères Jésuites de Québec...de la part des Religieuses de l'Hôpital Général.

Pierre (une) de la vieille chapelle de mission des Malécites, contenue dans un monument en forme de pyramide à Port-Meductic, sur la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. On y lit l'inscription:

> Deo/ opt. max./ in honor. D. 10A BAB./ Hoc tem pos. an. Do/ MDCCXVII/ Malecitæ/ M.P. 10A. LOYARD Soc. Jes. Sacerdote [Communication du R.P. Dugré, S.J.]

---

[1] A l'Hôtel-Dieu de Montréal, on possède encore environ 100 grands pots de faïence qu'on dit remonter à Jeanne Mance; des médicaments anciens remplissent certains de ces pots recouverts.

OBJETS EN MÉTAL OU EN IVOIRE

Petit Christ en cuivre, aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal. 5″2. Les bras sont cassés; il est conservé dans un écrin. Description écrite (Probablement par le Père E. J. Devine, S.J., archiviste):

> "Crucifix of Father Garnier, Martyred by the Mohawks, Nov. 2nd, 1649. Found on the farm of C. Elliott, W ½, Lot No. 85, Con. 1, Tay Township, Site of the Huron town of Ethariat..."

Vieille banquette, au collège Sainte-Marie, Montréal.



Vieille banquette, collège Sainte-Marie, Montréal





Pots de pharmacie en faïence, grandes casseroles de cuivre martelé, Hôpital Général, Québec



Crucifix d'ivoire (deux), mission de Caughnawaga

Crucifix d'ivoire (trois), à la mission de Caughnawaga. Très belles pièces toutes trois, de modèles différents. Ils durent être importés de Paris, pendant le régime français, comme bon nombre d'autres de même style, encore dispersés dans les anciennes paroisses et les vieilles communautés du Saint-Laurent.



Crucifix d'ivoire, Caughnawaga

Inscription: Anno IHS 1742, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 26:) "Inscription trouvée, en 1808, dans les fondations de l'ancienne résidence des RR. PP. Jésuites, servant depuis longtemps de prison à la ville de Montréal: Anno IHS 1742... (copiée au long par Jacques Viger:) "Inscription pour les prisons que l'on bâtit sur le même terrain qu'occupait ci-devant la résidence des Jésuites": "Anno Domini 1808"...



Girouette en fer forgé de l'ancien collège de Québec

Girouette en fer forgé de l'ancien collège de Québec, conservée chez les Pères Jésuites de la rue Dauphine, Québec. 74"; boule en bois. Une grande plaque à rayons ou à dents de scie porte le symbole de la communauté: IHS surmonté d'une croix, sur un cœur avec les trois clous de la Passion. Elle fut sans doute forgée à Québec, vers 1700, au temps de la construction du Collège. Feu Ernest Gagnon, "grand ami des Jésuites" la sauva, en 1878, lors de la destruction du collège.

Clefs forgées anciennes, à Caughnawaga. Toute une petite collection intéressante, à la résidence des Jésuites.

La vieille cloche de l'église de Caughnawaga. Cette cloche est en quelque sorte légendaire. Son histoire a été brièvement esquissée par le Père E. J. Devine (*Historic Caughnawaga*, pages 153-155) qui mentionne "the well-known tradition of the bell which still hangs in the steeple of the village church"[1].

Voici en abrégé ce que rapporte, à ce sujet, un document conservé aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 14, Liasse 9):

> *Légendes canadiennes.* La cloche de S. S^{t} L^{s} 1701 (la petite)...The Bell of St. Regis (Fraser's Magazine). Au temps du marquis de Vaudreuil, on entreprit une expédition contre les colonies britanniques en Nouvelle-Angleterre. La cloche destinée au Sault Saint-Louis fut prise sur mer par les colonistes anglais et vendue à la ville de Deerfield, sur la rivière Connecticut. Affligés de la perte de leur cloche, les sauvages du Sault se mirent en route pour la reprendre; cette cloche s'appelait "G^{d} monarque"[2]. De Rouville fut le commandant de cette expédition qui réussit à enlever la cloche et à la rapporter. Mais comme ce trophée était trop lourd pour que les guerriers puissent le porter longtemps suspendu sur une perche à leurs épaules, ils l'enterrèrent au lac Champlain, pour revenir le chercher. Ils y retournèrent avec des bœufs, et la transportèrent jusqu'à leur église. "Cette histoire, trouvée en 1827 dans une vieille gazette anglaise, fut traduite et publiée dans *L'Ami du Peuple.* C'est encore cette même cloche qui sonne tous les jours au Sault S^{t} Louis, en 1848."

Grande casserole de cuivre martelé, avec anses, à l'Hôpital de Québec. 26"½ x 22" x 6"½. Reçue, en 1787, du Père Louis-Augustin de Glapion; et dans le "Tableau des secours accordés à la communauté par les Révérends Pères Jésuites, depuis 1767 jusqu'à leur extinction à Québec, en 1800" (archives de l'Hôpital Général):

> 1787 — Do, 18 Messes et 100 minots de blé, un grand poêle de fer pour le dortoir, 55 sauciers d'étain, 15 écuelles, une grande marmite de cuivre à l'usage de la cuisine, une autre de cuivre aussi à plusieurs compartiments, à l'usage de l'apoticairerie, 3 bassins d'étain, un mortier de marbre, quantité de fioles et quelques pots de faïence dans lesquels se trouvaient des médicaments.

---

[1] M^{lle} Rina Lasnier a récemment paraphrasé cette légende, dans un conte de Noël.

[2] Le Père Devine dit que le nom *Grand Monarque* était celui du vaisseau français qui apportait la cloche du Sault au Canada et que cette cloche fut saisie par un croiseur anglais et déposée à Salem, Massachussetts, pour y être vendue parmi le butin de guerre.



Croix en fer forgé de Lozen, Chicoutimi

Grande casserole de cuivre martelé (seconde), à l'Hôpital Général de Québec. 23″ x 20″½ x 4″½. De même source que les objets précédents l'un de ces deux plats était "à compartiments", qu'on a fait depuis disparaître.

Croix en fer forgé de Lozen, à Chicoutimi[1]**.** Environ 8″ x 4″. Ornée de dessins en volutes au croisillon, le long de la tige; ces dessins, au croisillon, forment des fleurs de lis. D'autres fleurs de lis en lames de fer battu (celle de droite est perdue) terminent les bras de la croix et le sommet, que surmontait un coq jusqu'à 1912 (il fut alors brûlé).

Inscriptions dans le fer de la tige, sur sa face: *Fait par Lozen 1726*; derrière: *Jesus* x *Maria* x *Joseph.* Cette croix, bel exemple de ferronnerie ancienne au Canada, se dresse maintenant dans le cimetière de Chicoutimi, sur la fosse commune appelée "Réserve des Jésuites". Sur une pierre gravée on y lit: "Ici repose les corps des sauvages montagnais inhumés en 1879 de...cimetière des Jésuites, R.I.P."

Une croix semblable, de 1724, est encore conservée chez les Ursulines de Québec, mais on l'attribue à Étienne Lozeau, forgeron (dont le nom est donné comme tel dans le dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay).

Ce même artisan, dont le nom semble varier au gré de ses girouettes, apparaît ainsi aux archives de l'Hôpital Général de Québec:

> 1716 à Loizeau lanternier pour plusieurs pièces de vesselle qu'on a fait raccomoder/ arrosoir de fer blanc pour le jardin/ payé au même pour avoir fait étamer une casserole et raccomodé un friquet/ 1726, à Loizeau pour avoir étamé la baterie de cuisine 134 franc/ 1738 au ferblantiez...

Croix de l'ancien clocher de la mission de Bécancourt, encore en la possession des Abénakis. Le curé J.-A. Manceau, en 1930, rapportait que cette croix surmontait le clocher de la deuxième église de la mission, construite vers 1735 et brûlée en 1757 par les troupes anglaises.

Plaque commémorative en plomb, conservée, à la chapelle de Tadoussac, qui porte l'inscription:

> Lan 1747, le 16 mai, M. Cugnet fermier des postes de la traite, F. Doré, comis., Michel Lavoie, construisant l'église, le père Cocquart, Jésuite m'a placé. JHS

Cette plaque commémore la construction de la vieille chapelle en bois telle qu'elle existe encore dans la baie de Tadoussac, à l'est de l'embouchure de la rivière Saguenay[2]. La chapelle antérieure avait brûlé, en 1746. La restauration de l'extérieur de la chapelle, y compris l'enclos du cimetière, se termina en septembre 1866.

---

[1] "Croix de Lozen, 1726", *Bulletin des Recherches historiques*, 1932, page 741.

[2] *Monographie de Tadoussac*, 1535 à 1922/ vieille chapelle de Tadoussac 1747/ par l'abbé Geo. Tremblay, curé de Tadoussac.

Crucifix et chandeliers de la vieille chapelle de Tadoussac. On rapporte qu'ils furent achetés en France pour la chapelle des sauvages à Sillery, en 1647, "avec le produit de dons en peau de castor faits au Père Druillettes" (Gabriel Druillettes, 1610-1681; à Sillery et au Saguenay, 1652-64). Le crucifix est de métal doré, et les chandeliers sont de la sorte qu'on sculptait à Québec.

Clochette du Père La Brosse, à la chapelle de Tadoussac. On dit que cette clochette fut celle du Père La Brosse, mais comme ce saint missionnaire (1724-1782) tient un peu de la légende, la clochette qu'on lui attribue peut bien ne pas lui avoir appartenu. Elle semble trop lourde pour être facilement portative.

TABLEAUX, IMAGES

Martyre d'un Jésuite, dans la collection de M. Louis Carrier, Sainte-Anne de Bellevue. Petite toile peinte. Fond vert sombre, figure en ocre bruni. Un Jésuite en soutane, à collet blanc, qui lève les yeux au ciel et tend les mains; des couteaux ou sabres sont aux poignets et à la nuque.

Une inscription manuscrite, de feu Joseph-Edmond Roy, signée par lui et datée 30 nov. '87, rapporte:

> Cette toile ancienne a été trouvée par le bibliophile Philéas Gagnon, dans l'été de 1886, au fond d'un grenier chez un habitant de Charlesbourg, du nom de Paradis. Son possesseur n'a pu dire d'où elle provenait (voir Audet, *Hist. Charlesbourg*, p. 9)...
>
> De 1649 à 1730, on compte quatorze Jésuites massacrés par les Sauvages, dans les missions du Canada. Cette toile était en fort mauvais état lorsque je l'achetai, en 1887. Le portraitiste Ruelland la restaura. 30 nov. '87. J.-E. Roy.

M. Gérard Morisset croit qu'il s'agit d'une œuvre du Père Laure ou du frère Duval, tous deux Jésuites, vers 1735.

A la mort de Joseph-Edmond Roy, ce "Martyre d'un Jésuite" resta entre les mains de Mme Roy (née Lucienne Carrier), qui la donna, en 1941, à son cousin, Louis Carrier. (Communication de M. Louis Carrier.)

Tableau de Katherine Tegakouita, à la résidence des Jésuites, à Caughnawaga. Cette peinture, datée 1681, est attribuée au Père Claude Chauchetière, S.J. Elle est intéressante au point de vue documentaire. Nous y voyons le costume avec mitasse, tel qu'on le portait alors à Caughnawaga, aussi la façade de la chapelle à cette date. (Portrait reproduit aux *Jesuit Relations*, vol. LXII, p. 177). Une note biographique sur le Père Chauchetière (1645-1709) se trouve aux *Jes. Rel.*, vol LX, pages 322-323. Pendant quinze ans résidant de la mission de Caughnawaga, de 1679 à 1694, il écrivit une biographie de la sainte iroquoise.

Tableau de saint François-Xavier mourant près d'un port de mer, peint par le Père Laure en 1724, à la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont-Carmel, Bathurst-Est, N.-B. Renseignements fournis à son sujet par l'abbé J.-A. Allard, curé:

Environ 22" x 24", mesures du cadre. Signé à l'endos "P. Laure 1724". Le haut du cadre porte le mot *Tracadie* écrit à la main. Une facture en chelings et deniers, dans les vieux registres, indiquent les frais pour deux peintures apportées de Québec par le R.P. Joyer, missionnaire, le 25 juillet 1804. La toile est en grosse fabrique du temps. Ce cadre sur lequel la toile est tendue est fait à la main et relié aux coins par des chevilles plates en coin taillé aussi à la main et bien assujetties. Les clous sont forgés. Le cadre extérieur est aussi fait à la main et également en bois de pin.

Tableau de l'ange guidant l'enfant, par le Père Laure, 1725, à la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont-Carmel, Bathurst-Est, N.-B. D'après les renseignements fournis par l'abbé J.-A. Allard, curé, cette image de 22" x 24" est signée au recto: "J H [surmonté d'une croix] S Pinxit ex Collegio Quebec, P. Laure, 1725." Les autres détails sont les mêmes que dans le tableau de saint François-Xavier, formant ainsi la paire.

Saint Charles Borromée, en image, à la chapelle de Tadoussac. 36" x 25". On rapporte qu'elle fut donnée au Père Jean-Baptiste Maurice, S.J., missionnaire à Tadoussac de 1740 à 1745, par le Père Duplessis. Bien ordinaire.

Image: "Mort du P. Chabanel", aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 25. *Blasons...*:) Une gravure en couleurs illustrant la "Mort du P. Chabanel" et "Death of F. Jogues", dessins anciens, naïfs, mais intéressants. Huttes d'écorce d'orme au faîte arrondi (évidemment de la main de quelqu'un qui les connaissait).

Portrait du Père Joseph Casot, S.J., aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal. *Circa* 25". Sali et gonflé de boursoufflures, mais de bonne qualité; don de Messire Paul-Loup Archambault, curé de Vaudreuil, 2 Sept. 1842 (cf. Diarium de Laprairie). Il représente le Père Casot, vieillard, ce dernier des anciens Jésuites au pays, après 1790. François Baillairgé, sculpteur-peintre était le seul qui put entreprendre ce portrait, comme il peignit aussi les portraits de François Ranvoyzé et de sa femme, et brossa plusieurs grands tableaux pour des églises du district de Québec. La manière de François Baillairgé est d'ailleurs reconnaissable.

Portrait peint de l'abbé Marcoux, à la mission de Caughnawaga. 1865. L'abbé Joseph Marcoux, prêtre séculier, était, à cette date, missionnaire des Iroquois; il maîtrisa la langue iroquoise, en fit une grammaire et un glossaire, encore manuscrits, qui servirent au Père Cuoq dans la préparation de ses études linguistiques, publiées, sur les Iroquois des missions canadiennes.

Petite image dite "sauvage", à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sont brodés: arbre, cœur broyé sur une enclume, petite chapelle, fleurs en bordure. Cette image est signée: *D D JB Lemaurice S.J. Bisvel.*



Portrait du Père Joseph Casot, collège Sainte-Marie, Montréal

Image donnée en prix, autrefois, au collège des Jésuites, conservée chez les Ursulines de Québec. 4″7 x 8″¼. "Rencontre de Cimon le Cirenéen". Porte inscription imprimée: "Quid Simon huic tentes oneri succedere solis". Au dos, en Ms.: "Optime atque in Christo tibi carissimo adolescent, Ludovico Derepentigny Rhetoris 2em salutæ omtionis galliciæ premium/ DD/ B.J. Maurice, S.J./ Jar callor Inu". Le *Journal des Jésuites* rapporte que Joliette et le fils d'Abraham Martin avaient fait une soutenance, M. Talon, juge. Il en est question dans *Le Chien d'Or* de Kirby.

Petite image de sanctus Andreas, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Inscription: "Du frère Gilles Jesuite mort le 4e fevrier 1712".

Apparemment de même source: S. Aloysius Gonzaga (A Paris chez J J Pasquies), St Franciscus Xaverius (F. Hubert).

Image gravée et coloriée, à l'Hôpital Général de Québec, jolie, portant l'inscription à la main "Joannus Josephis Casot/ P. Violet, Sculp./... 4 octobris A D 1728".

Tableau reliquaire du Père de Brébeuf, à la maison Saint-Joseph des Jésuites, au Sault-au-Récollet. 60″ de largeur. Peint par le peintre Légaré, québécois, probablement vers 1830. Donné par Mgr Turgeon, évêque de Québec, au Père Rémi Tellier, à Laprairie, en octobre 1842; et remis aux Jésuites de Montréal, en 1842. Le buste en argent du Père de Brébeuf, conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec, y figure.

Dessin de l'église de la Jeune-Lorette, à la vieille maison de Joseph Villeneuve, Charlesbourg-Ouest. Encadré; dimensions, environ 15″. Fait par une sœur de feu Mme Villeneuve, il y a plus de soixante ans. Le clocher et la façade diffèrent de ceux d'aujourd'hui. Intéressante pièce documentaire.

MANUSCRITS

Relations des Jésuites, 1610-1791.

Les Relations des Jésuites constituent à elles seules un trésor historique. Mais il n'y a pas lieu de renouveler le catalogue de leurs manuscrits épars. Ils ont été réunis, publiés et annotés dans une série imposante de 73 volumes, intitulés *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Edited by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, 1896-1901. Il suffit, pour en indiquer la valeur, de citer quelques lignes de la "General Preface" de ces Relations:

> ...We owe our intimate knowledge of New France, particularly in the seventeenth century, chiefly to the wandering missionaries of the Society of Jesus. Coming early to the shores of Nova Scotia (1611), nearly a decade before the landing of the Plymouth Pilgrims, and eventually spreading throughout the broad expanse of New France, ever close upon the track of the adventurous coureur de bois, they met the American savage before contact with civilization had seriously affected him...They saw North America and the North Americans practically in the primitive stage. Cultivated men, for the most part, — trained to see as well as to think, and carefully to make record of their experiences,— they left the most luxurious country in Europe...to win... crude beings to the Christian Faith. No coureur de bois was more expert in forest lore than were the Jesuit Fathers; and the records made by these soldiers of the Cross...are of the highest scientific value, often of considerable literary interest. The body of contemporary, documentary material which, in their *Relations* and Letters, the Jesuits of New France have bequeathed to the historian, the geographer, and the ethnologist, entitles them to the enduring gratitude of American scholars...(Voir vol. I, pages VI-XIII).

Journal des Jésuites, original, ce qu'il en reste (Ceci, de l'écriture de M^gr^ Amédée Gosselin), **aux archives du Séminaire de Québec** (publié). "Sommaire des Matières contenues dans ce volume, années 1645-1651. 189 pages de relations originales."

Vieux manuscrits, aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal.

Vieux manuscrits et livres, à la mission de Caughnawaga.

Des missions Iroquoises/ en lannée 1676, aux archives du Séminaire de Québec. Cahier relié contenant d'anciens livrets manuscrits. Note de T.G.H., p^tre^, sur le frontispice:

> La relation ci-contre est la relation originale sur laquelle a été collationnée l'édition imprimée à Albany en 1854 sur le titre *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Pères de la Compagnie de Jésus, en la Nouvelle France ès années 1676 et 1677./* Ce cahier renferme aussi un *Extrait d'une lettre du Père Chonelec contenant le récit de la S^te^ Vie et pénitence extraordinaire de plusieurs femmes sauvagesses.*

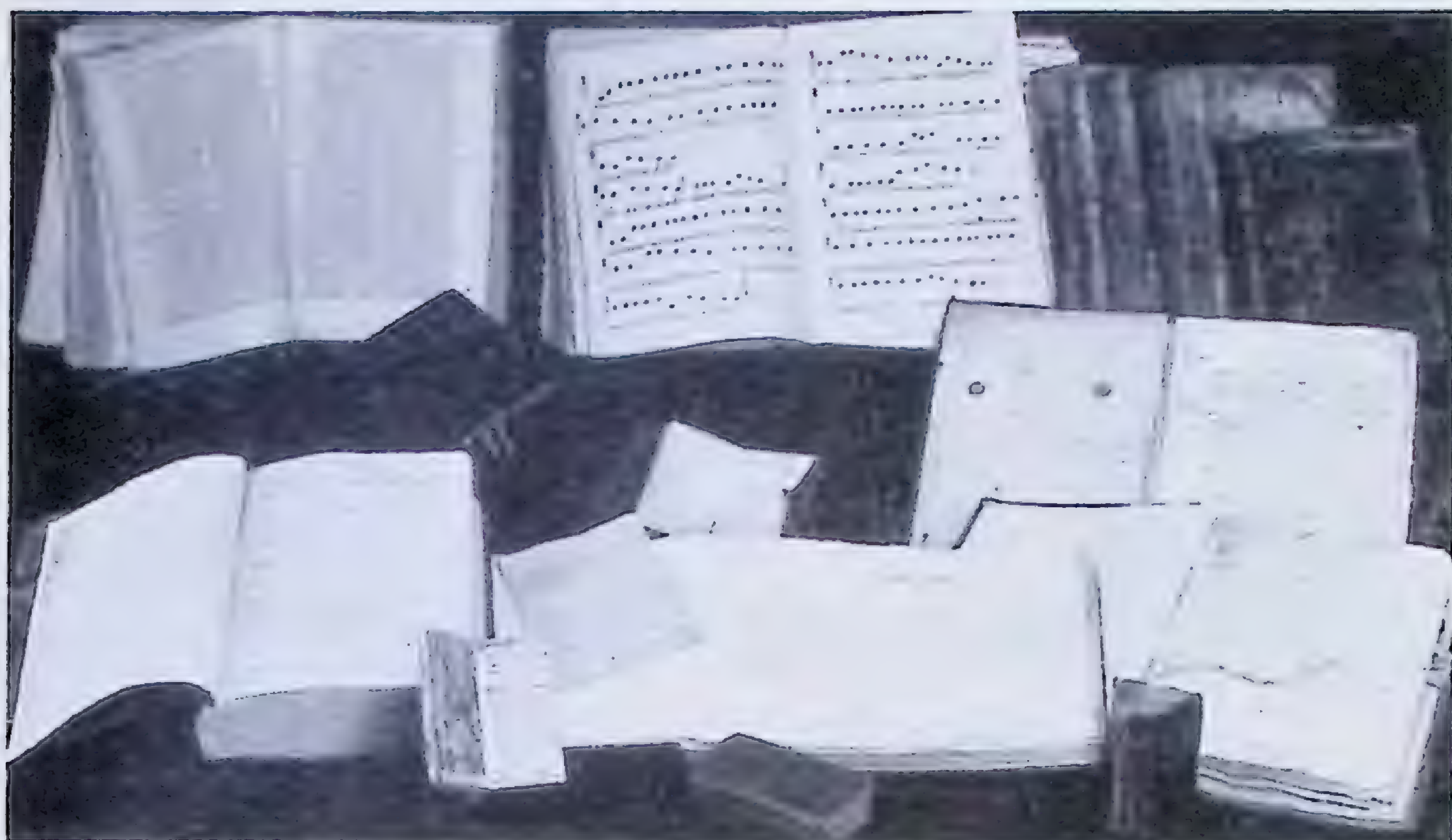




Vieux manuscrits, archives, collège Sainte-Marie, Montréal

Registre des baptêmes, mariages et sépultures des sauvages du lac S[t] Jean, Chicoutimi et Tadoussac, de 1669 à 1692. Aux archives du Séminaire de Québec. Ms. très vieux et fatigué, d'environ 75 feuilles. Il dût être recopié.

Abrégé d'un ancien registre (perdu) des RR. Jésuites sur les missions du Saguenay et de la côte Nord, 1585-1748. Archives du Séminaire de Québec. (Écriture de M[gr] Amédée Gosselin, dans ce petit cahier de 44 pages): "L'histoire de ce manuscrit."



Vieux manuscrits et livres, Caughnawaga (Photo Topp)

Inventaire général des biens meubles appartenant à la paroisse de N.D. de la Recouvrance, en 1640, répété et augmenté en 1645-1649, 1650-1651-1652, **aux archives de Notre-Dame de Québec.** Carton 12, N° 81: 11 grandes pages d'écriture fine du Père Barthelemy Vimont, alors curé de Québec, contenant une liste très bien faite de: tableaux, argenterie, étain, cuivre, statues, tabernacles, ornements, tapisseries. 1652, "On a apporté de France..." "Mémoire des meubles d'église, appartenant à notre mission, 1645" (écriture du Père Vimont). N^os^ 82-83 contiennent: "Inventère des meubles, utensiles et ornemens de l'Eglise paroichiale de Québec l'an 1653", avec additions en 1655 et 1656 — 7 grandes pages de manuscrit. N° 82 mentionne "une statue de bois peint de nostre dame de recouvrance/ Une de sainct Joseph de bois doré..." N° 84, ..."L'autel, 3 petites statues de bois doré..."

Éclaircissements touchant l'église paroissiale de Québec, aux archives de Notre-Dame de Québec. Carton 3, N^os^ 2-3. Ms. de 20 grandes pages, intitulé: "Eclaircissements touchant l'Eglise Paroissiale de Québec depuis son 1^er^ Etablissement Par nos Pères en 1645 — jusqu'à 1771". Page 11: "R.P. Jésuites qui tiennent des Journaux réguliers..."



Église et collège des Jésuites, Québec, 1750 (Dessin de Richard Short)

Vie du vénérable/ Père Chaumonot, par lui-même/ 1688/ supérioribus Jubentibus Scripsit, aux archives du Séminaire de Québec. (Écrit à l'intérieur:) *Extrait fidèle d'un écrit/ du R. P. Pierre Joseph Marie Chaumonot/ de la Compagnie de Jésus* (ce manuscrit est de 76 pages d'écriture fine, de format in-12; relié récemment)/ *N.D. de Foye/ présent des hurons à N.D. de Dinant* (p. 42)/ *N.C. de Laurette* (p. 43)/ *Bâtisse de Lorette* (p. 44)/ *Chapelle de Lorette en 1674* (en brique p. 44). *Collier porté à Chartres* (p. 49).

Vie d'un missionnaire montagnais *présentée aux Successeurs montagnais pour leur instruction et pour leur grande consolation, par le P. François Crépieul Jésuite et serviteur inutile des Missions du Canada depuis 1671 jusqu'à 1697 qui achève le 26 hivernement dans l'emploie de la mission de Tadoussac et le 4ieme à la mission de St Xavier à Chekoutimy" 21 avril 1697.* Manuscrit authentique de 13 pages, aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa. La première mission des Pères Oblats, après leur arrivée au Canada en 1842, fut celle de la région du Saguenay et du Nord-Est. Héritant aussi des missions des Pères Jésuites, ils acquirent ainsi, aux missions mêmes, un petit nombre d'anciens glossaires manuscrits et de documents précieux en langue sauvage.

Vie de Catherine Tekakouitha *vierge iroquoise pris sur l'exemplaire conservé dans la maison générale de la Cie de Jésus à Rome par le père Pierre Chollenec/ Au très Révérend Père Michel Ange Tamburini Supérieur Général*

de la Société de Jésus./ Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa. Les Oblats, pendant une brève période après 1855, occupèrent la mission de Caughnawaga; à leur départ, ils durent apporter ce manuscrit, qui les intéressait plus que les autres. Paginé de 1 à 100; texte latin et texte français. Le Père Pierre Cholenec séjournait au Sault Saint-Louis en 1677; les *Jesuit Relations* reproduisent une lettre de lui portant cette date, sous le titre "De la Mission de S[t] François Xavier du sault Proche le Montréal" (*J.R.*, vol. 60, p. 275).

[Le missionnaire Montagnais/ou/**Souvenirs des RR. PP. Jésuites]** An. 1751. 10″ x 8″. 35 pages environ. Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa. Ce titre ci-haut, au frontispice, est de l'écriture du P. Arnaud. De la main du P. Ludger Lauzon: "Sermons du R. P. God. Coquart, S.J." Le Père Claude-Godefroy Coquart fut missionnaire au Saguenay de 1746 à 1757; il fut rappelé à Québec, puis il retourna au Saguenay, où il mourut, à Chicoutimi, en 1765.

Recueil de documents divers reliés ensemble sous le titre: **Notre-Dame de Foye, Notre-Dame de Lorette, aux archives du Séminaire de Québec.** Tous ces documents manuscrits sont brefs. Table des pièces par M[gr] Amédée Gosselin; entre autres: Extrait de l'autobiographie du R. P. Chaumonot, S.J./ Certificat...en voyant une statue de la S.V. pour N.D. de Foye, Nancy, 1669/ Copies de lettres anciennes/ 5°, Accusé de réception d'une ceinture de perle, envoyée par les sauvages de Lorette à N.D. de Chartres en 1676/ 9°, Lettre de M. Merindot, Saumur, aux Hurons du Canada, 1717.

Jésuites et papiers religieux (Fonds Verreau, Carton 13), **aux archives du Séminaire de Québec.**

> "Ce carton contient 71 chemises dont 32 concernant les Jésuites et affaires religieuses"; de 1635 à 1789, mais plutôt dans les 1600; entre autres: N° 2, Concernant la pêche à l'anguille de la p[te] à Puiseaux (Sillery), 1650; Autographe du Père Ragueneau et une petite carte de Sillery, 4½ pages d'écriture fine. N° 3, Echange de notre maison de l'île d'Orléans avec la concession de M. de la Cytière sise à la Pointe de Levy — Père Ragueneau, 1656. N° 4, Au sujet de la Pointe à Puiseaux, par le Père de Quen, 1650. N° 5, Fondation du collège des Jésuites en Nouvelle France, 1635 — copies françaises et latines. N° 6, Sur le défrichage de leurs terres par les Jésuites, 1664 (9 pages). N° 8, Donation aux Jésuites pour les sauvages par M. de Sillery, 1690 — copie latine. N° 9, Nouvelle maison des Jésuites, 1666. N° 11, Église des Jésuites, 1666. N° 12, Le Père Le Mercier aux MM. de la C[ie], 1666. N° 13, Jésuites, prise de possession aux T. Rivières, 1637. N° 14, Ditto; Terres des Jésuites, concessions. N°s 15-22, Concernant les Trois-Rivières. N°s 23-25, Affaires des Jésuites. N° 26, Seigneurie des Jésuites dite du Cap de la Madeleine, 1828; Rapport du Comité de la Chambre à ce sujet, 1834. N° 27, Seigneurie de N. D.





Le fort du Sault Saint-Louis et la mission de Caughnawaga

des Anges, 1648 (copies). N° 28, Autres concessions aux Jésuites: Tadoussac, etc. (copies). Correspondance des Jésuites (copies), 12 pièces, 1686. N° 30, Mort du Père Allouez, 1690; Mémoires et écrits de A. (2 copies de France). N° 31, Lettre originale du P. Gabriel Marest, S.J., aux Illinois, Caskakias, 1702 (3 pages). N° 32, Claude Dablon, 1675. N^{os} 33, 34, 35, Roubaud, Jésuite dévoyé trois de ses lettres, 1782-85.





Les mêmes bâtisses et l'église de 1845

Ms. se rapportant aux Jésuites (en latin), aux archives du Séminaire de Québec. (Polygraphe 13, N° 25.) N° 53, Disposition des Terres aux T.Riv. aux Jésuites (vieux document). N° 54, Déclaration...prise de possession de nos terres (Jésuites), 1646.

Mission illinoise, aux archives du Séminaire de Québec. (Polygraphe 9.) Plusieurs numéros contiennent des renseignements sur les missions aux Tamarois, auxquelles prenait part le Séminaire de Québec. N° 25, Différents entre les Jésuites et Mgr de Laval au sujet de la mission illinoise des Tamarois, vers 1700. Nos 26-28, Tamarois, Mississipi...

Concessions des Pères Jésuites, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Bacquet, Carton 8, Documents variés:) N° 23, Concession des Pères Jésuites à...1709-1816.

Testament du Père Casot, aux archives de la province de Québec (Cartable: *Évêques de Québec, vol. 3, p. 63*).

Pétition du Père J.-J. Casot à Son Excellence Robert Shore Milnes, en 1799 (Archives publiques du Canada). Citée ici, dans l'Appendice.

A propos des legs du Père Casot, aux archives de la province de Québec (Cartable: *Évêques de Québec*, vol. 3, p. 65).

Pétition de J. Sewell, Attorney General, to His Excellency Robert Shore Milnes, au sujet du mobilier des Jésuites, conservée aux Archives publiques du Canada, à Ottawa. Citée ici, dans l'Appendice.

Biens des Jésuites. Archives du Séminaire de Québec: *Chambre du Conseil à l'Évêché de Québec, le 21 août 1788*/ Assemblée du "Committee" du Conseil nommé par Lord Dorchester...se rapportant à l'ordre de sa Majesté, du 18 août 1786, sur la requête de Lord Amherst. Noms de ceux qui sont présents (surtout des séculiers). *Re:* Biens des Jésuites. Procès-verbal (30 grandes pages MS.). "Rapport du Committee sur les moiiens à prendre pour exécuter lordre de sa Majesté..." (3 pages supplémentaires, signées par Hugh Finley, 1788.)

Minutes/ of the Committee, appointed 22nd July 1888 by His Excellency/ **Lord Dorchester** in Council, to Report on the/ due course required by Law for the Execution of his Majesty's order of the 18th of Aug. 1786, issued on the petition of the Right Honble Lord Amherst, 21st Aug. 1788. Grand cahier cartonné contenant plus de 40 pages, aux archives du Séminaire de Québec.

Inventaire des objets des Jésuites saisis par le "Sheriff" de Québec, après la mort du Père Casot, conservé aux Archives publiques du Canada, à Ottawa. Cité ici, en appendice.



Église des Hurons, bâtie vers 1736, Jeune-Lorette



L'église, le presbytère, le moulin, le pont, Jeune-Lorette (d'après une ancienne aquarelle Archives publiques, Ottawa)

Documents manuscrits traitant des "Biens des Jésuites", en la possession des archives de la province de Québec.

Extraits d'une communication, à leur sujet, de M. Antoine Roy, archiviste de la province de Québec, datée 19 août 1944:

> Nous avons, aux Archives, des masses de documents qui proviennent des Biens des Jésuites. Ils ne sont malheureusement pas catalogués, et voici pourquoi. D'abord, les $^9/_{10}$ des documents ont trait aux seigneuries des Jésuites: La Prairie, Cap de la Madeleine, Sillery, N.D. des Anges, etc. Puis il y a: Actes, copies d'actes, expéditions, grosses, témoins, livres de comptes, etc./ Comme ce sont, pour la plupart, des documents qui se rencontrent ailleurs, notamment dans les greffes des notaires, nous en avons, faute de temps, jusqu'à ce jour, différé le cataloguage. Le catalogue en est, toutefois, commencé...

Démolition des casernes des Jésuites, aux archives du Séminaire de Québec. Polygraphe 20, N^{os} 56-57: "Démolition des casernes des Jésuites, articles de journaux, 1877."

Registre A. Acadie, Gaspésie, N. Brunswick, Cahier N° 1, 1679-1686; cahier N° 2 — 1751-1757; cahier N° 3 — 1753-1757. **Aux archives de l'archevêché de Québec.** Une partie de ces cahiers sont de la main des missionnaires Jésuites.

Registre des baptêmes, mariages et sépultures par les missionnaires de Gaspésie, de 1690 à 1756 (copie), **aux archives de l'arche-**

vêché de Québec. Seulement qu'une partie de ce registre semble être de l'écriture des missionnaires Jésuites.

Catalogus generalis totius Montanentium gentis (Des Montagnais) — 1710-1800. **aux archives de l'archevêché de Québec.** Grand cahier relié en toile; en tout 1132 entrées jusqu'en 1788. Une bonne partie de ce Ms. doit être de la main des missionnaires Jésuites.

Registre/ des mariages, baptêmes et sépultures des/ français et sauvages/ de la "Mission", du "Poste", ou du "Fort Français" de la Rivière S^t^ Joseph", Pays des Illinois, 1720 à 1773, **aux archives du Séminaire de Québec.** Environ 50 pages Ms. authentique où la main des anciens missionnaires Jésuites doit avoir une large part./ Aussi copié, ailleurs, dans *Ma Saberdache* (Fonds Verreau, S), par M^gr^ Amédée Gosselin; pas paginé, environ 100 pages.

Registre des baptêmes, mariages et sépultures dans les missions des postes du domaine du Roy, Labrador, Côte Nord, 1759 à 1865, aux archives de l'archevêché de Québec. (Dans une armoire: Liasse de cahiers et de livres reliés, sous la rubrique ci-haut). Le vieux cahier ou le registre le plus ancien a pour titre, sur sa couverture de parchemin jauni: *Registre, des Baptêmes, Mariages et Morts/ de la Mission Du Domaine du Roy/ Commencé au printemps/ 1759/* Ces actes sont signés par Coquart, M., par B. de la Brosse Miss. Soc. J. 1767...Ce cahier de 192 pages, n'est rempli qu'en faible partie. Ces actes sont rédigés en latin dans la partie écrite par le P. de la Brosse — dont l'écriture fine est très belle. (Note inscrite en marge de ce cahier: acheté en 1713, à Paris — A la Petite Vertu, Rue Dauphine).

Copie de divers manuscrits des Jésuites, dans la "Saberdache" de Jacques Viger, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau). D. vol. I: "Journal des RR. PP. Jésuites, 1645-1668... "L'original manuscrit du Journal dont suit copie est en la possession de l'Hon. Ar. Wm. Cochrane, de Québec." Annotations de Jacques Viger. 280 pages, plus la préface./ D. vol. II (suite du) Journal des Jésuites, 1659-1668; 248 pages./ E. "Extraits des Manuscrits du R. P. de Crespieul, Jes^te^, missionnaire des Montagnais, 1671 à 1697"/ Note de Viger: "La Société littéraire et historique de Québec est en possession d'un assez fort in-4^to^ se composant de divers manuscrits portant le titre suivant." "Récit des Voyages et Découvertes du P. Jacques Marquette, 1673-75"; suivi d'un "Voyage aux Illinois par le P. C. Allouez, 1677" (avec cartes et dessins, notes; pages 21-196).

Divers petits manuscrits, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, M. N° 1): 1638, Prise de possession par les RR. PP. Jésuites de l'Isle Jésus; p. 1-3.../ N° 39, "N.D. de Foye et N.D. de Lorette, à Québec. Anciens monuments religieux conservés dans l'Église des Sauvages de Lorette, 1667-1673, page 110"; mention d'une grammaire de la langue huronne conservée à l'Hôtel-Dieu du Québec, des mémoires autobiographies de 1611 à 1688 de Chaumonot.../ "Anciens monuments Reli-



Chapelle de Tadoussac, bâtie en 1747





Vieilles bâtisses à Métabetchouan; calvaire commémorant l'ancienne mission des Jésuites, au lac Saint-Jean

gieux" conservés à Lorette, d'après Chaumonot: une statue de N.D. de Foy, 1667; 2° de M^me^ Basile, un très bel ornement pour N.D. de Foy, et un de même prix à peu près, pour N.D. de Lorette; 3° de M^r^ de la Chenaye, deux grandes et belles lampes d'argent pour ces deux chapelles, avec un parement complet pour la dernière; 4° du P. Poncet, Jes^te^., une statue de N.D. de Lorette; 5° du chapitre de Chartres, un grand reliquaire..., une écuelle de faïence (son image est ici reproduite en couleurs, vue en 1844 par Jacques Viger, à l'église de la Jeune-Lorette). Notes sur le collier de Wampum conservé à Chartres (p. 132)./ Le Père L^s^. A. Potier, à Détroit (p. 162)./ N, vol. IV: "Canada, limites...de la Nouv. France, *Memoires du Père Aubry*, Jésuite, 1720 (p. 168)./ Q. Histoire du Calumet et de sa Danse, par le R. P. Lesueur, S.J., Missionnaire chez les Abenaquis de S^t^. François de Sales, 1734, p. 213: La danse du calumet. Description du caractère des sauvages.../ *Archéologie canadienne* — Tombeau découvert à Pénétanguishene, H. Canada, par F. Martin, S.J., 1848, p. 252-267/ *La Destruction des Hurons*, A l'occasion d'une Découverte faite, en 1848, dans l'île S^t^ Joseph, par F. Martin, S.J., p. 270.



Vieille maison de Sillery, qu'on croit être celle des anciens Jésuites

Correspondance entre les Hurons et Chartres, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 14, Liasse 24.) "Correspondance entre les anciens Hurons de la Mission de Lorette et le chapitre de Notre-Dame de Chartres. 27 grandes pages. Dates 1678, 1680; lettre de Chaumonot, remerciement de la nation huronne pour la chemise d'argent; lettre du P. Bouvart, en 1680. Copies provenant indirectement de Chartres, 1692.

Notes et lettres, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau. Carton relié contenant des *Lettres anciennes nombreuses*). On y trouve: "Notes sur le P. Daloues [Allouez], Jésuite, par le P. Enjalran, 1683"./ "Lettres de Jésuites: 1704, 1736"/ Trois Lettres de Charlevoix, 1742.

Lettre du Père Marest, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 16, N° 17:) "Extrait d'une lettre du P. Marest Jésuite, datée: aux Cascakias, village Illinois, autrement dit l'Immaculée-Conception de la Ste Vierge, le 9 novembre 1712", "Tome XI des Lettres edifs", "La Rivière des Illinois se décharge dans le Mississippi..." 4 pages Ms. ancien.



Vieux moulin à farine, Ancienne-Lorette, qu'on dit être celui des Jésuites

Lettre du P. Gabriel Marest, S.J./ aux archives du Séminaire de Québec. (Carton des *Missions*. N° 48.) Plusieurs documents sur les missions de l'Acadie, du Mississipi, vers 1700, auxquels les Jésuites et les prêtres séculiers du Séminaire eurent affaire./ N° 82, "Prétention des Jésuites à la mission des Tamarois", beaucoup de documents.

Lettre du Père Germain, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 25)...Cahier de Recensement avec une lettre du P. Germain, S.J., 1757 (écriture de Jacques Viger).

Mise en possession..., aux archives du Séminaire de Québec (Carton Faribault, Documents F, N° 21:) Mise en possession de l'Isle aux Ruaux (près du Cap-Tourmente)—Pères Jésuites, 1637./ N° 39. Séparation de terres entre les Jésuites et le S^r^ Giffard — Beauport, 1645/ N° 52. Concession aux Jésuites (pour les sauvages) d'un terrain au-dessus de leur demeure à Sillery et d'un autre terrain près de Petit Sault de la Chaudière..., 1646/ N° 89 B. Concession par les Jésuites à Michel Hupé d'un terrain près du désert des Sauvages, à N.D. des Anges, 1652 (incomplet)/ N° 120. Aveu et dénombrement par les Jésuites pour leur seigneurie de la Madeleine, 1667 (près de 20 grandes pages de beau Ms. fin)/ N° 164. "Contrat fait par Dame Anne Gasgnier avec les Jésuites (P. de Quen) pour faire remplacer les cabanes des Sauvages, 1651/ N° 213. Jésuites...Jacques Viger.



Église de la mission de Saint-Régis, reconstruite sur les murs anciens, après l'incendie de 1852

Au registre de tout ce qui concerne le secrétariat de l'évêché de Québec. (4e grand volume du même format), **archives de l'archevêché de Québec.** P. 191: "Les RR. PP. Jésuites de Québec ont toujours tenu ou fait tenir jusqu'en 1776 une école très bien réglée...Mais le Gouvernement ayant trouvé bon de placer les Archives dans la seule pièce de leur maison qui pût recevoir des écoliers..., ils n'ont pu continuer..."

La légende du Père de la Brosse, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Casgrain: *La vie de famille...* Tadoussac et la légende du Père La Brosse...Légende du Père La Brosse (page 12):

> En ce temps-là, la chapelle de Tadoussac n'avait pas encore été réparée, il y avait dans le plancher près du chœur une petite ouverture où, selon la coutume des sauvages, mon père [de l'abbé Casgrain] appliqua sa bouche pour parler au Père de la Brosse. Quand il eut fini sa prière, il mit son oreille sur l'ouverture, pour écouter la réponse du Père...Le saint missionnaire m'a exaucé, dit-il. J'ai entendu sa réponse.

Notes du P. F. Martin sur l'Île de Montréal, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau, Boite 7:) Titre comme ci-haut. (Note de Jacques Viger:)

> Achat en concession de l'île de Montréal à la Compie de Montréal pour la concession des sauvages.

Père Le Jeune, notes, aux archives du Séminaire de Québec. (Fonds Verreau. Boite 31, Liasse IX.) L'abbé Verreau: "Le Père LeJeune" — notes assez considérables, etc.

Vie du Père Marquette, aux archives du Séminaire de Québec. Cahier manuscrit, relié, de 36 pages. Date d'environ 1850. Anonyme.

Montréal, Congrégation des Hommes, vieux cahier, de format ordinaire des anciens registres (1707-1745), relié en parchemin, conservé **aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal**[1]. Commence en 1693, l'an même de l'établissement de cette congrégation. Contient le catalogue des membres, les inventaires des biens de la chapelle, les recettes et les dépenses, le catalogue des bienfaiteurs, legs.

Congrégation des Hommes de Montréal (B 16 b N° 56) 1804-1835.

Montréal, Congrégation des Hommes, Recettes de 1768 à 1804. 159 pages.

Autre cahier Recettes et Dépenses. 33 pages. 1768-1804.

Congrégation des Hommes, Montréal, élections de 1707 à 1745.

Amende honorable/ qu'ont coutume de faire/ les congréganistes devant/ le Saint Sacrement. Cahier de quelques pages; écriture belle et très ancienne.

Lettre des nouvelles missions du Canada. Tome I, 1843-1849, **IHS AMG.** Fort beau manuscrit reproduit à la miméographie (ou par un procédé semblable). 264 pages. A la 25e lettre, p. 228, on croit en découvrir la provenance:

> "Le P. Felix Martin, supérieur des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Bas-Canada, à un Père de la même Compagnie, Montréal, 12 Octobre 1840." A la page 232:
>
> "Je dois à ces Dames de l'Hôpital [Hôtel-Dieu de Québec] les précieux manuscrits de nos Pères que le P. Cazot, le dernier des Jésuites, leur laissa en mourant./ J'ai trouvé là en outre plusieurs lettres annuelles inédites, de longs détails sur les voyages et les vies apostoliques du célèbre P. Marquette, une vie très étendue du P. Chaumonot, et de la Vierge iroquoise Catherine Tegakouita, etc.../ Mais il faut dire en gémissant que ce n'est là qu'une bien petite partie des MSS. qui restaient chez les Jésuites. Les autres tombèrent entre les mains du Gouvernement et abandonnées dans un greffe à la rapacité des curieux ou plutôt à la négligence d'ignorants, ont disparu entièrement. J'en ai lu la liste et c'est ce qui me fait les regretter davantage. Le seul que l'on ait pu retrouver est le diarium des supérieurs de Québec pendant l'espace de 23 ans, c'est-à-dire de 1645-1668. C'est la plus curieuse et même la seule chronique de l'histoire de cette époque "(en ce pays).../ A Lorette:" j'ai retrouvé dans cette chapelle un objet bien vénérable que personne ne soupçonnait: c'est un fort beau reliquaire en argent envoyé par les chanoines de Chartres en 1674..."

---

[1] L'ancienne chapelle de la Congrégation fut incendiée en 1806; mais on a toujours maintenu une chapelle.



Vieille tasse et écuelle d'argent, à l'église des Jésuites, Québec

Registres de l'état civil de Caughnawaga. Toute une série manuscrite; au moins six ont été simplement regardés, faute de temps.

Le plus ancien qui attira l'attention porte les dates de 1727-1745 et le titre "Registre des Minuttes des/ Actes des Baptêmes, mariages et Sépultures/ de la Paroisse et mission du Sault S^t^ Louis...P. Raimbault."

Un autre porte en tête les mots manuscrits: "An...1753, 1819 (audessus)/ Baptizati...(texte latin).

Les dates notées sur d'autres registres de la même série sont: 1809-1820/ 1821-1832/ 1833-1847/ etc.

L'abbé Joseph-Guillaume-Laurent Forbes (plus tard M^gr^ Forbes, archevêque d'Ottawa) laissa de sa main une *Table généalogique* de Caughnawaga. Il fut missionnaire à Caughnawaga de 1888 à 1903.

Radicæ linguæ/ Huronicæ, aux archives du Séminaire de Québec. Ancien Ms. de 208 pages, reliure de parchemin. (Au crayon, sur le frontispice:) "Ce livre a partien a etienne/ hurron de lorrette le 18 Du mois 1815".

Radices linguæ horonicæ, aux archives du Séminaire de Québec. Petit Ms. ancien de 264, reliu.e de parchemin, ne porte pas de date. Il commence par l...conjugao A...*aage.* Il doit provenir des Jésuites.

Dictionnaire Huron, aux archives du Séminaire de Québec. Ms. ancien d'environ 150 pages. A l'intérieur de la couverture, on lit, en écriture récente: "Ce document m'a été légué par mon père Paul Tahourhenché, grand chef de la tribu huronne,...Lorette...Ce document passe, dans ma famille, pour avoir été écrit par le R. P. Chaumonot. Paul (Picard) Tsa8enhohi, N.P.

Dictionnaire Huron, aux archives du Séminaire de Québec. Petit livre ancien relié, de 258 pages manuscrites d'écriture fine (en tout ou en partie). Il commence à la page 1 par le mot *aage.*



Vieille tasse d'argent et une "pax" (paix), à l'église des Jésuites, Québec

(Lexique Huron), aux archives du Séminaire de Québec, in-8, Ms. d'environ 400 pages doubles, relié en vieux cuir; ancien, très beau manuscrit, qui doit venir des missionnaires Jésuites. Mots par ordre alphabétique.

Chaumonot, autobiographie, archives du Séminaire de Québec (Fonds Verreau: "Correspondance de Jacques Viger" — cinq petits cahiers cartonnés). Pages 1-125. Supplément et continuation de la vie du R. P. Pierre Joseph Marie Chaumonot, pages 125-197.

Copie d'une lettre sur parchemin, embellie d'ornements en or et couleurs en marge, avec lettres aussi en or et couleurs...Cette lettre, datée 1717, est entre les mains de la femme de Paul Onda8anhont — Rivière-dans-la-bouche — Huron, sacristain de la Jeune Lorette, 1844, 5 pages. Archives, Séminaire de Québec.

Radices Huronicæ, par le R. P. Pierre Potier, S.J. (arrivé en 1743 — mort en 1781), **aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal.** Ms. d'une grande perfection, de 296 pages, daté 20 sept. 1751. 7" x 4" 5; couverture en cuir parcheminé. Ce Ms. est décrit dans *Bibliography of the Iroquoian Languages*, par J. C. Pilling (Smithsonian Institution). Ces deux volumes furent publiés au complet avec "Elementa Grammaticæ Huronticæ", dans *Fifteenth Report of the Bureau of Archives for the Province of Ontario*, by Alexander Fraser. 1918-1919. XIX, 782 pages. Dans l'introduction de cette dernière publication, on dit que ce manuscrit fut écrit par le Père Potier, à Lorette, en 1743-1744.

Un compte rendu analytique de cette publication par C.-M. Barbeau fut publié dans *The Canadian Historical Review*, Sept. 1921, pages 300-305.

Vol. II, Radices linguæ Huronicæ, par le même, aux mêmes archives. Ce volume comprend les verbes de la deuxième conjugaison. Le Père Potier l'avait copié sur un Ms. du Père Étienne de Carheil, S.J. "Addita" emprunté au manuscrit du Frère Pierre-Daniel Richer, S.J.



Chandelier d'argent à l'église de la mission d'Odanak, Saint-François de Pierreville

Elementa grammaticæ Huroniæ, par le Père Pierre Potier, aux archives du collège de Sainte-Marie, Montréal. Décrite dans *Histor. Magazine*, vol. I, p. 198, et dans Pilling, *loc. cit.*, p. 136.

Manuscrits linguistiques à la résidence des Jésuites de Caughnawaga. Deux manuscrits précieux sont de l'écriture fort soignée de l'auteur, l'abbé Joseph Marcoux, qui en est l'auteur; il a dû profiter des connaissances linguitisques de ses prédécesseurs parmi les Iroquois-Hurons[1]. Ces manuscrits sont ici intitulés:

Grammaire Iroquoise

Dictionnaire Iroquois-Français

Dictionnaire Français-Iroquois[2]

Livre (de petit format) en Iroquois, en tête duquel on lit le mot *I8atatrongwanni*/ *D* [demande].../ R[éponse]...

J.-J. Ampère, le savant français qui s'arrêta à Caughnawaga en 1855, exprima sa vive admiration pour les travaux de M. Marcoux, dans un ouvrage intitulé *Promenade en Amérique.* Paris, 1860; tome I, pages 149, 151:

---

[1] L'abbé Joseph Marcoux, 1791-1855; missionnaire à la réserve iroquoise de Saint-Régis, 1813-1819; missionnaire à Caughnawaga, 1819-1855.

[2] La grammaire et le lexique iroquois en manuscrit à la mission de Saint-Régis, copiés en 1881 par le Père Moïse Mainville, doivent être tirés des plus anciens manuscrits de l'abbé Marcoux.



Six vieux chandeliers de bois pour grand autel, à la chapelle de Tadoussac

Ce qui m'intéressait surtout, c'étaient les travaux de M. Marcoux sur la langue iroquoise...M. Marcoux a composé une grammaire iroquoise et un dictionnaire iroquois, malheureusement encore inédits [Ils sont jusqu'ici restés inédits]...Ce respectable ecclésiastique a bien voulu parcourir avec moi sa grammaire.

Ayant un peu étudié des langues analogues à l'iroquois, je saisissais assez rapidement les bizarreries compliquées qu'elle présente, et j'ai eu la joie d'entendre M. Marcoux me dire: "Vous êtes grammairien..." On ne saurait imaginer une langue plus compliquée que celle que parle un petit Iroquois. Il a fallu à M. Marcoux un travail de toute la vie pour se rendre compte de cette complication que le sauvage, à qui l'usage enseigne sa langue, ne soupçonne pas...J'aurais longtemps écouté M. Marcoux, qui me rappelait les anciens missionnaires des forêts de l'Amérique; je le quittai à regret et avec une véritable émotion.

Manuscrit écrit en 1762 par l'abbé Girault, missionnaire chez les Hurons de la Jeune-Lorette, près Québec (sans titre manuscrit; celui-ci est tiré d'un vieil imprimé collé à l'intérieur de la couverture). Vieux MS. en *Iroquois* ou *Huron*.

A Caughnawaga, à la résidence des Jésuites. A l'intérieur de la couverture, en écriture plus récente: "Propriété de M. Tallet, Prête sulpicien, Desservant de l'église de S. Louis, Montreal, Teohtiahi on Tiohtiaki...1863, Iroquois"/ Ce Ms. commence par les mots: "Pour le mardi des Anges"/ ...Ennonchion..."/ (Notes, à la fin:) "1. En 1626 Les PP. Brébœuf et De Nouë Jésuites et le p. Joseph de la Roche Recollet montèrent chez les Hurons l'automne de cette même année pour apprendre leur Langue et se mettre par là en état de les instruire et de les former au christianisme".../ Nota: "Nom du Grand chef résidant à Sylleri: Sastaretsi..."



Quatre vieux chandeliers de bois, à la chapelle de Tadoussac

Grand livre manuscrit de plain-chant avec texte en Iroquois, à la résidence des Jésuites, à Caughnawaga. Manuscrit du texte et de la musique d'une grande perfection, contenant des psaumes et des cantiques.

Dictionnaire Iroquois, aux archives du Séminaire de Québec. Très gros volume in-4 manuscrit, écrit de plusieurs mains, en français, en latin et en iroquois, probablement en Mohawk, relié ou parchemin; a beaucoup servi. A l'intérieur de la couverture, au plomb: "Archives Verreau, Boite 31". Les matières sont classées par ordre alphabétique,

en partie avec des mots iroquois et en partie avec des mots français. Sur la couverture est écrit le nom "Isaac Te...son Skanetati". Ce manuscrit doit provenir des anciens Jésuites.

Racines Montagnaises, P. Bonaventura Faber — Author hujus ferraginis. Aux archives du Séminaire de Québec. Ms In-8 de 387 pages, relié en toile noire. Copie faite à Tadoussac, commencée le 20 9[bre] 1695 et finie le 20 mars 1696. (Note dans la couverture:)

Le Père Bonaventure Favre ou Faber, auteur de ce dictionnaire, était un Jésuite, arrivé en 1679 et mort en 1693.

Dictionnaire Algonquin, aux archives du collège Sainte-Marie, Montréal. Ms. de 808 pages, très ancien; couverture en cuir mou usé, sans nom d'auteur. Sur un petit cahier broché, à l'intérieur, on lit le nom de P. Louis André, s.g.: *Préceptes phrases et mots de la Langue Algonquine, Outaouaise, pour un missionnaire nouveau.* Date: vers 1688 (voir p. 45). Nota: "Le Père Allouez avait passé environ 30 ans chez les sauvages, à cette date" (Père E. Jones, S.J.)/ Titre à l'intérieur: *Collectio Sequens et conscripta* — P. Ludovica André, qui fuit silvicatorum Montanorum Missionaris ad. an. MCDXCIII (52 pages).

Racines Abnaquises, aux archives du Séminaire de Québec. 129 pages de MS. d'un assez grand format, dans un petit carton, non relié. Ce manuscrit remonte probablement à la première moitié du XVIII[e] siècle. "Comme la plupart des mots abnaquis sont composés..." Il porte la marque ✝ des Jésuites.

Un autre cahier de la même liasse contient une vingtaine de pages écrites de la même main, ou tout au plus de deux mains différentes: "Racines abenaquoises" (sur la couverture).

D.O.M./ ✝/ apparat/ François et Montagnais/ par le P. Laure/ 1726, (au verso) *Apparat, Français & Montagnais tiré d'après l'Original par Charles Deblois/ à Tadoussac, 1823/* Suivi de *Avertissement.* P. Lauzon: "Le R. P. Arnaud a reçu ce volume du p. Garin, O.M. à S[t] Alexis (Baie des Ha! Ha!, fin nov. 1849), lorsque le R. P. Garin quittait la mission. 8″ x 6″½ x 2″½. 868 pages. Beau Ms. ancien. Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

Dictionnaire/ Montagnais/ &/ Latin/ tome 1[er]/ A-P. (Titre sur la couverture en parchemin.) Suivi de 3 autres tomes semblables. Beau manuscrit ancien, volumineux, qui a été très utilisé; affecté par l'eau ou l'humidité; aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

Hæc Montaniæ linguæ elementa *ex variis variorum Missioniorum Scriptis quæ quidem vix reperiri potuerunt in unum corpus restituit* **Joannes Baptista de la Brosse** *Agesina ex Societate Jesu Presbyter, qui fuit primus*

& vigesimus silvicolarum Montanorum in Dominii Regii Stationibus, in Deo Pater & Pastor, Inceptum opus apud Insules Jeremiæ Bapinachæoru Stationem decimo a partu Virginis octava & sexagesimo post septingante & millesimum, 201 pages in-octavo; 7″ x 6″. Ms. original, de belle qualité. Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

[Montagnais/ grammaire/ montagnaise/ par le/ Rév. Père de la Brosse, S.J., 1768] Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

[Prières & catéchisme en Montagnais par le R.P. Laure, S.J., 1728.] Hymnes & cantiques, 12 p./ Prières, 60 p./ catéchisme, 35 p./ sacrements & divers, 20 p./ total, 127 p.). Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

[Prières, en langue montagnaise/ écrites (ou le suppose) par le Rév. Père Laure, S.J., dit le R. P. Arnaud]. 30 p., petit format. Aux archives du Scolasticat Saint-Joseph, des Oblats, à Ottawa.

Modus/ excipiendarum barbarorum/ confessionum, aux archives du Séminaire de Québec. Vieux Ms. écrit fin, de 191 pages, dans un livre relié en cuir brun entièrement en langue algonquine: "Kessada etto Saûbi8i. 8i8in8anné..." Il contient, en partie, des cantiques. Il doit être l'œuvre d'anciens Jésuites.

Livre des/ prières/ cantiques/ et himnes/ en langue Hyroquoise/ telles qu'on/ se sert maintenant à la/ Mission du lac/ Des deux montagnes en, l'année 1755. **Aux archives du Séminaire de Québec.** Ce titre n'apparait qu'à la 5e page d'un manuscrit ancien, d'environ 200 pages, d'assez bonne écriture fine. A son frontispice: *Prophetia inventa* et *Nombre des habitans de quelques villes Américaines.*

Collée à l'intérieur de la couverture, une note explicative récente:

> Ce volume contient une foule de notes dont quelques-unes peuvent être utiles. Il est précieux surtout par les cantiques et prières en langue Iroquoise qu'il contient. Séminaire de Québec, 1848.

Quelques sujets traités, qui aident à déterminer la date de ce manuscrit: Nombre des habitans de...New-York, 250,000; une date, 1783, est notée dans la couverture. Cantiques: "Adorons dans une crêche", "Cher enfant qui vient de naître." Les mélodies des cantiques sont notées en plain-chant, pages 13-59. "Préliminaire de Paix signés à Versailles, 620 janv. 1783." Etc. Ce petit livre a appartenu à l'abbé huron Prosper Vincent, décédé en 1912.

Prières chrétiennes/ dans la langue des Outaouais, aux archives du Séminaire de Québec. 51 feuilles de vieux manuscrit. L'auteur était de la Compagnie de Jésus.



Deux croix d'argent, la plus petite trouvée à l'île aux Massacre; la plus grande, près du Portage de l'Homme Mort (Dead Man's Portage) au lac des Bois (Lake of the Woods). La plus grande porte la marque de R.C. (Robert Cruikshank, Montreal, ca. 1800)

LIVRES

Livres des anciens Jésuites, à la résidence des Jésuites, rue Dauphine, Québec. On n'a réuni là qu'une dizaine de ces volumes, qui leur furent remis par des amis de la maison, à Québec en particulier: 1. Un catéchisme en images pour les petits sauvages, et 2. *L'Evangelicæ historiæ imagines autore Hieronimo Natalis, S.J.* (*Avers, 1586*), portant la marque, à la main, du collège des Jésuites.

Livres imprimés anciens, venus de France depuis les débuts de la mission iroquoise de **Caughnawaga.** Entre autres: *De la Connaissance et de l'Amour* (grand format); *Medulla/ Theologiæ/ Moralis*...R. P. Hermanno Busenbaum, Soc. Jesus; *Missel romain*, 1698.

Bibliothèque des pères Jésuites de Québec — environ 600 volumes — incorporée à la **bibliothèque de l'université Laval, Québec.** Mgr J.-O. Plessis en parle dans une lettre adressée à Mgr P. Denaut, évêque, dont il est le vicaire-général (Cartable: *Evêques de Québec*, vol. 3, p. 63, aux archives de la province de Québec). Ces livres sont conservés tous ensemble.

Livres de la bibliothèque des anciens pères Jésuites donnés à l'Hôpital Général de Québec, vers 1800. Le R. P. Léo Hudon, S.J., en a publié la liste d'une vingtaine, préparée pour lui par Mère Saint-Alphonse (voir *Bulletin des Recherches historiques*, janvier 1938, pages 22-24).

> Le choix se porte sur une vingtaine de vieux volumes faisant autrefois partie de la bibliothèque aménagée au Collège des Jésuites de Québec entre les années 1720 et 1745. Presque tous contiennent l'inscription connue par la centaine de volumes que les Pères Jésuites du Scolasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal possèdent./ Ces volumes du Scolasticat proviennent d'un don fait au cours de l'année 1911.../ Les volumes se divisent en deux groupes; l'un porte l'inscription "Ex libris Collegii Quebecensis Anno Domini 1720 ou 1745"; et l'autre porte la mention "Ex dono Reverendi Patris Casot ad usum capellani Hopitii Generalis", note probablement introduite par messieurs les chapelains de l'Hôpital Général...

[Alphabet & prières en langue montagnaise/ par le R. P. Laure, S.J.] A la fin: **Uabistiquiatsh,** *Massinahitsetau, Broun Gaie Girmor, 1767*. Petit in-4, carré, 8 pages. Renseignements Ms. à l'intérieur: "Ceux qui ont écrit = pour imprimeur/ U A B...signifie Cap-Blanc, mot qui signifie Québec/ Selon toute probabilité le 1er livre composé et imprimé au Canada/ Imprimé: "Si rare et peut-être unique au monde", écrit le R. P. Lauzon, O.M.I./ Couverture au papier peint.

Livres des sœurs de la Charité de Québec. A la bibliothèque de la Maison-Mère des sœurs de la Charité de Québec se trouve une série en trois volumes intitulés: *Pratique de la Perfection chrétienne* du R. P. Alphonse Rodriguez de la Compagnie de Jésus. Traduit de l'espagnol par M. l'abbé Régnier des Marais de l'académie Françoise. Cette série a été publiée à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du roy, rue Saint-Jacques, aux Cigognes, en 1679.

Ces trois livres ont appartenu au premier collège des Jésuites à Québec.

A la liste publiée par le Père Hudon on doit ajouter deux autres titres, retrouvés depuis:

1. *Vers solitaires/ et autres/ de diverses espèces.* 10"¼ x 7"¾. MDCCXVIII. En Ms.: Coll. Queb. Soc. Jesu, Cat...1720;

2. *Histoire Générale des Drogues, des Plantes, des Animaux*...Paris MDCXCIV. 15"¼ x 10" 1/3.

Ins. en Ms. "Colleg. Quebec, Soc. Jesus, Cat. 1745.

Bibliothèque du collège des Jésuites de Montréal. Le Rév. Père Paul Desjardins, S.J., archiviste au collège Sainte-Marie, rapporte que, à la mort du Père Well, en 1791, la bibliothèque des Jésuites de Montréal fut donnée, sans qu'on dressa alors la liste des livres, au collège de Montréal (des Sulpiciens). Ce collège brûla, quelques années plus tard, et la plupart des livres durent y être incendiés. Les manuscrits avaient probablement été rapportés à Québec par le Père Casot, qui se rendit à Montréal, après la mort du Père Well, pour y distribuer les argents et les biens locaux des Jésuites; ces manuscrits furent plus tard perdus, comme le reste.

Collection des livres des anciens Jésuites, à l'Immaculée-Conception, Montréal... Des volumes ont été retrouvés de temps à autres ou donnés par des amis de la maison.

Evangelicæ historiæ imagines/ auctore hieronymo natali... Societatis Jesu Theologo/ Antuerpiæ Anno D MDXCII (1692). Ce livre de luxe, de grand format, conservé à la **résidence des Jésuites, rue Dauphine, Québec,** contient l'inscription en manuscrit: *Colleg. Soc. Jesu Q.* Le R. P. Bellavance dit à son sujet: "On croit qu'il a appartenu aux anciens Jésuites pour enseigner aux petits sauvages."

Vieux missel des Jésuites, au couvent d'Odanak (Pierreville). D'après le missionnaire des Abénakis; photographié par le Père A. Grondin, S.S.

III

APPENDICE

TABLEAU DES SECOURS ACCORDÉS À LA COMMUNAUTÉ PAR LES RÉVÉRENDS PÈRES JÉSUITES, DEPUIS 1767 JUSQU'À LEUR EXTINCTION À QUÉBEC, EN 1880 (TIRÉ DES ARCHIVES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC)

1767 — Du Révérend Père Louis Augustin de Glapion 20 quintaux de farine et 80 messes.

1774 — Du Révérend Père Pierre Floquet, 12 messes pour notre Saint Fondateur, et 96 francs.

1775 — Du même pour aider à raccommoder la ménagerie 150 francs. Du Révérend Père Simon Lefranc pour la même fin 86 francs.

1777 — Du Révérend Père Luc Du Soeunais, 40 francs. Du Révérend Père Floquet 90 francs. Du Révérend Père L^{s} Augustin de Glapion 12 Messes pour notre Saint Fondateur.

1778 — Du même 50 francs.

1779 — Du même 100 minots de blé.

1780 — Du même 18 francs messes.

1781 — Pour notre Saint Fondateur 12 messes.

1782 — Du même 100 minots de blé.

1783 — D^{o}, 88 minots de blé et 24 de sel.

1784 — D^{o}, 100 minots de blé.

1785 — D^{o}, 12 messes pour notre Saint Fondateur et 6 pour feu M. de Rigauville, et 100 minots de blé.

1786 — Du même 18 messes.

1787 — D^{o}, 18 messes et 100 minots de blé, un grand poêle de fer pour le dortoir, 55 sauciers d'étain, 15 écuelles, une grande marmite de cuivre à l'usage de la cuisine, une autre de cuivre aussi à plusieurs compartiments, à l'usage de l'apothicairerie, 3 bassins d'étain, un mortier de marbre, quantité de fioles et quelques pots de faïence dans lesquels se trouvaient des remèdes.

1788 — Du Révérend Père L^{s} Augustin de Glapion 18 messes.

1789 — D^{o}, 18 messes et 100 minots de blé.

1790 — Du Révérend Père Joseph Cazot, Procureur, 12 messes pour notre Saint Fondateur et 4317 francs, avec 100 minots de blé.

1791 — D^{o}, 6 messes pour notre Père de Rigauville, 100 minots de blé, 3 quarts de pommes et 18 couples de poulets.

1792 — D^{o}, 6 messes, 50 quintaux de farine, 20 couples de poulets et 583 francs.

1793 — D^{o}, 12 messes pour notre Saint Fondateur, 20 pour feu la Mère Thérèse de Jésus, 100 minots de blé, 35 couples de poulets et 548 francs.

1794 — D^{o}, messes, 50 quintaux de farine, un quart de pommes, 21 couples de poulets et 206 francs.

1795 — D^{o}, 6 messes, un quart de pommes, 25 couples de poulets et 140 francs.

1796 — D^{o}, 100 minots de blé, 15 couples de poulets et 143 francs.

1797 — 12 messes pour notre Saint Fondateur, 18 pour feu Notre Mère S^{te}-Agathe, 100 minots de blé, 18 couples de poulets et 143 francs.

1798 — D^{o}, 100 minots de blé, 18 couples de poulets et 144 francs.

1799 — D^{o}, 100 minots de blé et 768 francs.

Une statue de la S^{te}-Vierge[1] d'argent avec le sous-pied qui ont été vendus 1179 francs. Cette statue mesurait 1½ ou 2 pieds environ.

---

[1] Nous l'avons vendue en 1802, n'ayant point d'argent pour réparer les croisées du chœur, et autres réparations urgentes.

RÉCAPITULATION — 310 messes, 1,388 minots de blé, 120 quintaux de farine, 24 minots de sel, 5 quarts de pommes et 170 couples de poulets. En argent monnaie, 7,425 francs (£309,7,7.). Total d'après l'estimation des effets susmentionnés 21,080 francs (£878,7,0).

MOBILIER DES JÉSUITES. DOCUMENTS S'Y RAPPORTANT, CONSERVÉS AUX ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA. INTERNAL CORRESPONDENCE, LOWER CANADA JESUITE'S ESTATES.

A. — PÉTITION DU PÈRE J.-J. CASOT (Série Q, vol. 84, p. 179):

"A Son Excellence Robert Shore Milnes, Écuyer, Lieutenant-Gouverneur de la Province du Bas-Canada, &c., Qu'il plaise à votre Excellence...

Humble supplique Jean-Joseph Casot, Prêtre de la Compagnie de Jésus, dernier survivant des Jésuites du Collège de Québec: aux fins de se démettre entre les mains de Sa Majesté, de la possession et administration des biens dudit Collège.

Votre humble suppliant manque d'expressions proportionnées à sa reconnaissance envers Sa Majesté et son Gouvernement du Bas-Canada, pour les bontés qu'il en a reçues. C'en est une qui lui est sensible, que la libre et tranquille possession des biens du Collège des Jésuites, dans la quelle il a été maintenu jusqu'à ce jour, sans avoir éprouvé le moindre trouble, non plus que ses prédécesseurs, quelques changemens que la conquête et les événemens subséquens ayent produits sur l'état de certaines propriétés.

Les Jésuites ont profité de cette généreuse condescendance de Sa Majesté, pour remplir autant qu'ils l'ont pu, les intentions de leurs donateurs; et c'est ce point de vue qui a constamment dirigé votre humble suppliant dans l'emploi des revenus considérables qui forment la dotation du Collège de Québec.

Mais les années et surtout les infirmités dont Votre humble suppliant se sent accâblé, lui font désirer aujourd'hui d'être déchargé de l'administration de ces biens, et lui inspirent la pensée d'en déposer la possession au pied du Trône.

C'est pourquoi ledit J.-J. Casot supplie votre Excellence comme le noble organne de Sa Majesté d'accepter la remise qu'il fait en vos mains, de la jouissance et administration des biens du Collège des Jésuites en Canada, espérant que Votre Excellence pourvoira, au nom de Sa Majesté, à l'exécution des pieuses volontés des Fondateurs.

Du reste, Votre humble Suppliant, se reposant avec une respectueuse confiance sur la Magnanimité du Roi et sur vos procédés généreux, se livre à la discrétion de votre Excellence pour le traitement qui lui convient, pendant le peu de jours qui lui restent. Toutefois, il ose espérer que ce traitement, quelqu'il soit, ne le privera point de la liberté de recouvrer ses créances échues et de disposer de son mobilier domestique et d'Église.

Votre humble suppliant accompagne le présent écrit des vœux les plus ardens pour la longue prospérité du glorieux règne de Sa Majesté et pour le bonheur personnel de Votre Excellence.

Québec le Cinq Décembre, l'an mil sept cens quatre-vingt dix-neuf, du règne de Sa Sa Majesté, le Quarantième.

"J. J. Casot."

ENDOS: Petition Jean Joseph Casot, prêtre de la Compagnie de Jésus, Québec, 5 décembre 1799.

B. — PETITION DE J. SEWELL, ATTORNEY GENERAL (Série Q. vol. 84, p. 152).

To His Excellency Robert Shore Milnes, Esquire, Lieutenant Governor, Province of Lower Canada, &c.

May it please Your Excellency,

I have been honored with your Excellency's Commands, referring the Memorial of the Reverend Père Cazot, last survivor of the late Order of Jesuits in this Province, praying permission to surrender into the hands of his Majesty, the actual possession of the Estates and property of that order, in this Province, and directing me to report the means by which the object of that Memorial can be effected — In obedience to these commands, I have

the honor to report that, in my opinion, it will be necessary to make an actual entry into every part of the Jesuit's Estates, in order to make his Majesty's possession of them Public and notorious. And to this end, I am of opinion, that three special commissions should issue, empowering one person or more, in each of the Districts of Quebec, Montreal and Three Rivers, in the name and on the behalf of his Majesty to enter into and take into actual possession all the Jesuits Property lying in each of the said Districts respectively: and each commission should set forth the [metes] and bounds of such parts of their real Estate as lye in the District for which such Commission is issued.

I am further of Opinion that it will be adviseable, with the Commissions, to issue a proclamation, declaring that His Majesty has directed a formal entry to be made upon the Jesuits Estates in this Province, and the whole of them to be taken into his actual profession, and requiring all persons concerned to take notice thereof, and to govern themselves accordingly.

On which, nevertheless, is most respectfully submitted
by Your Excellency's Most obedient & most
Humble serv^t

J. Sewell
Attorney General

Quebec, 7^th Dec. 1799.

C. — ACCUSÉ DE RÉCEPTION, CONSERVÉ AUX ARCHIVES PUBLIQUES (Série Q. vol. 82, p. 131):

"Quebec 4th February 1799

My Lord... The Estates heretofore belonging to the Jesuits being already under the consideration of His Majesty's Ministers, I shall not trouble Your Grace with any Observations thereon excepting only that I shall take care to have them taken Possession of, on the part of His Majesty, in case of the Death of Pere Casot, the only remaining Member of that Society... Robt. Prescott/ His Grace/ The Duke of Portland."

SIR JEFFREY AMHERST ET LES BIENS DES JÉSUITES (*Les Petites choses de Notre Histoire*, par Pierre-Georges Roy, vol. I, p. 279):

"En 1759, pour récompenser sir Jeffrey Amherst de ses services dans la guerre d'Amérique, la Chambre des Communes d'Angleterre lui avait donné la charge de gouverneur de la Virginie. Cette sinécure lui rapportait 1,500 louis par année.

En 1768, Amherst se prononça contre le rappel de l'Acte des timbres, ce qui lui valut la perte de sa sinécure.

En 1770, ses amis étant revenus au pouvoir, Amherst essaya de se faire donner les biens des Jésuites du Canada qui, depuis longtemps, avaient éveillé sa cupidité. Georges III, qui avait beaucoup d'estime pour Amherst les lui promit inconsidérément.

Le 2 novembre 1770, le procureur et le solliciteur-général d'Angleterre recevaient instruction de préparer l'instrument accordant les biens des Jésuites du Canada à Amherst. Sa Majesté se réservait, cependant, pour des usages publics, les collèges et chapelles qui appartenaient aux Jésuites à Québec, Montréal et aux Trois-Rivières.

Mais le procureur et le solliciteur-général d'Angleterre rencontrèrent tant de difficultés sur la nature et le caractère des biens des Jésuites, qu'ils refusèrent de dresser cet instrument avant d'avoir des renseignements plus explicites.

Il faut croire qu'on ne pouvait leur en fournir, puisque les choses traînèrent en longueur plusieurs années.

DÉCÈS DU PÈRE CASOT, D'APRÈS LES ANNALES DES URSULINES DE QUÉBEC

"1800. Au mois de Mars est Décédé le révérend père jean joseph Casot de la Compagnie de Jesus âgé de Soixante onze ans six mois le dernier rejetton des enfans de S^t Ignace en ce païs par sa mort il a laissé autant d'orphelins qu'il y a de pauvres et d'indigens, la charité et la compation pour les pauvres faisoit son vrai caractère il employait tous ses

revenus que lon scai être Grand à les soulager pendant quil se refusait le nécefsaire il a été regrété de tous ce qu'il y a de gens de bien par son testament il a laissé à notre Com[te] le linge de sa Sacristie qui est très vieux; à l'exception de quelque pièces que nous nous sommes réservées; mais nous avons donné tout le reste aux pauvres Eglises et aux mission de la Baye des chaleurs. Nous avons eu par la faveur des exécuteur du testament, Mefsieurs Desjardins vicaire Gé[l] et Tachereaux, un Calice, un Ciboire, un Ecuelle 2 cuillers potageres et un Gobelet d'argent dont nous sommes très reconnoifsantes a ses mefsieurs, les ornements ont été donné selon son intention aux paroifses, le Gouvernement a pris pofsession des biens, le Colege sert de cazerne aux troupes et l'Eglise au culte protestant.

INVENTAIRE DES EFFETS DES JÉSUITES SAISIS PAR LE "SHERIFF" DE QUÉBEC, APRÈS LA MORT DU PÈRE CASOT, QUÉBEC 19[th], MARCH 1800.. (ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, À OTTAWA) (Series 5, vol. 54, p. 48): An Inventory of effects seized by the Sheriff of the District of Quebec to and for the use of His Majesty belonging to The Rev[d]. pere Cazot and representing the late Order of Jesuits, in the Province of Lower-Canada, in virtue of the King's writ to him directed, bearing date the eighth day of March 1800, and delivered to the Coadjutor, Messire Joseph Octave Plessis, by order of His Excellency The Lieutenant Governor.

D'ARGENT:

1 Ostensoir ou Soleil/ 3 Calices/ 2 Ciboires/ 3 paires de Burettes/ 2 plats pour Ditto/ 6 Chandeliers et Croix/ 2 Chandeliers portatifs/ 1 Bénitier/ 1 Croix processionnale/ 2 Brads ou Girandoles/ 2 Brads Ditto/ 4 pots à fleurs avec les fleurs/ 1 Encensoir et Navette/ 1 Lampe/ 1 Piscine/ 1 Statue de la S[te] Vierge/ 1 Statue de S[t] Ignace/ 1 statue de S[t] François Xavier/ 14 Cuillers pottagères/ 24 Cuilleres de table/ 12 Cuilleres à caffé/ 4 grandes fourchettes/ 24 fourchettes de table/ 2 Ecuelles avec leurs couverts/ 2 Gobelets.

ARGENTÉS:

8 Chandeliers et Croix/ 6 Chandeliers petits/ 6 pots à fleurs/ 4 Statues/ 2 Reliquaires (d'Argent)

CUIVRE:

6 Chandeliers/ 8 Chandeliers dont 1 cassé/ 2 Christs/ 4 Petits Chandeliers portatifs

ORNEMENS:

26 Devants d'Autel/ 16 Chasubles garnies/ 3 Chapes/ 2 Dalmatiques/ 1 Etole et trois vieilles Dalmatiques/ 1 Drap mortuaire/ 24 Aubes/ 29 Surplis/ 15 Nappes d'autel/ 14 Nappes de communion/ 9 douz. de purificatoires/ 17 Corporeaux/ 12 Palles/ 123 Amicts/ 40 Linges à lavabo/ 15 Cordons/ 8 Essuismains/ 1 Paquet de linge sale/ 1 Paquet de linge sale/ 1 Paquet de linge sale

1 Camail rouge/ 5 vieux tapis/ 6 petits tableaux/ 1 Statue de cire/ 12 bouquets/ 4 Missels/ 2 pupitres/ 1 livre à chant/ 1 table de marbre/ 1 Lustre de cuivre/ Quelques vieux fauteuils/ chaises, etc./ 1 pendule/ 1 Christ d'ivoire/ 3 Couronnes de fleurs/ 3 Reliquaires de bois doré/ 4 Garnitures de Canons d'Autel

Je Soussigné reconnais avoir reçu de James Shepherd Ecuyer Sherif du District de Québec tous les articles mentionnés ci-dessus et aux deux pages précédentes.

(Signed) J. O. Plessis/ A true copy/ Ja.
Shepherd Sheriff/ Québec 19 Mars, 1800

CORRESPONDANCE (EN ABRÉGÉ) DES ÉVÊQUES DE QUÉBEC, AU SUJET DU MOBILIER DES JÉSUITES APRÈS LA MORT DU PÈRE CASOT (Rapport des archives de la Province de Québec, 1931-1932) ("Inventaire de la Correspondance de M[gr] Denault, évêque de Québec, 1794-1806"):

"1800, M[gr] J.-O. Plessis, vicaire-général, à M[gr] Denault, à Longueuil (Québec, 17 mars 1800). Le Père Casot décédé hier. Son testament n'est pas reconnu par le Gouverneur; il sera cependant respecté. Affaires d'administration (Cartable: *Evêques de Québec*, v. 3, p. 61.)

Mgr J.-O. Plessis, vicaire-général, à Mgr P. Denaut, à Longueuil (Québec, 24 mars 1800). Le testament du Père Casot. Les legs qu'il fait. Sa bibliothèque a été donnée au séminaire de Québec en 1797.[1] Rien ne sera dérangé dans la chapelle: les Congréganistes [de la Congrégation des Hommes] en construiront une autre (Cartable: *Évêques de Québec*, v. 3, p. 63.)

Mgr J.-O. Plessis à M. H.-W. Ryland, secrétaire du Lieutenant-Gouverneur (Québec, 26 mars 1800). Il le prie de remercier le Lieutenant-Gouverneur de l'offre qu'il lui a faite de laisser célébrer l'office divin dans l'ancienne église des Jésuites. Il n'en a pas besoin pour le moment (*Registre des Lettres*, v. 3, p. 101.)

Mgr J.-O. Plessis, vicaire-général, à Mgr Denaut, à Longueuil (Québec, 3 avril 1800). A propos des legs du Père Casot. L'affaire de M. Desjardins. Réflexions du juge en chef à propos des prêtres français. (Cartable: *Evêques de Québec*, v. 3, p. 65.)

1800. Mgr Pierre Denaut à Mgr J.-O. Plessis, coadjuteur, vicaire général, à Québec (Longueuil, 20 mars 1800). Il n'est pas étonné que le gouverneur ait fait mettre les scellés sur les papiers du Père Casot. Il ne croit pas que Son Excellence, malgré l'invalidité du testament, empêche que les dispositions en soient remplies. M. Plessis lui enverra une copie du testament. Il est très content que M. Desjardins se rende au séminaire; c'est son désir, depuis longtemps, de l'y voir. (*Registre des Lettres*, v. 4, p. 40.) "Mgr Denaut est informé que Son Excellence, tout en refusant d'admettre la validité du testament du Père Casot, a eu la bonté d'en suivre les dispositions, n'y faisant que quelques changements dans la distribution. Il l'en remercie. (*Registre des Lettres*, v. 4, p. 41.)

"Mgr Pierre Denaut à Son Excellence Robert Shore Milnes, écuyer, Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada, à Québec (Longueuil, 8 mai 1800) ...Il remercie le gouverneur de ses libéralités envers sa cathédrale, les missions du diocèse et lui-même." (*Registre des Lettres*, v. 4, p. 43.)

LORD AMHERST ET LES BIENS DES JÉSUITES. DOCUMENTS CONSERVÉS AUX ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, À OTTAWA.

A. — LETTRE DE ROBERT-S. MILNES, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA (Série Q. vol. 84, p. 36):

Quebec, 19th December 1799/ My Lord/ Immediately after taking upon me the administration of this government I refferred to the Attorney and Sollicitor General the Instrument for granting the Jesuits' Estates to Lord Amherst, and several very important points having arisen out of their Report, I afterwards directed the Attorney General to make a special Report concerning them. Since then a Memorial has been presented to me by the Revd Father Cazot, the last surviving Jesuit praying for the reasons therein stated, that the Estates of the late Order in Lower Canada may be taken into the actual possession of His Majesty; and this Memorial has also been referred to the Attorney General who has reported his Opinion on the means and Forms it would be proper to adopt for this end.

The several Documents which have thus been brought forward appear to me of so much importance that I have judged it proper to lay them before the Executive Council previous to transmitting copies of the Reports, etc. to your Grace.../ Your Grace's most obedient and most humble servant/ Robt. S. Milnes/ His Grace The Duke of Portland, etc."

B. — ORDER OF REFERENCE CONCERNING THE JESUITS' ESTATES/ COUNCIL CHAMBER IN THE CASTLE OF ST. LEWIS/ QUEBEC 13th DECEMBER 1799, CONSERVÉ AUX ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, À OTTAWA (Série Q, vol. 84, p. 38):

"His Excellency referred the several Papers and Documents to a Committee of the whole Council in order that they might report their opinion on the following Points:

First, Whether the grant to Lord Amherst may or may not immediately pass under the Great Seal of this Province without further reference to His Majesty's Ministers.

Secondly, Whether or not it be advisable to accept the offer made by the Revd Father Cazot and to take into the actual Possession of His Majesty the Estates of the late Order

[1] La bibliothèque de l'université Laval conserve environ 600 volumes de l'ancienne bibliothèque des Jésuites.

of the Jesuits in this Province, and, if advisable, whether the means proposed or any other and what means should be adopted for this end.

Thirdly, What Colleges, Chapels & other Buildings formerly belonging to the Order of Jesuits in the three Towns of Quebec, Trois-Rivieres, and Montreal & the Suburbs thereof respectively, with the ground on which the said Buildings may stand, and the gardens, yards & other grounds in the said Towns & their Suburbs respectively adjoining to the said Colleges, Chapels, and other Buildings or in any way apertaining to them, and also, what other Parts or Parcels of Land formerly belonging to the said Jesuits, should be removed for Public uses, no such Reserves having hitherto been specified by the Governors of this Province though authorized thereto by His Majesty's Order in Council of the 18th of August 1786.

Fourthly, The means which in the Opinion of the Committee will best tend to secure to the Province the advantages which it is His Majesty's gracious intention it should derive from an Application of the surplus Revenue of the said Estates (should there be any over and above what is granted to Lord Amherst) to such Public Purposes within the Province as His Majesty may on further consideration be pleased to approve./ R.S.M."

C.— MÉMOIRE ADRESSÉ À ROBERT-S. MILNES: CONSERVÉ AUX ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA (Série Q. vol. 84, p. 69):

"To His Excellency Robert Shore Milnes Esquire, Lieutenant Governor of the Province of Lower Canada.

May it please your Excellency.../ That with respect to the French Colonies, His most Christian Majesty was explicit, and by the 2d, 3rd and 11th Articles of the Edict of the 3rd of June 1763, specifically exempted all Property situated in the Colonies, belonging to the Society & appropriated to the purposes of Education, from the payment of the Debts of the Society, and confined their appropriation to the purposes of Education. The 2d 3rd and 11th Articles of this Edict are in the following words...

"Ne seront pareillement compris dans les dits biens portés par l'article premier, les meubles qui seront jugés nécessaires pour tenir les écoles, ou pour autres usages des maisons des dits établissements, ni pareillement les vases sacrés, linge et ornemens des Eglises et des Chapelles des dites Maisons, qui seront estimés conv enable pour la décence du Service divin./ R.S.M/ Quebec 28th November 1799."

DOCUMENTS CONSERVÉS AU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC SE RAPPORTANT À LA MORT DU PÈRE CASOT ET À CERTAINS DONS FAITS AU MONASTÈRE, en 1800.

"16 mars 1800/ A. Lettre de l'abbé Desjardins/ Ma très Révérende Mère/ Je recommande à vos ferventes prières l'âme du R.P. Casot. Il est décédé ce soir vers les 5 heures, à l'âge de 71 ans 5 mois. Sa mort laisse bien des orphelins. J'espère qu'il a déjà reçu la récompense de ses grandes aumônes. Néanmoins nous offrirons des prières pour le soulagement de son âme. Vous n'ignorez pas l'attachement et la grande estime qu'il portait à Votre Communauté, qui j'en suis persuadé, donnera des bénédictions à sa mémoire., J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux/ Ma très Révérende Mère/ Votre très humble et très obéissant serviteur/ Louis-Joseph Desjardins, ptre./ 16 mars soir 1800/ La R[de] M. S[te] Ursule Supér[re] des Ursulines."

B. — (A Mère S[te] Ursule./ "M[r] Desjardins présente Ses respects à La Révérende mère Supérieure, et lui envoye 2 cuillers à ragout . Il y a joint une écuelle et un gobelet d'infirmerie, que les exécuteurs testamentaires du R.P. Casot prient la Communauté de recevoir par dessus le marché./ 25 Août 1800."

C. — EXTRAIT DES ANNALES DE 1800:/ "Au mois de mars est décédé le révérend père Casot de la Compagnie de Jésus, âgé de soixante onze ans six mois... Par son testament il a laissé à notre C[omté] le linge de sa sacristie qui est très vieux. A l'exception de quelques pièces que nous nous sommes réservées[1], nous avons donné tout le reste aux pauvres Eglises et missions de la Baye des chaleurs. Nous avons eu par la faveur des exé-

[1] Parmi ces quelques pièces on peut compter le magnifique ornement rouge brodé, qui porte l'emblème des Jésuites.

cuteurs du testament, Messieurs Desjardins vicaire gén, et Tachereaux, un calice[1], un ciboire, une écuelle, 2 cuillers potagères et un gobelet d'argent, dont nous sommes très reconnaissantes à ses messieurs. *Les ornements ont été donnés selon son intention aux paroisses...*"

D. — LETTRE DE L'ABBÉ DESJARDINS AUX URSULINES:/ "Ma très Révérende Mère/ Recevez mes remerciements de vos confitures, et bien plus encore de votre attention. Les vases vides vous seront renvoyés, et je vous prie bien de garder le compotier de verre ainsi que tout ce qui pourrait vous rappeller la mémoire du Bon Père Casot./ Je devais tous les jours aller chez vous. Je ne l'ai pu: toujours quel qu'obstacle! C'était en partie pour vous prier de m'envoyer l'argenterie de la maison (non de l'Eglise) du Jésuite; c'est-à-dire couverts et écuelles. Je pense que M. Le coadjuteur vous en a prévenue. J'enverrai lundi les chercher./ Agréez les sentiments inaltérables et bien respectueux avec lesquels je suis/ Ma très Révérende Mère/ Votre très humble et très obéissant serviteur/ Desjardins, p^{tre}/ 5 Avril 1800."

BIENS MEUBLES DES JÉSUITES, TELS QU'ILS FIGURENT DANS LE "RAPPORT PROVISOIRE DES COMMISSAIRES..." DANS LES "JOURNAUX DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE DE 1823-24 (cité par Joseph Trudel, dans *Les Jubilés et les Eglises et Chapelles de la ville et de la banlieue de Québec*, 1608-1901. Extraits:)

(Page 277.) Après la mort du Père Casot arrivée en 1800, l'autel et la statue de l'Enfant-Jésus furent acquis par le Séminaire de Québec pour leur chapelle;...

(Page 290) En vertu d'un Writ du Roi daté du 18 mars 1800 adressé à M. James Sheppard, shérif de Québec, celui-ci fit la saisie de tous les biens des Jésuites, meubles et immeubles, voici la liste des meubles du collège:

Inventaire des effets saisis par le Shérif du district de Québec, à et pour l'usage de Sa Majesté, appartenant au feu révérend Père Cazot, comme représentant le ci-devant Ordre des Jésuites dans la province du Bas-Canada, en vertu du Writ du Roi a lui adressé, portant date du huitième jour de mars 1800.

Les effets suivants délivrés par Messire Joseph Octave Plessis, Coadjuteur de Québec, savoir:

Argent. 1 ostensoir ou soleil, 3 calices, 2 ciboires, 3 paires de burettes, 2 plats pour ditto, 6 chandeliers et croix, 2 chandeliers portatifs, 1 benitier, 1 croix processionale, 2 bras ou girandoles, 2 ditto, 4 pots à fleurs avec les fleurs, 1 encensoir et navette, 1 lampe, 1 piscine, 1 statue de la Ste-Vierge, 1 ditto St-Ignace, 1 ditto St-François-Xavier, 14 cuillères potagères, 24 ditto de table, 4 grandes fourchettes, 24 fourchettes de table, 2 cuillères à café, 2 écuelles avec leurs couvercles, 2 gobelets (argentés), 8 chandeliers et croix, 6 ditto petits, 6 pots à fleurs, 4 statues, 2 reliquaires d'argent, 6 chandeliers, 8 ditto dont un cassé, 2 christs, 4 petits chandeliers portatifs.

Ornemens. Devants d'autel, 16 chasubles garnies, 3 chapes, 2 dalmatiques, 1 étole et vieilles do.

Linge. 1 drap mortuaire, 24 aubes, 29 surplis, 15 nappes d'autel, 14 ditto de communion, 9 douzaines ditto de purificatoire, 17 corporaux, 12 palles, 123 amicts, 40 linges à lavabo, 15 cordons, 8 essuiemains, 1 paquet de linge sale, 1 ditto. 1 ditto, 1 ditto, 1 caneau rouge, 5 vieux tapis, 6 petits tableaux, 1 statue de cire, 12 bouquets, 4 missels, 2 pupitres, 1 livre de chant, 1 table de marbre, 1 lustre de cuivre, quelques vieux fauteuils, chaises, etc. 1 pendule, 1 christ d'ivoire, 3 couronnes de fleurs, 3 reliquaires de bois doré, 4 garnitures de canon d'autel.

Les deux coffres suivants de livres et de papiers, sont déposés au bureau du secrétaire de la province, accompagnés d'une boîte contenant l'aveu et dénombrement des biens qui appartenaient au ci-devant Ordre des Jésuites dans le Bas-Canada, savoir:...

(Pages 293, 294.) LIVRES, savoir: ...Dans la chambre et cabinet du R.P. Cazot. —...deux bergères, huit chaises, un poèle de fer avec huit feuilles de tuyaux, Une table avec un tapis bleu, Un prie-Dieu, Un tabouret, Dix cadres, Trois pièces matelas et

[1] Les Ursulines reçurent deux grands calices. L'un dût leur être donné quelque temps avant la distribution post mortem des biens du Père Casot. Les Ursulines remirent un de ces deux calices aux Jésuites, lors de leur retour au pays.

lit garni, Deux tables, Trois vieilles chaises, deux valises, une redingote noire, deux soutanes, cinq plans en rouleaux, deux ditto sans ditto, cinq paires souliers, un bonnet quarré, vingt-huit bouteilles vides, une canne, une file, une pièce toile cirée, douze paires vieilles culottes, deux gilets, une ceinture, un vieux chapeau, une longue vue.

Au Réfectoire. Un poèle avec 17 feuilles, une pendule, une table pliante, 2 jarres, 1 quart à l'eau, 3 cruches de grais, 1 pilon de—Y, 8 douzaines et 3 assiettes de grais 5 bolles de grais. 3 soupières d'étain, 1 ditto grais, 24 plats ditto, 1 bombe de cuivre, 5 sallières de cristal, 6 verres à patte, 6 chaises, deux petits tabourets, une commode, 12 verres à vin, 5 pots de grais, 7 flacons, 7 caraffes, 1 beurrier, 1 théière, 10 tasses à café, 1 plat à barbe, 2 sucriers, 1 douzaine couteaux et 1 douzaine fourchettes à manches noirs, 9 couteaux communs, 3 douzaines du vin blanc, 2 sauciers de grais.

A la cuisine. 1 table, 1 buffet, 1 fontaine de cuivre, 1 tournebroche, 3 poèles à frire, 1 lèchefrite, 9 casseroles, 3 marmites, 2 chaudières de cuivre, 2 passoires, 1 grille, 1 écumoire et cuillère à pot, 3 cafetières, 2 chandeliers de cuivre, 1 frillon de fer-blanc, 2 sappes, 2 grandes fourchettes, 1 quart à l'eau, 2 paires de pincettes, 1 paire de chenets, 2 pelles, 24 trépieds, 1 bejeau à hacher, 1 soufflet, 3 entonnoirs, 1 moulin à poivre, 1 tableau, 1 chaudière de fer-blanc, 1 fanal.

Au cabinet. 1 table, 1 quart vin blanc à moitié vide, 1 escabeau, 6 tergettes de fer, 7 petites boîtes, 1 redingote, 3 soutanes.

Décharge. 1 armoire, 3 tables, 3 chaises bourées, 8 vieux tapis, 2 cruches, 20 quarts vides, 12 chaises vieilles, 6 tinettes vides, 2 tinettes de beurre, 1 bassin cuivre, 1 vieille bergère, 2 bolles blanches, 3 grandes casseroles de cuivre, 1 sac de riz, 1 baril de plomb, 1 tourtière de cuivre, 1 paire de balances de cuivre, 1 poissonnière, 1 vieux baudet, 2 saloirs avec un p—de lard, 1 vieille fontaine de cuivre, 2 vieilles géographies, 3 chaudières ditto, 1 sellier, 1 chaudron, 2 vieilles aiguines, 2 marmites, 22 bouteilles vin-blanc, 1 palan, 1 chaise commodité, 2 vieux sceaux, 2 sappes, 1 hache, 5 fers à repasser, des vieilles serrures, 1 paire bottes de peau de mouton, 3 flacons, 1 petite fontaine de fer-blanc, 1 seringue, 1 boite avec un peu de chandelle, 1 bassin.

Chambre occupée par les domestiques.— 2 lits garnis, 3 vieilles chaises, 2 poèles avec 4 vieilles feuilles de tuyaux, 1 balais de crin, 9 images, 1 vieux soufflet.

Linge.— 42 chemises, 8 mouchoirs, 27 draps, 2 bonnets coton, 32 essuiemains, 39 bonnets de toile, 61 nappes, 25 paires chaussons de toile, 6 taies d'oreillers, 52 torchons.

Chambre de François Dorval.— 1 poèle avec son tuyau, 5 vieilles chaises, 1 armoire, 1 rideau vert, 1 table, 1 chandelier de cuivre, 1 lit garni, 1 prie-Dieu.

Ecurie.— 1 cheval et une vache, 1 charrette, 1 calèche, 1 harnois complet, 1 cariole, 300 bottes de foin aux environs.

Allée.— 2 cloches, 1 petit chariot, 1 hote, 7 quarts vides, 1 vieille faux, 1 baudet, la faux Serri, 1 vieux tuyau, 2 vieux sceaux de fer-blanc, 1 barrique à l'eau, 1 garde-feu, 1 poelon de cuivre, 8 sceaux de cuir, 2 vieilles haches, 2 escabeaux, 4 tables sans pieds, 1 vieille bergère, 1 petite charrette, 1 garniture de cariole, 1 bèche de fer, 1 paire de raquettes.

Glacière.— 2 jarres, 4 quarts vides, 8 minots d'avoine, 1 berline, ferrailles, 2 cuves, 1 fleau, 1 chaudron, 2 cruches, 1 plat de saindoux, des poids à peser, 2 sappes, 2 paniers.

Chambre de Monsieur Desjardins.— 1 lit complet avec des rideaux d'indienne, 3 chaises tournées, 1 bergère, 1 bibliothèque, 1 fauteuil, 1 table, 1 prie-Dieu, 1 armoire, 5 pains de sucre d'érable, 1 chandelier de cuivre, 1 chaise commodité, 1 mirroir.

Chambre du sacristain.— 1 poèle avec 13 feuilles de taule, 2 armoires, 1 petite table, 1 bergère, 8 chaises communes, 3 vieux rideaux d'indienne, 4 chaises en bois, 1 sceau de cuivre, 4 chaises bourrées, quelques vieux rideaux verts, 1 armoire double, 4 couches, 1 lit garni.

Argent monayé.— Cet argent est considéré comme la propriété personnelle de feu Rvd. Père Cazot./ Québec, 28e mars 1800. (signé). Ja. Sheppart/ Shérif.

Le R. Père F.-X. Bellavance, S.J., à qui le document suivant est dû, écrit:

"Nous n'avons rien des anciens registres. Ils ont été incendiés en 1845./ Nos régistres, ici, commencent le 20 juillet 1845. On y voit la signature de M. C.-F. Cazeau, p^tre, Directeur, de M.M. Lamontagne, Préfet, et de M. Aug. Gauthier, Secrétaire."

(Mgr Eugène-C. Laflamme, curé de Québec, affirmait, dans une lettre datée du 2 août 1944, que: "A propos de la Congrégation de la Ste Vierge, nous n'avons pas de documents, à ma connaissance...")

CONGRÉGATION N.-D. DE QUÉBEC. EXTRAIT DES REGISTRES DE CETTE CONGRÉGATION DATÉ DU 20 JUILLET 1845: "Le présent registre, destiné à l'enregistrement des délibérations des assemblées générales de la Congrégation et de celles du Conseil de la dite Congrégation, a été commencé le vingt juillet mil huit cent quarante-cinq, à la suite de l'incendie du 28 mai précédent, qui, en détruisant une grande partie de la cité de Québec, a consumé les Registres et autres papiers de la dite Congrégation, lesquels se trouvaient alors en la possession du secrétaire, Augustin Gauthier, fils, dont la maison était située dans un des quartiers que le désastre a visités.

La Congrégation des Hommes de Québec, dont l'existence remonte à l'établissement du pays, a été incorporée par un Acte passé dans la troisième Session du premier Parlement-Provincial du Canada (7 Victoria Chap. 51) intitulé "acte pour incorporer l'Association dite *La Congrégation de Notre-Dame de Québec.*

Par cet acte, les status, règles et règlements alors en force pour la régie de la dite Congrégation sont confirmés jusqu'à ce qu'ils soient modifiés, amendés ou révoqués., Québec 20 juillet 1845/ C.-F. Cazeau, p^tre Directeur./ M. Lamontagne/ Préfet./ Aug. Gauthier, Jr. Secrétaire."

FOR REFERENCE

NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM







OCT 3 1968

FOR REFERENCE

NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM

Canada. National Museum.
Bulletin 153
MA82r.8C21b
Binding 1968

